VENDREDI 31 MAI 2024
80E ANNÉE – Nº 24699
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO





CENT ANS APRÈS SA MORT, L'OMNIPRÉSENT **FRANZ KAFKA** | **HUCK FINN ET TOM SAWYER,** UNE SUITE AU FAR WEST | Supplément LE MONDE **DES LIVRES**

En Europe, le double jeu de Giorgia Meloni

▸ Tête de liste du parti post-fasciste Fratelli d'Italia aux européennes, la présidente du conseil italien espère renforcer ses positions, à Rome comme à Bruxelles

▸ Longtemps contemptrice de l'UE, Giorgia Meloni a adopté au Conseil une posture rassurante pour amener, de l'intérieur, l'Europe à « changer d'identité »

▸ Mais au Parlement européen, ses troupes jouent une partition bien plus à droite, et Mme Meloni assume, en Italie, une politique ultraconservatrice

▸ La percée annoncée des partis nationalistes aux européennes suscite une recomposition des alliances au sein de l'extrême droite, trop dispersée pour peser

▸ Marine Le Pen appelle la dirigeante italienne à l'union, pour tenter de former le « deuxième groupe du Parlement européen »

PAGES 2-3

Politique
A l'Assemblée, débat impossible sur le conflit Israël-Hamas

Le député Aymeric Caron (LFI) a projeté mercredi soir un film sur l'horreur de la situation à Gaza, sur fond de vives tensions au Palais-Bourbon

PAGE 8

Education
Dédoublement des classes : une mesure phare aux effets modestes

Un rapport non publié de l'inspection générale juge que la réforme des « classes à douze », plébiscitée, n'a pas produit « tous les bénéfices attendus »

PAGE 9

À NOUMÉA, AVEC LES LOYALISTES BARRICADÉS

▸ Depuis le 15 mai, des habitants des quartiers sud se relaient jour et nuit sur des barrages
▸ L'organisation des élections européennes en Nouvelle-Calédonie s'annonce ardue PAGES 6-7



Un barrage érigé par les résidents du quartier de la Vallée-des-Colons, à Nouméa, le 28 mai. DELPHINE MAYEUR POUR « LE MONDE ».

Enquête
Course mondiale pour les métaux stratégiques

Le XXe siècle était pétrolier, le XXIe siècle sera métallique. De la Chine à l'Arabie saoudite, des Etats-Unis à l'Indonésie, les minerais critiques aiguisent les appétits et attisent les rivalités. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO_2 en 2050, la consommation de lithium devra être multipliée par neuf d'ici à 2040, celle de graphite par quatre et celle de cobalt, de nickel et de terres rares par deux. Confrontés à des marchés volatils et opaques, les Etats se livrent à une compétition féroce pour sécuriser leurs approvisionnements, en multipliant les partenariats. Mais la Chine contrôle déjà une grande partie de la filière.

PAGES 14-15



Automobile
Citroën et DS mises en cause dans le scandale des airbags

Depuis un mois, les deux marques du groupe Stellantis ont lancé une grande campagne de rappel pour leurs véhicules C3 et DS3 en France métropolitaine. Ces dernières années, plusieurs morts et blessés ont été recensés en outre-mer, où la colère monte contre la gestion de l'affaire par le groupe automobile

PAGE 10

Etats-Unis
Au procès Trump, les douze jurés commencent leurs délibérations

PAGE 3 ET **CHRONIQUE** PAGE 25

Planète
Victoire judiciaire pour un homme électrosensible réfugié en forêt

PAGE 12



Football
Les ambitions de Marcus Thuram, fils aîné de Lilian, pour l'Euro 2024

PAGE 17

VU PAR **KAP** (ESPAGNE) — CARTOONING FOR PEACE



M 00147 - 531 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le double jeu de Giorgia Meloni en Europe

La présidente du conseil italien s'est imposée comme une interlocutrice constructive à Bruxelles, mais les votes de ses troupes reflètent son ambivalence. A la veille des élections européennes, elle cherche à imposer une autre majorité, plus à droite

BRUXELLES, ROME - *bureau européen, correspondant*

La promesse de Giorgia Meloni à ses électeurs tient dans les trois mots de son slogan de campagne pour les élections européennes des 8 et 9 juin: *« L'Italie change l'Europe. »* Et l'Italie, c'est elle. Tête de liste de son parti – la formation postfasciste Fratelli d'Italia –, la présidente du conseil italien a choisi de personnaliser à outrance sa campagne, allant jusqu'à demander à ses concitoyens de n'inscrire que son prénom sur leurs bulletins de vote. Et pour cause, « Giorgia » joue gros avec ce scrutin, qui est son premier rendez-vous électoral depuis sa victoire aux législatives de septembre 2022.

Sur la scène italienne, il s'agit d'obtenir un score aussi bon que celui qui l'a propulsée au pouvoir et de réaffirmer sa domination sur ses partenaires de coalition, la Ligue de Matteo Salvini et Forza Italia d'Antonio Tajani. Avec 27 % des intentions de vote pour son parti quand ces derniers plafonnent à moins de 9 %, elle peut y prétendre.

Sur la scène européenne, aussi, Giorgia Meloni espère renforcer ses positions à l'occasion de ces élections. Elle veut conforter sa position à la table du Conseil européen, qui réunit les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE), tout en s'octroyant, à Strasbourg, une position centrale à même de faire et défaire les majorités du Parlement européen. Voilà donc comment « Giorgia » espère amener, de l'intérieur, l'Europe à *« changer d'identité »*, comme elle l'a proclamé au meeting du parti d'extrême droite espagnol Vox, auquel elle a assisté à distance, le 19 mai, à Madrid.

Depuis qu'elle s'est installée au palais Chigi, en octobre 2022, Giorgia Meloni s'est attachée à convaincre ses homologues européens qu'elle avait toute sa place à leurs côtés, que l'Italie de Fratelli d'Italia méritait leur considération et faisait pleinement partie du concert des nations européennes. Elle a voulu s'imposer comme une interlocutrice crédible, fiable et respectée. *« Meloni veut s'affirmer comme une dirigeante de la droite classique »*, décrypte un haut fonctionnaire européen.

« FAIRE PARTIE DU CLUB »

Qu'importe qu'en Italie, sur des sujets qui ne relèvent pas de la compétence communautaire, Giorgia Meloni prenne des décisions ultraconservatrices – comme celle de soutenir la présence de militants antiavortement dans les hôpitaux afin de décourager les femmes d'avoir recours à l'interruption volontaire de grossesse –, à Bruxelles, l'Italienne se veut fréquentable. Et cela semble fonctionner: le 23 mai, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, lui a délivré son certificat de bonne conduite, en assurant que Giorgia Meloni *« est clairement proeuropéenne »*.

Pourtant, le passé de Giorgia Meloni, lorsqu'elle prend les rênes de son pays en octobre 2022, ne laisse pas augurer d'un tel satisfecit moins de deux ans plus tard. *« Faites tomber cette Union européenne ! »*, s'époumonait-elle en 2019 encore, lors du congrès des conservateurs américains, auquel celle qui ne cachait pas ses positions trumpistes avait été invitée.

Pour la Giorgia Meloni d'alors, l'UE est un *« comité d'usuriers »*, l'euro une forme d'esclavage et Vladimir Poutine un défenseur des valeurs traditionnelles. En 2018, alors dans l'opposition, elle déposait même une proposition de loi censée soumettre les règlements européens aux lois nationales. En 2015, elle estimait que la crise des migrants était le fruit d'un plan de la *« haute finance »* pour remplacer ethniquement les Européens.

Autant dire que les Européens sont inquiets de voir Giorgia Meloni succéder à Mario Draghi à Rome, quelques mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ils craignent le pire – que son récent soutien à Kiev ne soit pas solide, qu'elle rompe avec la politique économique de son prédécesseur – et espèrent que le pragmatisme l'emportera. Après tout, l'Italie reste dépendante des fonds communautaires. Surendettée, elle est à la merci des changements d'humeur des marchés et, si elle veut toucher les aides généreuses du plan de relance européen post-Covid-19, il lui faudra bien se conformer aux exigences, répètent-ils pour se rassurer.

Avant même son élection, Giorgia Meloni leur a envoyé des signaux, en dénonçant, dès le 24 février 2022, l'invasion russe en Ukraine. Et puis, Mario Draghi est à la manœuvre pour préparer une transition qui, il le sait, pourrait être fatale à son pays. L'ex-gouverneur de la Banque centrale européenne (BCE) et la future première ministre échangent souvent de manière informelle, et la présidente de Fratelli d'Italia semble s'être convertie aux impératifs de sérieux budgétaire si prisés à Bruxelles. Une chose est sûre, elle a bien compris que Mario Draghi peut l'aider à acquérir cette légitimité dont elle rêve déjà.

Dans ce contexte, Giorgia Meloni prend soin de former un gouvernement à même de rassurer ses partenaires européens. Elle choisit l'ancien président du Parlement européen Antonio Tajani (Forza Italia) comme mi-



« FAITES TOMBER CETTE UNION EUROPÉENNE ! » S'ÉPOUMONAIT ENCORE GIORGIA MELONI EN 2019

Tractations à l'extrême droite en vue d'une recomposition

Une partie de la droite populiste et nationaliste cherche une alliance pour peser davantage dans le futur Parlement européen

BRUXELLES - *bureau européen*

La plus grande effervescence règne sur les bancs des droites nationalistes et populistes au Parlement européen. Alors que les sondages prédisent à leurs occupants une percée aux élections européennes, organisées du 6 au 9 juin, les différents partis concernés cherchent l'alliance qui maximisera leur influence à Strasbourg. Au total, les droites souverainistes pourraient compter jusqu'à 200 élus, sur un total de 720 eurodéputés, contre un peu moins de 160 actuellement dans un Hémicycle qui en compte 705.

Aujourd'hui, ces formations, souvent d'extrême droite, sont dispersées entre plusieurs groupes politiques au Parlement européen. On les retrouve chez les Conservateurs et réformistes européens (ECR), auxquels sont affiliés Fratelli d'Italia et le parti polonais Droit et justice (PiS), mais aussi chez Identité et démocratie (ID), qui accueille notamment le Rassemblement national (RN) français et la Ligue de l'Italien Matteo Salvini. A cela s'ajoutent des non-inscrits (NI), comme les élus du Fidesz du premier ministre hongrois Viktor Orban, forcé de quitter, en mars 2021, le parti des conservateurs européens, le Parti populaire européen (PPE), ou l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui vient d'être exclue d'ID à l'initiative du RN, après une déclaration de son chef de file, Maximilian Krah, affirmant qu'un SS n'était pas *« automatiquement un criminel »*.

Discussions tous azimuts

Dans ce contexte, ces forces ne pèsent pas autant que leurs effectifs pourraient le laisser penser. D'autant que ID est tenu à distance par un « cordon sanitaire » l'empêchant d'occuper des postes de pouvoir au sein du Parlement européen. ECR échappe à cette mise à l'écart. Créé en 2009 par les tories britanniques, qui jugeaient le PPE trop européen, le groupe est réputé plus fréquentable, même s'il accueille lui aussi des formations d'extrême droite, comme l'espagnole Vox, la française Reconquête ! et l'estonienne EKRE (Parti populaire conservateur d'Estonie). Quant aux non-inscrits, ils font cavalier seul.

L'extrême droite cherche désormais à mieux s'organiser. Ces derniers mois, les rumeurs se sont multipliées concernant des discussions tous azimuts entre les différents protagonistes de cet univers. Avec, au centre de ce grand jeu de construction virtuel, Giorgia Meloni, la présidente du conseil italien, qui siège au Conseil européen avec les vingt-six autres chefs d'Etat et de gouvernement et dont le parti, Fratelli d'Italia, pourrait être le grand gagnant du scrutin dans son pays.

Viktor Orban a longtemps caressé le rêve d'une alliance des nationalistes du Parlement européen, sans jamais y parvenir. Aujourd'hui, Giorgia Meloni défend un autre projet: elle ambitionne de reproduire à Strasbourg la coalition qu'elle a construite à Rome, où elle est à la tête d'un gouvernement formé de Fratelli d'Italia (ECR), de la Ligue (ID) et de Forza Italia (PPE), et de la substituer à la majorité actuelle, construite autour du PPE, des sociaux-démocrates (S&D) et des libéraux de Renew. *« Il y a des marges pour construire une majorité différente au Parlement européen et donc une Europe différente avec des politiques différentes »*, a-t-elle expliqué sur RAI Radio 1, lundi 27 mai.

Marine Le Pen, elle, voit les choses autrement. *« C'est le moment de s'unir, ce serait vraiment utile. Si nous y parvenons, nous deviendrons le deuxième groupe du Parlement européen* [derrière le PPE]. *Je pense qu'il ne faut pas laisser passer une telle occasion »*, lui a-t-elle lancé, dans un entretien au quotidien italien *Corriere della Sera*, le 26 mai. *« Je pense que* [Giorgia Meloni] *et moi sommes d'accord sur l'essentiel, notamment sur la reprise en main de nos pays respectifs »*, a insisté Marine Le Pen, qui a longtemps entretenu de mauvaises relations avec la dirigeante italienne.

Celle-ci n'a, à ce stade, pas répondu à l'offre de la Française. Pas plus qu'elle n'a commenté la déclaration de Viktor Orban qui, le 1er février, s'est dit *« prêt »* à rejoindre ECR *« après les élections »*. Pour l'heure, la présidente du conseil italien entretient volontiers l'ambiguïté sur ses intentions, tant le sujet est politiquement risqué pour celle qui s'est construite, depuis bientôt deux ans, l'image d'une dirigeante fréquentable à la table du Conseil européen. Elle sait aussi que la matière des alliances au Parlement européen est aussi mouvante qu'inflammable.

Des réalités très différentes

La galaxie des droites extrêmes recouvre en effet des réalités très différentes qui expliquent que, jusqu'ici, toutes les tentatives de rassemblement ont échoué. Plusieurs lignes de fracture – comme la relation avec la Russie – ont longtemps rendu impossibles certaines alliances, par exemple entre le PiS (ECR) polonais et le Fidesz (NI) hongrois.

Aujourd'hui, le parti de Mateusz Morawiecki, qui n'est plus au gouvernement, à Varsovie, depuis que Donald Tusk en a pris la tête, en décembre 2023, se dit *« ouvert »* à l'arrivée de celui de Viktor Orban au sein d'ECR. Mais, dans ce cas, le Parti civique démocrate (ODS) du premier ministre tchèque, Petr Fiala, et les Démocrates de Suède ont prévenu qu'ils quitteraient le groupe. Quant au PPE, s'il affiche une bonne entente avec Fratelli d'Italia ou ODS, il prendrait des risques à vouloir une association plus large avec ECR. Jamais la Coalition civique de Donald Tusk, par exemple, n'accepterait de coopérer avec le PiS.

Giorgia Meloni, comme tous les chefs de parti mesure les avantages et les inconvénients de chaque scénario. Et, même si Reconquête ! a déjà annoncé, le 7 février, son ralliement à ECR, il faudra sans doute attendre le résultat des élections, le 9 juin, pour que la gouvernante italienne commence à dévoiler son jeu. ■

VIRGINIE MALINGRE

Rishi Sunak, premier ministre britannique, Giorgia Meloni, présidente du conseil italien, Olaf Scholz, chancelier allemand, et Viktor Orban, premier ministre hongrois (à gauche au second plan), lors du sommet de la Communauté politique européenne, à Bulboaca, en Moldavie, le 1er juin 2023. KAY NIETFELD/DPA



nistre des affaires étrangères et fait de Giancarlo Giorgetti, membre de l'aile modérée de la Ligue et déjà ministre dans le cabinet de Mario Draghi, son ministre des finances. Dans cette même logique, c'est à Bruxelles qu'elle réserve son premier voyage officiel. *« Meloni y a tenu un discours reprenant mot pour mot celui que Draghi avait fait au dernier conseil. Sur l'autonomie stratégique elle parlait comme Macron »,* raconte un témoin, encore stupéfait. Au cours des mois qui suivent, elle ne revient pas sur les réformes engagées par son prédécesseur – condition sine qua non si elle veut continuer à bénéficier des aides vitales du plan de relance européen – et joue le jeu des conseils européens avec une bonne volonté manifeste. On l'y voit constructive, attentive, sérieuse. Sa majorité solide à Rome lui fournit un atout que les autres dirigeants n'ont pas tous, à commencer par le chancelier allemand Olaf Scholz.

JOUER LES MÉDIATRICES

« Elle veut faire partie du club », décrypte un diplomate européen. Quand il le faut, elle donne des gages. Après avoir tourné le dos au Kremlin, elle annonce en 2023 qu'elle quittera l'initiative chinoise de la « nouvelle route de la soie », ce qui sera fait en décembre 2023. Pour la plus grande satisfaction de Joe Biden, le président américain, qui, malgré les accointances de l'Italienne avec Donald Trump, la reçoit chaleureusement à deux reprises à la Maison Blanche en juillet 2023 et en mars 2024.

Faire partie du club, cela veut aussi dire ne pas s'enfermer dans une logique d'affrontement, comme le fait le premier ministre hongrois, Viktor Orban, adepte

LÀ OÙ SON AMI VIKTOR ORBAN A CHOISI LA CONFRONTATION ET SUBIT L'ISOLEMENT, GIORGIA MELONI S'EST INSTALLÉE AU SOMMET DU JEU EUROPÉEN

du chantage au droit de veto. Giorgia Meloni l'a bien compris, qui, à aucun moment, ne se range derrière Budapest. Mieux, elle met à profit sa vieille amitié avec le Hongrois pour jouer les médiatrices. Ainsi, la veille du conseil européen du 1er février, qui s'annonçait mal alors que la Hongrie refusait d'approuver une aide de 50 milliards d'euros à Kiev d'ici à 2027, les deux dirigeants avaient échangé longuement, avant d'être rejoints par Emmanuel Macron.

Selfie oblige, on les voit partager une bouteille de champagne Laurent-Perrier au très chic Hôtel Amigo, où, comme le président français et le chancelier Olaf Scholz, elle prend ses quartiers quand elle descend à Bruxelles. Son intervention n'a sans doute pas été déterminante, mais qu'importe, les images sont là, elle a participé à la fabrique d'un compromis capital pour Kiev et les Vingt-Sept. *« Tous imaginaient qu'une dangereuse fasciste était arrivée à la tête de l'Italie. Ils se sont rendu compte que Giorgia Meloni est une conservatrice de bon sens, capable de collaborer et de convaincre »,* affirme Nicola Procaccini, proche de la présidente du conseil et chef de la délégation de Fratelli d'Italia au Parlement européen.

Ce faisant, Giorgia Meloni veut montrer à ses concitoyens qu'elle obtient des résultats à Bruxelles. A commencer par le pacte sur la migration et l'asile, qui durcit les contrôles aux frontières de l'UE et prévoit un mécanisme de solidarité en vertu duquel les Vingt-Sept s'engagent à accueillir des migrants ou à payer 20 000 euros par migrant refusé. En échange de son soutien, celle qui, dans une autre vie, voulait fermer les frontières de l'Europe peut se féliciter que la Commission ait signé des partenariats avec la Tunisie et l'Egypte : ces pays, que l'UE s'engage à aider financièrement et économiquement, promettent de mieux contrôler leurs frontières. *« Meloni a eu l'intelligence de s'emparer de la dimension externe du dossier migratoire – les relations avec les pays d'origine et de transit – sur laquelle tout le monde est plutôt d'accord »,* admet une source européenne.

TRAITEMENT DE FAVEUR

« Concrètement, Meloni a très peu obtenu au Conseil, estime l'eurodéputé macroniste Sandro Gozi, *mais elle fait croire qu'elle est au centre du jeu. »* Et Ursula von der Leyen l'y aide considérablement. Quand la présidente de la Commission emmène Giorgia Meloni à Tunis en juillet 2023 ou au Caire en mars, à l'occasion de la signature des accords de partenariat, elle *« lui donne une stature européenne »,* juge un diplomate européen pour qui cette stratégie pourrait s'avérer *« contre-productive ».* Car, c'est un fait, Giorgia Meloni, aussi fréquentable veut-elle apparaître, n'est pas si claire. Au Parlement européen, ses troupes, dont personne ne doute qu'elles lui obéissent, ne jouent pas toujours la même partition qu'elle. Ainsi, quand elle soutient la réforme du pacte de stabilité et de croissance, qui encadre les finances publiques des Vingt-Sept, les élus Fratelli d'Italia à Strasbourg s'abstiennent. Et alors qu'à Bruxelles on imaginait que cet accord serait suivi de l'adoption, à Rome, du Mécanisme européen de stabilité, destiné à aider les pays en difficulté de la zone euro, il n'en a rien été : fin 2023, le Parlement italien vote contre.

Quant au pacte sur la migration et l'asile, dont elle vante les mérites, les eurodéputés de Fratelli d'Italia ne l'ont pas non plus soutenu dans son intégralité. *« Meloni joue un double jeu »,* affirme Sandro Gozi. Côté pile, au Conseil, elle se présente comme une partenaire respectable. Côté face, à Strasbourg, ses troupes envoient un autre message. *« Meloni est d'extrême droite »,* martèle la tête de liste macroniste aux élections européennes, Valérie Hayer.

Ursula von der Leyen, elle, ignore ces ambivalences et réserve à Giorgia Meloni un traitement de faveur, jouant de manière visible sur une présumée proximité entre femmes. Elle s'est ainsi rendue plusieurs fois en Italie, notamment à Lampedusa quand l'île italienne a enregistré un pic d'arrivée de migrants en septembre 2023, envoyant ainsi le signal que Bruxelles était aux côtés de Rome pour empêcher une nouvelle crise migratoire. A la Commission, elle fait tout pour lui faciliter la vie. *« A plusieurs reprises, le cabinet de von der Leyen est intervenu pour éviter le lancement d'une procédure d'infraction contre Rome »,* s'étrangle un haut fonctionnaire européen.

L'ex-ministre d'Angela Merkel, qui souhaite être maintenue dans ses fonctions après le scrutin européen, a besoin du soutien de Giorgia Meloni à la table du Conseil où une majorité qualifiée des Etats membres doit la nommer, et au Parlement où il faudra qu'elle soit investie par au moins 361 élus sur 720. Alors que les sondages annoncent une poussée de l'extrême droite, Ursula von der Leyen sait que sa majorité actuelle, constituée des droites du Parti populaire européen (PPE), dont elle est issue, des sociaux-démocrates (S&D) et des libéraux de Renew, pourrait ne pas suffire.

Cheffe de gouvernement, cheffe de parti, Mme Meloni est aussi, depuis 2020, la cheffe de file du parti des Conservateurs et réformistes européens (ECR), auquel appartient Fratelli d'Italia, mais aussi Vox ou le PiS polonais, et que les sondages voient gagner des sièges à Strasbourg. On ne peut pas exclure que *« Meloni soutienne von der Leyen au Conseil et que ses élus ne suivent pas au Parlement européen »,* prévient un diplomate européen.

Pour l'heure, Giorgia Meloni n'a donné aucune garantie à Ursula von der Leyen. Au contraire, elle ne cache pas son désir d'unir les droites européennes – du PPE à l'extrême droite Identité et démocratie (ID) en passant par ECR, comme elle l'a fait à Rome, afin qu'ils forment une majorité à Strasbourg et remplacent la coalition actuelle. Ce qui signerait sans doute la fin des ambitions de la présidente de la Commission sortante. Dans le même temps, elle garde des munitions. Alors que Marine Le Pen l'appelle à unir leurs forces – le Rassemblement national (RN) fait partie du groupe ID –, elle ne lui répond pas. *« Meloni est un caméléon. Mais je suis sûr qu'elle parle depuis plusieurs mois avec Le Pen. Elle veut nouer de bonnes relations avec celle qui pourrait, en 2027, être la prochaine présidente française »,* tranche Sandro Gozi. Il faudra sans doute attendre les résultats des élections européennes pour y voir plus clair dans sa stratégie. *« Meloni est la plus retors des chefs d'Etat et de gouvernement européens »,* s'exclame un haut fonctionnaire européen.

Si elle finit par apporter son soutien à Ursula von der Leyen, Giorgia Meloni le lui fera payer en exigeant un poste important de commissaire pour un Italien et un programme de l'exécutif communautaire pour la prochaine législature en partie aligné sur ses priorités. Elle milite notamment pour une défense commune aux Vingt-Sept et a fait du pacte vert pour l'Europe, cet ensemble de législations conçues pour amener l'UE à la neutralité carbone d'ici à 2050, sa bête noire.

« Le parti de Meloni veut s'installer au pouvoir, devenir le nouvel establishment, il ne va pas chercher à faire reculer la construction européenne et ne peut pas se permettre d'être en conflit avec les institutions », estime Salvatore Vassallo, directeur de l'Institut Cattaneo. De fait, là où son ami Viktor Orban a choisi la confrontation et subit l'isolement, Giorgia Meloni s'est installée au sommet du jeu européen.

Cette position lui laisse les mains libres pour mener à domicile un agenda politique qui se traduit déjà par une mise au pas de l'audiovisuel public et une réforme institutionnelle devant donner plus de pouvoir à la présidence du conseil. En position de force, elle ne risque pas de voir l'Europe changer son Italie. ■

ALLAN KAVAL
ET VIRGINIE MALINGRE

Les jurés du procès Trump commencent leurs délibérations

Sept hommes et cinq femmes, enfermés pour un temps indéterminé, doivent décider du sort pénal de l'ancien président

WASHINGTON - *correspondant*

B*onjour, je vais à présent vous donner des instructions au sujet de la loi. »* Par ces mots solennels, le juge Juan Merchan s'est adressé aux douze jurés, rassemblés mercredi 29 mai dans la cour criminelle de Manhattan. Au terme de vingt et un jours d'audience, le temps des délibérations est venu. Ancien président et candidat pour le redevenir, Donald Trump, inculpé pour trente-quatre faits de falsification de documents comptables, voit son sort pénal confié à ces citoyens, pour un temps indéterminé. Leur identité est protégée. Leur biographie, lors de la sélection, a été réduite à des éléments simples. Les voilà enfermés dans une salle, sans téléphones portables, avec leurs carnets noircis, au croisement des histoires judiciaire et politique américaines.

Sept hommes, cinq femmes. Au cours des semaines écoulées, leur moindre rictus, sourire, froncement de sourcils, signe de fatigue ou de frustration a été scruté. Dans l'intimité de leur cercle éphémère, ils doivent à présent décider de la culpabilité ou de l'innocence de l'ex-président, dans le seul procès qui se tiendra probablement contre lui avant l'élection de novembre face à Joe Biden. En cas de culpabilité, le juge Juan Merchan disposera de toute une palette de peines possibles, incluant quatre ans de prison ferme. Si l'unanimité n'est pas obtenue (*hung jury*), le procès sera déclaré non avenu (*mistrial*). Le ministère public pourra alors en demander un nouveau.

Leçon de droit criminel

Pendant plus d'une heure, mercredi, le juge Juan Merchan a offert une leçon classique et indispensable de droit criminel. Il a rappelé aux jurés qu'ils ne devaient en aucun cas se prononcer en fonction de leurs opinions, de leurs préjugés, de leurs vues partisanes, mais sur la base des preuves et de la loi. Le magistrat les a invités à se garder de toute spéculation au sujet des peines encourues. Il a aussi souligné que *« la charge de la preuve ne peut jamais passer de l'accusation au prévenu ». « Que signifie la preuve au-delà du doute raisonnable ?,* a poursuivi le magistrat. *La loi reconnaît qu'en matière d'affaires humaines, il y a peu de choses qu'on sache avec une certitude absolue, ce qui n'est donc pas requis, mais il est aussi insuffisant de prouver qu'un accusé est "probablement coupable" dans une affaire criminelle. »*

Le juge a offert aux jurés une forme de boîte à outils, des questions fondamentales à se poser et à débattre au moment d'évaluer le dossier. Cela implique notamment les vingt témoins de l'accusation et les deux autres, invités par la défense. Seule importe la qualité des témoignages, et non leur nombre, a dit Juan Merchan. Il n'existe pas de *« formule particulière »* pour estimer ces témoignages : il faut procéder comme dans la vie quotidienne, lorsqu'on entend un récit, a résumé le magistrat.

Donald Trump est inculpé pour 34 faits de falsification de documents comptables

Le juge Merchan a offert aux jurés une forme de boîte à outils, des questions fondamentales à se poser

Ce dernier a listé les critères d'évaluation possible : le témoin a-t-il varié dans son récit ? A-t-il un intérêt plus ou moins assumé à parler, à dire la vérité ? A-t-il directement assisté aux événements décrits ? Au sujet du témoin essentiel et très contesté qu'a été Michael Cohen, l'ancien avocat personnel de Donald Trump, le juge Merchan a rappelé là aussi une évidence factuelle. Le témoin, qui a fait de la prison, a été clairement un complice dans les faits allégués, mais *« le prévenu ne peut pas être condamné uniquement sur la base de ce témoignage, à moins que vous n'estimiez qu'il est corroboré par d'autres preuves ».*

« Moyens illégaux », flou toléré

Juan Merchan a ensuite abordé la question de la falsification de documents comptables au premier degré. Celle-ci suppose *« une intention de frauder qui inclut l'intention de commettre un autre crime ou d'aider et dissimuler la commission »* d'un autre crime. Le magistrat rappelle que l'intention de frauder ne suppose pas de préciser une victime particulière – individu ou entité. La connaissance d'une conspiration, en soi, ne fait pas du prévenu un coconspirateur. Son intention doit aussi être établie.

Quant au deuxième délit retenu par l'accusation dans sa démonstration, il relève d'un article de la loi électorale de l'Etat de New York : celui-ci punit toute *« conspiration pour empêcher ou promouvoir »* l'élection d'un individu par des *« moyens illégaux ».* Quels sont ces *« moyens »* ? On entre ici dans un flou toléré. Les jurés ne sont pas obligés de s'entendre à l'unanimité sur le sujet, mais peuvent considérer trois options : violation de la législation sur le financement de campagne, violation de lois fiscales (ce qui ne suppose pas forcément une sous-évaluation d'actifs) ou encore falsification d'autres documents comptables.

Dans le premier cas, celui du financement de campagne, l'accusation estime que l'entente tacite conclue entre Donald Trump et le tabloïd *The National Enquirer*, à compter d'août 2015, constitue une contribution illégale. Le journal s'était engagé à acheter l'exclusivité des droits en cas de révélations possibles et néfastes pour le candidat, afin d'étouffer dans l'œuf ces histoires. La falsification d'autres documents comptables concerne surtout Michael Cohen, qui a menti pour contracter un prêt hypothécaire et créé une société-écran pour payer l'actrice Stormy Daniels, avant l'élection présidentielle de 2016.

Avant de se retirer, deux des jurés se sont portés volontaires pour s'initier rapidement à l'ordinateur portable du tribunal, mis à la disposition du groupe afin de pouvoir consulter tout extrait de témoignage ou pièce matérielle. Au cœur du dossier : onze factures, onze chèques et douze entrées comptables. ■

PIOTR SMOLAR

La révision de l'accord d'association avec Israël divise les Européens

La gauche et de nombreuses ONG réclament la suspension du traité signé en 1995

BRUXELLES - *bureau européen*

L'Union européenne (UE) peut-elle revoir, voire suspendre, son accord d'association avec Israël ? A la lumière des multiples violations du droit humanitaire par l'armée israélienne, documentées par les ONG, des quelque 36 000 victimes palestiniennes, pour la plupart civiles, selon les chiffres du ministère de la santé du Hamas, mais également du jugement de la Cour internationale de justice qui intime à l'Etat hébreu de cesser ses opérations militaires à Gaza, cette question est devenue brûlante à Bruxelles, mais également dans la campagne électorale européenne, à dix jours des élections.

Lundi 27 mai, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a annoncé avoir *« l'unanimité nécessaire des Etats pour convoquer un conseil d'association avec Israël* [instance de dialogue politique de l'accord], *afin de discuter de la situation à Gaza, du respect des droits humains qu'Israël doit assumer en vertu de l'accord d'association et de la manière dont il prévoit de respecter la décision de la Cour internationale de justice. »*

« C'est un signal fort, a salué Hadja Lahbib, la ministre des affaires étrangères belge. *Nous devons veiller à ce que nos règles et nos valeurs soient respectées par tous et surtout par nos partenaires comme Israël. Il y va de notre crédibilité. »*

En France, les principales têtes de liste de gauche, de Raphaël Glucksmann (Parti socialiste-Place publique) à Manon Aubry (La France insoumise), en passant par Marie Toussaint (Europe Ecologie-Les Verts) réclament pour leur part une mesure bien plus forte : la *« suspension »* de cet accord, et ce, quelques semaines après une demande identique formulée par 195 ONG européennes, dont Oxfam, la Ligue des droits de l'homme ou La Cimade.

Signé entre l'UE et Israël, en 1995, et entré en vigueur en 2000, ce traité prévoit non seulement un dialogue politique, mais surtout la libéralisation des échanges commerciaux. L'UE est ainsi devenue rapidement le premier partenaire commercial de l'Etat hébreu. Progressivement, cet accord a été élargi, intégrant Israël à plusieurs politiques communautaires en matière de recherche ou de mobilité étudiante, comme dans le programme Erasmus.

Initialement, ce texte a été *« mis en place après les accords d'Oslo pour tenir cette paix sur le territoire,* [mais] *puisque, aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies, il faut* [le] *suspendre »*, soulignait Marie Toussaint, mercredi, sur France Inter. Il devait permettre d'accompagner le processus de paix lancé en 1993. En parallèle, l'UE s'engageait à aider l'Autorité palestinienne, avec laquelle un accord était signé en 1997, à créer les infrastructures de son futur Etat.

Le deuxième article du texte précisait également que les relations des Européens avec Israël se fondent *« sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, qui inspire leurs politiques internes et internationales »*. Les différents gouvernements israéliens, à commencer par celui d'Ariel Sharon (2001-2006) et celui de Benyamin Nétanyahou, n'ont jamais pris en compte ces engagements, accélérant la colonisation et la captation des terres palestiniennes. Il faudra attendre 2012 pour que l'UE réagisse en bloquant non pas l'accord, mais le dialogue politique au niveau ministériel. Celui-ci a, depuis, été rétabli en 2022, aucun progrès n'ayant cependant été constaté.

« Une impasse totale »

Mi-février, alors que la guerre contre Gaza avait déjà fait 28 000 victimes et qu'Israël préparait son offensive sur Rafah, Pedro Sanchez et Leo Varadkar, les premiers ministres espagnol et irlandais, avaient demandé à la Commission d'entreprendre un *« examen urgent pour déterminer si Israël respecte ses obligations, y compris dans le cadre de l'accord d'association UE-Israël »*. La Commission ne leur a toujours pas répondu.

Quant à la convocation d'un conseil d'association avec Israël, il a peu de chances de voir le jour. *« Cela n'arrivera pas »*, affirme-t-on même au service diplomatique européen. Pour l'organiser, il faudrait non seulement s'entendre avec Israël, qui n'y a aucun intérêt, et définir une position commune européenne.

« Nous sommes dans une impasse totale, juge un haut fonctionnaire communautaire. *Il ne peut y avoir de position commune entre l'Allemagne, la Hongrie et la République tchèque d'un côté, qui soutiennent très largement Israël, et l'Espagne et l'Irlande de l'autre, qui viennent de reconnaître l'Etat palestinien. »* Si les Vingt-Sept sont incapables de s'entendre pour organiser un dialogue politique, toucher à l'accord d'association paraît aujourd'hui inconcevable. ■

PHILIPPE JACQUÉ





Quarante-sept maisons ont été détruites par des bulldozers israéliens, le 8 mai à Wadi Al-Khalil (Israël), dont celle du travailleur agricole Jaber Abou Assa, ici, le 19 mai. VIRGINIE NGUYEN HOANG/HUMA POUR « LE MONDE »

Néguev : les Bédouins pris entre la guerre à Gaza et l'Etat israélien

Le 8 mai, le village non reconnu de Wadi Al-Khalil, dans le sud d'Israël, a été rasé sur ordre du ministre suprémaciste juif Itamar Ben Gvir

REPORTAGE

DÉSERT DU NÉGUEV (ISRAËL) - *envoyée spéciale*

La lumière blanche du soleil brûlant de mai se réverbère sur les tas de gravats, entrelacs de béton et de tôle plantés à quelques centaines de mètres d'une bretelle d'autoroute du désert du Néguev, dans le sud d'Israël. Le 8 mai, les bulldozers des autorités israéliennes, sous protection de centaines de policiers, ont rasé quarante-sept maisons, soit presque la totalité du village de Wadi Al-Khalil, orchestrant l'expulsion forcée d'environ 350 Bédouins de la famille élargie des Abou Assa – tous palestiniens citoyens de l'Etat hébreu. Assise sur une chaise en plastique au pied de ses oliviers, voile mauve clair et robe noire, une femme garde les ruines de sa maison.

Elle refuse de donner son nom. *« Ils ne m'ont rien laissé emporter*, dit-elle d'une voix qui se brise. *D'un coup, ils sont arrivés à 6 heures et demie du matin, ils m'ont dit* [en hébreu] *: "Fiche le camp !" Depuis, je suis prostrée sur cette chaise et je continue de penser à eux. »* La veuve de 60 ans, qui souffre de diabète, étouffe sans son climatiseur et dort sous une tente. *« Je ne peux pas partir de chez moi. »* Après la démolition, ce qui n'a pas été saccagé lui a été confisqué ; depuis des jours, elle cherche à récupérer une photo de famille.

Aux yeux de l'Etat hébreu, Wadi Al-Khalil est l'un des trente-six villages du Néguev sans existence reconnue. Sept autres sont promis au même sort. Ici, les autorités convoitent le terrain pour élargir l'autoroute voisine. Les habitants sont là depuis plusieurs générations, ils sont palestiniens, descendants de ceux qui sont restés sur leurs terres lors de la création de l'Etat d'Israël, en 1948.

Ils ont demandé à être relogés à Tel Al-Saba (Tel Sheva en hébreu), une ville voisine. L'autorité pour le développement et l'implantation des Bédouins dans le Néguev insiste pour les installer dans un quartier de la localité voisine d'Umm Batin, déjà convoité par une autre grande famille locale. Les Abou Assa ont refusé, de crainte de créer un conflit avec ce clan. La Cour suprême a rejeté l'un de leurs appels en décembre 2023. Les habitants de Wadi Al-Khalil n'ont nulle part où aller : le quartier qui leur a été promis à Umm Batin n'est pas encore bâti.

« Les tribunaux israéliens sont contre les citoyens arabes », tranche Jaber Abou Assa, ouvrier agricole sans emploi, qui reçoit sous une large bâche bleue, Thermos de café et de thé à portée de main. Le ministre de la sécurité publique, le suprémaciste juif Itamar Ben Gvir, a pris les rênes, début avril, de l'autorité qui contrôle les constructions illégales en Israël, pour l'immense majorité des cas dans les zones d'habitation des Palestiniens, où les permis de construire sont difficiles à obtenir. Dans le Néguev, la moitié des quelque 360 000 Bédouins vivent dans des maisons érigées sans autorisation. La démolition de Wadi Al-Khalil est la plus importante dans la région depuis quatorze ans.

« On voit une hausse considérable des démolitions de maisons illégales dans le Néguev. Je suis fier de diriger cette politique », a écrit M. Ben Gvir sur X, le 8 mai. Ce jour-là, *« les forces de police qui sont venues ressemblaient à une armée »*, ajoute Jaber Abou Assa, dont la maison a été détruite. « [Les Israéliens] *nous font subir la même chose qu'en Cisjordanie et à Gaza – sauf qu'ils ne nous tuent pas. »*

« Le but, c'est la terre »

Les partis sionistes religieux ont rejoint la coalition sur la promesse de *« judéiser »* le Néguev et la Galilée, deux régions où vit une importante population palestinienne. Mais la politique n'est pas nouvelle. *« Les autorités israéliennes ont employé de nombreux prétextes pour forcer le déplacement et la ségrégation de la communauté bédouine dans le Néguev/Naqab, qu'il s'agisse de l'expansion d'autoroutes, de la construction de zones industrielles, de la création de forêts ou de la désignation de zones militaires »*, dénonçait Amnesty International dans un communiqué, au lendemain de la démolition de Wadi Al-Khalil.

Les partis sionistes religieux ont rejoint la coalition sur la promesse de « judéiser » la région

Un peu plus au nord-ouest, le hameau d'Al-Araqib a été démoli plus de 220 fois depuis 2010. Ces destructions visent à déplacer les Bédouins pour les concentrer dans des zones urbaines, selon Yeela Raanan, directrice générale du Conseil régional des villages non reconnus du Néguev, organisation qui représente les Palestiniens qui y vivent. *« Le but, c'est la terre*, répète-t-elle. *Avant 1948, le Néguev était uniquement aux Bédouins, à l'exception peut-être de deux communautés juives. Au début des années 1950, ils ont été concentrés sur 10 % de la terre. Et, aujourd'hui, ils représentent entre un tiers et la moitié de la population du Néguev, et se trouvent sur 3,5 % à 4 % du territoire. »* Sa voix est régulièrement recouverte par le bruit des avions israéliens qui vont larguer leurs charges mortelles sur la bande de Gaza.

Wadi Al-Khalil est à une quinzaine de kilomètres de la base aérienne de Nevatim, à une cinquantaine de l'enclave palestinienne. Au début de la guerre, en octobre 2023, le village a essuyé plusieurs salves de roquettes lancées par le Hamas. L'une d'elles a atterri à une *« dizaine de mètres de la maison »* de Leïla Abou Assa. Les plus jeunes de ses dix enfants sont encore traumatisés, confie la mère de 43 ans, qui a fui en emportant quelques affaires. Elle avait accouché, deux semaines plus tôt, par césarienne. Sa maison n'a pas été détruite, mais elle est en sursis.

Ici, *« il n'y a pas d'abris antiaériens »*, commente son aîné, Yazen, 22 ans, qui garde la maison. Les zones arabes du Néguev en manquent cruellement, et les villages non reconnus n'en ont aucun. Cela explique que la seule victime de l'attaque iranienne, dans la nuit du 13 au 14 avril, en riposte à l'attentat contre le consulat de Téhéran à Damas, est une fillette de 7 ans, Amina Hassouna, du village d'Al-Fura. Elle a été grièvement blessée par un éclat d'obus. La chaîne israélienne 12 a révélé que son père, Mohammad Hassouna, avait reçu un ordre de démolition de leur maison, début mai.

« Nous vivons avec les juifs »

Discriminés par Israël, les Bédouins se sont pourtant retrouvés en première ligne dans la guerre à Gaza. Une minorité d'entre eux fait le choix de servir dans l'armée israélienne – quatre soldats de leur régiment, le bataillon de la patrouille du désert, ont été tués. Le 7 octobre 2023, lors de l'attaque du Hamas, vingt-six Palestiniens d'Israël figurent parmi les victimes, dont Oussama Abou Assa, 36 ans, le frère de Leïla Abou Assa. Il rentrait de son tour de garde dans l'un des kibboutz attaqués.

Plusieurs ont été capturés ; fin novembre, lors de la trêve, Bilal et Aïcha Alziadna, mineurs, ont été relâchés. Leur père est toujours détenu à Gaza, avec quatre autres Bédouins – l'un d'eux avait été kidnappé avant le 7 octobre. Lui aussi otage, Samer Al-Talalqa, 25 ans, a été tué par l'armée israélienne, en décembre 2023, avec deux autres Israéliens, pris pour des Palestiniens par les soldats.

Leurs familles, qui s'étaient exprimées en octobre 2023, se sont repliées dans le silence. Elles ont peur d'être attaquées si elles se mêlent aux familles israéliennes et aux autorités, explique Wahid Al-Huzeil, réserviste et agent de liaison de l'armée israélienne avec les Bédouins, qui s'est occupé de ces familles. Peu *« comprennent les problèmes de la communauté arabe qui vit en Israël,* ajoute-t-il. *Nous vivons avec les juifs et faisons partie de l'Etat d'Israël. »* Mais une communauté de destin les lie à Gaza. *« Je suis palestinien et je le resterai. Nous sommes des citoyens sans adresse »*, résume, furieux, Nasser Abou Assa, un habitant, qui nous reçoit sous une tente. ■

CLOTHILDE MRAFFKO

A Kharkiv, le procès d'un informateur recruté par les services russes

Les condamnations contre les « ajusteurs de tirs » se multiplient sur tout le territoire ukrainien


Andriy S. et son avocat, dans un tribunal de Kharkiv (Ukraine), le 16 mai. LAURENT VAN DER STOCKT POUR « LE MONDE »

KHARKIV, KIEV - *envoyé spécial*

Crâne rasé et barbe bien taillée, l'accusé Andriy S. (son nom ne peut être divulgué avant son jugement) pénètre dans la petite salle d'un tribunal discret de Kharkiv. Il salue son avocat avant de s'installer dans un box vitré, après que trois policiers lui eurent retiré ses menottes. Puis la juge entre à son tour et la salle se lève.

La jeune procureure, Kateryna Cherbakova, reprend les faits reprochés à cet Ukrainien de 54 ans : avoir informé l'armée ennemie, à plusieurs reprises dans les premiers mois de l'invasion russe déclenchée en février 2022, de l'emplacement précis d'engins militaires ou de soldats ukrainiens déployés dans la ville distante d'une trentaine de kilomètres de la Russie. Aucun détail n'a filtré sur les victimes potentielles. L'audience, jeudi 16 mai, vise à préciser l'acte d'accusation.

Ce dernier prenait appui sur le premier paragraphe de l'article 263 du code pénal ukrainien pour possession illégale de munitions et sur le deuxième paragraphe de l'article 111 pour « haute trahison » en période de loi martiale, ajouté en mars 2022. L'accusé ayant été actif dès le mois de février de la même année, Kateryna Cherbakova réclame que soit également ajoutée sa version antérieure : *« Assistance à un Etat étranger, à une organisation étrangère ou à leurs représentants dans la conduite d'activités subversives contre l'Ukraine. »* En détention provisoire depuis son arrestation en juillet 2023, Andriy S. risque une peine de prison à perpétuité.

Le tribunal de Kharkiv se vide. *« C'est un cas très compliqué,* confie au *Monde* la procureure dans les couloirs du petit bâtiment à deux étages. *Mais l'intérêt de la société pour de tels cas est tellement important que nous devons tout faire pour être aussi précis que possible. »* Kateryna Cherbakova reconnaît la difficulté de mener une justice de guerre contre les « traîtres ». *« Nous nous devons de rester objectifs et conduire des procès équitables si nous ne voulons pas être poursuivis devant la Cour européenne des droits de l'homme. »*

Des procès pour actes de « trahison » ont lieu dans tout le pays, parfois par contumace, lorsque les accusés se trouvent dans les territoires occupés par l'armée russe ou sur le sol de la Fédération de Russie. Toutes affaires confondues, les autorités ukrainiennes avancent le chiffre de plus 2 500 affaires pénales ouvertes depuis le début de l'invasion. Les cas sont nombreux : officiels ukrainiens ayant décidé de se ranger du côté de l'ennemi, collaborateurs dans un territoire occupé, informateurs de l'armée russe...

Un cas d'école

Ces derniers, des civils en grande majorité, sont accusés d'être les yeux de Moscou sur le territoire ukrainien. Leur mission consiste à partager la localisation de sites stratégiques comme des infrastructures énergétiques, des entrepôts de l'armée ukrainienne, des rassemblements de soldats, ou d'engins militaires... Des informations que les forces de Moscou utilisent pour bombarder ces cibles.

Les motivations peuvent être idéologiques, financières, carriéristes (promesse d'un poste dans une administration d'occupation) et, dans de cas plus rares, la conséquence de menaces. Les informateurs ne sont pas jugés selon les articles du code sur la collaboration : le droit ukrainien dispose que seules les personnes ayant vécu dans un territoire occupé peuvent être considérées comme tels. L'Etat ukrainien ne dispose pas d'un registre spécifique sur celles et ceux accusés d'avoir fourni des informations dans le but d'atteindre à la sécurité du pays. Mais ils se comptent par centaines, selon les autorités.

Si de tels actes de trahison existent depuis le début de la guerre du Donbass, en 2014, l'ampleur de l'invasion déclenchée huit ans plus tard a nettement augmenté leur nombre. Il suffit, pour se donner une idée, de consulter la chaîne Telegram du SBU, le service de sécurité d'Ukraine. Chaque jour ou presque, la population est tenue informée des arrestations de ces informateurs et « ajusteurs » de tirs d'artillerie. Des publications souvent accompagnées de captures d'écrans des conversations enregistrées entre des Ukrainiens et leurs contacts en Russie.

A Kharkiv, l'affaire d'Andriy S. est un cas d'école. Connu des services de police pour y avoir travaillé en tant qu'officier toute sa carrière, il travaillait depuis quelques années dans une entreprise d'Etat du complexe militaro-industriel, Ukroboronprom. Après des mois d'écoute de ses échanges avec un Russe installé dans la région occupée de Louhansk, à l'est du pays, il a finalement été arrêté à l'été 2023 pour avoir partagé la localisation de plusieurs cibles dans la région de Kharkiv : systèmes de lance-roquettes multiples, chars, rassemblements de soldats, détaille Volodymyr Shevchenko, chef du département de contrôle du respect des lois par la branche régionale du SBU.

> **La mission des informateurs consiste à partager la localisation de sites stratégiques**

« Il a également été chargé, et il s'en est acquitté, de recueillir des informations sur certains responsables de notre école de pilotage », précise encore le fonctionnaire, dont le département est rattaché au bureau du procureur régional de Kharkiv. Soit, ajoute-t-il, un total de *« quatorze épisodes de collecte et de transmission d'informations »* de cibles, bombardées *« pour la plupart d'entre elles »*.

Ces « ennemis de l'intérieur » qui sympathisent avec la Russie représentent une menace prise au sérieux par la population. Une des affaires les plus emblématiques est celle du restaurant Ria Pizza de la ville de Kramatorsk, dans la région de Donetsk, bombardé par l'armée russe le 27 juin 2023. L'attaque avait fait treize morts et des dizaines de blessés, dont l'écrivaine Victoria Amelina, décédée de ses blessures. Un habitant de la ville, vétéran de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, Volodymyr Sinelnik, 58 ans, a été ensuite arrêté. Accusé d'avoir transmis des vidéos sur ce restaurant fréquenté par de nombreux soldats, il a été condamné à la perpétuité en avril.

Si certains informateurs partagent d'eux-mêmes des données sur des chaînes Telegram russes ouvertes, sans demandes de rétributions, la majorité est recrutée par les services spéciaux russes. Cela passe dans une minorité de cas par des proches vivant en Russie ou dans les territoires occupés, et dans 80 % des affaires par des « recrutements » sur la messagerie Telegram.

Dénonciations de citoyens

Les services russes engagent le contact pour trouver *« un terrain d'entente »*, raconte Ivan Kisilevytch, du bureau du procureur général, à Kiev. *« Par exemple, l'aversion pour les autorités ou pour le niveau de vie »*, détaille-t-il. *« Les personnes approchées se voient ensuite proposer une coopération »* en échange d'une somme d'argent, de *« 150 dollars à 250 dollars »* (140 euros à 230 euros), pour qu'elles accomplissent certaines tâches, prennent des photos et partagent des renseignements. On les appelle des « ajusteurs » de tirs.

En plus de la surveillance des réseaux sociaux et des confessions d'informateurs arrêtés, le SBU peut compter sur les dénonciations de citoyens qui ont repéré des activités suspectes, explique l'un de ses porte-parole, Artem Dekhtyarenko. Dès qu'une enquête est ouverte, *« nous pouvons écouter les conversations téléphoniques, installer des équipements de surveillance audio et vidéo »*, précise Volodymyr Shevchenko.

A l'échelle nationale, 65 % des affaires, selon le bureau du procureur général de Kiev, sont motivées par des raisons pécuniaires, mais il existe également *« des cas isolés »* de chantage, affirme Ivan Kisilevytch. Ces derniers visent généralement des soldats ou des représentants des forces de sécurité qui ont des proches détenus dans les prisons russes ou qui résident dans les territoires occupés.

A Kharkiv, Andriy S. attend la suite de son procès. Le verdict pourrait être prononcé lors de la prochaine audience, prévue le 12 juin, si cette dernière n'est pas perturbée par les bombardements réguliers sur la ville, visée par une nouvelle offensive russe depuis le 10 mai. *« Sa culpabilité ne fait pas le moindre doute »*, affirme Kateryna Cherbakova, la procureure. L'accusé a récemment fait savoir à travers son avocat qu'il se disait prêt à se reconnaître coupable et à coopérer à l'enquête. Sa peine pourrait ainsi être réduite jusqu'à quinze ans de prison, au minimum. ■

THOMAS D'ISTRIA

Macron veut constituer une coalition d'instructeurs en Ukraine

Le chef de l'Etat cherche à rassembler des pays volontaires pour former, sur place, les forces de Kiev assiégées par les troupes de Moscou

Rien n'est bouclé, mais l'envoi d'instructeurs français et européens en Ukraine pourrait être une question de semaines, voire de jours. Selon nos informations, Paris cherche à monter une coalition de pays volontaires pour former sur place les forces ukrainiennes assiégées par l'armée russe.

De sources concordantes, les consultations à ce sujet devraient s'accélérer dans les prochains jours, pour permettre une éventuelle annonce lors de la venue en France du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, à l'occasion des 80 ans du débarquement en Normandie, les 6 et 7 juin. Emmanuel Macron pourrait alors dévoiler les contours d'une telle initiative, après avoir affirmé ne pas exclure d'envoyer des renforts militaires occidentaux sur le territoire ukrainien, le 26 février.

La question a été abordée, mardi 28 mai, entre le chef de l'Etat et le chancelier allemand, Olaf Scholz, en marge du conseil des ministres franco-allemand, réunis au château de Meseberg, au nord de Berlin. La veille, les spéculations étaient allées bon train en raison d'une annonce prématurée d'accord sur le sujet faite par l'état-major ukrainien, au grand dam des autorités françaises. La partie ukrainienne avait ensuite été contrainte d'atténuer ses propos.

« Je n'ai pas pour habitude de commenter des rumeurs ou des décisions qui pourraient arriver », a observé M. Macron devant M. Scholz, mardi, parlant de *« communications non coordonnées et malheureuses »*. Mais sans démentir la perspective d'un tel déploiement. L'idée serait d'envoyer dans un premier temps quelques dizaines de spécialistes, afin d'identifier les besoins de formation. Puis, dans un deuxième temps, une mission forte de quelques centaines de militaires. Il est question d'entraîner des démineurs, voire, comme on l'imagine du côté français, de former les soldats d'une nouvelle brigade motorisée.

> **Si l'Allemagne continue d'être très prudente, la Lituanie est « prête à rejoindre une coalition »**

Si l'Allemagne continue d'être très prudente sur l'envoi de militaires en Ukraine, y compris des instructeurs, plusieurs pays sont susceptibles de rejoindre la coalition. *« On pourrait renvoyer les instructeurs en Ukraine (...) qui étaient déjà présents* [avant l'invasion russe]. *La Lituanie est prête à rejoindre une coalition menée, par exemple, par la France, qui ferait la formation de soldats en Ukraine »*, a ainsi affirmé, mi-mai, le ministre lituanien des affaires étrangères, Gabrielius Landsbergis. D'après des sources baltes, pressées d'avoir davantage de détails de la partie française, les Britanniques pourraient également être intéressés par une telle initiative.

Gagner en efficacité

Dans un entretien publié le 20 mai par le quotidien britannique *Financial Times*, la première ministre lettone, Kaja Kallas, elle aussi favorable au projet, a de son côté estimé que les alliés de Kiev ne doivent pas craindre d'être entraînés dans une guerre avec Moscou dans l'hypothèse où des formateurs européens seraient visés par une attaque russe. *« Je ne peux pas imaginer, si quelqu'un est blessé là-bas, que ceux qui ont envoyé leurs hommes diront alors : "C'est l'article 5* [la clause de défense mutuelle de l'OTAN]. *Bombardons la Russie". Ce n'est pas ainsi que ça fonctionne. Ce n'est pas automatique »*, a expliqué la dirigeante balte.

Pour un certain nombre de capitales européennes, ces formations dispensées sur le sol ukrainien seraient le prolongement naturel du programme European Union Military Assistance Mission Ukraine (EUMAM), lancé à l'automne 2022 par l'UE pour entraîner les soldats de Kiev sur le Vieux Continent, auquel vingt-quatre pays membres plus la Norvège participent. Ce programme a déjà permis de former 52 000 militaires ukrainiens, soit l'équivalent de quinze brigades, à différentes techniques en matière de combat terrestre, mais aussi de déminage, de lutte contre les menaces nucléaire, radiologique, biologique et chimique, de maintenance des matériels, etc. A elle seule, la France a assuré l'entraînement de plus de 12 000 hommes, selon l'état-major des armées. Et ce n'est pas fini : 8 000 soldats supplémentaires doivent être entraînés d'ici à l'été dans le cadre de l'EUMAM, assure-t-on à Bruxelles.

A écouter les militaires occidentaux, former les Ukrainiens sur leur sol permettrait de gagner en efficacité, mais aussi de limiter les risques liés aux déplacements. La plus grande partie des entraînements dispensés par les Européens a actuellement lieu en Pologne, en Allemagne et au Royaume-Uni, ce qui demande d'importants efforts en matière de logistique et allonge la durée de mise à disposition des militaires ukrainiens. Or, Kiev souffre d'un manque d'effectifs et rechigne à libérer les soldats déployés sur le front. A l'automne 2023, une formation dispensée en France avait ainsi dû être décalée d'un mois, faute de candidats envoyés par l'état-major ukrainien. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA ET PHILIPPE RICARD

CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A Nouméa, sur les barrages des loyalistes, « on a peur »

Avec des forces de l'ordre jugées débordées, les habitants des quartiers sud de la capitale de l'archipel se relaient pour assurer ce qu'ils appellent leur « légitime défense »

REPORTAGE
NOUMÉA - *envoyée spéciale*

Ils ont installé *« un feu »* ce mardi 28 mai, un brasero posé sur la rue, car les nuits néo-calédoniennes deviennent fraîches. Depuis le 15 mai, juste après l'éclatement de l'insurrection à Nouméa, ces voisins de la Vallée-des-Colons, dans les quartiers sud, se relaient nuit et jour sur une petite barricade. Dans ce périmètre où petites propriétés et logements sociaux cohabitent, le grand lycée professionnel Do-Kamo tout proche, un établissement protestant qui scolarise beaucoup de jeunes Kanak, a tenu. Comme le supermarché Géant, épargné.

« Au début, le barrage était juste filtrant. Mais on a vu beaucoup de gens encagoulés passer dans des voitures avec le drapeau kanak et on a bloqué car il y a une réelle crainte ici », raconte Yohann, agent public local (il n'a pas souhaité donner son nom, comme les personnes citées par leur prénom). *« L'objectif des autres était de brûler le Géant »*, assure Yves, un retraité, pour qui *« les cibles étaient l'économie et le secteur de la santé »*. Son cardiologue, illustre-t-il, *« a tout perdu alors que 90 % de ses patients sont des Mélanésiens, et il va partir à Tahiti »*.

Yves l'admet : *« On a peur. »* Il tente l'ironie : *« Cela fait drôle de se retrouver dans la situation de l'Afrique du Sud, avec ce racisme anti-Blanc très fort »*, qui s'exprime, selon lui, depuis deux semaines. Le retraité craint même que l'insurrection néo-calédonienne en cours ne marque les prémices d'une possible *« opération d'envergure, en fonction de ce que fait le président Macron maintenant, avec d'autres fronts qui pourraient s'ouvrir à Tahiti, Paris, Marseille ou ailleurs »* – une vision fantasmée d'une société française menacée de guerre civile et ethnique, loin de la réalité.

Alain, ancien salarié de la Société Le Nickel, un pilier de l'économie de la Nouvelle-Calédonie, entreprise minière dont les fours menacent désormais de s'arrêter, craint l'effondrement. *« Si les fours s'arrêtent, des milliers de gens vont perdre d'un coup leur emploi et des têtes brûlées vont passer à l'action. On a l'impression que Tein* [Christian Tein, le chef de la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT) indépendantiste] *cherche à tout détruire. »* Une voisine qui arrive sur les lieux après son travail en cette fin d'après-midi indique que *« 4 700 salariés déjà ont perdu leur travail »* sur ce territoire de 270 000 habitants.

« EFFET DISSUASIF »

Quand l'explosion violente de la nuit du 13 mai s'est produite dans l'agglomération de Nouméa, Harold Martin, figure loyaliste, a appelé ses sympathisants à réagir vite. *« J'invite alors tout le monde à faire des barrages, des barricades pour se protéger »*, assume-t-il. *Il y a eu aussi un mouvement spontané des gens. Ils ont eu peur quand, la deuxième nuit, ils ont vu qu'étaient attaqués la zone commerciale de Ducos et le grand dock Normandie où sont stockés la moitié des médicaments de la Nouvelle-Calédonie. »*

Face à des forces de l'ordre débordées, les citoyens ont ainsi été encouragés par plusieurs responsables de la droite locale à *« ne compter que sur eux-mêmes »*. Ils affirment agir *« en légitime défense »*. Les *« voisins vigilants »*, selon les éléments de langage des loyalistes, auraient érigé une cinquantaine de barricades dans les quartiers sud de Nouméa, une centaine dans l'agglomération. Certains demeurent directement confrontés aux émeutiers, comme dans le quartier du Motor-Pool jouxtant celui de Tuband, où les uns et les autres, encagoulés de part et d'autre, se font face à coups de cocktails Molotov ou de pierres au milieu d'habitants désemparés.

Harold Martin, 70 ans, issu d'une très ancienne famille caldoche, fut longtemps proche de Jacques Lafleur, le chef du Rassemblement pour la Calédonie dans la République. Ex-président du gouvernement et du Congrès, Harold Martin pense que la prochaine phase prévue par la CCAT, *« c'est l'investissement des quartiers sud avec deux cibles, Tuband et NGéa, les quartiers riches »*. Après le vote du projet de loi constitutionnelle sur le dégel du corps électoral calédonien à l'Assemblée nationale, dans la nuit du 14 au 15 mai, les émeutiers *« voulaient foutre les gens hors de chez eux et mettre le feu à leurs maisons »*. Le scénario ne s'est pas produit, *« heureusement, sinon cela aurait été un carnage. L'effet dissuasif* [des barrages] *a fonctionné »*, juge-t-il.



« LES KANAK SONT DANS L'IMPUNITÉ, ET LES AUTORITÉS N'ONT FAIT QUE LIMITER LA CASSE. OR, CE QUI EST ARRIVÉ, C'EST UNE BOMBE ATOMIQUE »

HAROLD MARTIN
ancien président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie

La CCAT, qui ne l'a jamais formulé précisément de manière publique, est accusée par ces loyalistes de vouloir décliner un plan en trois phases, ces derniers mois : d'abord mobilisation des militants et manifestations, puis blocage complet de l'économie et enfin appel à la démission des institutions du pays.

Le responsable de la CCAT, Christian Tein, qui avait été assigné à résidence, est reparti mardi sur le terrain pour passer les consignes. Il demande aux militants de rester mobilisés et, en vue de l'indépendance, de faire des propositions à la mission de dialogue nommée par M. Macron, qui travaille avec les responsables du Front de libération kanak et socialiste (FLNKS). *« Macron est arrivé comme il est toujours, de sa hauteur, en disant : "Je vous ai entendus, mais maintenant je vous donne quarante-huit heures pour lever* [les barrages] *et moi je ne réunis pas le Congrès de Versailles"*, précise Christian Tein dans une vidéo qui circulait mardi. *J'ai dit aux gens du Front que je ne me contenterais pas de ça (...) après avoir vu dégommer nos jeunes et après qu'on a mis quatre-vingts ans d'économie coloniale un genou à terre. »*

Les non-indépendantistes les plus à droite de l'échiquier politique sont convaincus que la France a trop cédé au FLNKS depuis les grands accords politiques de Matignon en 1988 et de Nouméa en 1998 qui ont apporté la paix, sans que les indépendantistes, tout à leur cause, prennent leur part. Mercredi, dans *Le Figaro*, la cheffe des Loyalistes au Congrès de Nouvelle-Calédonie et présidente de la province Sud, Sonia Backès, a dénoncé *« un coup d'Etat qui ne dit pas son nom »*, orchestré par des *« milices indépendantistes »* se faisant *« passer pour les victimes politiques d'un système colonial qui n'existe plus »*. Face à elles, ils sont *« entrés en résistance, pacifique mais résolue »*, indique l'ancienne secrétaire d'Etat.



« LES MILICES, UNE INVENTION »

« En 1981, le gouvernement socialiste voulait nous jeter dehors, aujourd'hui ce n'est pas la position de Macron, pour qui tout le monde a voté ici », assure Harold Martin. Selon lui, la riposte des forces de l'ordre n'est pas assez ferme. *« Les Kanak sont dans l'impunité et les autorités n'ont fait que limiter la casse. Or, ce qui est arrivé, c'est une bombe atomique, jamais les gens ne pensaient cela possible. »*

Un autre quartier sud de Nouméa, très huppé celui-là, s'est barricadé, NGéa. Débouchant sur le parc municipal et la promenade Pierre-Vernier qui longe la mer, la rue Jules-Calimbre est totalement fermée par des



Le franc Pacifique, un héritage colonial devenu un enjeu identitaire

Si les milieux économiques souhaitent rejoindre l'euro, les indépendantistes du Caillou refusent de renoncer à leur monnaie spécifique

Dans la théorie économique, la monnaie est le symbole de la souveraineté. En Nouvelle-Calédonie aussi. Ce sont des raisons exclusivement politiques qui ont primé en 2002, lorsque l'archipel a choisi de ne pas adopter l'euro alors que la France renonçait au franc. Si bien qu'avec la Polynésie et Wallis-et-Futuna, la Nouvelle-Calédonie utilise encore aujourd'hui une monnaie spécifique : le franc Pacifique.

Cette monnaie, frappée à la Monnaie de Paris avant d'être acheminée par bateau vers l'autre côté du globe, a été créée en 1945 pour remplacer le franc des colonies françaises du Pacifique qui avait cours dans la région. Lors du passage au nouveau franc, en 1960, le franc Pacifique a été doté d'une parité fixe avec la monnaie de métropole, conservée ensuite lors du passage à l'euro. Elle n'a pas évolué depuis : 1 000 francs Pacifique valent ainsi 8,38 euros. Aujourd'hui, la masse de pièces et de billets de francs CFP (Change franc Pacifique) en circulation s'élève à l'équivalent de 615 millions d'euros.

La question du rattachement à l'euro se pose toutefois à intervalles réguliers, souvent à l'initiative des milieux économiques des trois territoires ultramarins, soucieux de simplification. Le change étant fixe, l'existence d'une monnaie spécifique n'a guère de sens économique, d'autant que ces trois territoires sont fortement arrimés à l'économie de la métropole. La France est en effet le premier partenaire commercial de ces archipels. La Polynésie est la plus désireuse des trois de vouloir rejoindre l'euro, le secteur du tourisme y mettant en avant des arguments de lisibilité de l'offre pour sa clientèle internationale.

Le sujet divise en revanche en Nouvelle-Calédonie, où la monnaie est vue comme un symbole d'indépendance vis-à-vis de la métropole. Les billets et pièces en circulation sont en effet frappés de figures de la culture locale. Les loyalistes tendent à être favorables à un rattachement à l'euro, considéré comme un facteur d'intégration, tandis que les indépendantistes ont fait du CFP un emblème identitaire et s'y opposent farouchement. Les autorités de Wallis-et-Futuna suivent traditionnellement les décisions de la Nouvelle-Calédonie.

La position de l'Etat français n'a quant à elle pas évolué depuis 2005 : Jacques Chirac avait alors estimé qu'un passage à l'euro devrait, s'il se produisait, avoir lieu dans les trois collectivités simultanément. Faire basculer l'un d'eux dans l'euro risquerait en effet de remettre en question tout l'édifice monétaire. Avoir une politique monétaire spécifique pour un ou deux archipels seulement coûterait cher.

Dans la zone euro, la France est une exception, avec ses deux monnaies officielles en circulation, et ses deux banques centrales aux objectifs de politique monétaire distincts. Le franc Pacifique étant géré par l'Institut d'émission d'outre-mer, dont la mission est non pas uniquement de garantir la stabilité des prix, comme la Banque centrale européenne, mais d'assurer un objectif de développement économique. Dans les faits, sa marge de manœuvre est néanmoins très réduite, l'euro et le CFP étant liés par une parité fixe. Elle suit ainsi les décisions de l'institut d'émission européen, ce qui n'est pas toujours à l'avantage de ces collectivités dont la situation économique est dégradée par rapport à celle de la métropole, et pourrait justifier une politique plus accommodante. ■

ELSA CONESA



Des habitants du quartier NGéa, sur leur barrage, à Nouméa, le 28 mai. DELPHINE MAYEUR POUR « LE MONDE »

blocs de roche et de hautes palissades métalliques. Armoire de bouteilles prêtes pour réaliser des cocktails Molotov, garde tournante des voisins, fauteuils de jardin… ici comme sur les autres barricades, on veille.

Dans la nuit du 13 mai, une trentaine d'émeutiers kanak ont chargé, vers 3 heures, après avoir brûlé le Carrefour Market à proximité. Les habitants ont veillé toute la nuit, munis de pierres et de bouts de bois, selon le récit de Mathieu, cadre informatique qui réside depuis dix ans dans le quartier. *« Les deux premiers jours, ce fut la psychose. Les jeunes voulaient brûler nos maisons. »*

Le troisième jour, les voisins ont monté le haut barrage, puis une banderole colorée avec les mots *« Amour »*, *« Paix »* a été placée sur la palissade. *« Le fait d'avoir assuré une présence les a dissuadés »*, poursuit Mathieu. Selon le père de famille, les assaillants étaient *« très organisés »*. Ils *« allaient recharger leurs cocktails Molotov »*,et *« des parents les attendaient dans leur voiture devant la rue »*. Mais, conclut ce trentenaire, ils n'entendaient pas s'en prendre aux personnes. Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Louis Le Franc, avait opposé, le 15 mai, des *« émeutiers de 15 à 25 ans »* à *« des milices de tous âges »* et, depuis, une vraie psychose anime les quartiers populaires à ce propos. Dans les rangs loyalistes, on reproche au *Monde* d'avoir parlé des milices.

« Je ne connais personne qui ait tiré sur des gens », affirme Harold Martin, tout en convenant que des armes circulent, car *« il y a toujours eu des armes en Nouvelle-Calédonie »*. Lors des audiences de comparution immédiate des émeutiers, lundi 27 mai, le substitut du procureur, Richard Dutot, n'a pas dit autre chose : *« Les milices qui tuent des émeutiers, c'est une invention, une création de toutes pièces. »* Un homme qui a tué deux Kanak, le 15 mai, à Ducos, gérant de société connu dans son quartier pour sa marginalité et son comportement erratique, a été placé en détention provisoire. *« Vous avez vu la milice, ici ? »* Sur le barrage de la Vallée-des-Colons, Yves s'agace du terme, en brandissant un des manches à balai bricolés en épée stockés sur le trottoir.

Habitant du quartier de NGéa, Jean-Pierre, qui tient lui aussi le barrage, ne parvient plus à se rassurer, face à ce qu'il pense être la *« frange radicale, des chefs de guerre qui ont pris le pouvoir et instrumentalisent les jeunes »*. Aujourd'hui, juge-t-il, *« la grosse partie de la population n'aspire qu'à la paix, et il y a de la retenue des deux côtés, autrement il y aurait eu beaucoup plus de morts parce que tout le monde est armé »*. Lui ne veut plus sortir. Il se sent partout menacé. ■

NATHALIE GUIBERT

L'organisation des élections européennes en Nouvelle-Calédonie, pavée d'incertitudes

Après les émeutes, les observateurs locaux estiment que le scrutin se déroulera de manière « dégradée ». Le législateur n'a rien prévu en cas d'incapacité de l'Etat à organiser le vote

Les élections européennes pourront-elles se tenir en Nouvelle-Calédonie le 9 juin ? Les Néo-Calédoniens, dont la vie quotidienne est profondément perturbée, en doutent. Comment imaginer que des citoyens qui se déplacent difficilement et peinent à s'approvisionner aient la possibilité de se rendre aux urnes dans dix jours ?

Les élections devraient se tenir sur le Caillou, mais de manière *« dégradée »*, juge-t-on sur place. *« Aujourd'hui, elles sont organisables dans un certain nombre de bureaux de vote, mais pas partout »*, a évalué, mercredi 29 mai, depuis Nouméa, Philippe Gomès, ancien député (Union des démocrates et indépendants) de Nouvelle-Calédonie (2012-2022), président de Calédonie ensemble (non indépendantiste).

Le scénario d'élections européennes empêchées dans une partie du territoire français aiguise la curiosité des juristes. *« J'ai sondé un ancien du Conseil constitutionnel, on s'est retrouvés comme des poules devant une fourchette »*, raconte Benjamin Morel, maître de conférences en droit public à l'université Paris-II Panthéon-Assas. Car le législateur n'a rien prévu en cas d'incapacité de l'Etat d'organiser le vote. *« Pour pouvoir proclamer les résultats, le juge de l'élection a besoin des procès-verbaux de l'ensemble des bureaux de vote »*, relève le juriste. *Que fait-il s'ils ne lui sont pas tous parvenus ? Il y a un vide juridique, le code électoral a prévu les fraudes et les erreurs, mais pas les crises. »*

Jusqu'ici, dans des circonstances comparables, c'est le report qui a prévalu. Le 11 mars 1973, un cyclone s'était abattu sur l'île de La Réunion, empêchant la tenue du second tour des élections législatives. Le vote avait été reporté d'une semaine par le préfet. Le phénomène climatique *« rendait inévitable qu'intervînt exceptionnellement une mesure de report du second tour »*, avait alors approuvé le Conseil constitutionnel, évoquant les *« circonstances exceptionnelles de la nature »*. En 2020, le second tour des élections municipales avait été reporté en France en raison de la pandémie de Covid-19.

Scrutin proportionnel

Mais quid des élections européennes, qui doivent se dérouler au même moment – sur une période de quatre jours, du jeudi au dimanche – dans les vingt-sept pays de l'Union européenne (UE) ? *« Elles pourraient être reportées en Nouvelle-Calédonie, en raison des circonstances exceptionnelles*, estime Benjamin Morel. *Le juge de l'élection intégrerait les nouveaux résultats. »* A condition, toutefois, que la proclamation des résultats définitifs intervienne avant la session inaugurale du Parlement européen, prévue le 16 juillet.

Préférant ne pas avoir à affronter la question juridiquement complexe et politiquement peu glorieuse du report, l'exécutif se démène pour que le scrutin puisse avoir lieu sur le Caillou dans dix jours. *« On va faire ce qu'il faut pour que les élections européennes puissent se tenir en Nouvelle-Calédonie »*, assure au *Monde* le premier ministre, Gabriel Attal. La propagande officielle et les bulletins de vote devraient être imprimés dans l'Hexagone et acheminés par l'armée.

> **« ON VA FAIRE CE QU'IL FAUT POUR QUE LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES PUISSENT SE TENIR EN NOUVELLE-CALÉDONIE »**
> GABRIEL ATTAL
> premier ministre

Si une partie des 297 bureaux de vote de Nouvelle-Calédonie ne pouvaient pas ouvrir – deux écoles ont été incendiées à Nouméa –, le risque d'une annulation du scrutin par le juge de l'élection est *« infinitésimal »*, estime Romain Rambaud, professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes. Le Conseil d'Etat s'emploierait à vérifier si les circonstances ont eu une incidence sur le résultat du vote. Or, les 210 000 électeurs du Caillou pèsent peu face aux 48,8 millions d'électeurs de métropole et des autres départements ou territoires d'outre-mer.

Le Parlement européen sorti des urnes en juin comptera 720 élus, la France envoyant pour sa part 81 députés à Strasbourg. Avec une répartition des sièges au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne, *« il faut 600 000 voix pour obtenir un siège au Parlement européen*, calcule Romain Rambaud. *Cela signifie que même si les 210 000 électeurs de Nouvelle-Calédonie votaient tous, et pour la même liste, cela ne permettrait pas d'élire un seul député européen »*.

Dans le pire des cas, souligne ce spécialiste du droit électoral, les incidents survenus en Nouvelle-Calédonie le jour du scrutin *« n'auraient une incidence que s'il y avait un écart de voix très faible entre le candidat arrivé 81e et le 82e »*. Pour cet expert, *« il est donc impossible qu'un contentieux électoral aboutisse à l'annulation des élections européennes »*.

Forte abstention

En avril 1988, l'élection présidentielle s'était déroulée sur fond de quasi-guerre civile en Nouvelle-Calédonie, entre indépendantistes et anti-indépendantistes. Les troubles avaient empêché l'ouverture de quatorze bureaux de vote au premier tour. Le Conseil constitutionnel avait jugé que ces *« incidents »* n'avaient *« pas eu pour effet d'affecter la validité des suffrages »* exprimés.

Les élections européennes sont, d'autant plus, traditionnellement marquées par une très forte abstention sur le Caillou : 80 % en 2019. La Nouvelle-Calédonie, qui a le statut de pays et territoire d'outre-mer, ne fait pas partie de l'UE – à laquelle elle est seulement « associée » – ni de la zone euro. Elle ne bénéficie que d'une modeste partie des fonds structurels européens et a envoyé jusqu'ici deux députés à Bruxelles, Dick Ukeiwé (1989-1994) et Maurice Ponga (2009-2019), tous deux issus de la droite anti-indépendantiste.

Pour toutes ces raisons, le scrutin du 9 juin a peu de chances de mobiliser les habitants de l'archipel. Le gouvernement a, en revanche, intérêt à démontrer qu'il est encore en mesure de remplir sa mission régalienne sur ce lointain territoire de la République. ■

NATHALIE SEGAUNES

Aux Antilles, le soutien à la cause kanak

De nombreux militants indépendantistes locaux affichent leur solidarité contre l'exécutif

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE) - correspondant

Que nos frères Kanak, si loin, si proches, sachent que nous sommes là, avec eux. » C'est avec ces mots que Fabien Canavy, secrétaire général du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES), a introduit, mercredi 22 mai, un webinaire organisé conjointement par ce parti indépendantiste guyanais et par l'Union des travailleurs guyanais, un syndicat proche de la Confédération générale du travail (CGT). Tout au long de cette rencontre de trois heures, diffusée en direct sur les réseaux sociaux, plusieurs intervenants se sont exprimés, en visioconférence : Dominique Fochi, secrétaire général de l'Union calédonienne, mais aussi les deux députés guyanais, Jean-Victor Castor et Davy Rimane, ainsi que plusieurs représentants martiniquais et guadeloupéens d'organisations indépendantistes locales.

« On a, face à nous, un Etat colonial. Nos pays n'ont jamais été décolonisés », fustige M. Castor, qui siège, comme M. Rimane, au sein du groupe Gauche démocrate et républicaine à l'Assemblée nationale. Selon cet élu du MDES, les militants guyanais et antillais ont *« beaucoup d'enseignements à tirer »* de l'attitude des autorités françaises en Nouvelle-Calédonie. Francis Carole, conseiller territorial d'opposition à l'Assemblée de Martinique et figure de la mouvance indépendantiste locale, dénonce une stratégie gouvernementale visant à *« marginaliser encore plus le peuple autochtone de Kanaky et à parachever la colonisation de peuplement »*.

Mais aux Antilles et en Guyane, l'hostilité à la politique menée par le gouvernement sur le Caillou n'est pas l'apanage des cercles indépendantistes. Le 19 mai, les présidents des collectivités territoriales de Guyane et de Martinique, Gabriel Serville et Serge Letchimy, la présidente de région de La Réunion, Huguette Bello, et le président du conseil départemental de la Guadeloupe, Guy Losbar, interpellaient l'exécutif dans une lettre ouverte.

« Nous, élus des outre-mer, demandons solennellement au gouvernement le retrait immédiat du projet de loi de réforme constitutionnelle visant à changer le corps électoral pour les élections en Nouvelle-Calédonie-Kanaky », écrivaient les quatre présidents ultramarins de gauche dans un texte également signé par le sénateur calédonien Robert Xowie ainsi que par une vingtaine de parlementaires guadeloupéens, martiniquais, saint-martinois, réunionnais et polynésiens. Dénonçant une *« trahison de l'esprit et de la lettre des accords de Matignon et Nouméa »*, les signataires appellent à la *« reprise d'un dialogue apaisé avec l'ensemble des parties prenantes »*.

S'il reconnaît d'emblée que la Martinique et la Nouvelle-Calédonie ne partagent pas la même histoire coloniale, le député martiniquais (Socialistes et apparentés) Johnny Hajjar, qui a signé tardivement ce texte, établit des parallèles entre les deux territoires, qui ont en commun *« une forme de domination-soumission et un risque d'embrasement »*. Dans le cas des Antilles, ce risque résulte notamment des inégalités, des monopoles économiques, des *« injustices »*, comme le scandale du chlordécone.

« Situation coloniale classique »

Par ailleurs, *« les Kanak se battent pour ne pas disparaître, et on a le sentiment que le même phénomène risque d'arriver chez nous »*, martèle l'élu de la circonscription de Fort-de-France, qui déplore l'absence d'un *« système protecteur des Martiniquais »* face à l'arrivée, dans l'île, de *« métropolitains dominants et dominateurs »*. Pour ce proche de Serge Letchimy, l'impasse en Nouvelle-Calédonie est l'occasion de rappeler le souhait formulé par les élus martiniquais, réunis en congrès en 2023, d'obtenir pour l'île un *« pouvoir normatif local autonome »*.

Les élus antillais favorables à la démarche du gouvernement paraissent isolés. A la Guadeloupe, des voix se sont élevées pour critiquer le vote en faveur du dégel du corps électoral par deux des trois sénateurs guadeloupéens, Solanges Nadille et Dominique Théophile (tous deux Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants). Interrogé sur les raisons de son vote, ce dernier, qui était dans son département le jour de l'adoption du texte, explique avoir commis une *« erreur de vigilance »* en déléguant son pouvoir de vote, qui a été *« exprimé avec la position majoritaire »* de son groupe. *« Je souhaite réaffirmer mon soutien au peuple calédonien »*, assure M. Théophile, qui appelle à la *« suspension »* de la réforme électorale et au report des élections provinciales.

Ce soutien appuyé des Antillais à la cause kanak ne surprend guère Fred Réno, professeur de sciences politiques à l'université des Antilles. Les Guadeloupéens ont *« le sentiment d'être directement concernés »* par ce qu'ils perçoivent comme *« une situation coloniale classique »*, sur fond de rejet de la *« culture politique d'assimilation »* incarnée par la République, analyse l'universitaire. *« L'engouement des Antillais pour la cause kanak est une fenêtre d'opportunité politique »*, poursuit M. Réno : en raison de sa *« dimension fédératrice »*, cette crise néo-calédonienne pourrait *« favoriser le regroupement des forces »* indépendantistes à la Guadeloupe et *« peser dans le débat »* sur la question statutaire dans le département antillais. ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE

A l'Assemblée nationale, l'impossible débat sur la guerre à Gaza

La question israélo-palestinienne cristallise les dissensions au Palais-Bourbon. Les accusations fusent et toute parole nuancée est inaudible

Des bombardements, des immeubles éventrés, des cris d'effroi, des corps inanimés, calcinés, et des larmes, des cris, d'enfants, de femmes et d'hommes... Pendant une heure et trente-deux minutes, des images atroces en provenance de la bande de Gaza, dévastée, ont été projetées à l'Assemblée nationale, mercredi 29 mai. Seulement une quinzaine de députés – la plupart de gauche, quelques-uns de la majorité et deux du Rassemblement national (RN) – ont répondu à l'invitation de l'élu La France insoumise (LFI) de Paris, Aymeric Caron. Son film, dénommé *Gaza depuis le 7 octobre*, retrace les sept mois de l'offensive israélienne menée dans le territoire palestinien, après les attaques du Hamas en Israël, le 7 octobre 2023.

Présenté par l'élu « insoumis » comme un « *documentaire* », il est censé représenter le « *quotidien* » des habitants soumis aux frappes de Tsahal. Diffusées avec des sous-titres mais pas de voix off, les images ne sont pas floutées. La plupart ont été collectées sur les réseaux sociaux, venant de « *journalistes, photographes, réalisateurs, soignants et habitants de Gaza* », puis vérifiées par lui et son équipe, explique M. Caron, assurant qu'il n'y a « *aucune image du Hamas* ».

« *C'est un film qui a décidé de s'intéresser au sort des Gazaouis* », a lancé l'ancien journaliste devant la presse. A la sortie de la séance, mercredi soir, son collègue élu à Paris, Rodrigo Arenas, l'un des huit élus LFI présents, avait, lui, les larmes aux yeux : « *C'est* [un film] *superviolent mais c'est la réalité qui est violente. La question maintenant c'est qu'est-ce qu'on fait, nous ? La position de la France n'est plus tenable aujourd'hui.* »

« Concurrence victimaire »

Le parti pris de s'intéresser uniquement « *au sort des Gazaouis* » n'est pas passé inaperçu. « *C'est bouleversant de voir ces images,* concède le député RN de l'Yonne Julien Odoul. *Mais entre ce qui s'est passé le 7 octobre* [2023] *et ce que vit le peuple palestinien depuis, il n'y a qu'un seul responsable qui était cruellement absent de ces images, c'est le Hamas.* »

Bien qu'il s'en défende, la démarche de M. Caron fait écho à celle de Mathieu Lefèvre, député Renaissance du Val-de-Marne et président du groupe d'amitié France-Israël. Mi-novembre 2023, ce dernier avait organisé une projection au Palais-Bourbon d'un film monté par les autorités israéliennes à partir des images des massacres commis par le Hamas le 7 octobre, en Israël. Ce jour-là, plusieurs dizaines de députés s'étaient massées dans la salle. Aymeric Caron aussi. Sept mois plus tard, dans une salle quasi vide, il dénonce le « *désintérêt de cette Assemblée pour le sort des Gazaouis* ».

« C'est le sujet politique qui génère le plus de tensions, bien au-delà des retraites ou de l'immigration »
NAÏMA MOUTCHOU
vice-présidente de l'Assemblée nationale

Plusieurs députés ont fait savoir que le visionnage du film heurtait leur sensibilité. D'autres ont délibérément fait l'impasse sur l'événement pour des raisons politiques. Regrettant que le courriel d'invitation de M. Caron n'ait pas mentionné le terme « *terrorisme* », M. Lefèvre déplore que son film « *s'inscrive dans une logique de concurrence victimaire* », jugée « *pas saine du tout* ».

« Impuissance » et « passivité »

« *La majorité des députés dans cette Assemblée sont encore en train de minimiser la réalité des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, du génocide en cours à Gaza* », a déclaré M. Caron pour justifier la diffusion de son film. En novembre, M. Lefèvre recourait à des arguments similaires, estimant le « *moment nécessaire face à tous les relativismes* », dans un « *contexte où certains de nos collègues croient utile de remettre en cause la véracité des faits* ».

D'un film à l'autre, l'Assemblée nationale cristallise l'émotion et l'indignation qui se déploient dans le débat politique français sur le conflit israélo-palestinien, depuis le 7 octobre 2023. « *Force est de constater qu'en sept ans passés à l'Assemblée, c'est le sujet politique qui génère le plus de tensions entre les députés, bien au-delà des retraites ou de l'immigration,* observe la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Naïma Moutchou (Horizons, Val-d'Oise). *Il n'y a pas de place pour la nuance ou l'impartialité. L'émotion l'emporte, en plus de l'instrumentalisation pour certains. Ce sujet transcende tout.* »

Au Palais-Bourbon, le malaise est désormais flagrant. En brandissant un drapeau palestinien, mardi, dans l'Hémicycle, le député LFI des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu a provoqué deux suspensions de séance. Sous la pression des députés du parti Les Républicains (LR) et du RN, le bureau de l'Assemblée, la plus haute instance collégiale de l'institution, a voté pour la sanction maximale à l'encontre de M. Delogu, soit une censure avec exclusion temporaire de quinze jours. Une décision qui a divisé l'Hémicycle : alors que LR et RN ont crié « *dehors* » en direction de M. Delogu, les élus de gauche ont hurlé leur « *honte* » de voir cet élu sanctionné. « *Le jour où l'Espagne, l'Irlande la Norvège sont en train de reconnaître l'Etat palestinien* (...), *choisir la plus haute sanction contre un parlementaire qui a simplement levé un drapeau palestinien, chacun a les indignations qu'il peut* », a fustigé le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure.

Alors que la France continue d'appeler à un cessez-le-feu et dénonce la décision du premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, de mener une incursion à Rafah, la gauche et des membres du camp présidentiel tentent d'accroître la pression sur Emmanuel Macron. Mardi, le chef de l'Etat s'est dit « *totalement prêt à reconnaître un Etat palestinien* (...) *à un moment utile* » mais sans céder à une « *reconnaissance d'émotion* ».

Quelques minutes avant l'annonce de sa sanction, Sébastien Delogu fanfaronnait devant les caméras. « *Notre groupe et moi-même, nous sommes fiers d'être dans le camp du droit international, d'être du côté des peuples qui souffrent et qui sont massacrés à l'heure actuelle en Palestine et nous ne nous tairons jamais !* » Un coup médiatique applaudi par le chef de file de LFI, Jean-Luc Mélenchon, qui a accueilli, quelques minutes plus tard, l'élu lors d'un rassemblement, place de la République, à Paris, avec pour mot d'ordre, un cessez-le-feu immédiat à Gaza. « [Cette] *punition est une décoration pour l'insoumis Delogu* », s'est-il réjoui sur X, exprimant son mépris pour « *les amis du génocide à l'Assemblée nationale* ».

Mercredi, le premier ministre, Gabriel Attal, s'est insurgé contre « *la politique spectacle* » des « insoumis ». « *Ce qui permettra d'avancer vers une désescalade, c'est le travail en vue d'une solution diplomatique* », a-t-il fait valoir. « *Le premier ministre cherche toujours l'élément de clivage pour disqualifier la parole de l'adversaire, alors que son gouvernement est dans l'impuissance et la passivité sur Gaza* », rétorque la présidente des députés écologistes, Cyrielle Chatelain.

Tout à leur stratégie de focaliser leur campagne des européennes sur la question palestinienne et l'indignation suscitée par les milliers de victimes à Gaza, les « insoumis » n'ont de cesse d'interpeller le camp présidentiel à l'Assemblée sur sa position. En retour, les macronistes, appuyés par la droite et l'extrême droite, accusent la gauche radicale de vouloir semer le chaos dans un pays qui redoute une importation du conflit israélo-palestinien. « *La France insoumise a décidé de s'emparer de ce sujet pour cliver notre société, pour attiser les tensions réelles dans notre pays* », accuse le député Renaissance de Paris Benjamin Haddad.

Dans l'Hémicycle, les séances de questions au gouvernement cristallisent cette ambiance délétère, où fusent les invectives entre deux camps – « *amis du Hamas* » pour les uns, « *soutiens des génocidaires* » pour les autres – et un exécutif qui ne sait plus quoi répondre à la représentation nationale. ■

MARIAMA DARAME

Le déficit de la « Sécu » pourrait être supérieur aux prévisions

Selon un rapport de la commission des comptes de l'organisme, 6 milliards d'euros supplémentaires pourraient manquer en 2024

Les finances de notre Etat-providence pourraient être encore plus dégradées que prévu en 2024. Le déficit serait supérieur de 6 milliards d'euros à ce qui était attendu, si l'on prend en considération les régimes obligatoires de base de la Sécurité sociale et le Fonds de solidarité vieillesse, chargé d'endosser diverses dépenses de notre système de pensions (dont le minimum vieillesse). C'est l'un des enseignements du rapport de la commission des comptes de la « Sécu », qui doit être présenté, jeudi 30 mai, et que *Le Monde* a pu consulter.

Promulguée fin décembre 2023, la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2024 tablait sur un solde négatif de 10,5 milliards d'euros. Il serait finalement susceptible d'atteindre – 16,6 milliards. Cette détérioration a pour cause, principalement, l'évolution des « *recettes de prélèvements sociaux sur les revenus d'activité* » et des ressources fiscales, qui est moins dynamique que ce que le législateur escomptait à l'automne 2023. A l'époque, l'exécutif misait sur une croissance économique de 1,4 % pour 2024. Depuis, cette prévision a été revue à la baisse, à + 1 %, ce qui joue en défaveur des rentrées de prélèvements obligatoires.

Multiples propositions

Ce nouveau dérapage est mis en évidence au moment même où la Cour des comptes braque les projecteurs sur la trajectoire « *insoutenable* » des finances sociales. Lors d'une conférence de presse, mercredi, durant laquelle il a présenté le rapport annuel « *sur l'application des LFSS* », Pierre Moscovici, le premier président de la haute juridiction, a dit sa préoccupation, sur un ton particulièrement direct, face à un « *déficit non maîtrisé* ».

La Cour des comptes a braqué les projecteurs sur la trajectoire « insoutenable » des finances sociales

Comme les années précédentes, deux compartiments de l'Etat-providence retiennent l'attention. L'Assurance-maladie, tout d'abord : en 2023, elle a affiché un solde négatif de 11 milliards d'euros et pourrait plonger un peu plus dans le rouge en 2024 (à – 11,5 milliards d'euros, selon la commission des comptes de la « Sécu »). L'autre secteur en très mauvaise santé est la branche vieillesse : alors que le déséquilibre s'était réduit, en 2023, à –1,5 milliard d'euros, il s'amplifierait à nouveau cette année, pour remonter à – 7 milliards, en raisonnant sur l'ensemble des régimes de base et le Fonds de solidarité vieillesse. Et les chiffres risquent fort d'être pires sur les exercices ultérieurs.

Ces mauvais résultats sont, pour une part, imputables aux difficultés croissantes rencontrées par la caisse de retraite des agents hospitaliers du public et des fonctionnaires territoriaux. La proportion de cotisants par rapport à celle des pensionnés ne cesse de baisser (1,52 en 2022 contre 2,28 en 2010, d'après la Cour des comptes). Le phénomène provoque un redoutable effet ciseaux : d'un côté, les recettes se tassent, tandis que de l'autre les besoins de financement s'accroissent. Le déficit de ce régime pourrait, par voie de conséquence, s'élever à 3,6 milliards d'euros en 2024 (contre 2,5 milliards en 2023) et s'envoler jusqu'à environ 10 milliards en 2030.

« *Voilà une situation qui, évidemment, ne peut pas durer* », a lancé M. Moscovici pendant sa conférence de presse, en se montrant critique à l'égard de l'exécutif. Le premier président de la Cour des comptes a insisté sur la nécessité d'engager des réformes, faute de quoi notre système de protection sociale risque d'être « *fragilisé* ». C'est aussi un enjeu pour la « *cohésion* » du pays, a-t-il dit.

Dans le rapport remis mercredi, de multiples propositions sont formulées dans le but de résorber les déficits : régulation des dépenses de médicaments – notamment ceux contre le cancer –, mise à contribution des entreprises et des actifs pour alléger les dépenses d'indemnisation liées aux arrêts de travail, compensation des exonérations de cotisations sur les « *compléments de salaire* » (heures supplémentaires, prime de partage de la valeur, etc.).

M. Moscovici a, par ailleurs, indiqué que la Cour fournirait, en juin, des pistes de solution afin de contenir la progression des charges pesant sur l'Assurance-maladie. Les « *gisements d'économie* » existent, selon lui, mais pour les exploiter, la « *volonté politique* » est « *indispensable* ». ■

BERTRAND BISSUEL

Un dédoublement des classes aux effets mitigés

Les « classes à douze » ne remplissent pas tous leurs objectifs, selon un rapport de l'inspection générale non publié

C'est un rapport remis à l'ancien ministre de l'éducation nationale Pap Ndiaye, en avril 2023, et jamais rendu public, ni par lui ni par les trois ministres qui se sont succédé depuis. Il concerne pourtant la mesure phare du premier quinquennat d'Emmanuel Macron pour l'école : le dédoublement progressif des effectifs des classes en CP, en CE1 puis en grande section dans les écoles de l'éducation prioritaire. Est-ce parce que l'enquête de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, chargée de *« dresser un bilan qualitatif de la mesure »*, est plus nuancée sur le succès des *« classes à douze »* que ne l'est le discours politique ?

« De façon générale, si des éléments positifs sont repérés concernant les apprentissages des élèves bénéficiant d'un enseignement en classe dédoublée, force est de constater que tous les bénéfices attendus de cette mesure ne sont pas encore obtenus aujourd'hui », conclut ce rapport que *Le Monde* s'est procuré. Il n'est, pour autant, pas question de remettre en cause le bien-fondé de cette politique pour les rapporteurs, mais de mieux penser son déploiement.

L'exécutif assure régulièrement que la politique, qui a concentré le plus de moyens depuis 2017, en nécessitant environ 11 000 créations de poste, *« produit des effets »*. Elle concernait 380 000 élèves en septembre 2022.



Une classe de CP dédoublée, en zone d'éducation prioritaire renforcée, à Paris, en juin 2018. HUGO AYMAR/HAYTHAM PICTURES POUR « LE MONDE »

Ecueils structurels

Le premier constat des inspecteurs, qui ont visité vingt-deux départements et mené près de sept cents entretiens sur le terrain, entre novembre 2022 et janvier 2023, tient au plébiscite de la mesure par les professeurs des écoles concernés. Ils pointent une *« nette amélioration de leurs conditions de travail »* et *« des conditions d'études des élèves »*, grâce à un meilleur *« climat de classe »*. Cela conduit, selon ces enseignants, *« à un temps d'exposition quotidien aux apprentissages plus important »*. Les auteurs relèvent qu'ils n'ont *« sans doute jamais vu de réformes ou de mesures du ministère bénéficiant de tels retours positifs des enseignants concernés »*.

Les conclusions sont cependant moins univoques au regard des résultats des élèves. La première évaluation, conduite sur l'année 2017-2018, au lancement de la mesure, avait conclu à des effets significatifs, surtout en CP : *« L'impact positif de la réduction des tailles des classes en REP+* [réseau d'éducation prioritaire] *sur les progrès des élèves est surtout visible en CP et subsiste en CE1 sans effet supplémentaire »*, notait alors la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

> **Les compétences sur la compréhension ou la résolution de problèmes n'ont pas évolué pour les élèves de CP**

Au regard des évaluations nationales de CE1 depuis lors, les inspecteurs relèvent que l'écart entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres s'est sensiblement réduit la première année du dédoublement des classes de CP, mais avant tout sur des compétences *« techniques »* comme la lecture, là où les domaines plus complexes comme la compréhension ou la résolution de problèmes n'ont pas évolué. *« Au niveau national, les écarts de taux de réussite à l'entrée au CE1 entre l'éducation prioritaire et le secteur public hors éducation prioritaire n'évoluent plus depuis 2019 »*, souligne le rapport.

Pour les inspecteurs, les effets de cette politique sont toutefois complexes à établir du fait de l'absence de dispositif d'évaluation à l'issue du CE1. Difficile aussi de tirer des interprétations solides des évaluations nationales annuelles menées depuis 2017, dans la mesure où, d'une part, la crise due au Covid-19 *« a eu un impact fort sur les apprentissages des élèves »* et, d'autre part, d'autres mesures ont été prises sur cette période, notamment concernant l'apprentissage de la lecture.

Les auteurs ont relevé d'importants écarts de résultats des élèves de classes dédoublées selon les écoles, le pilotage de la mesure ayant été inégal selon les territoires. Ce constat les amène à la conclusion que *« ce qui est véritablement important pour améliorer les apprentissages des élèves, c'est l'accompagnement qui est proposé en sus* [du dédoublement] ». La lettre de saisine de Pap Ndiaye reconnaissait que la mesure, seule, *« ne saurait suffire pour faire progresser les élèves »* et souhaitait des recommandations pour *« garantir* [sa] *pleine réussite »*.

La formation, appréciée par les enseignants, joue un rôle fondamental pour faire évoluer les pratiques pédagogiques. Or *« elle reste limitée, faute de moyens et de remplacements suffisants »*, regrette le rapport. Il en va de même pour les accompagnements collectifs et les visites d'inspecteurs en classe, trop peu mises en œuvre. *« L'accompagnement des classes dédoublées n'apparaît plus comme une priorité de l'institution »*, estiment les inspecteurs, qui invitent le ministère à revoir sa copie *« étant donné l'enjeu important de l'accompagnement pour la pleine efficacité de la mesure et le coût élevé de la mesure »*.

Au-delà de ces limites dans la mise en œuvre, les inspecteurs relèvent également des écueils structurels auxquels se heurte la politique des dédoublements. Le premier est la question du bâti scolaire. Dans les écoles de grande taille, on a pu passer de trois classes par niveau à six classes en CP, de même en CE1, avec autant de salles à trouver. Dans certains cas, *« minoritaires »*, selon les rapporteurs, aucune solution n'a pu être trouvée et deux classes ont été installées dans une même salle.

Or cette formule *« ne permet pas aux élèves de bénéficier des avantages d'une classe à effectif réduit, tant pour ce qui est du climat scolaire que pour l'attention portée à chaque élève »*, juge le rapport. Pour les inspecteurs, *« les "vrais" dédoublements, avec une salle pour chaque classe, doivent être privilégiés »*. Ils recommandent, quand ce n'est pas possible au niveau du bâti, de ne pas mettre en place les dédoublements et d'*« envisager d'autres solutions »*, comme *« le soutien d'un maître supplémentaire au moins six heures par semaine dans la classe »*.

« Poids politique »

Le second écueil tient aux contours de la carte de l'éducation prioritaire, qui n'a pas évolué depuis 2014 et se fonde sur des données de 2011 – et que la ministre, Nicole Belloubet, veut revoir pour la rentrée 2025. Construite en fonction de la composition sociale des collèges, cette carte laisse de côté de nombreuses écoles : 745 dotées d'un indice de position sociale inférieur à 80 – dont les élèves figurent donc parmi les 10 % les plus défavorisées du pays – ne sont ainsi pas classées en éducation prioritaire et ne bénéficient pas des dédoublements.

Pour la mission, cette situation plaide pour un *« dégradé d'actions »* en fonction des spécificités de chaque territoire et pour une *« allocation progressive des moyens »*. *« Une plus grande souplesse dans la mise en œuvre de la mesure permettrait une adaptation plus fine et plus pertinente des décideurs locaux »*, note le rapport. Les auteurs détaillent : *« les écoles les plus fragiles pourraient bénéficier de mesures fortes »* comme des effectifs inférieurs à vingt en petite et moyenne section avant les dédoublements. A l'inverse, des établissements *« moins fragiles »* pourraient *« ne bénéficier du dédoublement qu'en CP »*, afin de libérer des moyens pour des écoles hors éducation prioritaire à la sociologie similaire.

Cette enquête n'est pas la première à questionner les effets de la politique des dédoublements. En 2022, un rapport d'information du Sénat révélait des *« résultats mitigés au regard des moyens importants consacrés »*. Contacté, le ministère fait valoir que les résultats des évaluations nationales se sont améliorés en 2023, après le rapport d'inspection, surtout en milieu de CP. Si la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance constate, en effet, une réduction des écarts entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres sur certaines compétences, elle note toutefois principalement une stabilité des résultats, notamment en début de CE1.

A l'inspection générale, certains ne cachent pas leur embarras : *« Tout le monde voit bien que la courbe de progression est plate en CE1, mais c'est difficile d'en parler vu le poids politique de cette mesure »*, souffle un inspecteur sous couvert d'anonymat. *« C'est un secret de Polichinelle au ministère*, confie un ancien haut responsable de la Rue de Grenelle. *La mesure ne suffit pas en elle-même, et elle est intouchable politiquement. L'enjeu est donc de la faire évoluer mezza voce pour qu'elle porte davantage ses fruits. »* Pour l'heure, il s'agit pour le ministère d'achever le déploiement de la mesure : après les CP et CE1, la totalité des classes de grande section de l'éducation prioritaire seront dédoublées à la rentrée 2024. ■

SYLVIE LECHERBONNIER ET ÉLÉA POMMIERS

Parcoursup : pour les proviseurs, la fin du travail d'orientation

Les premières propositions d'admission dans l'enseignement supérieur devaient avoir lieu jeudi soir pour les lycéens

Le compte à rebours est lancé pour les 945 500 candidats (dont 645 000 lycéens) sur Parcoursup en 2024. Les premiers résultats devraient tomber jeudi soir 30 mai. Et si, pour les jeunes et leurs familles, les propositions d'admissions sont attendues avec impatience, les chefs d'établissement les scrutent aussi. *« Il y a beaucoup de stress parmi nos élèves*, admet Gérard Heinz, proviseur du lycée Aiguerande à Belleville-en-Beaujolais (Rhône). *Ils ont l'impression de jouer leur vie. »* En 2023, d'après les chiffres du ministère de l'enseignement supérieur, 95 % des néobacheliers avaient reçu au final au moins une proposition d'admission et 83 % en avaient accepté une.

Lancée en janvier 2018, la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur est venue remplacer l'ancien système Admission post-bac, provoquant un bouleversement : le système enregistre les vœux des candidats, mais ces derniers n'ont plus à les hiérarchiser. Les meilleurs élèves sont généralement acceptés partout dès le premier soir alors que certains se retrouvent avec plusieurs, si ce n'est tous leurs vœux, en attente, parfois pendant plusieurs jours, voire des semaines.

Un changement de méthode, que se remémore Philippe Grand, à la tête de la cité scolaire Ampère, à Lyon. Lui qui était, en 2018, proviseur à Dijon, se souvient de nombreux élèves, en pleurs, dont de très bons, placés sur liste d'attente. *« Une vraie douche froide pour nos terminales »*, affirme le chef d'établissement, qui craint que cela ait pu entraîner une forme *« d'autocensure »*. *« Désormais, on leur rappelle qu'être sur liste d'attente, au départ, est normal. Nos équipes sont rodées, et Parcoursup est rentré dans le quotidien de tous. »*

Depuis 2018, plusieurs améliorations sont intervenues : délais de réponses raccourcis, informations données comme le rang sur liste d'attente du dernier admis... Cette année, pour la première fois, l'éducation nationale a lancé un site d'entraînement permettant aux élèves de s'exercer à prendre en main la plate-forme.

« Outil d'information »

Ces évolutions ont permis de *« fluidifier le processus »* mais n'empêchent pas les déceptions, rapporte Carole Zerbib, proviseure au lycée professionnel Vauquelin, à Paris, et membre du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-UNSA). Il faut alors réussir à garder motivés les lycéens pour le baccalauréat, à la mi-juin. *« On a des élèves qui sont tellement déçus de leurs résultats qu'ils se disent que ça ne sert à rien d'avoir le bac. »*

> **« On leur rappelle qu'être sur liste d'attente, au départ, est normal »**
> PHILIPPE GRAND
> proviseur de la cité scolaire Ampère, à Lyon

Si cette phase d'admission marque une nouvelle étape pour les lycéens, pour les enseignants et les proviseurs, elle symbolise la fin du *« processus d'orientation engagé depuis la 2de »*, raconte Laëtitia Richet, proviseure du lycée polyvalent de l'Hautil, à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise). Dans son établissement, une heure d'orientation par semaine est réservée pour les terminales, et dès la 2de des informations sont distillées. *« Avant d'être un processus de sélection, Parcoursup est un outil d'information et de ressource »*, estime-t-elle.

Une vision partagée par Bruno Chalopin, à la tête du lycée Guy-de-Maupassant, à Colombes (Hauts-de-Seine). Pour lui, le travail d'accompagnement passe par des rappels : vérifier que tous les élèves ont bien créé un compte, qu'ils ont bien validé leurs choix. *« On peut voir qui a ouvert un dossier, le nombre de vœux émis, etc. C'est important qu'on puisse y avoir accès puisqu'on doit rendre notre appréciation sur l'aptitude du jeune à réussir dans la formation visée »*, dit-il.

Les proviseurs évoquent aussi l'impact de la réforme du lycée. Depuis 2019, les élèves doivent choisir trois spécialités en 1re et n'en conserver que deux l'année d'après. *« On demande aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils vont mettre sur Parcoursup dès la 2de et de faire des choix de spécialités en conséquence, afin de ne pas se retrouver piégés »*, assure Philippe Grand. Le choix des spécialités compte pour Parcoursup : certaines formations en recommandent ou demandent de bien précises.

Dans cette étape charnière, le rôle des chefs d'établissement est de faire le lien entre l'institution, les élèves et leurs familles. *« Pour les lycéens, il faut faire le deuil du lycée, se projeter en tant qu'étudiant et accepter aussi, souvent, de changer d'environnement familial et social*, rapporte Carole Zerbib, du lycée Vauquelin. *On sent que les jeunes ont besoin d'être rassurés et accompagnés, et c'est notre rôle de le faire jusqu'au bout. »* ■

MINH DRÉAN

Le Monde
VENDREDI 31 MAI 2024

Airbags défectueux : Citroën et DS mises en cause

Après plusieurs morts et blessés, des victimes pointent la responsabilité des marques, qui ont lancé un rappel

Ce matin du 16 mai 2023, Tristan Guérin avance doucement dans les embouteillages au Gosier, à la Guadeloupe. Il est à bord de sa Citroën C3, achetée à un voisin il y a peu. Elle est bien entretenue et a passé le contrôle technique sans problème un mois auparavant. La voiture devant lui freine, il ne le remarque pas. Le choc est léger à cette allure, mais la collision déclenche les airbags. Le coussin gonflable explose au visage du Guadeloupéen. Une pièce métallique traverse son œil et vient se loger dans son cerveau, selon l'enquête judiciaire. Le jeune homme de 26 ans meurt sur le coup.

Cela fait plusieurs années que les marques Citroën et DS Automobiles – séparées depuis 2014 –, appartenant au groupe Stellantis, ont lancé une campagne de rappel dans les territoires ultramarins, passée relativement inaperçue. Depuis un mois, cette campagne, plus médiatisée, concerne aussi la France métropolitaine. *« Citroën vous demande de cesser immédiatement de conduire votre véhicule »* en raison d'airbags pouvant *« provoquer des blessures graves, voire mortelles »*, indique le courrier recommandé adressé début mai à plus de 180 000 propriétaires métropolitains de C3 et 65 000 de DS3, produites entre 2009 et 2019.

Selon la notice sur le site Rappel Conso, le problème est lié à une détérioration du gaz dans les coussins gonflables de la marque japonaise Takata, notamment à cause de la chaleur et de l'humidité. C'est pourquoi, après l'outre-mer, seul le sud du pays, à partir *« d'une ligne Clermont-Ferrand - Lyon »*, est concerné par le rappel de véhicules.

Comme une mort par balle

L'affaire des *« airbags meurtriers »*, comme les décrits Bruno Guérin, père de Tristan, dans une pétition en ligne, n'est pourtant pas nouvelle. En 2017, Takata a déposé le bilan après un important scandale mondial, notamment aux Etats-Unis. Plusieurs constructeurs comme Audi, Nissan, BMW ont eux aussi lancé des campagnes de rappel de leurs véhicules ces dernières années dans le monde. *« Citroën sait depuis plusieurs années que le problème existe. Si on avait tiré les leçons du premier accident, il n'y en aurait pas eu d'autres »*, regrette Charles-Henri Coppet, avocat de victimes ou proches de victimes, dont la famille Guérin.

Dans une conférence commune en juin 2023, les procureurs de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre avaient évoqué onze accidents en Guadeloupe potentiellement liés aux airbags Takata, dont quatre mortels, depuis 2018. *« Une information judiciaire est ouverte pour blessures et homicides involontaires avec cinq victimes (cinq accidents) qui pourraient être liées à des explosions d'airbags de Citroën »*, confirme au *Monde* Caroline Calbo, procureure au tribunal de Pointe-à-Pitre.

Deux jours avant l'accident de Tristan Guérin, une mère de famille de 44 ans était morte à Gourbeyre, le 14 mai 2023. Les premiers éléments de l'enquête font penser à une mort par balle. *« L'autopsie a permis de révéler que le décès résultait de la projection d'un élément métallique de l'airbag conducteur en direction de la tête de la victime, l'airbag s'étant déclenché sans choc préalable »*, indique Xavier Sicot, procureur à Basse-Terre, dont le parquet a lui aussi ouvert une information judiciaire.

Les cas s'accumulent en outre-mer. Le 10 décembre 2020, Carole Mathurin, 38 ans, meurt au volant de sa C3 après un léger choc à un rond-point à Matoury, en Guyane. Une information judiciaire contre X pour homicide involontaire a été ouverte, confirme le parquet de Cayenne. Le 20 septembre 2021, Emmanuelle Sauger, 39 ans, meurt à La Réunion dans sa DS3. Le 30 novembre 2022, sur la même île, Pascal Amemoutou a la mâchoire fracturée après l'explosion de l'airbag de sa C3. Dans les territoires ultramarins, les premiers rappels de véhicules Citroën datent pourtant de septembre 2020. Mais les campagnes sont jugées trop confidentielles par les victimes. *« On n'était pas au courant. Quand vous avez un yaourt avec une bactérie, c'est le branle-bas de combat dans tous les journaux et à la télé. Et là, quasiment rien »*, dénonce Bruno Guérin.

« Rien n'a été fait de façon concrète pour s'assurer du retrait de milliers de véhicules équipés de ces équipements dangereux et circulant toujours », dénonce Pascal Amemoutou dans sa plainte déposée en mars 2023, reprochant au concessionnaire Citroën local de s'être *« contenté d'adresser des courriers [...] sans s'assurer de la bonne mise en œuvre de leurs prescriptions »* auprès du garage (fermé depuis) qui lui a loué sa C3. Selon sa plainte, l'établissement avait été informé six mois avant son accident de la dangerosité de la situation.

« Il n'y a pas eu de retard dans l'action, se défend le groupe Stellantis, interrogé par *Le Monde*. *Une première campagne de rappel pour la France d'outre-mer a été lancée mi-2020, à la suite d'un suivi attentif de la situation, en contact permanent avec les autorités locales. Plusieurs communications aux clients ont été émises depuis 2020, y compris des lettres, de la publicité, des communiqués de presse et même des appels téléphoniques aux clients/dépositaires. »*



Par ailleurs, le groupe, pour lequel *« la sécurité des clients est une priorité absolue »*, explique la chronologie des rappels : *« Nous procédons à une approche échelonnée en fonction du risque associé aux zones géographiques, à la durée de service et aux conditions climatiques. Les coussins gonflables jugés les plus à risque sont remplacés avant les autres, en accord avec les autorités françaises et étrangères. »*

Courriers trop tardifs

Plusieurs cas auraient pu pourtant être évités, insistent certaines familles de victimes. Comme pour Tristan Guérin, la C3 de Carole Mathurin avait passé un contrôle technique quelques mois avant sa mort. *« Le fonctionnement de l'airbag n'a jamais été contrôlé puisque en soi aucun voyant n'indiquait un problème. Et le garage n'a pas pris la peine de vérifier si ce véhicule faisait l'objet d'un rappel »*, retrace son père, retraité en Normandie.

Au fil des ans, les courriers sont plus alarmistes, appelant à une *« immobilisation immédiate »* du véhicule, mais il est parfois trop tard. Les lettres de Citroën sont une seconde violence pour des proches de victimes. *« IMPORTANT cette lettre concerne votre SÉCURITÉ »*, est titrée la missive envoyée à Mme Mathurin huit mois après sa mort. A La Réunion, la famille d'Emmanuelle Sauger a reçu le même courrier un an après le drame. Les victimes blessées ou proches de victimes décédées désespèrent de voir des enquêtes s'éterniser sans avancées majeures. *« On attend que Citroën arrête de mettre la vie des gens en danger, qu'ils prennent leurs responsabilités »*, témoigne Raissa Lancrerot, 36 ans, en arrêt de travail et défigurée depuis son accident du 24 octobre 2021 à la Guadeloupe.

En mai 2024, Bruno Guérin a lancé l'Association de défense des victimes d'airbag, pour essayer de réunir des témoignages. Les victimes dénoncent une *« minimisation »* de ce *« scandale »* car il touche les territoires ultramarins. *« On a l'impression d'une indignation à deux vitesses »*, défend Karine Lebon, députée Gauche démocrate et républicaine – Nupes à La Réunion. En avril 2023, elle avait adressé une question sur le sujet à Clément Beaune, alors ministre des transports. *« Les véhicules concernés par le rappel sont des véhicules immatriculés il y a plusieurs années, qui ont pu changer plusieurs fois de propriétaires, parfois de pays. [...] Par ailleurs, les propriétaires ne semblent pas enclins à faire réaliser les travaux nécessaires sur leurs véhicules et ne donnent pas suite au courrier reçu »*, avait répondu le ministre.

Dans l'Hexagone, la campagne médiatisée de rappel lancée en mai semble elle aussi compliquée. Plusieurs propriétaires de C3 et DS3 font état de délais trop importants pour le changement d'airbag et d'absence de véhicules de remplacement. Selon le ministère des transports, *« le constructeur a informé le service de surveillance du marché des véhicules et des moteurs (SSMVM) le 1er septembre 2023 de sa volonté de lancer un rappel massif en Europe en janvier 2024 en priorisant les véhicules les plus sensibles au regard de leur âge et des conditions climatiques »*. Entretemps, le 18 novembre 2023, un homme de 51 ans est mort dans Hautes-Pyrénées au volant d'une C3. Bérengère Prud'homme, procureure de Tarbes, confirme une enquête en cours à la suite du décès dans ce véhicule *« équipé d'un airbag Takata, qui est en lien avec l'accident »*. *« Nous sommes dans l'attente de vérifications et envisageons d'ouvrir une information judiciaire compte tenu des potentielles multiples responsabilités »*.

Selon le ministère, *« à la suite de l'accident survenu dans les Hautes-Pyrénées »*, le SSMVM a demandé au constructeur le 4 décembre 2023 de lancer une campagne de rappel à la fin du mois, qui aura lieu dans une indifférence quasi générale. Ce n'est qu'en mai 2024 que le groupe mettra en place des mesures plus restrictives, appelant par courrier les propriétaires à cesser d'utiliser leur véhicule. ■

« Une information judiciaire est ouverte pour blessures et homicides involontaires avec cinq victimes »
CAROLINE CALBO
procureure au tribunal de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

ROBIN RICHARDOT

Pour recenser les actes antisémites, les universités auront une appli

Mercredi, la ministre de l'enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, a fait état de 76 actes antisémites depuis octobre 2023

D'ici à l'été, les universités volontaires testeront une nouvelle application appelée « Dialogue » mise au point par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Son déploiement suivra dans tous les établissements *« avant le mois de janvier 2025 »*, a annoncé la ministre Sylvie Retailleau, mercredi 29 mai, devant les sénateurs de la mission parlementaire sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur. Depuis le 10 avril, les élus ont procédé à dix-sept auditions qui ont mis en évidence *« un problème de mesure des actes antisémites faute de dispositif de suivi unifié »* et *« de définition de ce que recouvre un acte ou propos antisémite, notamment face à des slogans importés des Etats-Unis »*, ont souligné les deux rapporteurs Pierre-Antoine Lévi (Union centriste, Tarn-et-Garonne) et Bernard Fialaire (Rassemblement démocratique et social européen, Rhône).

L'application ministérielle *« permettra un suivi de bout en bout »* et *« en temps réel »* des actes signalés aux procureurs et de leurs suites judiciaires, de même que des saisines par les directions d'établissement de commissions disciplinaires et les sanctions qui en découlent. *« Ces informations seront accessibles aux gouvernances des universités, aux rectorats et à l'administration centrale »*, a précisé la ministre. Depuis l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 et la riposte israélienne à Gaza, elle fait état de soixante-seize actes antisémites dont dix-sept font l'objet d'une enquête administrative, neuf l'objet de plaintes et onze d'un signalement au procureur. Elle cite plus précisément quelque trente actes prenant la forme *« d'inscriptions, de menaces, de violence verbale, d'apologie du terrorisme et d'apologie du nazisme »*. Deux actes de violences physiques contre des étudiants juifs ont été recensés à l'université de Strasbourg, un à Lille, envers les représentants du collectif Golem, et un autre à la Sorbonne à Paris.

« Lutter contre un climat »

Toujours interrogée sur le plan du ministère pour lutter contre l'antisémitisme, la ministre a tenu à indiquer que les établissements ont remonté 214 manifestations individuelles ou collectives *« en faveur de Gaza susceptibles d'entraîner un trouble à l'ordre public »*. *« Aucune occupation ne s'est établie durablement »*, s'est-elle félicitée évaluant à une trentaine le nombre d'interventions des forces de l'ordre depuis la fin avril.

« Les modes d'action ont connu une escalade » et *« les revendications se sont montrées de plus en plus radicales ces dernières semaines, ne permettant pas le dialogue »*, a estimé Sylvie Retailleau sans citer d'exemple précis. Elle en rend responsable *« une petite minorité d'étudiants qui n'a pas le droit de faire régner ce climat de peur, voire de violence, et d'autant moins quand on leur propose un cadre d'échange respectueux »*.

« Un climat de peur est inacceptable mais lutter contre un climat n'a rien d'évident », a-t-elle poursuivi en souhaitant que les victimes d'antisémitisme *« sachent à qui s'adresser »*. Dans les universités, le nombre de référents contre le racisme et l'antisémitisme est passé de 140 en 2020 à 222 quatre ans plus tard. *« Nous avons demandé aux universités de les rendre visibles avec l'affichage de bandeaux sur tous leurs sites Web. En parallèle, elles développent des conventions avec des associations qui accompagnent les étudiants »*, a souligné Mme Retailleau.

Au sujet des coopérations universitaires avec des établissements et entreprises israéliens, point de crispation entre les présidents d'université et les étudiants propalestiniens, elle annonce avoir saisi le collège de déontologie du ministère *« pour qu'il précise dans quels cadres ces coopérations s'inscrivent et qu'il propose des repères et lignes dont les établissements puissent se saisir pour définir leur stratégie »*.

La principale revendication des étudiants mobilisés est de voir se constituer des groupes de travail pour investiguer les partenariats et renoncer à ceux noués avec des acteurs impliqués dans la commission de crimes de guerre. Une proposition non retenue par Jean Bassères : lundi 27 mai, l'administrateur provisoire de Sciences Po a assuré qu'il était *« essentiel »* de maintenir le lien avec les universités partenaires en Israël. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Cabinets de conseil : le ministère de la santé perquisitionné

Les enquêteurs s'intéressent au recours croissant par l'Etat à des sociétés privées, dont McKinsey, étroitement lié à Emmanuel Macron

L'affaire concernant le recours aux cabinets de conseil connaît un nouvel épisode. Selon nos informations, confirmées de source judiciaire, les enquêteurs de la section de recherches de Paris ont procédé, mercredi 29 mai, à une perquisition au siège du ministère de la santé, à Paris, en présence des magistrats instructeurs. Cette perquisition est menée dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en octobre 2022 par le Parquet national financier (PNF) pour favoritisme et recel de favoritisme, à la suite d'un rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur l'influence des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques.

Rendus publics le 16 mars 2022, les travaux de la commission sénatoriale, pilotée par Eliane Assassi (Parti communiste français) et Arnaud Bazin (Les Républicains), avaient révélé le *« recours massif et croissant »* par les services de l'Etat aux services de cabinets de conseil comme Accenture, CapGemini ou McKinsey : un peu moins d'un milliard d'euros pour l'année 2021, soit plus du double des 379 millions d'euros dépensés en 2018. Le rapport fustigeait le *« réflexe »* du recours accru à ces sociétés privées pour assumer des missions relevant en principe de la compétence de la puissance publique, et décrivait un *« phénomène tentaculaire »*, qui posait la question de la *« souveraineté »* de l'Etat face à ces cabinets.

Un rapport de la Cour des comptes, en décembre 2022, avait par ailleurs épinglé plus précisément le rôle de ces cabinets de conseil durant la pandémie de Covid-19. Plus de 50 millions d'euros ont été dépensés pour des prestations de leur part, notamment en matière informatique. Si le ministre de la santé de l'époque, Olivier Véran, avait assuré que tout était *« super clair et transparent »*, la Cour n'était pas de cet avis.

Optimisation fiscale

Pour elle, nombre de ces dépenses posaient question quant au respect du droit de la commande publique, et l'urgence sanitaire, souvent invoquée par l'exécutif, ne pouvait suffire à tout justifier. Les missions confiées aux cabinets de conseil relevaient *« du cœur de missions de service public »* et auraient *« pu être prises en charge par le ministère »*. Elle s'interrogeait aussi sur les conditions d'attribution à certains cabinets de marchés-clés *« sans mise en concurrence ni négociation »*. Parmi eux figurait en premier lieu McKinsey, bénéficiaire de sept contrats autour de la campagne de vaccination contre le Covid, pour un total de 11,6 millions d'euros.

Plus de 50 millions d'euros ont été dépensés par l'Etat pour des prestations de cabinets durant la pandémie de Covid-19

La « Firme », comme on surnomme ce géant américain, au chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros (dont 329 millions en France), avait selon la commission sénatoriale, réussi à ne quasiment pas payer d'impôt sur les sociétés de 2011 à 2021. Le PNF a ouvert, le 31 mars 2022, une information judiciaire pour blanchiment aggravé et fraude fiscale aggravée, ciblant les pratiques d'optimisation fiscale du groupe. Le siège français de McKinsey a été perquisitionné le 24 mai 2022 dans ce dossier.

Si McKinsey est au cœur des enquêtes et des polémiques, c'est aussi pour une autre raison, relevée par plusieurs enquêtes journalistiques, notamment celle du *Monde*, en février 2021 : la « Firme » entretient de longue date des liens étroits avec le candidat, puis chef de l'Etat, Emmanuel Macron. Les « MacronLeaks », cette fuite de données qui avait rendu publics des milliers de courriels internes de la campagne, ont montré que plusieurs hauts responsables de McKinsey, comme Karim Tadjeddine, qui a connu M. Macron au sein de la commission Attali en 2010, étaient au cœur du dispositif du futur chef de l'Etat en 2017. Une activité militante qu'ils exerçaient pro bono, sans être rémunérés, assurent-ils.

La collusion entre cette présence d'importants cadres de McKinsey dans l'entourage du candidat Macron et la hausse importante du recours par l'Etat aux services des cabinets de conseil ne pouvait que soulever des interrogations, balayées d'un revers de main par le candidat Macron, sur France 3, le 27 mars 2022 : *« On a l'impression qu'il y a des combines ; c'est faux »*, s'était agacé le chef de l'Etat, ajoutant : *« S'il y a des preuves de manipulation, que ça aille au pénal. »*

La justice l'a entendu : en novembre 2022, le Parquet national financier (PNF) confirmait que trois procédures pénales étaient ouvertes. L'une ciblant les soupçons de fraude fiscale concernant McKinsey, une seconde, ouverte le 20 octobre 2022 à la suite de plusieurs signalements, se concentre sur les comptes de campagne d'Emmanuel Macron pour 2017 et 2022 et vise à éclaircir les conditions d'intervention du cabinet McKinsey dans la campagne.

Enfin, la troisième information judiciaire, ouverte le 21 octobre 2022, s'intéresse à un éventuel *« favoritisme »* dont aurait bénéficié McKinsey par rapport à ses concurrents. C'est dans ce cadre que les gendarmes de la section de recherches de Paris ont procédé à cette perquisition rue de Ségur. Le PNF confirme par ailleurs au *Monde* que *« l'enquête préliminaire sur le volet fraude fiscale, ainsi que l'information judiciaire sur le volet campagne présidentielle sont toujours en cours, notamment avec l'exploitation des documents saisis en perquisition ».* ■

SAMUEL LAURENT ET ADRIEN SÉNÉCAT

A Marseille, Stéphane Ravier condamné pour prise illégale d'intérêts

Le sénateur Reconquête ! avait fait embaucher son fils dans une mairie du secteur

MARSEILLE - *correspondant*

Une embûche se dresse désormais sur le parcours politique du sénateur Reconquête ! des Bouches-du-Rhône Stéphane Ravier, qui affiche ses ambitions sur la mairie de Marseille. Le tribunal correctionnel de Marseille l'a condamné, mercredi 29 mai, à six mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité.

Les juges sanctionnent ses interventions multiples et au plus haut niveau de la Ville pour faire embaucher, en 2015, son fils, Thomas Ravier, comme vacataire au service des espaces verts de la mairie du 7e secteur (13e et 14e arrondissements) dont il était à l'époque le maire, sous l'étiquette Front national (l'ancien nom du Rassemblement national). Le tribunal n'a pas prononcé l'exécution provisoire de sa décision. Le jeune homme alors âgé de 20 ans, sans grand diplôme et au chômage, avait ensuite enchaîné les contrats jusqu'à sa titularisation en janvier 2020. Le tribunal l'a condamné à une amende de 10 000 euros dont 5 000 euros avec sursis et une inéligibilité d'une année.

« Rupture d'égalité »

Dans son jugement, le tribunal souligne que rien n'empêchait Thomas Ravier de solliciter un emploi à la mairie de Marseille, mais que ce sont les efforts déployés par son père pour y parvenir qui valent à ce dernier cette condamnation pour prise illégale d'intérêts. Son fils est, quant à lui, condamné pour recel. Maintenant que *« l'infraction reprochée n'est pas caractérisée »*, l'avocat de Stéphane Ravier, Me Julien Pinelli, a fait part de son intention de faire appel.

Après avoir d'abord démenti toute intervention, Stéphane Ravier avait reconnu avoir évoqué l'embauche de son fils avec Claude Bertrand, l'indéboulonnable directeur du cabinet du maire Jean-Claude Gaudin (Les Républicains). M. Bertrand, supérieur hiérarchique du directeur du service des ressources humaines, a indiqué durant l'enquête que M. Ravier lui *« avait parlé de la candidature de* [son] *fils »*. Uniquement pour connaître la procédure de postulation, avait corrigé Stéphane Ravier, le 17 avril, devant le tribunal : *« Mon intervention s'arrête là. »*

« Plus que l'avantage indu procuré à son fils, c'est par la rupture d'égalité entre les citoyens que Stéphane Ravier a causé le plus grand préjudice. Il a favorisé son fils et à travers lui son intérêt personnel au détriment de son mandat », notent les juges. A l'audience, le procureur, qui avait requis un an de prison avec sursis, une amende de 20 000 euros et cinq ans d'inéligibilité, avait questionné l'élu : *« Est-ce que vous pensez que tout le monde a accès au directeur de cabinet du maire de Marseille ? »* Pour le procureur, cette prise illégale d'intérêts a eu pour conséquence d'offrir un emploi pérenne, à vie, à Thomas Ravier, alors qu'aucun appel à candidatures ou mise en concurrence n'avaient été effectués.

Deux autres témoignages au sein du service du personnel incriminent l'ancien maire de secteur, décrit à la manœuvre et donnant des instructions pour les renouvellements de contrat de son fils, chargé de l'entretien d'un boulodrome, contrats tous signés de la main de M. Gaudin.

Dans son jugement, le tribunal égratigne la ville de Marseille pour sa *« gestion peu rigoureuse des processus de recrutement de la mairie en général »*. A l'ouverture de son procès, le sénateur avait présenté l'affaire comme *« un sparadrap qui* [lui] *colle aux basques depuis des années »*. Il demandait aux juges de l'en débarrasser *« au plus vite »*. ■

LUC LEROUX

Exploitation sexuelle d'une mineure de 12 ans : prison ferme pour cinq clients

Six hommes étaient jugés pour avoir acheté les services sexuels d'une jeune adolescente

Il aura rarement été autant question de luminosité dans un procès. De cette *« lumière tamisée »*, de cette *« pénombre »*, de cette *« serviette déposée sur la lampe de chevet »*, qui aurait empêché les six prévenus qui comparaissaient pour recours à la prostitution d'une mineure devant le tribunal correctionnel de Pontoise, mercredi 29 mai, de se rendre compte de l'extrême jeunesse de l'adolescente en face d'eux dans ces deux chambres d'hôtels d'Herblay (Val-d'Oise), ces deux soirs de novembre 2023. A l'époque des faits, Inès (son prénom a été modifié) avait 12 ans.

Le clair-obscur était-il une explication suffisante ? Au terme de quatre heures d'âpres débats, le président du tribunal, Stéphane Billiet, et les deux juges à ses côtés ont estimé que non, la lumière n'était pas une justification : *« L'apparence physique de la victime ne laissait aucun doute sur son état de minorité. »* Ils ont ordonné la condamnation de cinq clients sur six – l'un a été relaxé au bénéfice du doute – à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis, soit six mois de prison ferme.

A l'ouverture de l'audience, le président a égrainé les six identités des prévenus, âgés de 24 à 36 ans, aux professions et aux milieux sociaux multiples. Puis il a raconté la courte vie d'Inès, en fugue de chez elle avec une copine. A la gare de Sartrouville (Yvelines), elle rencontre une jeune qui leur propose de *« bosser »*. *« On savait que des clients allaient venir »*, lit dans le dossier judiciaire Stéphane Billiet, car Inès n'est pas présente. A l'entrée de la chambre, toujours le même manège : elle échange les billets que lui tendent les clients contre des préservatifs qu'elle leur fournit. Les passes se payent au temps passé, 80 euros les vingt minutes, 100 les trente…

Il a ensuite lu l'annonce du site qui leur a permis d'entrer en contact avec Inès. *« Je suis une jeune fille de 19 ans, coquine, gentille. J'aime ce que je fais et je le fais bien. »* Puis il a demandé à projeter des photos d'elle dans son quotidien : un visage poupon aux cheveux longs est apparu sur l'écran. Cliché suivant : Inès dans l'entrebâillement de la porte de la chambre d'hôtel d'Herblay, chignon brouillon sur la tête, pyjama Minnie, une enfant tombée de son lit.

Commence le défilé des prévenus. On entend à peine le premier, Ons B., comme si la honte rendait sa voix inaudible. *« Qu'est-ce qu'il s'est passé ce soir-là ? »*, interroge Stéphane Billiet. *« C'était une période compliquée, j'avais des difficultés financières, avec ma conjointe. »* Sofiane M. s'avance en deuxième. Il porte une doudoune épaisse qu'il ne quitte pas malgré la chaleur. Il semble engoncé dans son corps trop grand pour lui, se présente à son procès sans avocat. Il commence en expliquant être *« bouleversé par la petite »* mais ne se souvient pas d'elle précisément, car il *« consomme »* beaucoup de prostituées. *« Je cherche à me marier cette année pour arrêter de voir des prostituées, j'arrête avec ces merdes-là, ça me ramène nulle part. – Si, ça vous ramène ici »*, répond le président.

Puis, il développe un argumentaire autour du décalage entre la photo de l'annonce sur le site – une paire de fesses enserrées dans un string en gros plan – et la réalité d'Inès. Il se plaint d'une forme de publicité mensongère : *« Je suis une victime, on s'est tous fait avoir. »* *« De qui êtes-vous victime monsieur ? »*, demande Me Christian Gallon, l'avocat d'Inès. *« De la jeune fille »*, précise le prévenu.

L'un des seuls à s'excuser

Le troisième s'appelle Jonathan B. et explique s'en vouloir beaucoup de n'avoir rien détecté. *« Je vais très mal, j'ai un suivi psy, j'ai eu envie d'un massage sexuel parce que j'avais perdu ma mère. – Vous êtes celui qui a le niveau d'études le plus élevé, vous êtes CSP ++, vous n'avez pas pensé à vérifier qu'elle n'était pas mineure ? – Ça ne m'a jamais effleuré l'esprit »*, bredouille-t-il.

Le quatrième, Denis K., porte encore des lunettes et une chemise beige. Lui aussi avait perdu sa maman, était très fatigué, a fait ça par *« facilité »*. *« Je suis tombé quand les policiers m'ont dit son âge. Ça ne me vient même pas à l'idée qu'une personne mineure puisse faire ça. »* Désormais, il s'est renseigné, et connaît le nombre de mineurs victimes d'exploitation sexuelle en France. C'est l'un des seuls à s'excuser : *« Je suis désolé pour cette fille et j'espère que ça va aller mieux pour elle »*, finit-il, avant de laisser sa place au cinquième, Sébastien B.

Lui est allé voir une prostituée car il s'entendait mal avec sa femme, qui l'avait *« viré de la maison »*. Dans la chambre, il est saisi par un doute sur son âge, et se souvient de s'être assis, d'avoir discuté avec Inès. Il lui dit qu'il voit bien qu'elle n'est pas majeure, elle aurait répondu que si. D'après son récit, il n'a rien fait, lui confiant un billet de 50 euros pour dédommager le temps passé avec elle. *« Je trouve ça triste qu'il y ait des prostituées de 12 ans en France en 2024 »*, conclut-il. Le dernier prévenu, Raja T., maugrée sur sa rupture et ses *« besoins d'homme »*, prétend *« qu'elles disent toutes qu'elles ont plus de 18 ans »*, que c'est donc impossible de savoir.

L'administratrice ad hoc d'Inès a eu sa mère la veille au téléphone : l'adolescente fugue à nouveau, elle vient d'intégrer un foyer de l'aide sociale à l'enfance. La procureure décrit des faits *« graves »* commis par des hommes qui ont privilégié leur plaisir sexuel immédiat à la vie d'une jeune fille à peine entrée dans l'adolescence. En face, en défense, les avocats invoquent le droit plus important que la morale, les prostituées qu'on va voir pour *« vider son mal-être et sa vie de merde »*, et la détresse des prévenus. A l'issue de l'audience, les cinq condamnés ont été inscrits au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles. ■

LORRAINE DE FOUCHER

Le Monde
VENDREDI 31 MAI 2024

Dans la forêt-refuge d'un « électrohypersensible »

Philippe Tribaudeau a obtenu le droit de squatter une parcelle pour se protéger des ondes électromagnétiques

REPORTAGE

ENTREPIERRES (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE) - *envoyé spécial*



Philippe Tribaudeau, sur son campement, à Entrepierres (Alpes-de-Haute-Provence), le 24 juillet 2022. ARTHUR MERCIER

Pour le passant, *« c'est un trou de verdure où chante une rivière »*… Pour lui, c'est son seul horizon. Electrohypersensible (EHS), Philippe Tribaudeau, 63 ans, ne peut vivre que dans une zone où les ondes électromagnétiques ne passent pas. Depuis 2015, il est installé sur une parcelle de la forêt domaniale du Vançon, à Entrepierres, dans les Alpes-de-Haute-Provence. En ce jour ensoleillé de mai, cette prison en plein air prend presque des allures festives. Deux caravanes, une de jour, l'autre de nuit, des toilettes sèches, la rivière Vançon qui coule et, accroché à des fils, du linge qui sèche. Des membres de son collectif de soutien sont venus lui rendre visite.

Près de la cabane en bois que son père lui a construite, Lola, 7 ans, joue et dévore *La Serpe d'or*, un vieil *Astérix*. Sa mère, Laure Birgy, 38 ans, et Philippe se sont rencontrés lors d'une manifestation d'EHS, où elle accompagnait sa mère, Anne Cautain, elle aussi malade et réfugiée dans les écuries d'une maison forestière abandonnée. Aujourd'hui, Laure Birgy partage son temps entre le campement et l'appartement qu'elle loue à Sisteron pour offrir une autre vie à Lola, scolarisée dans la commune.

Tout ce petit monde célèbre une récente victoire : le 22 février, le tribunal de Digne-les-Bains a accordé à M. Tribaudeau le droit de rester sur cette parcelle contre la volonté de l'Office national des forêts (ONF), qui gère ce massif de 5 800 hectares. Si le juge a reconnu que le droit de propriété était bafoué, il a estimé que le droit à la santé lui était supérieur et que, tant que l'Etat ne trouvait pas à l'occupant illégitime un autre lieu où vivre, il ne pouvait le chasser. Dans un courrier du 28 février, l'avocat de M. Tribaudeau affirme : *« Le juge estime que vous avez réussi à démontrer votre pathologie et que toute autre zone de résidence constituerait un risque pour votre santé (ce qui constitue implicitement une reconnaissance judiciaire de la pathologie). »* Cette reconnaissance par la justice de la réalité de l'électrosensibilité est une première. Pour quelques heures, M. Tribaudeau peut s'échapper de son enclos. *« Ma tête est comme un contenant. Je peux me remplir d'ondes jusqu'à un certain point, à condition de revenir ici pour me "vider". Je tiens trois heures, quatre au maximum. Des fois, je me rate et en rentrant j'ai des douleurs terribles. »* Le couple se débrouille en cumulant le RSA, la retraite de Philippe (1 070 euros) et l'aide du père de Laure.

Laisser des « zones blanches »

Dans une autre vie, Philippe Tribaudeau a beaucoup voyagé, fait du parapente, de la randonnée. Mais, en 2009, professeur de technologie près de Dijon, il ressent ses premières douleurs. *« Tous les jours, dans ma classe, il y avait 24 écrans allumés. Je brûlais. »* « Brûler », c'est le terme qu'emploient tous les EHS pour dépeindre la grande souffrance dans laquelle les plongent les ondes : picotements, maux de tête, nausées, inflammation du cerveau… Mis en retraite anticipée pour invalidité en 2012, à l'âge de 51 ans, Philippe Tribaudeau commence une vie d'errance à la recherche d'un lieu sans ondes.

Avant Vançon, il a séjourné illégalement dans la forêt de Saoû, puis dans une ferme de Boulc, les deux dans la Drôme. Depuis 2012, il est reconnu adulte handicapé par la Maison départementale des personnes handicapées. En 2015, le tribunal du contentieux de l'incapacité de Toulouse reconnaissait à son tour à une autre électrosensible le droit à une allocation adulte handicapé.

Le désespoir que suscite cette vie de reclus chez beaucoup d'EHS semble épargner « l'ermite du Vançon ». *« Je me bats, et ça me maintient debout. »* Depuis quinze ans, M. Tribaudeau milite à travers l'Association zones blanches, qu'il a fondée. Et martèle : *« Les ondes sont toxiques pour tout le monde. Les EHS sont des cas extrêmes. Nous demandons que l'on laisse certaines zones blanches sur le territoire. »* La préfecture des Alpes-de-Haute-Provence lui a d'ailleurs proposé de s'installer sur certaines d'entre elles, mais aucune ne s'est révélée suffisamment « pure » pour stopper ses symptômes.

Philippe Tribaudeau prend ces propositions de réinstallation pour une nouvelle reconnaissance de sa maladie, ce que tempère Marc Chappuis, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence. *« Je n'ai pas de raison de mettre en doute les déclarations de M. Tribaudeau,* assure-t-il, *et je souhaite la solution la plus humaine possible. Mais cette situation pénalise l'ONF et les habitants d'Entrepierres qui attendent la 4G. »* Car l'expulsion n'est pas la seule menace qui plane : l'installation à Vilhosc, commune proche, d'une antenne-relais Free dans le cadre du plan New Deal mobile, qui vise à généraliser une couverture mobile de qualité, est prévue pour juin. *« Nous avons différé le branchement plusieurs fois, mais cela ne pourra pas durer éternellement »*, prévient le préfet.

> **« Dans ma classe, tous les jours, il y avait 24 écrans allumés. Je brûlais »**
>
> PHILIPPE TRIBAUDEAU
> ancien professeur de technologie

Un coup dur a frappé la communauté EHS le 29 novembre 2023 : la mort de la seule personnalité politique qui luttait à ses côtés, la députée européenne Michèle Rivasi. L'élue écologiste, dont les prises de position sur la vaccination avaient suscité des polémiques pendant la pandémie de Covid-19, était très impliquée dans un projet aujourd'hui abandonné de création d'une zone blanche à Durbon, en Hautes-Alpes.

« Prise en charge adaptée »

Une autre déconvenue a quelque peu douché la joie causée par l'arrêt de Digne-les-Bains : le tribunal administratif de Marseille a refusé en avril à M. Tribaudeau un relogement au titre du droit au logement opposable en arguant des doutes du monde médical. Si l'Organisation mondiale de la santé a reconnu en 2005 la *« réalité »* des souffrances des EHS, si l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a fait de même dans un rapport de 2018, recommandant *« une prise en charge adaptée »* et estimant que 5 % de la population est concernée, les deux affirment qu'aucune *« preuve expérimentale solide ne permet actuellement d'établir un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes décrits »*.

Pour les EHS, qui s'appuient surtout sur les travaux controversés du cancérologue Dominique Belpomme, la victoire de Digne-les-Bains est une réponse à cette polémique. *« J'ai l'impression que l'Etat est coincé entre deux logiques,* poursuit Philippe Tribaudeau, *continuer le plan New Deal mobile, mais ne pas se résoudre à condamner à mort un certain nombre de citoyens. Il ne nous reconnaît pas officiellement comme victimes, mais ne prend pas non plus de mesures radicales contre nous. »*

Jusqu'à quand ? L'ONF a fait appel, et une nouvelle décision devrait être prononcée le 5 décembre. Et s'il fallait quitter le campement ? *« Je ne le ferai pas tant qu'on ne me trouvera pas un autre lieu,* promet Philippe Tribaudeau. *S'il le faut, je mourrai ici. »* ■

HUBERT PROLONGEAU

Climat : l'objectif de 100 milliards de dollars pour le Sud enfin atteint

Les pays développés ont mobilisé 116 milliards de dollars en 2022, un record selon l'OCDE, et l'accomplissement d'une promesse faite en 2009

Cette promesse de longue date des négociations climatiques est enfin tenue : les pays développés ont pour la première fois atteint et dépassé leur objectif de mobiliser 100 milliards de dollars (92 milliards d'euros) par an pour aider les pays en développement à diminuer leurs émissions et à faire face au dérèglement climatique. Ils ont fourni près de 116 milliards de dollars en 2022, selon des données publiées mercredi 29 mai par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'engagement avait été pris en 2009 à Copenhague et aurait dû être respecté en 2020. Ces retards et la faible progression des financements climat au fur et à mesure des années ont fini par empoisonner les relations entre Nord et Sud et par freiner les négociations climatiques. Les pays en développement l'ont martelé : cette promesse ne relève pas de la charité mais d'une dette morale. Les pays riches, historiquement responsables du dérèglement climatique, doivent aider les plus pauvres, qui polluent peu mais paient le plus lourd tribut.

« C'est une très bonne nouvelle. On espère que cela permettra de débloquer les négociations climatiques actuelles sur les financements », explique Raphaël Jachnik, expert en finance climat à l'OCDE. Les Etats ont commencé à négocier un nouvel objectif mondial de financement, qui remplacera, à partir de 2025, la somme des 100 milliards, largement insuffisante. Ces négociations, très tendues, seront au cœur de la conférence climat (COP29) de Bakou, en Azerbaïdjan, en novembre.

Dans le détail, en 2022, les financements publics ont compté pour près de 80 % de l'enveloppe globale. Les financements multilatéraux, tirés par les banques de développement, sont ceux qui ont connu la plus forte croissance depuis le début des comptages en 2013 (+ 226 %), tandis que les financements bilatéraux (ceux des pays) ont progressé de 82 % sur la période. Les pays à revenu intermédiaire inférieur sont les premiers bénéficiaires de ces fonds publics et privés, tandis que les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement en ont davantage profité que par le passé.

> **Les pays riches, historiquement responsables du dérèglement climatique, doivent aider les plus pauvres**

La finance en faveur de l'adaptation au changement climatique, primordiale pour l'agriculture, l'eau ou l'assainissement des pays du Sud, marque des progrès mais reste insuffisante. Elle atteint 32 milliards de dollars en 2022, plaçant les pays développés à mi-chemin de leur objectif de doubler le financement pour l'adaptation entre 2019 et 2025. Elle ne représente toutefois que 28 % de l'ensemble des financements climat, contre 60 % consacrés à la baisse des émissions, ce que l'on appelle l'« atténuation », par exemple pour décarboner l'énergie et les transports. Or, l'accord de Paris prévoit un équilibre entre atténuation et adaptation. Les dons restent par ailleurs toujours minoritaires : 28 % des financements publics contre 69 % pour les prêts. L'OCDE ne donne pas de détails par pays donateur. Mais, en 2022, certains pays ont annoncé avoir accru leurs efforts, dont la France, l'Italie, l'Allemagne ou les Etats-Unis – on ne sait toutefois pas si les engagements de ces derniers se sont matérialisés. La France a mobilisé 7,6 milliards d'euros (en hausse par rapport à l'objectif de 6 milliards qu'elle s'était fixé), dont 2,6 consacrés à l'adaptation.

« Spirale de l'endettement »

Ces chiffres constituent la référence en matière de financement et permettent de mesurer les évolutions d'une année sur l'autre. Ils sont toutefois régulièrement remis en cause par certains pays en développement, qui assurent ne pas voir les sommes arriver. L'an dernier, Oxfam avait également estimé qu'en 2020 l'aide réelle était trois fois inférieure à celle annoncée. Selon l'ONG, une grande partie de ces financements incluait des projets qui ne vont pas entièrement au climat, de l'aide au développement redirigée et des prêts parfois au taux du marché, *« ce qui relativise l'effort financier des pays riches et renforce la spirale de l'endettement pour certains pays du Sud »*, déplore Guillaume Compain, chargé de campagne climat chez Oxfam France.

« On ne peut pas lutter contre le changement climatique avec des dons, rétorque Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement, qui fournit la grande majorité des financements climat de la France. *Il en faut pour l'adaptation, mais nous avons besoin de prêts pour financer des infrastructures publiques, des nouvelles chaînes de valeur, pour décarboner les économies. »*

La définition du nouvel objectif de financement est ardue. Un groupe de haut niveau sur la finance climatique avait chiffré les besoins des pays en développement – hors Chine – à 2 400 milliards de dollars par an d'ici à 2030, dans un rapport publié en 2022. L'Inde a proposé, de son côté, un nouvel objectif de 1 000 milliards de dollars, une somme rejetée par les pays développés. Ces derniers souhaitent ouvrir la base des contributeurs (établie en 1992), c'est-à-dire pousser les gros pollueurs actuels, comme la Chine ou les pays du Golfe, à participer.

Les ONG, de leur côté, plaident pour que le nouvel objectif soit financé par les pays développés et les banques de développement, qu'il soit fourni en grande partie sous forme de dons et qu'il inclue des cibles spécifiques pour l'atténuation, l'adaptation et les « pertes et dommages », les dégâts irréversibles causés par le changement climatique.

Ce nouvel objectif est essentiel pour rebâtir la confiance entre Etats et pour accroître l'ambition. Mi-mai, le président azerbaïdjanais de la COP29, Mukhtar Babayev, avait rappelé à quel point la réduction des émissions et les finances climat sont *« deux piliers parallèles qui se renforcent mutuellement »*. ■

AUDREY GARRIC

L'après-charbon : les salariés dans le flou

Les doutes s'accumulent autour de la conversion à la biomasse des centrales de Saint-Avold et de Cordemais

Entre Paris et Bruxelles, sur le chemin des élections européennes du 9 juin, certains font un détour par la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle). Mercredi 29 mai, le site a reçu la visite de Marine Tondelier, secrétaire nationale d'Europe Ecologie-Les Verts. Le 24 mai, c'était François-Xavier Bellamy, tête de liste pour Les Républicains.

En les invitant, les organisations syndicales ont voulu alerter sur l'avenir menacé du site, en particulier pour l'après-charbon. A l'inverse, elles n'avaient pas convié Jordan Bardella (Rassemblement national), le 7 mai. Le candidat d'extrême droite était quand même venu, en marge d'un meeting dans la commune.

A Saint-Avold, comme à Cordemais (Loire-Atlantique), les salariés des deux dernières centrales à charbon de l'Hexagone s'inquiètent pour la reconversion de leur site industriel. Ils reprochent à l'Etat de les laisser dans le flou, plusieurs mois après la dernière annonce d'Emmanuel Macron. Depuis septembre 2023, le président de la République promet que les deux centrales seront *« complètement »* converties à la biomasse d'ici à 2027 – une énergie renouvelable, par exemple à base de bois. Au début de son premier mandat, il avait fixé à… 2022 la fin du charbon, nocif pour le climat.

Comment concilier transition énergétique et préservation de l'emploi ? Pour l'un comme pour l'autre de ces sites, l'objectif paraît délicat. *« Macron, la désillusion du charbon »* : la banderole a été déployée lors d'une mobilisation, début mai, devant la préfecture de Moselle, à Metz. *« Promesses envolées, réalités oubliées »*, était-il aussi écrit. Politiquement, le sujet commence à devenir fâcheux pour l'exécutif, malgré la part minime du charbon dans la production électrique du pays : à peine 0,16 % en 2023.

Ras-le-bol du personnel

Les projets de reconversion diffèrent, mais le ras-le-bol du personnel est le même. En janvier, un préavis de grève a été déposé pour les deux unités de Cordemais, qui réunissent 335 agents du groupe public EDF. Idem, depuis la fin avril, pour celle de Saint-Avold, où 120 personnes travaillent pour GazelEnergie, propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky (ancien actionnaire indirect du *Monde*). Sans compter les sous-traitants. *« Le gouvernement est toujours dans la com, avec des paroles et des paroles, mais maintenant, nous attendons des actes »*, insiste Thomas About, délégué syndical CFDT pour le site mosellan. Dans les deux centrales à charbon, des essais de conversion ont déjà incorporé des pellets de bois dans le combustible.

> **« Le gouvernement est toujours dans la com, avec des paroles et des paroles, mais maintenant nous attendons des actes »**
> THOMAS ABOUT
> délégué syndical CFDT

En Moselle, GazelEnergie envisage aussi et surtout la construction d'une nouvelle structure, dite Emil'Hy. Si cette unité de production d'hydrogène bas carbone voit le jour, elle permettra d'alimenter des clients industriels. *« Les demandes d'autorisation environnementales seront déposées avant l'été, signifiant un degré de maturité technique du projet déjà très avancé »*, affirme l'entreprise. Une discussion commerciale est en cours pour un premier client potentiel, l'aciériste allemand SHS. Des consommateurs en France sont aussi recherchés.

A l'échelle européenne, Emil'Hy (dont le coût total est chiffré à 780 millions d'euros) postule pour le Fonds d'innovation. GazelEnergie déclare « [attendre] *désormais la confirmation écrite du soutien de l'Etat dans le cadre de cette procédure* ».

Du côté de Cordemais, c'est la perspective de la conversion à la biomasse qui occupe le plus les esprits. Ce projet, dit Ecocombust, a une particularité : il est porté par les salariés d'EDF et en particulier par la CGT, depuis 2016 déjà. A l'inverse, les dirigeants du groupe public ont jusque-là été *« les plus grands détracteurs »*, déplore le délégué syndical cégétiste Fabien Deschamps.

Le 17 avril, lors d'un rassemblement, plusieurs parlementaires ont marqué leur soutien au projet. Parmi eux, le sénateur communiste Fabien Gay, son homologue socialiste Karine Daniel ou le député « insoumis » Matthias Tavel. Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a dénoncé *« une situation ubuesque »*. D'un côté, Emmanuel Macron promet une conversion à la biomasse. De l'autre, selon la dirigeante syndicale, la direction d'EDF – dont l'Etat est actionnaire unique – *« fait tout son possible pour torpiller le projet »*.

Nouveau partenaire

Depuis le début, la direction de l'entreprise met en avant le risque d'une exploitation non rentable, du fait du coût des pellets. Contacté, EDF répond au *Monde* qu'elle prévoit d'enfin *« prendre une décision d'ici l'été 2024 »*, pour se lancer ou non. L'investissement de départ est estimé à 250 millions d'euros, dont 85 millions d'euros d'aides de l'Etat ou de la région. Après le désistement de Suez en 2021, un nouveau partenaire est apparu. La société Paprec entend construire une usine de fabrication de *blacks pellets* – combustible à base de déchets de bois, pour fournir la centrale en biomasse. A condition de trouver un accord sur le prix auquel elle vendra cette marchandise à EDF. Dans un arrêté, la préfecture de Loire-Atlantique a déjà autorisé une telle installation, fin février.

Selon l'entourage de la présidente de la région des Pays de la Loire, Christelle Morançais (Horizons), Ecocombust doit s'accompagner *« d'autres options »*. L'élue plaide pour l'implantation sur le site d'un mini-réacteur nucléaire. EDF n'a pas souhaité apporter de commentaire à ce sujet.

Le ministre délégué à l'industrie et à l'énergie, Roland Lescure, affirme qu'une revue de projets se poursuit. *« La tentation pourrait sembler grande d'acheter la paix sociale de court terme et de se lancer dans un projet sans certitude de le voir aboutir, mais nous ne voulons pas nous précipiter »*, déclare-t-il au *Monde*, se disant en quête d'*« une solution robuste »* d'un point de vue économique comme technologique. Valérie Hayer (Renaissance), la tête de liste du camp présidentiel pour les européennes, envisage, quant à elle, de répondre finalement oui à l'invitation des salariés de Saint-Avold, déclare son entourage. Mais seulement après le scrutin. ■

ADRIEN PÉCOUT

LES CHIFFRES

0,16 %

C'est la part des centrales à charbon de Cordemais et de Saint-Avold dans la production électrique nationale en 2023, surtout en hiver pour les pics de consommation (contre 3,6 % en 2013, avec neuf centrales alors en activité).

2022

Ce fut l'année où les salariés de Saint-Avold ont d'abord été licenciés, en mars, pour ce qui devait être la fermeture définitive du site. Ils ont finalement été repris en CDD, GazelEnergie ayant remis en service la centrale en novembre de la même année, à la demande de l'Etat.

2

C'est le nombre de centrales ayant fermé leur unité « charbon » depuis l'annonce d'Emmanuel Macron, en 2017, de mettre un terme à cette énergie. Celle de Gardanne (Bouches-du-Rhône) pour GazelEnergie, où les salariés se mobilisent pour un projet de biogaz ainsi que pour la poursuite d'une unité tournant à la biomasse, et celle du Havre (Seine-Maritime) pour EDF.

La pépite française de l'IA de défense Preligens est à vendre

Plutôt que de lever des fonds, la start-up cherche un repreneur industriel. Le français Safran et le franco-italien Telespazio sont cités

Alors que l'Elysée voit dans l'intelligence artificielle (IA) un *« enjeu de souveraineté »* et prône l'émergence de *« champions nationaux »*, quoi de mieux que d'être une start-up française possédant une technologie de classe mondiale pour aider les militaires à analyser les images satellites ? Pourtant, Preligens, dont les logiciels d'IA détectent les mouvements sur le terrain, dans les ports ou les bases aériennes, a décidé de se vendre.

La pépite de la défense a lancé, par l'intermédiaire de la banque Evercore Partners, un processus de recherche d'un repreneur et attend les offres fermes des candidats début juin. Preligens ne donne pas de noms, mais parmi les industriels de la défense cités figurent l'équipementier aéronautique français Safran et des Européens : la coentreprise italo-française Telespazio (détenue à 67 % par Leonardo et à 33 % par Thales) et le groupe de technologies suédois Hexagon AB. Cette annonce illustre la difficulté à financer le développement d'une start-up d'IA en France et en Europe, particulièrement dans le secteur souverain de la défense.

« Cette évolution du capital n'est pas liée à notre situation économique, qui est bonne, mais à la décision des actionnaires historiques de réaliser une part de leur valeur », explique Jean-Yves Courtois, appelé en 2023 pour présider l'entreprise, après être passé par l'armée, Thales ou la start-up Oriola, revendue à Safran. Présents depuis la création, en 2016, le fonds d'amorçage 360 Capital et les fondateurs, Arnaud Guérin (ex-Areva) et Renaud Allioux (ex-Airbus), veulent revendre leurs parts (les autres actionnaires sont les fonds privés Tikehau et le public Definvest).

« Nous ne sommes plus une start-up », dit M. Courtois : l'entreprise de 220 salariés sera *« rentable en 2024 »* avec 3 ou 4 millions d'euros de résultat pour 35 millions de chiffre d'affaires, contre 4 millions de pertes et 28 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023. Avec pour principal client l'armée française, M. Courtois reconnaît que *« le business plan de l'entreprise était trop optimiste »*, notamment sur le délai d'obtention des agréments pour travailler avec l'armée américaine. Vingt-six licenciements ont eu lieu en 2023.

Bercy suit le dossier

Comme beaucoup de start-up aux ambitions mondiales, Preligens aurait pu lever de l'argent auprès d'un fonds dit « de croissance ». *« Cela aurait été l'idéal*, reconnaît M. Courtois. *Mais il n'y a pas en Europe de fonds qui ont la taille nécessaire et qui s'intéressent à la défense. »* Ce secteur serait d'autant moins attractif que la revente des entreprises peut être soumise au veto des gouvernements.

La difficulté à mener dans l'UA européenne des levées de plusieurs centaines de millions d'euros est un problème bien identifié : l'Elysée vient ainsi d'annoncer un fonds ad hoc souscrit à 25 % par l'Etat et souhaite à terme une union des marchés de capitaux européens. Des fleurons de l'IA créés par des Français, comme Mistral ou Hugging Face, ont expliqué avoir dû faire appel à des fonds américains. Mais, pour une entreprise stratégique, recourir à des fonds non européens est impossible, selon M. Courtois. *« Faire appel à un industriel était la seule voie qui restait »*, explique-t-il. Un tel acheteur pourrait apporter *« des synergies »* et ses agréments pour passer des contrats avec le Pentagone. La start-up souhaite aussi diversifier ses offres : analyse des images radars, des vidéos prises par drones… Bercy suit ce dossier sensible au titre du contrôle des investissements étrangers. Sa doctrine n'est pas figée. Convoité par le californien Teledyne, Photonis (devenu Exosens), spécialiste de l'électro-optique, est resté français, mais Exxelia est passé sous pavillon américain après le feu vert de la France.

Safran et Telespazio ont l'avantage d'impliquer des acteurs français. *« Telespazio est une solution intéressante*, indique une source non bancaire proche du dossier. *Il existe déjà une alliance industrielle Thales-Leonardo dans la fabrication de satellites avec Thales Alenia Space. A côté pourrait être créée une société de services par la fusion Preligens-Telespazio. »* De plus, M. Macron plaide en faveur d'une base industrielle et technologique de défense européenne.

Toutefois, un différend politico-industriel oppose la France et l'Italie : la présidente du conseil, Giorgia Meloni, a interdit la vente à Safran de Microtecnica, filiale italienne de l'américain Collins Aerospace, un des leaders mondiaux des commandes de vol, présent en France, en Italie, en Allemagne et au Royaume-Uni. Mais, à ce stade, ce dossier est distinct du cas Preligens, assure une source gouvernementale. ■

JEAN-MICHEL BEZAT ET ALEXANDRE PIQUARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Les minerais critiques attisent les rivalités entre puissances

LA COURSE AUX MÉTAUX STRATÉGIQUES 1|3 Lithium, graphite, nickel… les Etats se livrent à une compétition féroce pour sécuriser leurs approvisionnements en ressources indispensables à la transition énergétique. Mais la Chine contrôle déjà une grande partie de la filière

L'Arabie saoudite se rêve en nouvelle puissance minière. Ses ressources en cuivre, manganèse, lithium, nickel ou encore en terres rares suscitaient peu d'intérêt dans un Etat qui tire 60 % de ses revenus du pétrole, jusqu'à ce que le royaume prenne conscience de ce trésor enfoui sous le désert. En janvier, à l'occasion du salon Future Minerals Forum organisé à Riyad, elle a dévoilé des projets pharaoniques pour s'imposer dans ce secteur.

Les seigneurs de l'or noir l'ont bien compris : le XXe siècle était pétrolier, le XXIe siècle sera métallique. Dopée par la transition verte et la numérisation de l'économie mondiale, la demande en minerais s'envole. Dans son dernier rapport de mai, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a calculé que, pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO_2 d'ici à 2050, la consommation de lithium devra être multipliée par neuf d'ici à 2040, celle de graphite par quatre et celle de cobalt, de nickel et de terres rares par deux.

L'Arabie saoudite a calculé que ses ressources minières valaient 2 500 milliards de dollars (2 300 milliards d'euros), pour seulement une moitié du territoire explorée. Elle veut surtout s'imposer comme une plate-forme mondiale incontournable grâce à sa situation géographique, à mi-chemin entre les mines d'Afrique et les usines de Chine, et à ses bonnes relations avec Pékin et Washington. Elle a multiplié, au cours des derniers mois, les protocoles d'accord avec l'Egypte, la Russie, le Maroc et la République démocratique du Congo (RDC) pour accéder à leurs ressources. Le royaume investit aussi dans le monde entier, par le biais de son fonds spécialisé Manara Minerals, qui a acquis, en avril, 10 % de la branche métaux critiques du géant brésilien Vale pour 2,5 milliards de dollars.

Ces nouvelles ambitions renforcent un peu plus la compétition féroce que se livrent les grandes puissances pour sécuriser leurs approvisionnements en minerais stratégiques. Selon les prévisions de l'AIE, le marché, évalué à 325 milliards de dollars, devrait doubler d'ici à 2040. Mais en réalité ces minerais pèsent bien plus que des centaines ou des milliers de milliards de dollars. Les pays en dépendent pour leur sécurité, car ils sont utilisés dans la production d'équipements militaires sophistiqués, et pour développer leur industrie verte. Sans lithium, graphite ou nickel, impossible de fabriquer des batteries et donc de produire des véhicules électriques. La Chine l'a deviné avant tout le monde. Elle raffine aujourd'hui 60 % de tous les métaux utilisés dans les batteries des véhicules électriques.

CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Tout a commencé dans les années 1980, quand l'économie chinoise, dépendante du pétrole, commence à se développer et prend conscience de sa fragilité énergétique. *« Le Moyen-Orient a du pétrole, mais la Chine a des terres rares »*, s'exclame le dirigeant Deng Xiaoping en 1987, lors d'une visite à Baotou, en Mongolie intérieure, où se trouvent les principales sources de minerais. Plutôt qu'un constat, il s'agissait d'un programme : *« Les responsables l'ont pris comme une injonction à suivre. On le sait, les terres rares ne sont pas vraiment rares, mais la difficulté, c'est de les raffiner. C'est ce sur quoi a investi la Chine »*, explique Jochen Siebert, fondateur du cabinet de conseil JSC Automotive, présent en Chine. Grâce à des collaborations avec des entreprises étrangères, la Chine progresse rapidement. Dès la fin des années 1990, elle est capable de raffiner ces métaux à moindre coût. Les Etats-Unis, qui dominaient le marché jusqu'alors, laissent volontiers cette industrie polluante et peu profitable aux Chinois. La guerre froide est finie, l'heure est à la mondialisation triomphante : la sécurité des approvisionnements n'est plus une priorité. Comme un symbole de cette tendance, le Bureau des mines américain perd ses financements et devient une coquille vide en 1996. Pendant ce temps, la Chine, elle, s'y intéresse de plus en plus, car ses besoins explosent à mesure que son économie décolle.

Rapidement, les ressources en minerais disponibles en Chine ne suffisent plus. *« L'un des principaux moteurs de cette expansion, c'était la demande intérieure : l'industrie chinoise était avide de minerais, notamment de métaux de base pour la fabrication d'acier et d'al-*

1 | Les BRICS sont des réservoirs à matières premières critiques

Pays membres des BRICS, club de pays qualifiés d'émergents regroupant Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

Xxxxx — **Pays producteurs de matériaux stratégiques** les trois premiers pays producteurs pour chaque minerai sont représentés

XX % — **Premier producteur mondial** et part dans la production mondiale en 2023

Type de matériaux produits par pays

Al Aluminium
Ag Argent
Co Cobalt
Cu Cuivre
Gr Graphite
Li Lithium
Mn Manganèse
Ni Nickel
Si Silicium
Re Terres rares
Ti Titanium

Exploitation minière des fonds marins

Zone Xxx — Zone d'exploitation minière des fonds marins

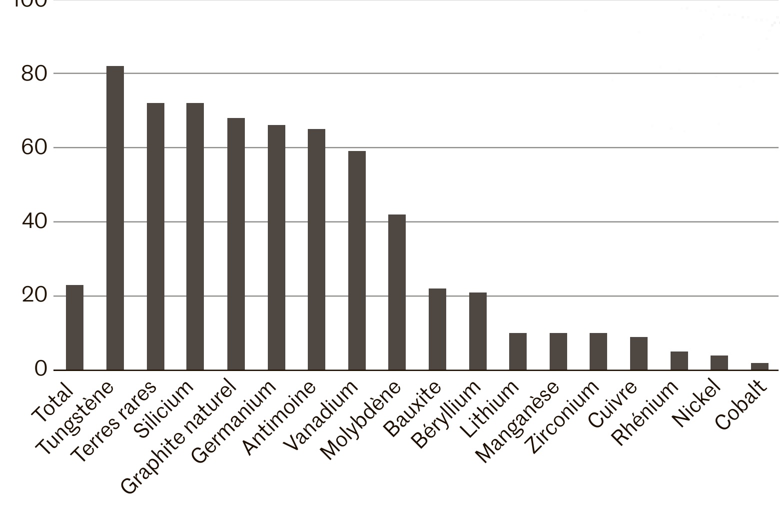
Pays possédant au moins 2 permis d'exploitation

5 2 Nombre de permis d'exploitation

Chili
Cu 23 %
Li
Argentine
Zone océan Atlantique Sud

2 | La Chine mène le jeu dans cette bataille mondiale

Parts de la Chine dans la production mondiale de matériaux critiques, en pourcentage



Des métaux low cost pour les batteries du futur

La recherche des fabricants se tourne vers des matières premières moins chères à extraire, comme le soufre, le fer ou le sodium

Recherche métaux disponibles en quantités abondantes, donc bon marché et exempts de variations de cours intempestives, pour batteries performantes et durables. » A vrai dire, les fabricants de batteries n'ont pas besoin de passer ce genre d'annonce. Les minerais disponibles leur laissent l'embarras du choix, mais ils ne savent pas encore dans quelles directions ils vont devoir s'orienter. Des recherches en cours sur la chimie des batteries découlera le choix des matériaux qui équiperont les véhicules électriques de demain.

Dans l'équation qui se dessine, une donnée s'est imposée. Les matériaux critiques comme le nickel, le cobalt, le manganèse, le lithium ou le graphite sont à proscrire, au tout au moins à éviter autant que possible. Les fabricants de batteries guignent les produits moins nobles, voire low cost – le soufre, le fer le sodium ont la cote –, dont l'extraction est, par surcroît, plus respectueuse de l'environnement et la recyclabilité point trop délicate à organiser.

Avec l'explosion des ventes de voitures électriques, tous les efforts se concentrent sur la recherche d'alternatives à la formule du lithium-ion des batteries NMC (nickel-manganèse-cobalt). Le bilan de cette technologie est assez remarquable – fiabilité supérieure aux prévisions, bonne autonomie et adaptabilité à tout type de véhicule –, mais elle recourt à des composants qui s'accordent mal avec l'accélération de la course à l'électrification.

Le prix du lithium est erratique et le cours du cobalt, produit dans des pays souvent politiquement instables et dans des conditions écologiques comme sociales parfois désastreuses, est sujet à des sautes d'humeur. Cette instabilité contrarie la baisse tendancielle du prix du kilowattheure que l'industrie automobile escomptait au début des années 2020, et sans laquelle le modèle économique de la voiture électrique risque d'être mis à mal.

En plein essor, l'alternative aux batteries NMC s'appelle LFP (lithium-fer-phosphate). Comme l'indique leur sigle, ces accumulateurs ne peuvent faire l'impasse sur le lithium, mais leurs deux autres composants ne sont pas des matériaux critiques. Introduite en masse par les firmes chinoises, la chimie LFP présente l'intérêt d'être 20 % à 30 % moins chère que le NMC. Cette donnée est stratégique ; les batteries représentent environ le tiers de la valeur d'une voiture électrique.

L'option LFP pèse 30 % du marché mondial et gagne du terrain rapidement, mais elle est freinée par sa moindre densité énergétique, qui joue négativement sur le poids des accumulateurs embarqués. Pour soutenir la démocratisation de l'électrification, un autre choix est en train d'émerger : le sodium-ion (Na-Ion). Cette approche apparaît comme la seule capable de faire l'économie du lithium.

Une pluralité de technologies

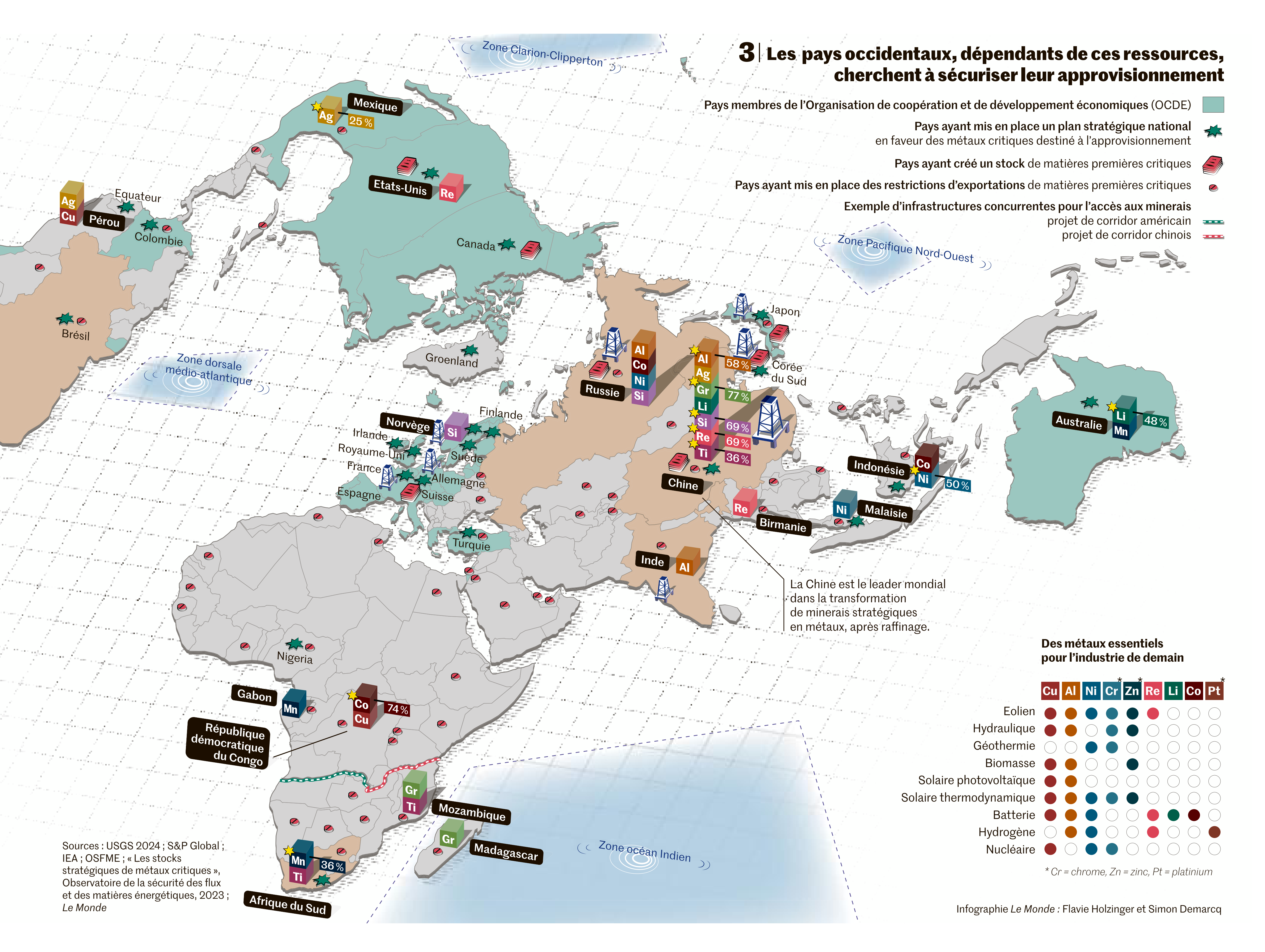
Certes, sa densité n'est pas très élevée, mais on trouve du sodium partout et bon marché. Cette solution intéresse les constructeurs pour leurs véhicules urbains. Le chinois BYD a présenté une version de la petite Seagull dotée d'une batterie Na-Ion dont l'autonomie atteint 300 kilomètres. Son prix en Chine ne dépasse pas 11 600 dollars (10 700 euros).

De son côté, la start-up française Tiamat, spin-off du CNRS et du CEA, a levé 150 millions d'euros (avec une participation de Stellantis) pour installer une gigafactory à côté d'Amiens qui produira des batteries sodium-ion à partir de fin 2025 et emploiera un millier de personnes. Les produits Tiamat seront destinés à l'automobile mais aussi à l'outillage portable, au stockage stationnaire, aux piles à combustible, au ferroviaire et à l'aéronautique. On recense dans le monde une trentaine d'usines existantes ou en projet destinées à produire du sodium-ion.

Le lithium-soufre (Li-S) constitue une autre solution que l'industrie automobile regarde de près. Le recours au lithium est nécessaire, mais pas au manganèse, au cobalt ni au graphite. Surtout, cette chimie fonctionne avec des cellules presque deux fois plus légères que pour la technologie LFP. Les projets en cours tablent sur une production effective vers 2028. C'est à cette date que Nissan prévoit de commercialiser des véhicules utilisant des batteries solides. Les matériaux utilisés sont moins chers et la capacité de stockage serait presque deux fois supérieure aux batteries lithium-ion conventionnelles. Enfin, les chercheurs regardent de nouveau du côté des batteries métal-air. Initialement développées dans les années 1960 à des fins militaires, elles recourent à des matériaux bon marché (zinc, aluminium, fer). Les nouveaux composants utilisés pour les accumulateurs ont relancé l'intérêt pour cette technologie qui offre une densité énergétique incomparable, ce qui la rendrait accessible aux automobiles, mais aussi aux bateaux voire aux avions.

Pour l'heure, l'industrialisation de la batterie métal-air est encore loin d'être au point et son prix de revient encore mal cerné, mais cette piste contribue à élargir un peu plus la panoplie des solutions envisageables par les industriels. Dans les perspectives mouvantes qui s'offrent à la mobilité électrique, une certitude se dégage : il faudra compter avec une pluralité de technologies, adaptées aux différents usages. ■

JEAN-MICHEL NORMAND



Sources : USGS 2024 ; S&P Global ; IEA ; OSFME ; « Les stocks stratégiques de métaux critiques », Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, 2023 ; *Le Monde*

Infographie *Le Monde* : Flavie Holzinger et Simon Demarcq

liages, rappelle Christoph Nedopil, directeur de l'Institut Asie de l'université Griffith en Australie et fondateur du Green Finance & Developement Center à l'université Fudan, à Shanghaï (Chine). *Les entreprises ont acquis, au passage, de l'expérience et ont appris à travailler dans les pays d'approvisionnement, ce qui lui a donné une longueur d'avance.* » Peu importe si le raffinage et l'industrie minière consomment beaucoup d'eau et d'énergie, avec des conséquences environnementales désastreuses. *« Si la Chine contrôle 60 % de la production des terres rares, c'est aussi parce que, elle, elle en accepte le coût environnemental »*, remarque Emmanuel Hache, économiste à l'IFP Energies nouvelles et à l'Institut de relations internationales et stratégiques.

A partir des années 2000, la Chine s'intéresse de plus en plus à l'industrie des renouvelables. *« L'électrique, les renouvelables, ou l'éthanol, sont pour elle des moyens de réduire sa dépendance au pétrole »*, pointe Jochen Siebert. Si la demande en batteries électriques ou semi-conducteurs ne fait alors que frémir, la tendance est claire : ces industries sont l'avenir, et Pékin entend bien devenir incontournable dans les chaînes d'approvisionnement.

UNE STRATÉGIE DE « FRIENDSHORING »

Le projet de la « nouvelle route de la soie », lancé par Pékin en 2013, donne un coup d'accélérateur à ces projets. Les entreprises chinoises, publiques ou privées, qui investissent à l'étranger sont désormais soutenues par cette initiative diplomatique et économique visant à développer des infrastructures fabriquées par la Chine dans le monde entier. Concentré sur les grands projets logistiques dans un premier temps, le projet met désormais l'accent sur la transition énergétique.

Aujourd'hui, les Chinois sont plus intéressés par le lithium que par le minerai de fer et investissent plus que jamais, après une pause pendant les années Covid. En 2023, leurs investissements en Afrique ont augmenté de 114 % pour atteindre 21,7 milliards de dollars, soit la première destination des investissements chinois dans le monde, d'après un décompte de l'université Griffith. La majorité concerne des projets miniers. La Chine n'est pas seule à contrôler des pans entiers de la chaîne d'approvisionnement. L'Indonésie assure la moitié de la production mondiale de nickel et la RDC les trois quarts de l'extraction de cobalt. *« La concentration de l'offre risque de ralentir la transition énergétique, car elle rend l'approvisionnement vulnérable aux perturbations, qu'elles soient géopolitiques, climatiques ou commerciales »*, s'inquiète l'AIE. Pour tous les minéraux liés à la transition énergétique, la part des trois plus grands producteurs s'est accrue depuis 2020. D'ici à 2030, les trois quarts de la hausse de la production de cobalt, du lithium, du nickel et des terres rares proviendra des trois plus grands producteurs.

Les puissances développées ont pris conscience de leur vulnérabilité tardivement, d'abord quand la Chine décrète un embargo, en 2010, sur les exportations de terres rares vers le Japon à la suite d'un différend frontalier, puis pendant la crise liée au Covid-19, lorsque leurs approvisionnements ne sont plus assurés. La dépendance vis-à-vis de la Chine inquiète les grandes puissances industrielles. *« Nous ne voulons pas dépendre de pays qui ne partagent pas nos valeurs »*, a prévenu la secrétaire d'Etat américaine à l'énergie, Jennifer Granholm, en février. Sur la cinquantaine de minerais considérés comme *« critiques »* par l'Institut géologique des Etats-Unis, l'approvisionnement d'une trentaine d'entre eux est contrôlé par la Chine. Certains sont même utilisés dans la fabrication d'équipements militaires, comme les systèmes de surveillance, les semi-conducteurs ou encore les lunettes de vision nocturne. Pékin n'hésite pas à utiliser sa position dominante comme d'un instrument de pression.

A l'été 2023, la Chine a annoncé restreindre les exportations de gallium et de germanium, deux métaux rares essentiels aux semi-conducteurs, utilisés dans le secteur de la défense, seulement quelques mois après la décision de Washington de lui interdire d'acheter ses puces les plus performantes.

Les Etats-Unis cherchent à réduire leur dépendance en facilitant l'extraction minière sur leur sol, mais surtout en tissant des partenariats avec des pays « amis », une stratégie dite de *« friendshoring »*. En juin 2022, quelques mois seulement après l'invasion russe de l'Ukraine, Washington a signé avec ses partenaires du G7 le « Mineral Security Partnership » pour produire, transformer et recycler les minerais. Dans la foulée, le Canada a ordonné à trois investisseurs chinois de se retirer du capital d'entreprises minières du pays, invoquant des raisons de *« sécurité nationale »* et a adopté, fin 2022, une politique interdisant aux sociétés liées à un Etat étranger de prendre des participations dans des mines du pays, une manière de viser la Chine sans la nommer. Et de nombreuses puissances commencent à s'intéresser à ce continent inexploré que sont les fonds marins.

> **« LA CONCENTRATION DE L'OFFRE RISQUE DE RALENTIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CAR ELLE REND L'APPROVISIONNEMENT VULNÉRABLE AUX PERTURBATIONS (...) GÉOPOLITIQUES, CLIMATIQUES OU COMMERCIALES »**
> AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

L'AFRIQUE TRÈS COURTISÉE

« Les pays de l'alliance proposent aux pays producteurs de financer des infrastructures et d'investir dans des usines pour les aider à remonter la chaîne de valeur », note Jane Nakano, chercheuse au think tank américain Center for Strategic and International Studies. L'Afrique, qui abrite le tiers des réserves minières du monde, est tout très courtisée. Les Etats-Unis ont signé en fin 2022 un protocole d'accord avec la Zambie et la RDC, deux pays où la Chine est très présente, pour les aider à mettre sur pied une filière industrielle. En octobre 2023, l'Union européenne annonçait le financement, aux côtés de la Banque africaine de développement et des Etats-Unis, d'un corridor de transport reliant les réserves de cuivre et de cobalt du Sud de la RDC et du Nord de la Zambie au port de Lobito en Angola.

« La sécurisation des chaînes d'approvisionnement passe par leur diversification, et il faut signer des partenariats diplomatiques, économiques et industriels, car on ne peut pas tout avoir sur notre territoire », martèle Stéphane Bourg, directeur de l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles. Contrairement à Washington, Paris n'exclut aucun partenaire. Le français Orano et le chinois XTC New Energy ont annoncé la construction de trois sites de production et de recyclage de matériaux de cathodes de batteries dans les Hauts-de-France, à partir de 2026. « *La compétition est si intense que le concept de "friendshoring" est rassurant, mais pas très convaincant, car même dans l'Union européenne, les pays n'ont pas les mêmes intérêts* », relativise Emmanuel Hache. La diversification industrielle et géographique ne suffit pas. *« Il faut aussi multiplier les sources de financement, notamment en provenance du secteur privé »*, note Mme Nakano. L'AIE chiffre à 800 milliards de dollars les investissements nécessaires dans le secteur minier pour limiter le réchauffement à 1,5 °C d'ici à 2040. Or, *« les investissements dans les chaînes d'approvisionnement sont confrontés à de nombreux défis, comme l'inflation des coûts, l'incertitude sur les prix à long terme et le peu de valeur que les consommateurs finaux placent dans cette diversification »*, pointe l'AIE dans son dernier rapport. L'opacité des marchés est un frein aux investissements.

Alors que les prix mondiaux du nickel ont chuté de 80 % depuis leur plus haut de janvier 2022, le ministre canadien des ressources naturelles, Jonathan Wilkinson, a évoqué, en mars, le risque de *« manipulation »* du cours, alors qu'une majorité d'entreprises chinoises en contrôlent la production en Indonésie.

La bataille contre la domination chinoise est loin d'être gagnée. *« L'intégration de la chaîne d'approvisionnement lui donne un avantage immense, car elle lui permet d'être rentable sur l'ensemble de la chaîne, sans être nécessairement bénéficiaire à chaque étape »*, souligne M. Bourg. Le géant asiatique est soupçonné de « dumping minier », c'est-à-dire d'éliminer ses concurrents en les poussant à fermer leurs mines, après avoir tiré à la baisse les cours de minerais. Elle y parvient facilement grâce à ses capacités de raffinage et ses stocks stratégiques importants qui peuvent peser sur la demande.

Après l'effondrement du cours du nickel, une trentaine de projets miniers ont été abandonnés ou reportés, tous situés hors des principaux pays producteurs. Ce manque de visibilité est particulièrement décourageant pour les investisseurs, qui doivent attendre en moyenne seize ans avant l'ouverture d'une mine de cuivre. Avec des marchés volatils et opaques, la diversification des chaînes d'approvisionnement est difficile et longue à mettre en œuvre. Mais l'économie des métaux est là pour durer. ■

JULIEN BOUISSOU ET SIMON LEPLÂTRE

Prochain article *Interview de Christel Bories, PDG d'Eramet*

PERTES & PROFITS | BHP

PAR PHILIPPE ESCANDE

Les diamants ne sont plus éternels

Il faut compter entre un et trois milliards d'années pour fabriquer un diamant naturel, à plus de 100 kilomètres sous la surface de la Terre. Puis attendre qu'il remonte au gré des mouvements telluriques. Il a fallu beaucoup moins de temps pour mettre à mal un monopole que l'on croyait aussi éternel que ses publicités, celui de la De Beers, le célèbre conglomérat sud-africain. C'est l'enseignement le plus spectaculaire de l'offensive ratée du géant minier australien BHP sur son concurrent sud-africain Anglo American : pour les mineurs du monde entier, le cuivre vaut aujourd'hui bien plus cher que le diamant. En présentant son offre d'achat, le 25 avril, BHP s'est empressé de préciser qu'il ne garderait pas la De Beers. Pour contrer l'attaque, Anglo American a lancé un vaste plan de restructuration qui comprend la vente, au plus mauvais moment, de sa marque la plus célèbre.

Que s'est-il donc passé pour qu'une telle puissance, qui détenait dans les années 1980 près de 80 % du commerce mondial du diamant, un placement considéré comme aussi sûr que l'or, soit désormais vendue à l'encan ? La conjonction, comme souvent, d'une montée de la concurrence, d'une mauvaise conjoncture et d'une rupture technologique.

De Beers a été fondée en 1888 par le britannique Cecil Rhodes, qui a réussi à mettre la main sur la totalité des mines d'Afrique du Sud, représentant 90 % de la production mondiale. La compagnie s'est arrogé le quasi-monopole des relations avec les diamantaires et régulait les prix en variant sa production. La concurrence est arrivée tardivement, notamment du côté de la Russie avec le groupe Alrosa. La part de marché de De Beers est tombée à moins de 40 % au seuil des années 2000. La variation des prix est devenue plus violente. Surtout en 2022 et 2023, avec l'envolée de l'inflation.

Copies industrielles

Mais la vraie rupture arrive maintenant, avec le diamant de laboratoire. Longtemps resté marginal, réservé aux usages industriels, il se glisse de plus en plus sur les doigts des fiancées du monde. Avec des prix inférieurs d'abord de 20 %, puis de 50 %, voire plus. Même De Beers a commencé à en vendre comme produit d'appel.

Le problème est que la différence est invisible à l'œil nu. Il lui faudra donc un marketing aussi brillant que ses gemmes pour convaincre les acheteurs que les produits de la mine ont plus de classe que les copies industrielles. C'est pourquoi les analystes pensent que seul un groupe de luxe pourrait être tenté par un tel défi. Richemont, propriétaire de Cartier, a décliné. LVMH, propriétaire de Tiffany, serait le plus vraisemblable. Mais pas sûr qu'il ait très envie d'aller à la mine. ■

La Russie augmente les impôts pour financer l'effort de guerre

Le gouvernement russe va relever les prélèvements sur les revenus des personnes les plus riches et sur les bénéfices des entreprises

MOSCOU - *correspondant*

Le gouvernement russe devrait sans surprise approuver, jeudi 30 mai, une augmentation des impôts proposée mercredi par le ministère des finances. Une telle réforme, sur fond d'augmentation des dépenses liées à la guerre en Ukraine, avait été évoquée par Vladimir Poutine en début d'année, mais le président a finalement attendu sa réélection, le 17 mars, pour la mettre en œuvre. Elle devrait être adoptée probablement dès le 3 juin par la Douma, avant son départ en vacances le 5 août.

Le point le plus remarquable est la hausse des impôts sur les revenus des plus riches. Le barème précédent ne contenait que deux taux applicables aux personnes physiques et non aux foyers : 13 % d'imposition jusqu'à 5 millions de roubles (50 000 euros) de revenus annuels ; 15 % au-delà. Au cours de l'année fiscale 2025, trois nouveaux paliers seront introduits, à 18 %, 20 % et 22 %, dans ce dernier cas pour les personnes gagnant plus de 50 millions de roubles (500 000 euros).

Cette réforme, qui ne devrait avoir de conséquences que pour environ deux millions de contribuables, est jugée relativement douce. Il y a encore un mois, les fonctionnaires du ministère des finances envisageaient une hausse d'impôts s'appliquant à partir de 1 million de roubles (10 000 euros) de revenus annuels. Le revenu médian mensuel s'établissait en Russie en 2023 à 40 123 roubles (400 euros). Cette orientation confirme la prudence du pouvoir en période de conflit militaire, notamment face aux couches les plus modestes, qui forment le cœur de son soutien. Les participants à l'« opération militaire spéciale » en Ukraine sont exemptés de toute hausse.

« Stabilité politique »

Ces derniers mois, Vladimir Poutine a fréquemment insisté, dans ses discours, sur le besoin de *« justice sociale »*, allant jusqu'à faire explicitement le lien, en avril, avec la *« stabilité politique »*. L'augmentation pour les plus riches, elle, est d'autant plus aisée à faire passer que la guerre en Ukraine s'est accompagnée d'un mouvement de retour des capitaux. L'Europe n'étant plus considérée comme un havre sûr, les plus aisés n'ont eu d'autre choix que de rapatrier leurs actifs. La hausse des impôts est toutefois limitée aux salaires, et non aux dividendes, ce qui amenuise son impact.

> **Moscou a encore accru, en 2024, son budget militaire de près de 70 %**

La partie la plus significative de la réforme, en matière de revenus nouveaux pour l'Etat, concerne l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Le principe d'une « flat tax » (impôt forfaitaire) est maintenu, mais celle-ci passe de 20 % à 25 %. A elle seule, cette augmentation doit rapporter près de 16 milliards d'euros en 2025, sur un total pour l'ensemble de la réforme évalué à 26 milliards. Dans l'article qu'il consacre au détail des mesures, le quotidien économique *Vedomosti* assure que *« les sommes tirées de ces augmentations seront consacrées au développement socio-économique du pays »*.

En réalité, c'est évidemment le coût de la guerre en Ukraine et d'une confrontation avec l'Occident annoncée comme longue qui motive cette réforme fiscale. Après plusieurs hausses consécutives, Moscou a encore augmenté, en 2024, son budget militaire de près de 70 %. Les sommes allouées à la défense représentent environ 30 % du budget fédéral, somme qui ne prend pas en compte une partie classée secrète du budget.

Ce coût est pour l'heure supportable par l'économie russe, qui a souffert moins qu'attendu des sanctions internationales et de sa coupure brutale d'une partie des échanges mondiaux. En 2024, la croissance est même attendue autour de 3,2 %. Sauf que l'essentiel de cette croissance est porté par la production militaire, qui crée peu de valeur dans l'économie réelle. La tension est donc forte sur les dépenses publiques, largement dépendantes des revenus tirés de la vente d'hydrocarbures. Là aussi, les sanctions n'ont pas eu d'effet dévastateur, et la demande indienne ou chinoise compense au moins partiellement la fermeture d'une partie des marchés européens, en particulier dans le secteur du pétrole.

L'absence d'investissements crée aussi des inquiétudes pour l'avenir, qui justifient des hausses d'impôts, et certains indicateurs révèlent déjà des fragilités inattendues. Le plus frappant a été l'annonce par Gazprom, début mai, d'un déficit de 6,29 milliards d'euros pour son exercice 2023. Le géant gazier, assis sur une gigantesque rente, n'avait pas affiché de déficit depuis 1999. ■

BENOÎT VITKINE

HIGH-TECH

Google va investir 2 milliards de dollars en Malaisie

Le groupe américain Google va investir 2 milliards de dollars (1,85 milliard d'euros) en Malaisie pour héberger le premier centre de données du groupe dans le pays, a annoncé, jeudi 30 mai, le gouvernement. Cet investissement pourrait créer 26 500 emplois directs et indirects. – (*AFP*.)

CONJONCTURE

Les permis de construire ont baissé de 17,7 % en avril

Le nombre de permis de construire délivrés en France (358 200 logements) a baissé de 17,7 % sur un an en avril, selon des données officielles provisoires publiées jeudi 30 mai. – (*AFP*.)

Au Brésil, le taux de chômage est tombé à 7,5 %

Le taux de chômage au Brésil s'est établi à 7,5 % sur la période allant de février à avril, au plus bas pour ce trimestre depuis 2014, selon les données officielles publiées mercredi 29 mai. Il était de 7,9 % sur janvier-mars. – (*AFP*.)

TEXTILE

Pimkie placé en procédure de sauvegarde

L'enseigne de prêt-à-porter Pimkie a été placée en procédure de sauvegarde par le tribunal de commerce de Lille, a appris l'AFP, mercredi 29 mai, de sources syndicales. L'entreprise a déjà connu deux plans de sauvegarde de l'emploi, en mars 2023 et en janvier 2024, qui doivent entraîner à eux deux, d'ici la fin de l'année, la fermeture d'une centaine de magasins et la suppression de près de 500 emplois. – (*AFP*.)

Rheinmetall, sponsor de Dortmund

L'industriel de l'armement est le premier à oser un partenariat avec un club de football

BERLIN - *correspondance*

A quelques jours de la finale de la Ligue des champions, qui opposera le Real Madrid au Borussia Dortmund à Londres samedi 1er juin, la nouvelle a fait l'effet d'une douche froide pour les fans du club allemand. Rheinmetall, le plus gros fabricant d'armes et de munitions allemand, a signé avec le club de football un important contrat de sponsoring pour les trois prochaines années, a précisé le quotidien *Handelsblatt*, mardi 28 mai.

Dortmund a reçu plusieurs millions d'euros pour afficher une banderole de Rheinmetall. Il n'est pas prévu que le logo de l'industriel basé à Düsseldorf, à 70 kilomètres de Dortmund, apparaisse sur les maillots, précise le journal. Jamais encore un spécialiste de l'armement ne s'était risqué à faire de la publicité auprès d'un club de Bundesliga. Jusqu'à la guerre en Ukraine, les fabricants d'armes étaient honnis outre-Rhin. Ils sont désormais plus sûrs d'eux et davantage reconnus comme des acteurs essentiels de la défense, dans le contexte du soutien à l'Ukraine et de menace inédite sur la sécurité européenne.

Scepticisme

C'est d'ailleurs la justification avancée par le club pour accepter ce partenariat. Il ne s'agirait pas seulement d'argent, mais d'ouvrir une réflexion sur la sécurité auprès d'un public large, soutiennent les dirigeants du Borussia Dortmund. Le président du club, Hans-Joachim Watzke, a ainsi expliqué qu'il fallait parler de la *« nouvelle normalité »* – la défense de la liberté en Europe – de façon beaucoup plus ouverte. Le deal n'en demeure pas moins délicat.

Les quelque 200 000 membres du club pourraient s'opposer à l'entrée de Rheinmetall parmi les sponsors. Le département des fans du Borussia Dortmund a réagi, mercredi 29 mai, pour exprimer son scepticisme. Dans un communiqué, l'organe a expliqué avoir averti la direction de ses *« doutes quant à la compatibilité du partenariat avec les valeurs du club »*. Le « codex » du Borussia Dortmund, adopté en 2022, précise que le club s'engage *« pour l'intégrité physique, psychique et sexuelle de chaque être humain »*.

Les réactions des supporteurs lors des prochains matchs révéleront si l'Allemagne a changé son rapport aux industriels de l'armement. Le football allemand est familier des protestations lors de matchs, durant lesquels les supporteurs expriment leur opposition à des décisions jugées incompatibles avec leurs valeurs. L'une d'elles est le respect de la règle des « 50 + 1 », qui empêche les investisseurs externes de prendre la majorité des droits de vote dans les instances dirigeantes des clubs de football professionnels, garantissant qu'ils restent sous le contrôle de leurs membres.

Même si des contournements existent, les fans défendent jalousement cette influence contre ce qu'ils considèrent comme une trop grande marchandisation de leur sport. En février, ils ont obtenu gain de cause contre l'entrée d'un investisseur au sein de la Ligue de football après de multiples actions pendant les matchs, où des balles de tennis avaient été lancées sur le terrain. ■

CÉCILE BOUTELET

Les ambitions de Thuram, prénom Marcus

Sélectionné avec les Bleus pour l'Euro 2024, le fils de Lilian se voit en meilleur buteur de la compétition

FOOTBALL
MILAN - *envoyé spécial*

Parli italiano, si ? *Non, je plaisante, on va faire l'entretien en français.»* Dans la salle exiguë et aseptisée du centre d'entraînement de l'Inter Milan, à Appiano Gentile, au nord de la capitale lombarde, où il nous reçoit samedi 18 mai, Marcus Thuram est d'emblée d'humeur malicieuse. Casquette à la main – qu'il a pris soin de retirer avant d'entrer dans la pièce –, survêtement bariolé, l'attaquant est une tête bien faite : *« J'ai grandi en apprenant le français et l'italien »*, précise-t-il.

Et pour cause, ce jeune homme toujours de bonne humeur est né à Parme, en Italie, il y a vingt-six ans. Son père, Lilian, vainqueur de la Coupe du monde 1998 et de l'Euro 2000 avec la France, évolue alors dans le club d'Emilie-Romagne. *« Avec mon petit frère, Khéphren* [milieu de terrain qui joue à l'OGC Nice], *on l'a suivi à chacun de ses transferts*, relate, désormais avec sérieux, Marcus Thuram. *J'ai appris l'espagnol en allant à Barcelone* [où son père a fini sa carrière, en 2008]. *Ensuite, quand je suis arrivé à Sochaux* [en 2012], *j'étais dans une école américaine. »*

Un parcours atypique pour cet enfant *« international »*, dont l'accès au football paraissait *« naturel »*. Ballon sous le bras, maillot floqué « L. Thuram » sur le dos, il se rendait régulièrement au stade pour celui qu'il appelle son *« modèle »* et espérait intérieurement *« être un jour acclamé par les supporteurs »*.

La ferveur d'un public, Marcus Thuram y a goûté à de multiples reprises depuis qu'il est devenu le numéro 9 de l'Inter Milan, en juillet 2023, après quatre saisons en Allemagne, au Borussia Mönchengladbach (134 matchs pour 44 buts). En moins d'un an, le Français est devenu le chouchou du stade Giuseppe-Meazza. *« J'ai très vite été adopté. Entendre mon nom scandé par les 75 000 supporteurs, c'est enivrant. »* Auteur du but de la victoire dans le derby face à l'AC Milan (2-1, le 22 avril), il a définitivement conquis les cœurs des tifosi en offrant aux Nerazzurri leur vingtième titre de champion d'Italie. *« Quand on aime ce qu'on fait et qu'on a une passion aussi grande que la mienne, on ne peut qu'apprécier ce que je vis »*, dit-il.

Fort de cet exercice abouti (15 buts, 14 passes décisives toutes compétitions confondues) dans un grand club européen, Marcus Thuram fait partie des vingt-cinq joueurs retenus par le sélectionneur Didier Deschamps pour disputer l'Euro 2024 en Allemagne (du 14 juin au 14 juillet). Malgré la présence à ses côtés d'une star mondiale du ballon rond comme Kylian Mbappé (46 buts en 77 sélections), « Tikus » (2 buts en 18 sélections) s'imagine déjà *« meilleur buteur »* et fer de lance de l'équipe de France outre-Rhin cet été.



L'attaquant des Bleus et de l'Inter Milan Marcus Thuram, au centre sportif milanais d'Appiano Gentile (Italie), le 18 mai. GABRIELE MICALIZZI/CESURA POUR « LE MONDE »

> **« Je ne me fixe aucune limite au vu de la saison que je viens de réaliser »**
> MARCUS THURAM

« Je ne me fixe aucune limite au vu de la saison que je viens de réaliser, avance-t-il avec une assurance désarmante. *Je suis dans la meilleure période de ma carrière. J'ai démontré chaque année que je progressais, au niveau des statistiques et de l'intelligence de jeu, que ce soit dans l'interprétation des situations ou dans la tactique. »* L'attaquant de 1,92 mètre compte changer de dimension à l'occasion de la compétition continentale. *« Je veux être présent dans les grands matchs*, poursuit-il. *Ce serait une continuité et une confirmation de réussir des performances marquantes avec la sélection. »*

Les bras posés sur la table, les mains sagement croisées, il enchaîne les réponses brèves, incisives et passionnées. Et lance tout de go qu'il postule à une place de titulaire dans le onze de départ de Didier Deschamps, à la pointe de l'attaque, où il sera en concurrence avec Olivier Giroud, le meilleur buteur de l'histoire des Bleus (57 réalisations). *« Aujourd'hui, je suis avant-centre. Ne me parlez plus du poste d'ailier, c'est du passé. »*

Après un Euro 2021 passé dans la peau d'un remplaçant, Marcus Thuram a confirmé ses progrès lors de la Coupe du monde 2022, dont les Bleus ont, selon lui, été les *« héros déchus »*. Invité de dernière minute au Qatar, il avait réussi une entrée convaincante (une passe décisive pour Kylian Mbappé), à la place d'Olivier Giroud, en finale, face à l'Argentine (3-3 puis défaite aux tirs au but). Le tout sous les *« yeux ébahis »* de son père, régulièrement présent dans les stades pour suivre ses performances.

« Ce match restera dans l'histoire. Je retiens surtout l'expérience que j'ai acquise pendant cette rencontre. Jouer une finale de Coupe du monde, c'est sûrement le niveau le plus élevé qu'un joueur de football puisse atteindre. Je relativise désormais tout le reste. » Avec son regard espiègle, Marcus Thuram se projette vers un avenir qu'il imagine brillant. *« J'ai prouvé que je pouvais faire de grandes choses. Je m'imagine à 20 buts et 20 passes décisives par saison. »*

Un genou à terre

Quand on lui fait remarquer qu'autant d'assurance peut sembler présomptueux Marcus Thuram s'interrompt. Calé dans son fauteuil, il lance, sourire aux lèvres : *« Vous n'y croyez pas ?* [rires] *Je suis un compétiteur, et j'aspire à être la meilleure version de moi-même. Je pense pouvoir devenir l'un des joueurs les plus complets au monde. »* Ce qui frappe alors, c'est moins le fond de ses propos que son aisance et son empressement à les commenter. *« Avant le Mondial, on me connaissait en tant que fils de Lilian Thuram*, explique-t-il. *Aujourd'hui, je suis surtout Marcus Thuram. Mon père, c'est mon père : il a fait 142 sélections et personne ne l'oubliera. »*

Cet héritage parfois *« lourd à supporter »*, il di t l'endosser avec *« fierté »*. De ses débuts à l'Olympique de Neuilly-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine, en 2007, à l'intégration du centre de formation du FC Sochaux, l'image de ce paternel double buteur miraculeux en demi-finale du Mondial 1998 contre la Croatie l'a escorté. *« Plein de gens m'envient encore aujourd'hui. Ça va me suivre toute ma vie. Mon père a fait en sorte qu'on ne manque de rien, mais nous a inculqué des valeurs : tout se mérite dans la vie. J'ai toujours eu à prouver plus que les autres »*, raconte Marcus Thuram, qui s'est révélé à l'En Avant de Guingamp (2017-2019) après ses débuts professionnels à Sochaux (2015-2017).

Souvent renvoyé à son statut privilégié de « fils de », le jeune homme ne nie pas l'influence de son père, sur et en dehors des terrains : *« Qui n'admirerait pas Lilian Thuram ? »* L'ancien défenseur, engagé sur les questions liées à l'égalité et à l'immigration, préside depuis 2008 la fondation Education contre le racisme. En 2020, celui-ci a publié *La Pensée blanche*, un essai qui remonte aux racines du racisme. *« Mon père mène des combats qui me tiennent à cœur pour changer les choses dans le monde. Avoir le nom Thuram dans le dos me rend très fier à chaque fois que je rentre sur le terrain. »*

En 2020, déjà, Marcus Thuram avait affiché son soutien à George Floyd, un Afro-Américain de 46 ans tué par un policier blanc à Minneapolis (Minnesota), en posant à plusieurs reprises un genou à terre en guise de célébration d'un but. En janvier, l'attaquant de l'Inter a soutenu son coéquipier en équipe de France, le gardien Mike Maignan, cible de cris de singe par des supporteurs de l'Udinese avec son club de l'AC Milan, en Serie A (première division italienne). Un championnat où les actes racistes se sont multipliés ces dernières années.

Sur ce sujet, il s'emporte : *« Les actes de racisme ne sont pas qu'en Italie* [en Espagne, l'ailier du Real Madrid Vinicius est régulièrement victime d'insultes]. *C'est partout dans le monde et dans tous les domaines, pas seulement dans le football. Quand les gens parlent de racisme, ils pensent que c'est une cause perdue. »* Sensibilisé à ces problèmes depuis son plus jeune âge, il estime avoir davantage de recul que d'autres : *« Vivre dans plusieurs pays et connaître plusieurs cultures m'ont peut-être aidé à mieux comprendre les choses qui m'entourent. »*

Hasard du calendrier, la veille de notre rencontre, la Fédération internationale de football, la FIFA, a dévoilé cinq piliers pour lutter contre les phénomènes discriminatoires. *« Les choses ne changent pas à la vitesse que l'on voudrait. C'est bon signe, mais les instances et les joueurs doivent en faire davantage, à toutes les échelles »*, avance-t-il. Pour l'international français, tout est une question d'éducation : *« On ne parle pas assez de racisme aux joueurs blancs. Il faut aussi les interroger sur les moyens à mettre en place pour combattre ce mal. »*

> **« Mon père mène des combats qui me tiennent à cœur pour changer les choses »**
> MARCUS THURAM

Après avoir changé de ton, et comme libéré d'un sujet essentiel de l'entrevue, Marcus Thuram se détend et retrouve très vite sa bonne humeur. *« Depuis que je suis petit, j'ai un grand sourire sur le visage et les gens pensent que je suis quelqu'un qui n'a envie de rien et manque de sérieux. Mais, c'est trop tard, on ne me l'enlèvera pas. »* Une dernière fois, on le titille sur ses ambitions en évoquant la possibilité de le voir remporter un jour… le Ballon d'or. Il se lève, se retourne puis esquisse dans notre direction un ultime sourire qui en dit long sur sa soif de vaincre. ■

OSCAR KORBOSLI

LES DATES

6 AOÛT 1997
Naissance à Parme (Italie)

2015
Débuts professionnels en Ligue 2 avec Sochaux

2017
Signe à l'En Avant de Guingamp

2019
S'engage avec le Borussia Mönchengladbach (Allemagne)

2020
Première sélection en équipe de France

2023
Rejoint l'Inter Milan

2024
Gagne le championnat d'Italie

Le Monde
VENDREDI 31 MAI 2024



Haini Wang (Sacha) et Charles Morillon (Ossip), dans « Sur l'autre rive », de Cyril Teste, à Bonlieu-Scène nationale Annecy, en avril. SIMON GOSSELIN

REPORTAGE

ANNECY - *envoyée spéciale*

Cyril Teste invoque les monstres de « Platonov »

Le metteur en scène présente « Sur l'autre rive », création inspirée de Tchekhov, au Printemps des comédiens, à Montpellier

Extérieur jour : le lac d'Annecy miroite de bleus et de verts sous un rare soleil de printemps, en cette journée de fin avril. Intérieur nuit : à quelques pas de là, sur une autre rive de la vie, le metteur en scène Cyril Teste répète sa nouvelle création inspirée de *Platonov*, de Tchekhov, qui fera l'ouverture du Printemps des comédiens, à Montpellier, le 30 mai.

Le vaste plateau de la scène nationale d'Annecy, plongé dans la nuit, s'offre au regard dans toute son étendue : pas de murs, des grandes tables, des loupiotes, une estrade pour la musique interprétée en live, un écran au-dessus du plateau, et une ambiance de fête que l'on sent prête à déraper à tout moment.

Après une magnifique *Mouette* à fleur de peau, en 2021, Cyril Teste a eu envie de revenir à Tchekhov. Et de s'attaquer à *Platonov*, pièce-monstre, chantier théâtral d'un jeune auteur de 18 ans, qui contient, de manière brute et sauvage, toute l'œuvre à venir. *« C'est une pièce de jeunesse inachevée, immorale, foisonnante, romanesque, chorale, dans laquelle les destins de plusieurs générations se croisent*, résume-t-il. *Je l'ai relue pendant la longue période du Covid-19, et j'écoutais beaucoup de Wagner et de Vivaldi en même temps. Il m'est apparu qu'il y avait une fureur dans l'œuvre, une monstruosité que j'avais envie de faire sortir. On est dans quelque chose d'excessif, de maladroit, que je ne veux pas lisser : c'est mal coiffé,* Platonov, *et cela doit le rester. D'où l'idée d'imaginer le spectacle comme une interminable fête où il y aurait trop d'alcool, de fumée, de désir : créer un rituel pour faire sortir les monstres qui peuplent la pièce. »*

Pour créer cette *« transe régénératrice, obscure, fiévreuse, violente »*, le metteur en scène a imaginé une nouvelle fois un dispositif formel audacieux, qui inscrit le tableau de mœurs d'une petite société de la province russe de la fin du XIXe siècle dans notre présent. Un pas plus loin, encore, dans un théâtre-cinéma qui est l'un des plus inventifs d'aujourd'hui, dans la « performance filmique » dont Cyril Teste est l'un des plus brillants représentants.

En ce premier jour de répétitions, auxquelles nous assistons, les comédiens sont encore seuls sur le plateau, en compagnie des deux cameramans. Cyril Teste, pantalon battle-dress, sweat-shirt et baskets d'éternel adolescent de 49 ans, les dirige de manière relativement classique, s'attachant à serrer au plus près les situations et les enjeux de la pièce. *« Le sujet, c'est l'argent, et le thème, c'est l'humiliation »*, fait-il claquer à un moment donné.

Trente « convives »

Mais, le lendemain, les acteurs sont rejoints par trente *« convives »*, selon la terminologie adoptée. Trente amateurs qui ont suivi des ateliers avec les membres du Collectif MxM de Cyril Teste, et sont venus avec leurs propres tenues, coiffures et maquillages, comme s'ils étaient réellement invités à une fête. *« Sentez-vous à l'aise*, leur lance le metteur en scène, en guise de bienvenue. *Vous pouvez bouger, danser, boire et manger comme vous le voulez. » « On a mené un travail préparatoire avec eux, mais, sur le plateau, on ne les guide pas*, explique Cyril Teste. *L'énergie due à leur présence différera chaque soir. Contrairement aux spectacles précédents, la partition des acteurs et celle des cadreurs ne pourront pas être écrites précisément. Ils auront des rendez-vous ensemble, mais devront composer avec les invités de la fête. »*

Pour les comédiens, l'exercice est virtuose, pour les deux cameramans qui filment en direct aussi. *« Jusque-là, c'était trop simple, ce qu'on faisait »*, plaisantent en chœur Mehdi Toutain-Lopez, créateur vidéo et grand manitou de toute l'horlogerie délicate du spectacle, et Christophe Gaultier, cadreur et collaborateur artistique de la création images. *« Ce dispositif multiplie les aléas sur tous les plans. Depuis que les convives sont arrivés, l'énergie est complètement différente. La plupart des comédiens n'ont jamais expérimenté de jouer dans de telles conditions, mais c'est très porteur en termes d'énergie : c'est comme un courant qui nous emporte »*, assure Christophe Gaultier.

« Il fallait que je crée un peu de chaos, avoue Cyril Teste. Platonov *est une œuvre élisabéthaine, shakespearienne, qui m'évoque aussi* Sans filtre [2022], *le film de Ruben Östlund. Elle acte la fin d'un monde, d'une société patriarcale, où les pères sont déficients, absents, castrateurs, où ils n'ont pas laissé de place à leurs descendants, soit par leur absence, soit par leur hyperprésence, ou un mélange des deux. C'est d'une actualité sidérante, et ça me fait penser au peintre Francis Bacon, à qui on reprochait que sa peinture soit laide, et qui répondait que ce n'était rien à côté de la laideur de la société. Il y a une défiguration, dans la pièce, les êtres deviennent des loups le jour, et des loups-garous la nuit, des zombies. Ils se mangent entre eux, se contaminent, et cette notion de contamination me semble importante aujourd'hui, où des êtres sensés basculent parce qu'ils respirent le même air que ceux qui sont contaminés. Ce grand corps collectif de la fête incarne tout cela. »*

Cette lecture de la pièce a aussi guidé les choix sur la relation entre le théâtre et l'image, qui est au cœur du travail de Cyril Teste, grand admirateur de Cassavetes, de Bergman et de Tarkovski. La question s'est posée d'autant plus que *Sur l'autre rive*, le spectacle, est doublé par un film qui est comme son envers intimiste, et sera diffusé sur Arte à l'automne.

Deux cadreurs

« Par rapport à La Mouette, *où on avait tenté la projection d'images sur des surfaces multiples, on est revenus à quelque chose de plus classique*, détaille Mehdi Toutain-Lopez. *Une image ne va pas du tout raconter la même chose sur un plateau selon la manière dont elle est diffusée. C'est valable aussi pour le format de l'image : on a fait le choix non pas d'un écran 16/9e, mais d'un CinémaScope, placé en hauteur, au centre de la scène. En rognant un peu le haut et le bas, cet écran panoramique fait disparaître une partie de l'environnement, et le spectateur baisse les yeux vers le plateau pour aller le chercher, ce qui articule mieux le rapport ciné-ma-théâtre. Dans la mesure où on veut que le spectateur se construise sa narration avec les deux, on ne doit pas tout résoudre à l'image. On doit aussi créer du manque, pour que le spectateur aille chercher sur le plateau. »*

Sur la scène, les deux cadreurs, Christophe Gaultier et Nicolas Doremus, sont présents en permanence, dans ce long plan-séquence qu'est aussi le spectacle, filmant en direct, accompagnant les comédiens, zoomant et dézoomant, créant du hors-champ. *« Cyril aime beaucoup le close-up* [gros plan], *donc on cadre souvent des visages très serrés*, précise Christophe Gaultier. *La construction de l'image se fait avec la peau, les yeux, les regards. Les échelles sont énormes, on peut avoir un visage qui fait 4 mètres de large, soit cent fois sa taille réelle… Les plans très serrés, surtout si on les cadre en contre-plongée, créent de la mentalisation : ils aident à faire sortir les démons des personnages, en soulignant ce qu'ils pensent, ce qui les torture. On travaille aussi sur le hors-champ, tout ce que Tchekhov n'écrit pas mais que l'on entend entre les lignes, tout ce qui flotte de non-dits entre les personnages : la vidéo est un outil formidable pour cet auteur-là. »*

> **Le dispositif est une gageure, qui exige des comédiens autant de virtuosité que de présence quasi animale**

Pour les treize comédiens du spectacle, Vincent Berger (Platonov) et Olivia Corsini (Anna Petrovna) en tête, le dispositif de Cyril Teste est une gageure, qui exige autant de virtuosité que de présence quasi animale au plateau. Ils ne s'en plaignent pas. *« En ramenant* Platonov [qui durerait huit heures si la pièce était jouée dans son intégralité] *à une soirée de moins de deux heures, Cyril nous conduit d'emblée vers un excès, une rythmique qui court au galop et qui déteint sur la vision des personnages, en faisant des êtres dans une drôle d'énergie du désespoir famélique »*, constate Olivia Corsini.

Quant à Vincent Berger, il tient à garder son Platonov relativement opaque : *« C'est une déclinaison d'Hamlet, un révélateur de toute la médiocrité qui l'entoure*, analyse le comédien. *Il est celui qui libère les démons, dans cette opération un peu chamanique que mène Cyril Teste. »* ■

FABIENNE DARGE

***Sur l'autre rive,** d'après Platonov, de Tchekhov. Mise en scène de Cyril Teste. Printemps des comédiens, Montpellier, du 30 mai au 1er juin. Puis tournée de septembre 2024 à mars 2025. Printempsdescomediens.com*

Valeurs sûres et découvertes au Printemps des comédiens

OUVERTURE TRÈS TCHÉKHOVIENNE au Printemps des comédiens, à Montpellier, dont l'édition 2024, qui se déroule du 30 mai au 21 juin, s'annonce passionnante, mêlant grands créateurs et découvertes. Et un Tchekhov revisité, dans les regards contemporains de Cyril Teste, avec *Sur l'autre rive*, inspiré de *Platonov*, et du metteur en scène argentin Guillermo Cacace, avec *Gaviota*, d'après *La Mouette*.

Le festival propose ensuite un certain nombre de rendez-vous très attendus. Jean-François Sivadier rouvre la *« maléfique malle au trésor »* des Atrides avec *Portrait de famille*, puisant dans Euripide, Eschyle, Sophocle et Sénèque. Wajdi Mouawad va enfin pouvoir créer *Journée de noces chez les Cromagnons*, après avoir dû renoncer à sa création à Beyrouth, fin avril, à la suite d'une campagne menée contre lui par des militants le jugeant trop pro-israélien. Joël Pommerat reprend *Marius*, une réinterprétation de la pièce de Pagnol d'abord montée à la maison centrale d'Arles, en 2017, avec des détenus, aujourd'hui libres.

Krystian Lupa, Emma Dante…

Krystian Lupa, l'un des derniers grands maîtres du théâtre européen, est de retour, en compagnie de ses merveilleux comédiens polonais, avec *Balkony-Piesni Milosne* (*Balcons-Chants d'amour*), qui tisse ensemble *L'Eté de la vie* (2009), de J. M. Coetzee, et *La Maison de Bernarda Alba* (écrit en 1936), de Federico Garcia Lorca. Autre retour, celui de la Sicilienne Emma Dante, avec *Re Chicchinella* (*Le Roi Poule*), un nouveau conte poétique et grotesque pour grands enfants. Pour aller musarder sur des chemins moins balisés, il y aura (entre autres) Lionel Dray, Clémence Jeanguillaume et leur univers lunaire et burlesque, dans *Madame L'Aventure* ; *Liliom*, de Ferenc Molnar, mis en scène par Myriam Muller ; ou *Tristesse animal noir*, d'Anja Hilling, par Katia Ferreira, l'une des belles actrices de Cyril Teste, ici à la mise en scène. Mais encore du mix théâtre-musique, avec *Life Is Not a Picnic*, par le Collectif cosmolyglotte. Et du cirque et du cabaret, avec *Feux artificiels*, *Le Cabaret renversé* et *Le Secret*. ■

F. DA.

***Printemps des comédiens,** Montpellier. Du 30 mai au 21 juin. Printempsdescomediens.com*

L'Impératrice part à la conquête du monde

Le groupe français jouera au festival We Love Green, à Paris, le 1er juin, avant la sortie de son album « Pulsar »

RENCONTRE

Devinette. Quel groupe français donnera, le 1er juin, au festival We Love Green – qui se tiendra du 31 mai au 2 juin, dans le bois de Vincennes, à Paris –, son premier concert dans l'Hexagone après avoir joué à la dernière édition du mythique rassemblement californien de Coachella ? Réponse : Justice. Mais aussi L'Impératrice. Avant de partager avec le duo vedette de l'électro, le 30 mai, l'affiche du festival Primavera, à Barcelone, ce sextet funky lancera, lors de l'événement écolo-musical parisien, une tournée nationale promouvant la sortie d'un troisième album palpitant, *Pulsar*.

Avec plus de quarante concerts prévus hors de nos frontières avant la fin de l'année, L'Impératrice confirme que ses groove léchés aux refrains franco-anglophones ont trouvé le chemin de l'export. En disciples instrumentistes de la French touch. Car si Justice s'est imposé comme héritier de Daft Punk en pilotant des ordinateurs, le groupe, créé en 2012 par le claviériste Charles Dugros de Boisseguin, fait danser aux sons de la guitare d'Achille Trocellier, de la basse de David Gaugué, des synthétiseurs de Hagni Gwon et du chant agile de Flore Benguigui.

« Même s'ils étaient composés en solitaire, avec un ordinateur, j'ai tout de suite senti que mes premiers morceaux étaient faits pour être défendus avec des musiciens », explique Charles Dugros de Boisseguin, 37 ans, évoquant ses débuts de claviériste et de compositeur autodidacte. Une époque où ce Parisien hésitait encore entre musique et journalisme.

Dans « Pulsar », les bandes-son délaissent les paillettes pour des danses estivales plus moites et organiques

Boule à facettes

D'abord consommateur obsessionnel de pop et de rock, il bifurque vers des rythmes plus dansants à mesure que son adolescence le plonge dans la culture des clubs. Les premiers monuments historiques de la house made in France – *Homework* (1997) et *Discovery* (2001), de Daft Punk, *Super Discount* (1997), d'Etienne de Crécy –, mais aussi les samples du rap local des années 1990 (IAM, Alliance Ethnik, Doc Gynéco...) l'initient aux ancêtres funk et disco.

« J'ai alors pris conscience des musiciens de studio qui, à l'origine, étaient derrière ces succès », rappelle le fondateur de L'Impératrice. *« Des instrumentistes que les producteurs recrutaient pour leur technique, leur groove, leur son »*, et qui lui donneront envie d'approcher le perfectionnisme des productions disco-funk et soft-rock du tournant des années 1970-1980.

Les premiers EP sont enregistrés avec des musiciens recrutés pour leur expertise, à l'instar de Hagni Gwon et David Gaugué, à l'origine violoniste et violoncelliste classiques. A la fois enfant de la French touch, héritier des figures nationales du disco seventies (Marc Cerrone, Patrick Hernandez, Jacques Morali et Henri Belolo...) et annonciateur d'un revival qui voit aujourd'hui Juliette Armanet et Clara Luciani jouer de la boule à facettes, L'Impératrice se lance d'abord en quintet instrumental. Avant que la rencontre, en 2015, avec Flore Benguigui bouleverse le destin du groupe. *« En écoutant les premières maquettes enregistrées avec Flore, j'ai compris qu'elle donnait une nouvelle vie à notre musique »*, s'enthousiasme Charles Dugros de Boisseguin.

La chanteuse-autrice-compositrice de 31 ans a grandi dans le Vaucluse, *« loin des clubs parisiens et de la French touch »*. Elle se souvient, enfant, d'une obsession pour les Beatles. Avant de se passionner pour le soft rock (Steely Dan, Michael Franks...), puis pour l'exotisme de la city pop japonaise (un style hybride mêlant pop, funk et jazz fusion), tout en formant sa voix dans un conservatoire de jazz. *« J'y ai travaillé l'improvisation, l'interprétation, en apprenant à exploiter mes défauts »*, raconte-t-elle.

Emprise toxique

Premier album du désormais sextet, *Matahari* (2018) fait référence à la puissance de l'espionne néerlandaise (fusillée en 1917), sans creuser la dimension féministe du personnage. Sans doute parce que les textes de ce disque aux ambiances pop et cinématographiques sont encore coécrits par Charles et Flore.

Seule autrice des chansons de *Tako Tsubo* (2021), leur deuxième album, la chanteuse confie des émotions plus personnelles, sur fond de disco-funk scintillant. Plusieurs fois victime du machisme de l'industrie de la musique, témoin de l'emprise toxique des réseaux sociaux, Flore Benguigui tire de son expérience des morceaux aussi accrocheurs qu'engagés (*Peur des filles*, *Hématome*). *« Cette musique n'est pas condamnée à la légèreté »*, assure la chanteuse, en rappelant les vertus libératrices que le disco ou la house ont eues, en leur temps, pour les communautés afro-américaine, latina ou LGBT. Démonstration dans *Pulsar*, dont les bandes-son délaissent les paillettes pour des danses estivales plus moites et organiques. Souvent guidées par d'irrésistibles lignes de basse et des mélodies entêtantes, les chansons n'en font pas moins sens.

A l'exemple de *Girl !*, célébrant l'hypersensibilité féminine, de *Me Da Igual*, dénonçant les injonctions à la beauté, ou de l'accrocheur *Danza Marilu*, cosigné avec l'Italienne Fabiana Martone. *« Une référence à Marilou, personnage humilié et même assassiné à coups d'extincteur, dans plusieurs chansons très misogynes de Gainsbourg*, précise Flore Benguigui. *Je voulais prendre le contre-pied de ces clichés en mettant en scène une Marilu âgée, qui danse, pleine de vie. »* ■

STÉPHANE DAVET

***Pulsar,** de L'Impératrice (Microqlima Records), sortie le 7 juin ; **Concert le 1er juin,** à We Love Green, Paris 12e. Dates de tournée sur l-imperatrice.cool*


Le groupe français L'Impératrice, en 2022. SKYLER DAHAN

We Love Green, à la pointe de la pop

Pionnier des festivals écoresponsables et à la pointe de la pop créative, We Love Green consolide ces deux pôles. En adoptant des modes de production toujours « verts », avec une offre de restauration 100 % veggie, des think tanks, où des personnalités expliquent leurs convictions écologiques. Mais aussi grâce aux concerts des sensations du moment (Crystal Murray, Eddy de Pretto, Luidji, Lala &ce, Eloi, Chilly Gonzales…), parmi lesquelles de spectaculaires exclusivités : la diva R'n'B SZA, le rappeur afro-beat Burna Boy, l'icône rock Kim Gordon, la DJ star sud-coréenne Peggy Gou, ainsi que Shygirl, Declan McKenna, Troye Sivan… Un exploit dans le monde de plus en plus uniformisé des festivals.
We Love Green. Plaine de la Belle-Etoile, bois de Vincennes, Paris 12e. Du 31 mai au 2 juin. Billet 1 jour à 79 euros. Welovegreen.fr

A Lyon, des artistes à forte densité historique

Avec « h(H)istoires », la Fondation Bullukian interroge la représentation du passé

EXPOSITION

Question aussi vieille que la création artistique : quels rapports celle-ci a-t-elle avec le passé ? A la Fondation Bullukian, à Lyon, son inépuisable difficulté est suggérée par le rapprochement de quatre artistes français : Jean-Marc Cerino, Nicolas Daubanes, Christelle Franc et Eric Manigaud. Leurs modes d'expression n'ont en commun que la complexité : peinture sous verre, poudre de fer magnétisée, découpes au millimètre près, etc. Ces techniques exigent méthode et lenteur. C'est que leur dessein commun est moins de représenter des faits historiques que de s'interroger sur leurs représentations habituelles elles-mêmes, leurs sous-entendus et leur longévité. L'actualité de ces interrogations est flagrante.

Pour trois des artistes, la photographie est la matière première de tout ou partie de leurs travaux. Avec une dextérité et une patience effarantes, Eric Manigaud redessine à la poudre de graphite des photos anciennes ou récentes, les agrandissant jusqu'à projeter parfois un petit cliché à des dimensions monumentales.

Ce changement d'échelle a plusieurs conséquences : contraindre à mieux voir ce qui n'aurait été sinon que vite vu et vite oublié ; forcer à penser au hors-champ de l'image et donc au cadrage et aux intentions de l'auteur de la photo initiale. Et poser la question : qu'est-ce qui fait que telle image devient historique et célèbre quand tant d'autres, aussi remarquables, disparaissent ? Comme Manigaud s'intéresse principalement aux désastres – travail forcé dans les colonies, Hiroshima, guerre du Vietnam –, la portée politique de son travail est manifeste.

Généralité symbolique

L'est autant celle des œuvres de Jean-Marc Cerino, qui change des clichés en peintures, grisailles sur plaques de verre, support froid et fragile. La couleur est rare et éteinte. La prédilection de Cerino pour les ruines est nette, monuments ou fortifications ravagés par un bombardement ou un incendie, pendant la Commune de Paris ou l'une des guerres mondiales, car Cerino, autant que Manigaud, se saisit d'images à forte densité historique, mais il les fait glisser vers un degré de généralité symbolique plus accentué.

Nicolas Daubanes a les mêmes faits en tête, mais travaille autrement. L'un des murs de l'exposition est revêtu d'un quadrillage de sérigraphies rouge et blanc qui reproduit le carrelage de la prison de Montluc, à Lyon, celle où furent enfermés Jean Moulin et bien d'autres résistants. Le regard se heurte à ce carrelage devenu vertical, comme il se cogne contre la boîte où Daubanes a rangé ses *« livres noirs »*. On n'en comprend le sens que si l'on sait que ces livres contiennent des dessins numériques noyés d'encre noire, dessins extraits de vidéos tournées par des détenus dans la maison centrale d'Ensisheim, en Alsace. De leurs crimes et de leur vie en cellule ne restent que ces surfaces illisibles enfermées dans un réceptacle menaçant. Quant aux dessins que Daubanes exécute sur les murs avec de la poudre de fer aimantée, ils représentent encore des prisons, mais, en raison de la technique, ils sont voués à tomber en poussière. Ce n'est pas anodin.

Christelle Franc se bat aussi avec le temps. Ce n'est pas le temps tragique de l'histoire humaine, mais celui de l'écriture et des arts. Elle compose des livres volontairement lacunaires, par découpage et montage de textes et d'images. Elle réalise aussi des sortes de frises en jouant de la translucidité de feuilles de papier-calque, à travers lesquelles s'aperçoivent des dessins au trait très net, et dans lesquelles elle découpe des rectangles où sont écrits des mots. C'est comme si l'on voyait la mémoire fonctionner, s'attacher à des séquences ou à des noms et en laisser d'autres, bien d'autres, se perdre. Ce remarquable travail, qui tient de l'art conceptuel, mais sans la solennité pseudo-philosophique de ce courant à ses débuts, devrait être bien mieux connu qu'il ne l'est pour le moment. ■

PHILIPPE DAGEN

*« **h(H)istoires** ». Fondation Bullukian, Lyon 2e. Jusqu'au 29 juin. Bullukian.com*

Ces employés japonais stakhanovistes

Un documentaire décortique cette culture du surmenage


Image extraite du documentaire « Salaryman ». ALLEGRA PACHECO/LEGZ FILMS LIMITADA

EXPLORE
À LA DEMANDE
DOCUMENTAIRE

Dans la nuit tokyoïte, une femme entoure des corps d'une poudre beige – une préparation de poudre instantanée pour cupcake. Elle emprunte ainsi aux codes des scènes de crime, afin d'attirer l'attention sur ces victimes du surmenage, ces salariés (*salarymen*) identifiables à leurs costumes sombres et à leurs sacoches, qui gisent à même le sol. Ivres et épuisés, ils dorment là jusqu'au petit matin. Avant de se lever – tellement hagards qu'ils ne s'étonnent même pas d'être « dessinés » – et de repartir travailler douze, quatorze, seize heures. *« Pourquoi dormez-vous dans la rue ? »*, demande une voix féminine à l'un d'eux. *« C'est typique du salaryman. »*

La voix est celle d'Allegra Pacheco. Née au Costa Rica, l'artiste a émigré aux Etats-Unis pour devenir photographe, avant que le refus de son visa ne la pousse vers le Japon. En 2016, elle y découvre la vie, ou plutôt la non-vie de ces victimes du système nippon et en saisit la portée universelle.

Elle va les « cerner », les photographier, les suivre, y compris dans les karaokés et les bars où ils se retrouvent le soir entre collègues, presque par obligation, pour boire, rire, et boire encore. A partir de là, il lui faudra plusieurs années pour réaliser ce documentaire atypique, qui mêle photographie, performance, animations, et lui a assuré une certaine notoriété.

Esclavagisme volontaire

A raison, même si le film doit être pondéré par le fait qu'il ne montre, volontairement, que la face sombre de la vie d'habitants de Tokyo et sa banlieue. La réalisatrice multiplie les rencontres éclairantes : avec deux jeunes épouses, dont les maris sont quasiment toujours absents ; avec Anna, « hôtesse », qui vend aux salariés hommes des « compensations sexuelles ».

La musique, composée par James Iha, guitariste et cofondateur des Smashing Pumpkins, dynamise les plans statiques et accentue l'impression d'errance. De même, les scènes d'animation en noir et blanc pointent la robotisation des tâches. La culture nippone elle-même, avec son sens du sacrifice individuel et son respect des règles, exacerbe cet esclavagisme volontaire : un homme titubant dans la rue a ainsi le réflexe étonnant de ne pas traverser tant que le petit bonhomme rouge n'est pas passé au vert.

La dégradation des conditions de travail remonterait au moment où l'Etat japonais a voulu copier et surpasser le système économique occidental – une théorie appuyée en images par des publicités des années 1980.

Les conditions peuvent être dramatiques. Allegra Pacheco a ainsi rencontré la mère de Matsuri Takahashi, jeune salariée du géant de la pub Dentsu, qui s'est suicidée à 24 ans, en octobre 2016. Elle donne aussi la parole à quelques « originaux » qui ont dit non au système. Ils ne se retrouvent pas dans ce bonheur qu'on leur vend, fondé sur la réussite sociale, la surconsommation, et vivent en marge.

Passé ces spécificités nationales, le film interroge tout « salarié », quel que soit son pays : est-ce que je ne sacrifie pas ma vie privée à ma vie professionnelle ? Avec une certaine familiarité dans l'Hexagone, qui a vu surgir durant Mai 68 le slogan : *« Je ne veux pas perdre ma vie à la gagner. »* ■

CATHERINE PACARY

Salaryman, d'Allegra Pacheco (EU, 2022, 53 min).

Comment le rap a changé les Etats-Unis

Une série documentaire, coproduite par le rappeur Chuck D, explique l'apport de la culture hip-hop au débat politique américain

ARTE
VENDREDI 31 MAI – MINUIT
SÉRIE DOCUMENTAIRE

Une série documentaire sur la force politique de la culture hip-hop qui commence par les pleurs d'un de ses rappeurs les plus engagés, Killer Mike, ne peut être que de bonne qualité. Les quatre épisodes de cinquante-deux minutes de *Fight the Power* font l'inventaire de ce que le rap a apporté au débat politique aux Etats Unis, du début des années 1970, post-Black Panthers Party, aux années 2020 avec le mouvement Black Lives Matter.

C'est lors d'une conférence de cette organisation qui manifeste contre les violences policières que Killer Mike s'exprime, des sanglots dans la voix, après la mort de George Floyd, étouffé par le genou d'un policier blanc en mai 2020. Le rappeur d'Atlanta appelle alors la jeunesse à *« cogiter, planifier, manifester et à s'organiser »*.

Faire l'inventaire des prises de parole fortes des artistes rap, démontrer la puissance des textes et des engagements des entrepreneurs de cette culture est le propos de cette série coproduite par un autre rappeur, Chuck D, et la chaîne publique anglaise BBC. Le leader de Public Enemy est d'ailleurs très présent à l'écran pour décontextualiser, analyser ou mener la narration… Son autorité, sa crédibilité ont certainement pesé dans la balance pour obtenir les interviews d'Eminem, de LL Cool J, d'Ice-T, de Will.i.am des Black Eyed Peas, de Fat Joe, de Roxanne Shanté, de MC Lyte et de Monie Love.

S'appuyant sur de nombreuses archives de qualité et extraits d'interview, le réalisateur Yemi Bamiro s'attache sur trois épisodes à décrire longuement le contexte dans lequel naît la culture hip-hop dans le Bronx paupérisé : *« Le hip-hop,* résume Chuck D, *c'est la créativité qui a émergé une fois que les habitants n'avaient plus rien, que tout leur avait été enlevé. »*

Cette série est aussi l'occasion de passer en revue les présidences de Nixon à Carter, les deux George Bush et Bill Clinton, qui, malgré sa passion pour le saxophone et la musique noire, va faire passer les lois les plus répressives pour la communauté afro-américaine. Dans ce contexte est évoqué le rappeur Tupac Shakur (1971-1996), fils d'un Black Panther, incarnation de la rébellion des jeunes Noirs, en 1994. Le hip-hop s'est étendu partout dans le monde et est entré dans tous les foyers, car les rappeurs et leurs maisons de disques se sont posé la bonne question : *« Comment vendre à l'Americain moyen l'image du Noir en rébellion contre la société ? »*

Jay-Z ou P. Diddy ont alors changé de cap et se sont affichés dans leurs clips *« avec de belles voitures, des meufs canon, des fringues stylées »*, bref le rêve américain avec un gros son en arrière-fond et sans beaucoup de fond. ■

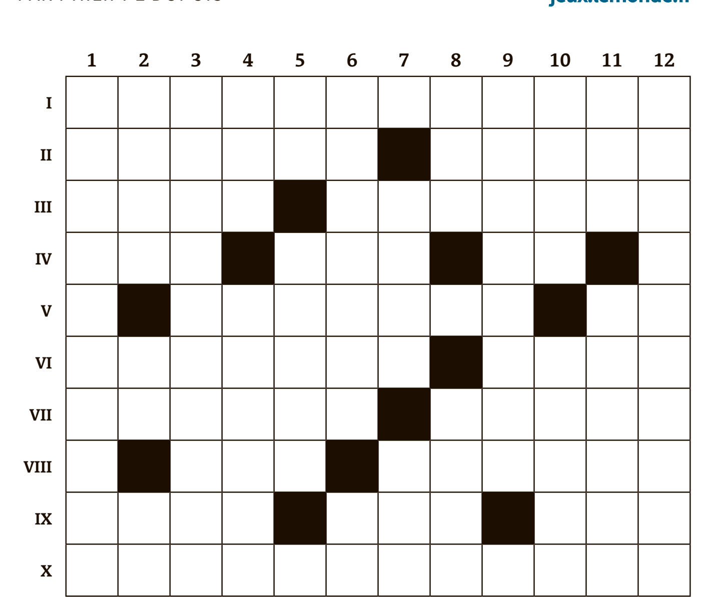
STÉPHANIE BINET

Fight the Power. Comment le hip-hop a changé le monde, *de Yemi Bamiro (Fr. 2023, 4 × 52 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 126
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 125

HORIZONTALEMENT I. Egocentrique. **II.** Nadir. Rut. Rm. **III.** Trieuses Pio. **IV.** Rée. Capèrent. **V.** UHT. Arasât. **VI.** Fessées. Gèle. **VII.** Ive. Rx. Cru. **VIII.** Li. Réifieras. **IX.** Etrangère. Ce. **X.** Teintureries.

VERTICALEMENT 1. Entrefilet. **2.** Gare. Evite. **3.** Odieuse. Ri. **4.** Cie. HS. Ran. **5.** Eructèrent. **6.** Sa. Exigu. **7.** Trépas. Fer. **8.** Ruser. Cire. **9.** It. Ragréer. **10.** Peseur. **11.** Urinal. Ace. **12.** Emotteuses.

HORIZONTALEMENT

I. Bon et beau travail de l'avocat. **II.** Prit les devants. Dans l'impossibilité d'aller plus loin. **III.** Cours de la Manche et du Calvados. Rend la voix dure et âpre. **IV.** Normale-Sup. Avec la part de Bercy. Pour attirer l'attention. **V.** Alix devenue Alexandra est la dernière. D'un auxiliaire. **VI.** Etrangers à eux-mêmes. Piqué sous le coup de l'émotion. **VII.** Son mâle est un roi. Sera dans l'obligation. **VIII.** Fait l'innocent. Durcit le cœur. **IX.** Pour de très grosses divisions. Porteur de pommes. Entrent en piste. **X.** Stimulent et donnent des forces.

VERTICALEMENT

1. Difficile de contrôler sa poussée. **2.** Frappe en force les monnaies. Mesure étrangère. Tour complet. **3.** Essaie de tout savoir. **4.** Père idiot et roi lamentable. Entre junior et vétéran. **5.** Personnel. Fait la peau. **6.** Chargée d'acide de potassium. Une grecque dans nos calculs. **7.** Berger aimé par Galatée. Paresseux. **8.** A mis l'euro en place. Prit un repas. **9.** Scories de la houille en fusion. **10.** Prophète biblique. Forme d'avoir. **11.** Sans débordements. Diminue la voilure. **12.** Toujours dans l'action.

SUDOKU

N°24-126

								9
			9			3	7	8
					8			
		1			3			
		3		6		2	9	1
	2			3				5
	3	4				8		
	9	8	1		4	7		2

9	8	2	5	7	3	6	4	1
1	7	5	9	4	6	3	2	8
3	6	4	8	2	1	9	5	7
6	5	8	7	9	2	1	3	4
4	1	7	3	6	5	8	9	2
2	9	3	4	1	8	7	6	5
8	4	1	2	3	9	5	7	6
7	3	6	1	5	4	2	8	9
5	2	9	6	8	7	4	1	3

Difficile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

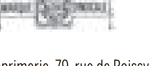
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037


Directrice générale
Elisabeth Cialdella


PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26




L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux



Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Villeneuve-le-Roi.

Mme Michelle Adenis,
son épouse,
M. Jean-Marc Adenis,
son fils,
Audrey, Sarah, Bruno et Romain,
ses petits-enfants,
Carole et Edouard, Benoit et Mathilde,
sa belle-famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. André ADENIS,

survenu le 25 mai 2024,
à Villeneuve-le-Roi,
à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La crémation aura lieu le 6 juin, à 11 heures, au crématorium du Val-de-Bièvre.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue Marcel-Risser,
94290 Villeneuve-le-Roi.
andre.adenis@wanadoo.fr

M. Gabriel Durand,
son fils,
M. Olivier Beytout,
son époux,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone BEYTOUT,
née **BOUCHEREAU,**

survenu le 19 mai 2024.

Henri et Catherine, Marie, Anne et Alain, Claire (†), Claude et Patrick,
ses enfants,
Pierre-Henry et Magali, Alix et Thomas (†), Benoît et Ina, Joachim et Alix, André (†), Roxane, Gabrielle, Lucie, Antoine, Paco, Moïse, David,
ses petits-enfants,
Gabriel, Marius, Odélia, Pyrène, Basile, Annaëlle,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu, le 26 mai 2024, à la Maison Marie-Thérèse à Paris, muni des sacrements de l'Église, de

André BUSSERY,
ingénieur des Mines,
maire honoraire de Juvisy-sur-Orge,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Niger.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Léger de Ruffey-lès-Beaune (Côte-d'Or), ce 31 mai, à 10 h 30, suivie de l'inhumation.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-France de Juvisy-sur-Orge, le 11 juin, à 15 heures.

Paris.

Mme Françoise Coste, née Peyrot,
son épouse,
Emmanuel Coste, Elisabeth Meunier,
Delphine Coste et Olivier Coste,
ses enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques Henri COSTE,

survenu le 21 mai 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Marc Dondey,
son époux,
Luisa Dandolo,
sa sœur,
Christine et Patrick,
Philippe et Sophie,
Laurent et Nicky,
Leslie et Olivier,
ses beaux-frères et belles-sœurs et leurs conjoints, conjointe ou compagne,
leurs enfants
et leurs familles,
Sa famille en Italie et aux États-Unis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Francesca DANDOLO,
présidente
de l'Association des jardiniers
du 4e arrondissement,
ancienne cadre
de France Télévisions,
Disney Channel et Gaumont,
ancienne conseillère municipale
EELV à la mairie
du 4e arrondissement de Paris,
ex-ambassadrice
du Pacte européen pour le climat,

survenu le 14 mai 2024, à l'âge de soixante-sept ans, à Paris.

La crémation a eu lieu dans l'intimité le lundi 27 mai, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Un hommage lui sera rendu le dimanche 16 juin, à 14 heures, à l'Académie du Climat, ancienne mairie du 4e arrondissement, 2, place Baudoyer, Paris 4e.

Pas de fleurs, des plantations en souvenir de Francesca auront lieu au jardin du Clos des Blancs-Manteaux, Paris 4e.

Dons bienvenus à l'Institut Curie ou à l'Institut Gustave Roussy.

L'inhumation se déroulera ultérieurement au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue de la Sœur-Rosalie,
75013 Paris.

marc.dondey@orange.fr
luisa.dandolo@gmail.com

Anne Ferrari,
son épouse,
Florence et Alexis Ferrari,
ses enfants,
Caroline, Malo, Zoé et Eliott Ferrari,
sa belle-fille et ses petits-enfants
Et toute la famille,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Jean FERRARI,
docteur en philosophie,
ancien doyen
de l'université de Dijon,
ancien professeur
à l'université de Dijon
et à la faculté des lettres
de Rabat,
ancien conseiller culturel
à Vienne et à Rome,

survenu le 21 mai 2024,
à Rabat (Maroc).

Ses obsèques ont eu lieu à Rabat, le 25 mai, et seront suivies ultérieurement d'une cérémonie à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Bani Mtir,
Rabat (Souissi), Maroc.
anneferrari@sfr.fr

M. Adrien Goetz,
président,
M. Laurent Petitgirard,
secrétaire perpétuel
Et les membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts,
Le personnel de la Maison et des jardins Claude Monet - Giverny,

ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Hugues R. GALL,
membre de la section
des membres libres
de l'Académie des beaux-arts,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
commandeur
dans l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le samedi 25 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75270 Paris Cedex 06.

Mme Anne Langlois,
son épouse,
Laurent, Pascale, Sophie,
ses enfants,
Mona, Gabriel, Étienne, Léopold, Aurélien,
ses petits-enfants,
Les familles Lafitte, Gorce, Boucenna, Levaillant, Dauzet,

ont la douleur de faire part du décès du

professeur Claude LANGLOIS,

survenu le 26 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse se tiendra en l'église Notre-Dame de Vincennes, le mardi 4 juin, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Paris. Poitiers.

Marie-Claire,
son épouse,
Matthieu, Cécile, Juliette,
ses enfants
ainsi que leurs conjoints,
Ses petits-enfants
Et son arrière-petite-fille
Ainsi que toute la famille,

ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre LUSSON,

survenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie aura lieu le lundi 3 juin 2024, à 11 heures, au crématorium de Poitiers.

Pierre repose à la chambre funéraire, 23, rue Gustave-Eiffel, à Poitiers.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes funèbres Philæ,
L'Améthyste,
86360 Chasseneuil-du-Poitou.

Delphine de Bodman,
Gilles Massonaud,
Marianne Massonaud,
ses frère et sœurs,
Charles-Antoine, Clémence,
Artus et Adrien
de Beaumont d'Autichamp,
Églantine de Bodman,
Augustin de Bodman,
Mathilde, Antoine et Gabrielle Massonaud,
ses neveux, nièces et petits-neveux,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Emmanuelle MASSONAUD,

survenu le 24 mai 2024,
dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 31 mai, à 14 h 30, en la chapelle Saint-Symphorien de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris 6e, suivie de l'inhumation dans le Perche.

Paris. Saint-Malo. Meudon-la-Forêt. Rennes. Montréal.

Jean-François Renauld,
Pascal et Achta Renauld,
ses enfants,
Julie Renauld, Khalil Renauld, Mounia-Cécile Renauld,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe RENAULD,
conseiller d'État honoraire,
officier de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,

survenu à Meudon, le 26 mai 2024, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Sainte-Croix de Saint-Servan, le lundi 3 juin, à 14 h 30 et seront suivies de son inhumation au cimetière de Lorette, à Saint-Malo.

Villeneuve-lès-Avignon.

M. Hubert Rispoli,
son époux,
Catherine, Pierre, François,
ses enfants
et leurs conjoints,
Matthieu, Charlotte, Ines, Andrea,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mireille RISPOLI,
née **SIEGWALD,**

survenu le 24 mai 2024,
à Villeneuve-lès-Avignon,
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Une cérémonie en son honneur aura lieu le 31 mai, à 11 heures, en la collégiale Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon, suivie à 14 h 30, de l'inhumation au cimetière des Perrières, à Villeneuve-lès-Avignon.

obseques.mireille.rispoli@gmail.com

Mme Elisabeth Terré,
son épouse,
Dominique, Sylvie (†), Béatrice, Michel,
ses enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

François TERRÉ,
professeur émérite
de l'université Paris-Panthéon-Assas,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 27 mai 2024.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 4 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris 16e.

Bruno Cotte,
président,
Bernard Stirn,
secrétaire perpétuel
Et les membres
de l'**Académie des sciences morales et politiques,**

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

François TERRÉ,
membre de l'Institut,

survenue le 27 mai 2024.

Les obsèques seront célébrées le mardi 4 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris 16e.

L'enterrement de

Nicole ZAND AMALRIC,

aura lieu le samedi 1er juin 2024, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux, où elle rejoindra ses parents

Simon et **Mélanie ZAND.**

La famille, les amis se retrouveront devant l'entrée principale du cimetière, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

Souvenir

Il y a dix-sept ans,

Fabian-Cyril BOISSON

nous quittait.

Il a rejoint,

Chaim et **Sarah KERBER,**
ses grands-parents

et je pense à sa tante,

Nathalie KERBER.

Je t'aime et je te pleure tous les jours.

Ta maman.

Communications diverses

Les Mardis de la Philo
et les Facultés Loyola Paris
proposent une journée de réflexion,
le 13 juin 2024,
de 9 heures à 17 h 30
L'intelligence Artificielle
et l'humain :
des liaisons dangereuses ?
Focus sur la défense et la santé
réunissant praticiens de l'IA
et philosophes,
Alexeï Grinbaum,
le général (2S) Charles Palu,
Asma Mhalla,
le professeur Guillaume Assié,
Le docteur Julien Vibert,
Laurence Devillers,
Jean-Michel Besnier,
Eric Charmetant,
Romain Leroy-Castillo,
Raphaelle Taub,
Stéphane Ragusa.
Informations et inscription :
lesmardisdelaphilo.com
ou Tél. : 06 77 66 09 55.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Camille Grand et Claudia Major
Aux Français et aux Allemands de réenchanter l'Europe

Les spécialistes de politique internationale estiment que la visite d'Emmanuel Macron en Allemagne, qui s'est achevée le 28 mai, doit aboutir à des mesures concrètes afin de redonner du souffle au couple franco-allemand

La visite d'Etat du président Macron en Allemagne est terminée depuis le 28 mai et le pari semble tenu : le couple franco-allemand a enfin retrouvé son rythme. C'était urgent, car les derniers mois ont été difficiles : pour Berlin, Paris et l'Europe. Cette visite réussie doit être le premier pas vers une relation plus apaisée et une volonté commune retrouvée de faire avancer l'Europe, si l'Allemagne et la France parviennent à donner de la substance à cette nouvelle dynamique.

Dans le passé, Paris et Berlin étaient fiers de surmonter leurs divergences et de trouver des compromis qui étaient ensuite acceptables pour tous les Européens. Mais, récemment, l'Europe manquait de ce leadership. Aux ambitions franco-allemandes pour l'avenir de l'Europe, de l'élargissement à la défense, semblaient s'être substitués les malentendus et une forme d'incompréhension virant souvent à l'irritation.

Les deux parties déploraient le manque de volonté de compromis et l'absence de réflexe bilatéral. Un tel vide est dramatique, car, sans Berlin et Paris, l'Europe n'avance guère. Le passé où un accord franco-allemand suffisait est certes révolu, mais le compromis franco-allemand est toujours indispensable pour transformer les crises en opportunités.

Vues de Berlin, les propositions françaises unilatérales, disruptives et parfois peu préparées, agacent, comme le lancement, en octobre 2022, dans le contexte de la crise ukrainienne, de la Communauté politique européenne, nouveau format de discussion paneuropéen. Il a pour objectif d'engager les Etats européens non membres de l'Union, comme l'Ukraine, la Moldavie, le Royaume-Uni, la Serbie, la Turquie ou la Suisse (à l'exception de la Russie). La France apparaît souvent comme un partenaire difficile, imprévisible et peu enclin à la coordination.

> VUES DE BERLIN, LES PROPOSITIONS FRANÇAISES UNILATÉRALES, DISRUPTIVES ET PARFOIS PEU PRÉPARÉES, AGACENT

Le président Macron estime que les prises de position disruptives sont parfois nécessaires pour débloquer des situations, mais il effraie ainsi son partenaire. La déclaration non coordonnée faite lors de la conférence de Paris de soutien à l'Ukraine, fin février, selon laquelle l'envoi de troupes occidentales n'est pas à exclure au nom de l'ambiguïté stratégique, en est un exemple presque parfait. Pour Berlin, Paris semble souvent ouvrir des débats inutiles, voire difficiles, et tenir des positions de principe qui freinent la résolution pragmatique des problèmes.

A Paris, on s'inquiète que l'Allemagne n'ait pas compris l'urgence géopolitique et agisse trop lentement, et on doute : Berlin veut-il régler les grandes questions d'avenir avec la France dans un cadre européen ? Initialement, Paris avait salué le changement d'époque (*Zeitenwende*) en Allemagne. Mais celle-ci semble jusqu'à présent surtout transatlantique et nationale, moins franco-allemande et européenne : Berlin a pris les décisions essentielles relatives à l'Ukraine en s'alignant sur Washington, comme la décision de livrer des chars de combat, et privilégie la prudence dans tous les débats sur la crise ukrainienne.

Les initiatives proprement européennes font défaut. Dans le domaine industriel, la France critique l'approche allemande consistant à acheter des produits extra-européens réputés rapidement disponibles plutôt que de miser sur des projets européens communs, jugés complexes. Pour la France, il s'agit d'une stratégie à courte vue qui sacrifie les objectifs européens à long terme et fragilise la base industrielle et technologique de défense européenne. Le vif débat qui se poursuit sur les choix en matière de défense antimissile illustre bien ces divergences.

Il s'agit en partie d'une querelle de leadership : une Allemagne qui réinvestit dans la défense semble moins encline à reconnaître l'avantage français traditionnel en la matière. Et la France met en avant sa dissuasion et sa culture stratégique pour refuser de s'aligner sur la posture gardée de Berlin.

Les motifs des irritations bilatérales actuelles sont donc multiples. Outre les raisons traditionnelles et structurelles comme les différences profondes qui demeurent entre systèmes politiques, cultures stratégiques et politiques industrielles, la tendance à la centralisation du pouvoir à l'Elysée et la complexité des mécanismes de coalition allemands contribuent aux malentendus.

Approche commune

Une autre raison pour ce désenchantement bilatéral est peut-être que le duo a perdu son leitmotiv. Pour les couples franco-allemands historiques (de De Gaulle-Adenauer à Mitterrand-Kohl) qui ont façonné la relation franco-allemande (et l'Europe), la réconciliation et la paix étaient des moteurs essentiels.

Elles restent importantes mais ne semblent plus être aussi porteuses de sens et mobilisatrices pour la nouvelle génération de leaders. Les efforts de la visite d'Etat pour mobiliser ces symboles sont utiles, mais ils ne suffisent pas. Il faut un nouveau leitmotiv pour permettre aux Français et aux Allemands de construire une approche commune et d'aplanir leurs différences pour réenchanter l'Europe et lui permettre de répondre aux défis contemporains : défis stratégiques pour pérenniser l'assistance à l'Ukraine, contrer les ambitions néo-impériales russes et donner aux Européens les moyens de prendre davantage en charge leur sécurité ; défis géopolitiques avec la nécessité de penser l'Europe comme un acteur global d'un monde marqué par le retour des rivalités stratégiques entre grandes puissances ; imaginer les conditions d'un futur élargissement réussi de l'Union européenne ; défis économiques et technologiques pour retrouver les voies d'une Europe prospère dans une compétition mondiale exacerbée.

Cet effort ne pourra certes être porté par la France et l'Allemagne seules. La nécessité de poursuivre l'engagement – composante nouvelle pour Paris – avec l'Europe centrale et nordique, le maintien d'un dialogue avec les pays du sud du continent comme l'importance de renouer les liens avec Londres après le Brexit sont autant de lignes d'efforts indispensables. La redynamisation récente et bienvenue du triangle de Weimar avec la Pologne est un bon exemple d'une telle démarche inclusive qui permet en outre de sortir d'un tête-à-tête qui tourne parfois à la crise de couple.

En avertissant que *« l'Europe est mortelle »*, lors de son discours prononcé à la Sorbonne, le 25 avril, Emmanuel Macron soulignait l'urgence de remettre l'Europe sur les rails. Des nuances, voire des différences de vue, demeurent, mais la relance franco-allemande semble plus que symbolique. Il reste désormais à apporter des réponses communes et concrètes aux immenses défis du moment. ■

Camille Grand *est directeur de l'initiative défense au Conseil européen pour les relations internationales ;* **Claudia Major** *est directrice du département politique de sécurité de l'Institut allemand de la politique internationale et de la sécurité*

Jacques-Pierre Gougeon Pourquoi la relation entre Paris et Berlin tourne à vide

Pour le spécialiste de l'Allemagne, deux non-dits persistants enveniment le dialogue franco-allemand : la relation aux Etats-Unis et la question du leadership

Toutes les visites d'Etat ont leurs symboles ; cette fois-ci, ce furent pour Emmanuel Macron, en Allemagne, le recueillement au Mémorial de la Shoah, la rencontre avec la jeunesse et les chercheurs à Dresde, puis la visite à Münster, où furent signés les traités de Westphalie en 1648, marquant la fin de la guerre de Trente Ans. Au-delà de ces symboles, cette visite d'Etat impose de s'interroger sur la nature et l'évolution de la relation franco-allemande, toujours délicates à déchiffrer en fonction des situations géopolitiques et des personnalités au pouvoir.

La vacuité des conclusions du conseil des ministres franco-allemand du 28 mai, où se mêlent généralités et poncifs européens, est inquiétante. On est loin d'accords concrets d'envergure entre la France et l'Allemagne, notamment sur le sujet-clé du moment : la défense. Là, c'est le vide, malgré les avancées récentes sur l'avion du futur et le char franco-allemand. Cette situation n'est pas sans lien avec deux non-dits persistants entre les deux pays, qui ont eu avec la guerre en Ukraine un effet décuplé : la relation aux Etats-Unis et la question du leadership en Europe. Ces deux facteurs peuvent déséquilibrer la relation entre la France et l'Allemagne, alors même qu'en cette période troublée, l'étroitesse du lien entre les deux pays apparaît indispensable, sans être exclusif à l'égard des autres Etats de l'Union européenne.

> L'ALLEMAGNE S'IRRITE DE VOIR EMMANUEL MACRON SE PROFILER EN CHEF DE L'EUROPE

La relation étroite de l'Allemagne avec les Etats-Unis est d'abord liée au fait que notre voisin a fondé et fonde encore sa protection militaire sur la base de la couverture américaine, notamment nucléaire. Trente-cinq mille soldats américains sont stationnés sur le territoire allemand. Pour Berlin, la défense européenne n'a pas les moyens de son autonomie stratégique. C'est aussi ce qui explique l'attachement à l'OTAN, dont 82 % des Allemands estiment qu'elle est indispensable à la garantie de la paix en Allemagne et en Europe. D'ailleurs, les chanceliers allemands citent souvent dans la même phrase, comme Olaf Scholz le 17 février, *« sécurité européenne »* et *« OTAN »*. Vue d'Allemagne, la guerre en Ukraine a même cimenté l'Alliance transatlantique, alors que le président français juge que l'Europe doit aller vers plus de souveraineté.

Ce lien germano-américain explique, par exemple, du côté allemand le faible retour à la proposition d'européaniser la dissuasion nucléaire française, l'interrogation sur la notion de « souveraineté européenne » qui pourrait signifier un éloignement avec les Etats-Unis, la promptitude à commander des avions américains F-35 et à concevoir un bouclier antimissile à partir d'éléments américains, israéliens et allemands... quitte à froisser la France.

Solidarité germano-américaine

Pour comprendre la nature de la relation entre l'Allemagne et les Etats-Unis, il faut savoir qu'elle est un élément constitutif de l'identité allemande, d'après-1945 d'abord et au moment de l'unification ensuite. Confrontée aux incertitudes de la défaite après la seconde guerre mondiale, l'Allemagne craignait pour son avenir. L'ouverture que proposaient les Etats-Unis à travers leur secrétaire d'Etat James Byrnes est restée dans les mémoires. Dans son discours du 6 septembre 1946, il annonçait une rupture avec la politique conduite par les Alliés, annonçant que *« le peuple américain* [voulait] *aider le peuple allemand à retrouver une place honorable parmi les nations libres et pacifiques du monde »*. Suivirent le plan Marshall de 1947, la réforme monétaire de 1948, le soutien pendant le blocus de Berlin de 1948 et les travaux préparatoires à la Loi fondamentale de 1949. Les Etats-Unis ont ainsi marqué le renouveau allemand.

Une forme de solidarité en est née qui allait réapparaître au moment de l'unification en 1989-1990, le président Bush et le chancelier Kohl se concertant étroitement sur les étapes du processus. Le président Bush est le seul chef d'Etat étranger à avoir été préalablement informé de la teneur du plan en dix points du 28 novembre 1989 sur les prémisses de l'unification. Journalistes et historiens ont retenu cette proximité, le politiste Werner Weidenfeld évoquant, dans son ouvrage *Deutsche Aussenpolitik für die deutsche Einheit* (« une politique étrangère pour l'unité allemande », Deutsche Verlags-Anstalt, 1998, non traduit), *« le soutien massif de Washington »*. Cela n'a pas empêché les tensions, comme lors de la guerre en Irak en 2003, mais il en est resté une communauté de destin qui peut contrecarrer les projets franco-allemands. Or, avec la guerre en Ukraine, l'Allemagne est devenue plus transatlantique. La France doit l'intégrer.

Ce tropisme transatlantique n'est pas sans rapport avec une autre difficulté de la relation franco-allemande : la question du leadership. Sous le double effet de la guerre en Ukraine et de la pression des Etats-Unis, l'Allemagne a décidé de se réarmer, avec notamment la création d'un fonds spécial de 100 milliards d'euros. Première puissance économique européenne et troisième mondiale, l'Allemagne est en mesure, derrière les Etats-Unis, d'être le deuxième pays par l'ampleur de l'aide militaire apportée à l'Ukraine, soit 17 milliards d'euros. Sur la base de ces efforts, l'Allemagne ne reconnaît pas, ou plus, à la France de leadership en matière militaire. Berlin s'irrite de voir le président français se profiler en chef de l'Europe.

C'est notamment pour cette raison que la réaction négative d'Olaf Scholz a été aussi cinglante lorsque le président français a évoqué l'éventualité de l'envoi de troupes au sol. Cette opposition frontale révèle le rejet d'un postulat français tacite, selon lequel la France, seule puissance nucléaire de l'Union européenne, après le départ du Royaume-Uni, aurait une forme de leadership « naturel » en matière militaire. Aux yeux de Berlin, ce n'est pas le cas. Il faut, dès lors, clairement poser la question d'un leadership partagé. ■

Jacques-Pierre Gougeon *est professeur des universités en civilisation allemande et directeur de recherche à l'IRIS. Il a été diplomate à Berlin et à Vienne. Il a notamment écrit « L'Allemagne, un enjeu pour l'Europe » (Eyrolles, 208 pages, 20 euros)*

Silvia Serrano La mobilisation antigouvernementale en Géorgie contribue à redéfinir l'identité collective

A travers leur désir d'Europe, les opposants au régime géorgien expriment une vision de la nation différente de celle du gouvernement ; une nation que, selon la politiste, ils veulent plus ouverte et plus moderne, sans rompre pour autant avec la tradition

Depuis le mois d'avril se succèdent en Géorgie des rassemblements d'une ampleur exceptionnelle contre la loi sur la transparence de l'influence étrangère, qui doit être promulguée, en dépit du veto de la présidente, Salomé Zourabichvili. A Tbilissi et en province, une foule jeune, festive, déterminée, refusant l'encadrement par des partis et bravant une répression de plus en plus violente, crie son européanité et son rejet d'un avenir dicté par la Russie. Cet ardent désir d'Europe, auquel il est impossible de rester sourd, met d'autant plus au défi les instances européennes que sa traduction politique est incertaine.

La vie politique géorgienne a, depuis plusieurs décennies, été marquée par des mobilisations qui ont accompagné, voire provoqué les alternances. En 1992, un coup d'Etat a renversé le premier président élu, Zviad Gamsakhourdia ; la « révolution des roses » son successeur, Edouard Chevardnadze, en 2003 ; et de gros rassemblements contre Mikheïl Saakachvili avaient précédé l'arrivée au pouvoir du parti Rêve géorgien de Bidzina Ivanichvili, en 2012. Chaque fois, un gouvernement porté par la rue a vu, au fil des ans, s'effriter la forte popularité dont il jouissait au départ, au point d'avoir à céder le pouvoir à une opposition incarnée par un homme providentiel – avant qu'elle se coupe, elle aussi, de la société.

En Géorgie, les partis sont des formations ad hoc au service d'une personnalité : ils se distinguent par leur style et leur rhétorique, peu par leur orientation politique et encore moins par leurs programmes. Les organisations non gouvernementales ne sont d'ailleurs pas étrangères à la dépolitisation du débat public, car, si elles constituent incontestablement un contre-pouvoir, elles ont aussi été un élément-clé des politiques néolibérales.

Faiblesse du système politique

Aujourd'hui, en se détournant de la trajectoire européenne, en reprenant à son compte la rhétorique poutinienne et en inscrivant par là le pays dans le camp russe, le parti Rêve géorgien s'est aliéné une part importante de la société, tandis que l'opposition reste fragmentée et encore peu crédible. La situation actuelle ne diffère pas fondamentalement des cycles antérieurs, si ce n'est par le recours aux intimidations contre les opposants, inédit à cette échelle depuis des décennies, et d'autant plus inquiétant que la loi votée vise à renforcer l'arsenal répressif.

Le rôle central joué par les grandes manifestations dans l'histoire du pays est à corréler à cette faiblesse structurelle du système politique. C'est dans la rue et par les mobilisations que s'écrivent les récits autour desquels s'organise le dissensus politique. Rêve géorgien ne s'y est pas trompé, qui a organisé, le 29 avril, une contre-manifestation bien encadrée, rappelant tristement les manifestations soviétiques, puis investi la Journée de la pureté de la famille, le 17 mai. Deux conceptions du corps politique se donnent ainsi à voir dans l'espace public.

La mobilisation antigouvernementale rejoue l'unité des Géorgiens et reconfigure les paramètres du nationalisme géorgien contemporain. Plus que l'élaboration d'un programme politique, elle contribue à la redéfinition de l'identité collective. Dans la rue et sur les réseaux sociaux, les protestataires mettent en scène la conception qu'ils ont d'eux-mêmes, celle d'une solidarité entre générations ou origines géographiques, entre citadins et provinciaux. De nombreuses photos ont circulé montrant des personnes âgées soutenant les jeunes protestataires, ou l'arrivée à la capitale de groupes de militants originaires de petites villes.

Au nationalisme rance, exclusif, qui s'appuie sur une interprétation de la tradition vue au prisme d'une guerre des civilisations, dont Vladimir Poutine se fait aujourd'hui le héraut et dont Bidzina Ivanichvili reprend la rhétorique, ils opposent une vision de la nation qui se veut plus inclusive et moderne, mettant en scène leur tolérance envers les minorités sexuelles, ethniques et religieuses. Des représentants d'associations azéries ou arméniennes ont ainsi participé aux rassemblements. Les réseaux sociaux ont relayé le ralliement de manifestants aux profils variés, sportifs à l'allure viriliste ou militants à la bannière LGBT, pour contrer le discours raciste et explicitement homophobe de la formation au pouvoir.

> À TBILISSI ET EN PROVINCE, UNE FOULE JEUNE, FESTIVE, DÉTERMINÉE, BRAVANT UNE RÉPRESSION DE PLUS EN PLUS VIOLENTE, CRIE SON EUROPÉANITÉ ET SON REJET D'UN AVENIR DICTÉ PAR LA RUSSIE

Formidable dimension artistique

Dans le même temps, les références à la culture et à l'histoire géorgiennes sont omniprésentes : ici un jeune couple, recouvert, lui du drapeau européen, elle du drapeau géorgien, entame une danse traditionnelle ; quelques jours plus tôt, un courageux avait planté un drapeau géorgien dans la main de Vakhtang Gorgassali, le fondateur de Tbilissi, dont la statue surplombe la place de l'Europe remplie de milliers de protestataires ; pour la Pâque orthodoxe, des milliers de personnes se sont réunies pour la veillée aux chandelles et ont entonné des chants liturgiques pendant la messe, présentant ainsi un autre visage de la religion que celui de l'Eglise orthodoxe officielle, l'une des institutions les plus conservatrices du pays, et soupçonnée par beaucoup d'être un vecteur de l'influence russe.

La formidable dimension artistique des rassemblements, qui caractérisait déjà les mobilisations antérieures, est ainsi loin d'être anecdotique. L'émotion esthétique participe à la politisation. Elle permet ici une performance de la nation, dans les deux sens du terme, comme mise en scène et actualisation. Par le biais de belles images, de danses ou de chants, les manifestants arrachent à Rêve géorgien et à ses partisans le monopole de la tradition.

Cette prouesse symbolique doit, certes, encore trouver sa traduction politique. Mais, quelle que soit l'issue de la mobilisation, les opposants ont déjà gagné : désormais, ce sont bien eux qui incarnent la nation dans sa modernité. Etre européen, c'est donc cela. Dans un espace où les polarisations politiques et géopolitiques se déclinent selon une rhétorique civilisationnelle, ce n'est pas rien, c'est même beaucoup. ■

Silvia Serrano *est spécialiste de la sociologie politique des espaces postsoviétiques. Elle est professeure des universités à Sorbonne Université*

Charles Hadji Pourquoi y aurait-il une fatalité de l'enfermement dans un groupe de niveau à l'école ?

L'enseignement différencié, c'est-à-dire adapté à la réalité des niveaux et des besoins des élèves, pourrait permettre de rompre avec un enseignement trop uniformisé et bénéficier à tous, s'il évite certains pièges, estime le professeur honoraire en sciences de l'éducation

Le « choc des savoirs », cette batterie de réformes proposée par Gabriel Attal pour redynamiser l'éducation scolaire, mérite-t-il vraiment d'être honni au point d'exiger que l'on entre en résistance contre lui ? Organisations syndicales, représentants de parents d'élèves et collectifs lycéens ont manifesté samedi 25 mai sur tout le territoire pour protester contre sa mise en place.

La constitution d'un tel front du refus ne peut qu'interpeller : il paraît peu probable qu'un seul puisse en effet avoir raison contre (presque) tous. Mais le « choc des savoirs » représente-t-il vraiment pour l'école une menace existentielle ; ou bien ne pourrait-il pas constituer une occasion de la rendre plus efficace ?

La sagesse cartésienne devrait être ici de mise : *« Tout excès ayant coutume d'être mauvais »*, il importe, avant de hurler avec les loups, de s'interroger sur ce que peut avoir d'excessif la crispation anti-« choc ». Car, malgré les risques qu'elle entraîne, la proposition de « choc des savoirs » ne nous paraît pas mériter le rejet massif dont elle est l'objet, et pour trois grandes raisons. Elle repose sur un constat peu contestable ; elle exprime une conviction bienvenue ; elle désigne un terrain de lutte décisif. L'idée du « choc des savoirs » est née de la prise de conscience d'une situation peu satisfaisante : en matière de résultats, l'éducation nationale pourrait mieux faire. Les observateurs critiques du travail de l'exécutif sont les premiers à le proclamer, et à juste titre. Trop d'élèves n'obtiennent pas les résultats qu'on serait en droit d'espérer.

> LE « CHOC DES SAVOIRS » NE POURRAIT-IL PAS CONSTITUER UNE OCCASION DE RENDRE L'ÉCOLE PLUS EFFICACE ?

Par ailleurs, comme le montrent la plupart des études conduites sur ce sujet, la France est l'un des pays où l'origine sociale pèse le plus fortement sur la réussite scolaire : les inégalités de résultats sont significativement corrélées au milieu social d'appartenance. Enfin, la fragilité scolaire n'est pas répartie équitablement. Il existe des « établissements d'excellence » et, à l'inverse, des « établissements ghettos ». Cela ne permet certes pas de conclure à un effondrement de l'école publique, ni à une baisse de niveau généralisée. Il faut d'abord reconnaître qu'à l'échelle de l'Europe la France fait parfois mieux que ses voisins. Le système éducatif français est plutôt performant au regard des objectifs européens.

L'éducabilité de tous

De plus, il ne faut pas être aveugle aux réussites d'enfants appartenant à des catégories sociales défavorisées. Dans son livre *Les Intégrés. Réussites de la deuxième génération de l'immigration nord-africaine* (Le Bord de l'Eau, 2023), Arnaud Lacheret tend à montrer qu'un regard trop focalisé sur les échecs et les discriminations (qui n'en restent pas moins réels !) laisse dans l'ombre les *« réussites ordinaires »* (tout aussi réelles !) de tous ceux ayant pu s'intégrer. Ce qui remet en question l'idée d'un ascenseur social en panne, mais invite à *« engager une bataille pour le niveau de l'école »*, bataille dont, nul n'en disconviendra, la nécessité s'impose.

Ceux qui s'élèvent contre le « choc des savoirs » n'ont sans doute pas été assez attentifs au fait que son annonce allait de pair avec l'affirmation par Gabriel Attal de la conviction que *« la pédagogie peut renverser la sociologie »* ; c'est-à-dire que l'éducation peut déjouer le déterminisme social. Il y a là un double acte de foi. D'une part, dans l'éducabilité de tous, quelle que soit l'origine sociale. D'autre part, dans le pouvoir de l'action éducative, capable de renverser les montagnes du conditionnement social et économique. On peut certes toujours suspecter un responsable politique de démagogie ou d'hypocrisie.

Mais comment (surtout si l'on pense être de gauche) ne pas partager une telle foi dans la capacité de chacun à réussir, et dans le pouvoir libérateur du savoir, dont la rencontre constitue bien un « choc » salutaire ? Il ne s'agit pas de discriminer certains élèves en les enfermant dans un statut d'individus ignares, mais d'affirmer la nécessité de l'accès de tous au savoir libérateur et de se donner les moyens de faciliter cet accès. Or, l'idée de « choc des savoirs » met en lumière l'un de ces principaux moyens, à savoir la pédagogie différenciée.

Différencier la pédagogie, c'est adapter son enseignement à la réalité des niveaux et des besoins des élèves. On ne peut pas faire comme si tous les élèves n'étaient que la duplication d'un même élève moyen, à qui conviendrait un même discours, et pour qui serait pertinente une même méthode. L'idéal serait de pouvoir mettre en œuvre, pour chacun, un traitement particulier. Mais, entre l'utopie de l'enseignement individualisé, et la réalité trop prégnante de l'enseignement uniformisé, s'ouvre un espace pour un enseignement différencié, opérant au niveau de groupes restreints d'élèves. Le « choc des savoirs » a voulu privilégier cette option.

Liberté pédagogique

Certes, la composition des groupes expose à des pièges préoccupants, dont celui de la discrimination et de l'enfermement dans des groupes hiérarchisés. L'erreur serait évidemment de reproduire de façon inavouée une structuration des parcours en filières hiérarchisées et étanches. Mais pourquoi y aurait-il une fatalité de l'enfermement dans un groupe, enfermement d'ailleurs dommageable seulement s'il s'agit d'un groupe d'élèves en difficulté ? Les équipes pédagogiques seraient-elles incapables d'introduire de la souplesse dans la composition des groupes, pour tenir compte des progrès, qu'il faut guetter, autant que des besoins, qui évoluent en fonction des progrès ? Au lieu d'appliquer le principe dénoncé par Pierre Dac dans sa maxime *« contre tout ce qui est pour, et pour tout ce qui est contre »*, ne serait-il pas plus opportun de saisir le « choc des savoirs » comme une occasion donnée d'exercer sa liberté pédagogique ? En profitant de la possibilité offerte de faire travailler les élèves les plus en difficulté en groupes restreints.

Pour mettre en œuvre, concrètement, une pédagogie différenciée, adaptée à la réalité des différences de développement, qu'on les saisisse en termes de niveau, ou de besoin, l'un comme l'autre n'exprimant qu'un aspect d'une même réalité : celle d'élèves progressant dans la construction de leurs savoirs. ■

Charles Hadji *est agrégé de philosophie, professeur honoraire en sciences de l'éducation de l'université Grenoble Alpes. Il est l'auteur de « Comment impliquer l'élève dans ses apprentissages » (ESF, 2012) et du « Défi d'une évaluation à visage humain » (ESF, 2021)*

Le Monde
VENDREDI 31 MAI 2024

Le virage à droite des conservateurs allemands va peser sur l'Europe

ANALYSE

Depuis des semaines, tous les sondages réalisés en Allemagne en vue des élections européennes du 9 juin donnent les conservateurs de la CDU-CSU largement en tête avec environ 30 % des voix, soit à peu près le score qu'ils avaient obtenu en 2019 (28,9 %). Si ces intentions de vote se confirment, la CDU-CSU demeurera la principale force du groupe du Parti populaire européen (PPE), qui devrait rester celui qui a le plus grand nombre de députés dans le prochain Parlement.

Cette stabilité ne doit cependant pas tromper. Car la CDU-CSU de 2024 n'est pas celle de 2019. En l'espace de cinq ans, son centre de gravité s'est nettement déplacé vers la droite. Au point que certaines alliances qui paraissaient naguère inimaginables sont désormais envisagées par certains de ses dirigeants, en particulier avec Fratelli d'Italia, le parti postfasciste de la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni.

EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS, LA CDU-CSU S'EST ALIGNÉE SUR LES POSITIONS DES DROITES EUROPÉENNES LES PLUS DURES

A l'automne 2022, le président du PPE, Manfred Weber, membre de la CSU bavaroise, s'était fait sèchement recadrer par ses camarades allemands quand il avait prôné un rapprochement avec Mme Meloni après la victoire de celle-ci. *« Nous ne nous réjouissons pas du résultat des élections en Italie. (...) C'est une mauvaise nouvelle pour l'Europe. Le rôle du PPE et des partis démocratiques n'est pas de soutenir des gouvernements nationalistes ou d'extrême droite »*, avait déclaré Markus Söder, le président de la CSU. Depuis, la digue a sauté. Reçu par Giorgia Meloni à Rome, le 10 mai, le leader bavarois a affiché une parfaite entente avec la cheffe du gouvernement italien. Il a notamment salué la fermeté de sa politique migratoire, symbolisée par l'accord passé, en 2023, entre Rome et Tirana pour construire des centres de rétention pour demandeurs d'asile, gérés selon le droit italien sur le territoire albanais.

Au sein de la droite allemande, M. Söder n'est pas seul à désormais considérer la présidente de Fratelli d'Italia comme fréquentable. *« Le "pare-feu" – selon lequel les partenaires potentiels du PPE doivent être pro-européens, pro-OTAN, pro-Etat de droit et pro-Ukraine – se trouve à la droite du parti de Meloni au Parlement européen »*, a ainsi déclaré l'ancien ministre de la santé Jens Spahn (CDU), vice-président du groupe conservateur au Bundestag, le 21 mai, au site d'information européen *Euractiv*. Là aussi, l'évolution est notable. Fin 2022, quand Mme Meloni était arrivée au pouvoir, le porte-parole du groupe pour la politique étrangère, Jürgen Hardt (CDU), avait affirmé que Fratelli d'Italia défendait *« des positions largement incompatibles avec celles du PPE »*.

Depuis sa défaite aux législatives de 2021, la CDU-CSU a opéré un glissement qui l'éloigne du centre où l'avait tirée Angela Merkel pendant ses seize années au pouvoir (2005-2021), dont douze en coalition avec le Parti social-démocrate (SPD). Alors que l'ancienne chancelière avait accueilli 1 million de réfugiés, principalement syriens, lors de la crise de migratoire de 2015-2016, son parti a décidé de s'aligner sur les positions des droites européennes les plus dures, en prônant le traitement des procédures d'asile dans des pays tiers.

Ce chapitre du nouveau programme de la CDU, adopté lors du dernier congrès du parti, début mai, a été vivement critiqué par les Eglises catholique et protestante, dont 700 représentants ont publié une lettre ouverte affirmant que *« les projets de la CDU en matière de politique d'asile ne sont pas conformes aux valeurs chrétiennes »*. Un comble pour un parti dont le sigle signifie Union chrétienne-démocrate.

Barrage qui se fissure

Sur d'autres points, le nouveau programme de la CDU traduit une inflexion conservatrice. Pour la première fois y est ainsi introduite la notion de *Leitkultur* (« culture de référence »), une idée dont Friedrich Merz, élu à la tête du parti en 2022, se fait l'avocat depuis 2000, à l'époque où il présidait le groupe CDU au Bundestag, mais que Mme Merkel n'a jamais reprise à son compte. Désormais, la CDU exige des immigrés qu'ils adhèrent *« sans réserve »* à la *Leitkultur*, qui inclut *« la conscience d'appartenir à la patrie, la connaissance de la langue allemande et la reconnaissance du droit à l'existence d'Israël »*. Candidat pour la première fois à la présidence de la CDU, en 2018, M. Merz s'était engagé à diviser par deux le poids du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD). A l'époque, celui-ci venait d'obtenir 12,6 % aux législatives de 2017. Il est aujourd'hui crédité de 15 % à 19 % des voix à l'échelle nationale, et même de 30 % en Saxe et en Thuringe, deux Länder d'ex-Allemagne de l'Est où auront lieu des élections régionales en septembre. Pour le parti qui porta au pouvoir Konrad Adenauer (1949-1963), Helmut Kohl (1982-1998) et Angela Merkel, le défi est énorme, avec à la clé le risque de voir se fissurer le barrage existant entre la droite et l'extrême droite, ce qui est déjà le cas au niveau local dans l'est du pays.

Politiquement, le jeu reste cependant ouvert. Même si la CDU-CSU fait une campagne acharnée pour revenir sur l'interdiction de la vente de voitures neuves à moteur thermique par l'Union européenne à partir de 2035, et bien que M. Merz ait désigné les Verts comme ses *« adversaires principaux »*, les conservateurs gouvernent avec les écologistes dans quatre Länder sur seize, ce qui prouve que leur aggiornamento programmatique ne les a pas fait renoncer à ce qui fut toujours leur marque de fabrique : un très grand pragmatisme.

De ce point de vue, les élections européennes serviront de test. Un an avant les législatives allemandes de 2025, elles permettront de mesurer quelles forces l'emportent au sein de la CDU-CSU de l'après-Merkel, entre les avocats d'une alliance au centre, avec le SPD et les Verts, et ceux qui espèrent assécher l'extrême droite au risque de braconner sur ses terres. ■

THOMAS WIEDER
(BERLIN, CORRESPONDANT)

CHRONIQUE | PAR ELSA CONESA

Emmanuel Macron, le Gerhard Schröder français ?

Le secret espoir de tous les chefs d'Etat, c'est que le regard de l'historien soit moins sévère que celui du journaliste. Quel jugement portera-t-on sur les années Macron dans vingt ans ? Le plus jeune président français restera-t-il comme le Gerhard Schröder français – celui d'avant la crise russe ? Ou comme le Tony Blair hexagonal – celui d'avant la guerre en Irak ?

En 2017, l'ancien conseiller de François Hollande aspirait sûrement à être ce réformateur social-démocrate version française, vingt ans après ses aînés. Auteurs du manifeste de la « troisième voie » en 1999, que Lionel Jospin avait refusé de signer, ceux-ci furent rétrospectivement crédités de beaux succès économiques.

Epoque oblige, Macron troqua le lexique de la deuxième gauche française pour les formules plus modernes d'émancipation ou de lutte contre les rentes. Mais la matrice du « dépassement » demeura : celle d'un socialisme de l'offre reposant sur une politique de compétitivité – réformes du marché du travail et des retraites, baisse des prélèvements et discours probusiness actant la réalité de la mondialisation. Abandonnant, au fil du temps, les marqueurs de gauche.

La question de son héritage est sans doute un peu précoce, mais partons du principe que les grands acquis du macronisme sont derrière nous plutôt que devant. Economiquement, le bilan est plutôt flatteur. Les chefs d'entreprise français et étrangers saluent volontiers les réformes successives du marché du travail. Le chômage de masse n'est de fait plus un sujet en France. L'apprentissage a retrouvé ses lettres de noblesse – certes, à grand renfort d'argent public. A croissance égale, l'Hexagone crée aujourd'hui plus d'emplois que par le passé. Les usines ont cessé de quitter le territoire, même si elles n'y reviennent pas encore. Le pays a échappé à la récession, quand l'Allemagne décroît. Et l'image de la France a changé.

LE MONDE A CHANGÉ ET N'EST PLUS À LA DÉNONCIATION D'UN ÉTAT INTERVENTIONNISTE

Pour autant, le traitement de choc imaginé par Emmanuel Macron n'a rien de comparable avec celui infligé par le chancelier Gerhard Schröder à une Allemagne alors présentée comme *« l'homme malade de l'Europe »*. Brutales, les réformes Hartz (quatre lois entre 2003 et 2005) divisèrent par trois la durée d'indemnisation de l'assurance-chômage, faisant basculer les chômeurs longue durée dans le régime d'assistance, et créèrent les fameux « minijobs » payés quelques centaines d'euros, qui dopèrent les chiffres de l'emploi en même temps que la précarité et les inégalités.

Elan brisé

Quoique de philosophie comparable puisqu'elles font primer le retour au travail sur la qualité de l'emploi, les réformes françaises en sont une version atténuée, ce dont on peut sans doute se réjouir. La possibilité pour les entreprises de déroger aux accords de branche, présentée comme un facteur de succès outre-Rhin, a dans les faits été abandonnée après avoir été évoquée côté français. Et quand le chancelier Schröder sacrifiait 20 millions de retraités en gelant leurs pensions en 2003, appelant à la modération salariale dans les entreprises, Emmanuel Macron choisit, au contraire, de préserver un électorat de retraités qui lui est fidèle, indexant pensions, salaire minimum et prestations sociales.

Emmanuel Macron aurait-il été plus loin s'il avait pu ? Le volontarisme de 2017 s'est, de fait, dilué dans la pratique du pouvoir, et l'élan réformateur des origines s'est brisé sur les crises successives – « gilets jaunes », Covid-19, inflation. C'est que le monde a changé et n'est plus à la dénonciation d'un Etat interventionniste.

Des idées surannées comme la souveraineté, la politique industrielle, le réarmement des services publics ou le protectionnisme – portées par ceux contre lesquels Emmanuel Macron s'est en partie construit – structurent aujourd'hui le débat. La mondialisation n'est plus heureuse, et la gauche britannique a pris ses distances avec l'héritage de Tony Blair. La France, qui, en 1981, élisait un président socialiste, quand le monde anglo-saxon se libéralisait, et adoptait les 35 heures, alors que la Chine entrait dans le commerce mondial, a souvent été à contretemps. Peut-être pas cette fois. L'histoire le dira. ■

FLAMENCO, UN ART DE LA TRANSGRESSION

LIVRE



FLAMENCO QUEER
de Fernando Lopez Rodriguez,
L'Arche, 160 pages,
16 euros

Le *« trouble dans le genre »*, selon la formule de la philosophe américaine Judith Butler, bouleverse depuis quelques années les scènes contemporaines, dont celle du flamenco. Si certains artistes comme Israel Galvan, qui porte régulièrement des robes, ou Rocio Molina, dont la pièce *Grito Pelao* (2018) dévoilait sa vie de *« femme seule et lesbienne qui veut se faire implanter son propre ovule inséminé in vitro »*, selon la présentation de son dossier de presse, explorent le sujet ouvertement, nombreux sont ceux qui ont secoué les codes par le passé. C'est précisément à ces pionniers méconnus que Fernando Lopez Rodriguez, chorégraphe, dramaturge et chercheur, rend hommage dans son essai subtilement revendicateur, *Flamenco queer* (L'Arche, 160 pages, 16 euros).

Traditionnellement, le flamenco affirme une esthétique genrée autant dans la distribution des rôles que dans la gestuelle : aux hommes, le travail des jambes et du *zapateado*, ces claquements de pieds électriques ; aux femmes, celui du torse, des bras et des hanches. Paradoxalement, cet art musical et chorégraphique, dont l'imagerie semble parfois figée jusqu'à la caricature, se révèle le lieu d'une déconstruction et d'une investigation affûtée de ses fondamentaux. C'est ainsi que Fernando Lopez Rodriguez fait apparaître, grâce à une recherche approfondie dans les archives les plus variées, une galerie de personnalités offensives qui, dans un double mouvement de révélation intime et de libération stylistique, ont ouvert un espace de création insolemment queer.

Un espace d'innovation

Ce fil thématique riche, qui revisite au passage l'histoire officielle du flamenco, circule au gré d'un prologue et de quatre chapitres chronologiques. Des débuts dans les années 1850 à la crise économique de 2008 à 2018 en passant par la dictature franquiste et la « transition démocratique », ce découpage croise le contexte politique espagnol et l'évolution du flamenco, soulignant le travail de sape des clichés. Transformisme et travestissement sont présents de façon plus ou moins visible selon les époques. Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, chacun s'empare des costumes des uns et des autres. Ainsi, dans les années 1990, Sara Baras serait la première à avoir interprété une *farruca*, danse étiquetée masculine, en pantalon et gilet.

Depuis 2008 et l'avènement du « flamenco contemporain », les recherches thématiques audacieuses, féministes et LGBTQI+, soulèvent les plateaux. Comme le résume dans la préface du livre Hélène Marquié, chercheuse à l'université Paris-VIII, spécialiste de la danse et des études de genre, *« le flamenco est et a été depuis ses débuts avant tout un espace de création et d'innovation, un espace où, paradoxalement, les normes et la quête d'une authenticité n'ont cessé de se nourrir des multiples transgressions qu'elles suscitaient et où, réciproquement, les formes divergentes digéraient et métamorphosaient les cadres imposés par les canons pour se définir »*. ■

ROSITA BOISSEAU

Nations désunies | PAR SELÇUK



INTERNATIONAL | CHRONIQUE

PAR ALAIN FRACHON

Trump, promoteur de la démocratie illibérale

Les Etats-Unis sont-ils immunisés contre la tentation autoritaire ? La question était posée, le 18 mai, en couverture de l'hebdomadaire *The Economist* – « Is America dictator-proof ? » (« L'Amérique peut-elle résister à une dictature ? »). Cette seule interrogation portait la marque d'une forte appréhension. Qui a un nom : Donald Trump. Le républicain s'installe en pole position pour l'élection présidentielle du 5 novembre. Sondage après sondage, il aligne une légère avance sur le démocrate Joe Biden. Le procès qui lui est intenté à New York arrive à l'heure du verdict. Il est reproché à Trump d'avoir trompé ses concitoyens avant l'élection de novembre 2016 – qu'il a remportée de justesse. Une condamnation pourrait détourner une partie de ses fidèles.

Mais, pour l'heure, Trump gagne. Il s'avance à visage découvert et multiplie les signaux qui vont tous dans un sens : la possibilité que l'ancien animateur de téléréalité, de retour à la Maison Blanche, oriente la démocratie américaine vers le type dit « illibéral ». Ce qui ramène à la question de *The Economist* : les institutions et les pratiques politiques de l'Union protègent-elles les Américains d'un glissement progressif vers un régime « à la hongroise » ? Dans ce modèle, une fois les élections remportées, le chef de l'exécutif gouverne sans contre-pouvoirs. Entre deux scrutins, il est propriétaire de l'Etat.

Le 8 mars, dans sa base hispano-mauresque de Floride, Mar-a-Lago, Trump reçoit son « grand homme », Viktor Orban. L'Américain fait l'éloge du premier ministre hongrois, *« le meilleur et le plus intelligent des leaders politiques »*. Pourquoi ? Parce qu'avec lui, Orban, *« il n'y a pas de discussion »*, quand il dit *« voilà ce qu'il faut faire, c'est fini, on le fait, il est le boss »*. Mais Trump voit plus large. Xi Jinping ? *« Un individu exceptionnellement brillant qui gouverne 1,4 milliard de gens avec une poigne de fer. »* Vladimir Poutine ? *« Un style de leadership »* admirable. Le Nord-Coréen Kim Jong-un ? *« Un chef fort. Quand il parle, son peuple écoute attentivement. »* Entre les lignes, on décèle un brin de jalousie, un tropisme autoritaire refoulé, sans doute le regret de ne pas appartenir au camp des grands autocrates.

« Une insulte à l'Etat de droit »

Président de 2016 à 2020, l'homme à la casquette rouge supportait mal la nécessité du compromis démocratique. Il était allergique au jeu des pouvoirs et contre-pouvoirs imposé par la Constitution américaine. Avec l'appui de la Fondation Heritage, les trumpistes ont cette fois préparé un « Projet 2025 » destiné à établir, au moins dans la pratique, la prépondérance absolue du président – en lieu et place du dialogue permanent avec le Congrès voulu par les Pères fondateurs. L'équipe Trump sélectionne d'ores et déjà des milliers de collaborateurs, qui doivent, au préalable, signer un contrat de loyauté à son égard.

PRÉSIDENT DE 2016 À 2020, L'HOMME À LA CASQUETTE ROUGE SUPPORTAIT MAL LA NÉCESSITÉ DU COMPROMIS DÉMOCRATIQUE

A quelles fins ? Le républicain entend créer des camps pour y interner les millions de travailleurs illégaux avant de les expulser. Il utilisera l'armée pour réprimer les émeutes urbaines. Il fermera les agences administratives indépendantes. Il placera le département de la justice sous contrôle. Il poursuivra ses opposants, *« de la vermine à déraciner »*, et *« s'en prendra »* aux médias, ces *« ennemis du peuple »*. *« L'histoire montre que les autocrates annoncent toujours ce qu'ils vont faire »*, confie la politologue Ruth Ben-Ghiat au *New York Times*, en décembre 2023. Elle ajoute : *« On ne veut pas les écouter, jusqu'au jour où c'est trop tard. »*

Ne dramatisons pas, disent les optimistes, les institutions feront barrage. S'il est élu, ce sera à quelques milliers de voix près. Il n'aura pas la majorité dans les deux Chambres du Congrès – inutile d'imaginer les supermajorités nécessaires à l'amendement de la Constitution. Les juges ont bridé Trump de 2016 à 2020, ils agiront de même dans l'hypothèse d'un deuxième mandat. Trump II dégradera la mécanique de la démocratie libérale, il ne l'enraiera pas.

On se rangerait plus volontiers à cet argumentaire si les institutions, précisément, n'avaient pas déjà failli dans leur défense de la démocratie. Qu'il s'agisse du Congrès ou de la Cour suprême, elles ont trahi leur mission. Passivité, complicité volontaire ou pas, elles sont responsables d'une étonnante anomalie politico-juridique : l'homme qui, le 6 janvier 2021, alors qu'il est encore à la Maison Blanche, a appelé ses partisans à *« marcher »* sur le Congrès pour empêcher la certification du scrutin de novembre 2020, gagné par Joe Biden, cet homme-là peut guigner à nouveau la présidence.

« Le seul fait qu'il puisse être candidat est une insulte à l'Etat de droit », dit l'essayiste républicain Bill Kristol sur le site de la journaliste Christiane Amanpour. Trump savait qu'il avait perdu l'élection, ses proches le lui ont dit et répété. Mais les élus républicains, collant lâchement au grand mensonge d'une élection « volée », ont fermé les yeux. Ils ont ainsi neutralisé une procédure en destitution qui aurait rendu le boss MAGA (« Make America Great Again ») inéligible.

Accédant à une requête de Trump, les supposées vestales impavides de la Constitution que sont les juges de la Cour suprême n'ont pas fait mieux. Ils doivent se prononcer sur le point de savoir si l'appel à l'émeute du 6-Janvier est couvert par l'immunité présidentielle ! En attendant leur verdict, les plus graves inculpations criminelles dont Trump est l'objet – son rôle dans ces événements – ne donneront pas lieu à procès avant le 5 novembre. L'encadrement institutionnel censé protéger la démocratie a de facto légitimé la deuxième candidature d'un fraudeur en série. Qui se trouve être aussi un autocrate en puissance. ■

Post-scriptum Sur le 6 janvier 2021, relire *Le Chaos de la démocratie américaine*, de Ran Halévi (Gallimard, 2022).

TRUMP POURSUIVRA SES OPPOSANTS, « DE LA VERMINE À DÉRACINER », ET « S'EN PRENDRA » AUX MÉDIAS, CES « ENNEMIS DU PEUPLE »

UN NOUVEL ÉLAN FRANCO-ALLEMAND

ÉDITORIAL

Protocolaire par essence, la visite d'Etat d'un président de la République à l'étranger peut aussi avoir une charge symbolique et, par là, produire des effets politiques positifs. C'est l'espoir que suscite le riche voyage de trois jours que vient de faire Emmanuel Macron en Allemagne, du 26 au 28 mai.

Cette visite d'Etat, la première d'un président français depuis celle de Jacques Chirac en 2000, était d'autant plus opportune qu'elle intervenait à un moment où la relation franco-allemande traverse une passe difficile, marquée par de multiples désaccords, alors que l'Europe est de nouveau confrontée à la guerre sur le continent. De ce point de vue, elle a atteint son but : redonner du souffle à une relation qui en avait terriblement besoin, et qui reste cruciale pour la dynamique d'ensemble de l'Union européenne.

Pour ce faire, la partie allemande n'a pas ménagé ses efforts. Le président fédéral, Frank-Walter Steinmeier, partenaire du chef de l'Etat dans ce type de visite et ancien ministre des affaires étrangères, a apporté la chaleur qui fait parfois défaut à ces échanges et habilement décrypté le mode de fonctionnement de son homologue français, dont les embardées brutalisent souvent les habitudes allemandes : *« Là où nous voyons des difficultés*, a-t-il analysé, *lui voit des horizons. »*

Le choix de Dresde comme étape du périple présidentiel était particulièrement judicieux. Il a permis de replacer la relation franco-allemande dans sa perspective historique, dans une ville qui témoigne à la fois des plaies de la deuxième guerre mondiale et des cicatrices de la réunification de 1990, dont de nombreux Allemands de l'Est considèrent aujourd'hui qu'ils n'en ont pas bénéficié de manière égalitaire. Le discours résolument pro-européen de M. Macron devant la Frauenkirche, église du XVIIIe siècle reconstruite après-guerre, avait aussi une portée symbolique lourde dans cette région où l'extrême droite allemande opère sa poussée la plus spectaculaire.

L'accueil enthousiaste réservé au président français à Dresde par une foule nombreuse et attentive, attirée dans la ville par le festival de musique de la Fête de l'Europe, a tranché à la fois avec les rencontres moins chaleureuses auxquelles Emmanuel Macron est habitué chez lui et avec l'impopularité du chancelier Olaf Scholz. Nul n'est prophète en son pays : ce contraste n'a pas échappé aux médias allemands, dont certains se sont étonnés que les Français dédaignent un président si communicatif, en relevant que, des deux côtés du Rhin, les dirigeants s'attendent à de lourds revers électoraux au soir du scrutin du 9 juin pour le Parlement européen.

La partie plus concrète de cette visite, qui s'est achevée mardi par un conseil des ministres franco-allemand et un conseil de défense présidés par MM. Scholz et Macron, a montré les limites des manifestations symboliques et des grands discours : aucune percée importante dans l'agenda commun Paris-Berlin n'a été enregistrée. Mais, là aussi, une chaleur et un élan nouveaux ont été perceptibles, ainsi que la volonté d'aller de l'avant sur les dossiers difficiles. Il faut maintenant bâtir sur le souffle de Dresde : c'est ce qu'attendent la plupart des partenaires européens de Berlin et Paris, conscients que, malgré le poids croissant que la guerre en Ukraine confère aux pays du nord et de l'est de l'UE dans la dynamique européenne, l'unité entre les deux pays, expérience historique exemplaire et à ce jour unique, reste vitale pour toute avancée en Europe. ■

Voici
comment nous
entreprenons
le changement

we are
makers

Création d'une chaire de recherche
« Stratégie en Anthropocène »
avec Carbone 4.

Les ressources planétaires sont limitées. Les organisations ont besoin de nouveaux outils et méthodes de réflexion pour s'adapter. Pour les accompagner, Carbone 4, cabinet de conseil spécialiste du climat s'associe aux travaux de recherche des professeurs-chercheurs d'emlyon au sein d'une chaire.

em
lyon
business
school

Lyon – Paris – Shanghai – Mumbai

Le Monde des Livres

Kafka, perpétuel influenceur

Alors qu'on célèbre le centenaire de sa mort, le 3 juin 1924, l'auteur du « Procès » reste très présent, en librairie comme sur les réseaux sociaux. **Dossier de trois pages**



Au Café Kafka, à Prague. Photographie tirée de la série « Prague. Sur les traces de Kafka » (2011). CYRIL BITTON/DIVERGENCES

SARAH CHICHE
écrivaine

C'était en 2016, autrement dit au siècle dernier. Comme j'évoquais avec lui son adaptation du *Château*, de Kafka, réalisée dix-neuf ans plus tôt, le cinéaste Michael Haneke m'avait confié que désormais il ne se trouverait peut-être plus un producteur pour vouloir d'un tel film, qui, au reste, n'intéresserait plus les jeunes gens.

En dépit de l'estime que j'ai pour lui, je pense que Haneke avait tout à fait tort. Cent ans après sa mort, Franz Kafka (1883-1924) n'a jamais été aussi vivant. Figurez-vous que le romancier et nouvelliste pragois est même devenu une icône pour la génération dite « Z », celle des 12-25 ans. La prolifération de comptes Instagram et TikTok où des adolescents mettent en scène leur identification à l'écrivain, comme à ses personnages prisonniers d'un monde hostile, est stupéfiante. Dessin d'un insecte qui regarde son téléphone intitulé : *Moi, absorbant les absurdités du quotidien* ; gâteau d'anniversaire des 16 ans à l'effigie de Kafka ; jeune fille exhibant son meilleur profil, légendé d'un définitif *« en termes de standard, Kafka est mon strict minimum et je ne sortirai pas avec un homme avant qu'il ne soit Kafka »*... Il y a quelque chose de poignant à ce que des jeunes d'aujourd'hui exhument du terrier kafkaïen des mots qui leur permettent d'affronter les stridences du quotidien.

De fait, toute leur cartographie psychique s'y trouve : le creusement de soi pour se terrer toujours plus loin, les ordres implacables que l'on se donne (le *Journal*), la disparition de l'intimité, la surveillance permanente (*Le Château*), les injustices dont on se sent victime (*Le Procès*), le triomphe des médiocres (*Joséphine, la cantatrice*), le théâtre des vanités des réseaux sociaux (*Un artiste de la faim*), la terreur d'avoir à s'extirper chaque matin de son lit (*Le Terrier*), la peur de ne pas être compris comme celle d'être enfin aimé (*Lettres à Felice*, *Lettres à Milena*), la haine des parents qui, même pathétiques pantins, continuent à faire obstacle à nos désirs (*Lettre au père*), les fautes dont nous nous sentons coupables et dont l'origine exacte ne nous apparaîtra peut-être jamais si ce n'est à l'instant de notre mort (*La Colonie pénitentiaire*), la honte d'avoir un corps au point d'en venir à penser que la meilleure chose serait d'être exterminé comme une punaise de lit (*La Métamorphose*)...

Si vous voulez comprendre les jeunes gens, lisez Kafka, tout Kafka. Relisons ces lignes du *Journal* extraites d'une lettre à Felice Bauer : *« Mais enfin, je suis issu de mes parents, je suis lié à eux et à mes sœurs par le sang, ce sont là des choses que je ne sens pas dans la vie courante et parce que je suis nécessairement fourvoyé dans mes buts particuliers, mais je les respecte, au fond, plus que je ne crois le faire. Il arrive aussi que je les poursuive de ma haine, la vue du lit conjugal de mes parents, des draps qui ont servi, des chemises de nuit soigneusement étendues, peut m'exaspérer jusqu'à la nausée, peut me retourner le dedans du corps ; c'est comme si je n'étais pas définitivement né, comme si je sortais toujours de cette vie étouffée pour venir au monde dans cette chambre étouffante, comme s'il me fallait sans cesse y chercher une confirmation de ma vie, comme si j'étais, sinon complètement, du moins en partie, toujours lié à ces choses odieuses. »* A-t-on déjà trouvé description plus perçante des désarrois adolescents ?

Enamoration réjouissante

Entendons-nous bien. D'une part, l'effet de réel de ces récits qui ne racontent rien d'autre que ce qui y est dit prête le flanc, depuis leur mise au jour et leurs traductions successives, à toutes sortes d'interprétations. Théoriser sur « Kafka et son père », « Kafka et les femmes », « la névrose obsessionnelle » ou « la paranoïa de Kafka », « Kafka dénonciateur de la bureaucratie », « Kafka et le judaïsme », ou donc « Kafka, éternel adolescent » revient aussi à plaquer de pauvres mots sur ce en quoi nous croyons plus que tout : l'opacité du geste littéraire, cette *« hache qui brise la mer gelée en nous »*. D'autre part, il n'est pas certain que tous les jeunes gens qui citent Kafka sur les réseaux sociaux le lisent. Mais que certains le fassent avec passion constitue déjà en soi une réjouissance. Que l'adulte qui n'a jamais parlé de la *Recherche* sans en avoir lu un traître mot leur jette la première pierre. Préférons de beaucoup cette énamoration juvénile à l'engouement de cette même génération pour la dark romance. Et profitons-en pour leur rappeler ceci : les femmes qui ont tenté d'extirper le grand homme de son terrier dépulsionnalisé ne sont pas réductibles à leur prénom (Felice, Milena, Dora). Dans *La Vie après Kafka [lire page suivante]*, Magdalena Platzova imagine la rencontre entre un homme qui se présentait comme le fils de Kafka et celui qu'eut Felice Bauer, la première compagne de l'écrivain, après leur séparation. Et si les lettres d'amour de Milena Jesenska à Kafka ne sont pas parvenues jusqu'à nous, on peut lire un éblouissant recueil de ses textes réunis en français sous le titre *Vivre* (Cambourakis, 2014). La vie, la vraie, précaire et éternelle, grâce à la littérature. Encore, décidément. ■

Kafka, nouvelles esquisses

Plusieurs parutions, parmi lesquelles le dernier tome de la biographie monumentale signée Reiner Stach et une enquête de Léa Veinstein, jettent une lumière neuve sur l'auteur du « Procès » et sa postérité



NICOLAS WEILL

Un monument consacré à l'existence d'un des plus grands écrivains de la modernité s'achève avec ce *Kafka. Les années de jeunesse*, troisième et dernier tome du haletant récit de vie dû au biographe allemand Reiner Stach. Ces trois volumes s'imposeront longtemps comme une référence incontournable pour quiconque veut plonger intensément dans l'œuvre et le parcours de l'auteur du *Château*.

Outre sa masse impressionnante, cette biographie, la première intégrale en langue allemande, a bénéficié de deux avantages sur les précédentes. Le premier tient à la disparition des témoins d'un homme mort à 40 ans seulement, en juin 1924. Celle-ci a épargné à Stach la contestation de ses dires par les survivants du monde pragois de la Belle Epoque, comme ce fut encore le cas pour le *Franz Kafka. Années de jeunesse (1883-1912)* de Klaus Wagenbach (Mercure de France, 1967), dont les affirmations heurtaient de lointains souvenirs. D'autre part, le rassemblement final des archives de l'écrivain permet d'asseoir bien des spéculations et de vérifier nombre d'hypothèses cruciales pour la lecture de l'œuvre.

L'une d'elles tient au fait que la passion de Kafka pour le dessin et le « japonisme » déplace le centre de gravité de son écriture vers le geste plus que vers l'achèvement. Les écrits ne seraient qu'une trace figée de l'essentiel, qui tient au mouvement, à la simplicité du trait de pinceau ou de crayon sur la page. La redécouverte récente des tentatives graphiques de Kafka, désormais accessibles à la Bibliothèque nationale d'Israël, confirme cette intuition de Stach et nous amène à lire les textes de façon nouvelle, en les réanimant.

Plus généralement, s'il fallait résumer en une expression l'immense mérite de l'ouvrage de Stach, celle d'« empathie lucide » approcherait l'impression d'ensemble qui se dégage de ces trois volumes. D'ailleurs, l'art et la manière de Kafka consistent pour Stach en un talent hors pair d'observateur et une habileté à créer de la distance (attitude qui se reflète d'ailleurs dans la vie de l'écrivain). Il en va de même pour Stach, qui renvoie dos à dos les fastidieuses hagiographies entourant Kafka mais aussi la tentation de tout biographe de fondre son personnage dans le décor – ici magnifiquement reconstitué –, au point de céder au douteux principe selon lequel *« il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre »*.

Au contraire, Stach nous convie à un exercice de clairvoyance inspiré par Kafka lui-même. Ainsi, à propos de l'enfance et de la jeunesse, n'hésite-t-il pas à puiser dans les fragments autobiographiques, tels la *Lettre au père*, le *Journal* et la correspondance, en particulier avec sa fiancée Felice Bauer et la traductrice et journaliste Milena Jesenska, avec un esprit critique toujours en éveil, ayant toujours à l'esprit les limites de ces matériaux.

Les *« places vides »* que l'on y constate concernent, du reste, des domaines extrêmement intimes et importants, avertit-il le lecteur. Le goût non dénué d'ironie mais envahissant du jeune Kafka pour la naturopathie n'apparaît ainsi jamais dans ses pages de fiction : *« Il est frappant de constater que Kafka, dont on sait qu'il a semé dans ses textes des milliers de fragments autobiographiques, a fait une exception pour ce complexe de la naturopathie, qui fut pourtant très tôt et pendant des années une composante si notable de son identité »*, note le biographe. Celui-ci a donc pour tâche de faire émerger les vastes friches laissées par l'écrivain, telles la judéité et *« nombre de choses trop proches de lui pour qu'il les nomme par leur nom (Il n'y a pas de père dans* Le Procès*) »*.

La « tempête de décembre »

De même, Stach, à raison, aborde avec soupçon la tendance systématique de Kafka à l'autohumiliation (sa *« rhétorique du rabaissement »* de lui-même) autant que la subtilité avec laquelle l'écrivain atteint des niveaux de conscience où son génie a été l'un des rares, sinon le seul, à pouvoir parvenir, comme dans les veines les plus resserrées d'une mine de charbon, don qui rend chacune de ses phrases à la fois si insolite et pénétrante. Mais il n'en prend pas moins Kafka au sérieux quand il s'agit d'évaluer l'effet qu'a eu sur l'enfant, le lycéen et l'étudiant en droit pragois un environnement plus tumultueux qu'on ne le pense, sur fond d'Empire austro-hongrois en voie de décomposition.

Germanophone mais maniant couramment le tchèque, comme les siens – ce qui lui permettra de conserver son emploi après la fondation de la République de Tchécoslovaquie en 1918 –, Kafka, dont le prénom rappelle celui de l'empereur habsbourgeois François (Franz)-Joseph, a dû affronter au quotidien le nationalisme régnant en Bohême, traversé parfois d'un antisémitisme qui n'était pas que « d'atmosphère ».

A 14 ans, en 1897, Kafka est témoin des destructions occasionnées par la « tempête de décembre » (*Dezembersturm*), au cours de laquelle la rivalité permanente entre Allemands et Tchèques à Prague se meut en émeutes et aboutit au pillage et à l'incendie des synagogues et commerces juifs. De même, de 1899 à 1900, est débattue l'une des dernières accusations calomnieuses de « crime rituel » en Europe, relayée par la presse en allemand et donnant lieu à un procès : l'affaire Hilsner (le meurtre d'une jeune fille dont est accusé à tort un vagabond juif).

Coincés entre deux chauvinismes exacerbés, les juifs de Prague ont mené leur existence sur fond d'une tension sourde, dans une ambiance qui n'avait rien d'idéal, avant la seconde guerre mondiale et la Shoah. Cette menace implicite habite déjà les débuts littéraires de Kafka (*Description d'un combat*), montre Stach, et perdure jusqu'aux derniers romans.

L'exceptionnelle porosité du jeune Kafka à son temps, en particulier aux inventions technologiques (de l'aviation au cinéma), ouvre, du reste, des pistes à l'interprétation de l'œuvre. Ainsi la lecture par le jeune juriste des traités de psychologie criminelle de l'ancien juge d'instruction et avocat Hans Gross (1847-1915), qui se cristallisait sur la personnalité du criminel plus que sur le crime, a-t-elle des échos jusqu'au *Procès*. *« Le tribunal qui y est décrit*, suggère Stach, *agit comme la réalisation utopique d'un tel projet : il ne semble pas s'intéresser prioritairement à des délits concrets* (...) *mais entre comme chez lui dans la vie et le psychisme de l'accusé. »*

Certes, Stach ne « juge » pas Kafka à la manière de Gross. Mais on peut voir dans cette démarche prenant la littérature et l'existence comme un tout une ressemblance avec la sienne. Par là s'établit un lien heureusement complexe entre la vie et l'œuvre. ■

KAFKA, TOME 3. LES ANNÉES DE JEUNESSE *(Kafka. Die frühen Jahre),* de Reiner Stach, *traduit de l'allemand par Régis Quatresous,* Le Cherche Midi, *800 p., 29,50 €, numérique 20 €.*
Signalons aussi, du même auteur, par le même traducteur, la parution en poche de Kafka, tome 1. Le temps des décisions, *Le Livre de poche, 1 096 p., 12,90 €.*

Dans la mémoire de ses proches

DE FELICE BAUER (1887-1960), la première compagne de Kafka, avec laquelle il a entretenu une relation épistolaire foisonnante entre 1912 et 1917 et s'est fiancé à deux reprises, il ne reste que très peu de chose. Ses lettres à l'écrivain ont toutes été détruites, mis à part quatre cartes postales. On sait de Felice qu'elle offrait à Franz la perspective du mariage, d'une vie familiale heureuse, du lien avec les autres, qu'il recherchait tant. Elle fut pour lui un exutoire, le socle de son imagination prolifique, la femme qui lui permettait de prendre la plume et qui l'a aidé à naître comme écrivain.

En plus des cinq cents lettres adressées à sa bien-aimée durant ces cinq années, rassemblées dans *Lettres à Felice* (Gallimard, 1972), Kafka a écrit certaines de ses plus grandes œuvres pendant leur relation : *Le Verdict*, *La Métamorphose*, *Le Procès*. Pour mieux le connaître, mais surtout pour comprendre la femme qui se cache derrière ses mots, l'autrice tchèque Magdalena Platzova a placé Felice Bauer au centre de son roman *La Vie après Kafka*. Durant dix ans, l'autrice du *Saut d'Aaron* (Agullo, 2021) a enquêté sur cette femme, a rencontré sa descendance à New York. Elle a lu les lettres de Kafka, a observé des photos de Felice, pour se rapprocher d'elle, apprivoiser son souvenir et finalement décrire un *« visage fort, bienveillant, peut-être un peu obstiné »*, qui étoffe celui, *« osseux et vide »*, que son compagnon dépeignait dans son *Journal* le 20 août 1912, peu après leur rencontre.

Ce n'est pourtant pas uniquement de la Berlinoise qu'il est question dans cet ouvrage, mais aussi de quelques femmes et hommes auxquels Kafka a été lié d'une manière ou d'une autre, et qui lui ont survécu. Heinz (1920-2012), le fils que Felice a eu avec son mari Moritz Marasse (1873-1950), Grete Bloch (1892-1944), amie de Bauer et amante de Kafka, Max Brod (1884-1968), fidèle confident de l'auteur. Kafka est longtemps demeuré, dans la vie de ces juifs européens, comme une ombre plus ou moins palpable, réconfortante ou pesante. L'autrice s'attarde sur ces femmes et ces hommes, imagine leur quotidien et leurs rencontres. Felice a-t-elle beaucoup souffert de sa relation avec Franz ? Quelle image ses proches ont-ils gardée de lui ? L'autrice ne juge pas, elle pose des questions, tente d'y répondre quand ses recherches le lui permettent, passe par la fiction quand elle a pour seule piste ses intuitions.

Le souvenir de Kafka lie entre eux ces personnages. Magdalena Platzova le raconte avec justesse, révèle le chagrin et la joie qu'il réveille chez eux. Car évoquer l'écrivain, c'est songer aux vestiges meurtris de l'Europe d'avant-guerre, secouer la douleur de l'exil. C'est aussi trouver dans ses livres des mots pour la combattre, *« rester toujours intérieurement relié à quelque chose d'infiniment haut ou profond, avoir un lien avec l'infini »*. Un récit témoin de la trace funeste ou salutaire, parfois les deux à la fois, que Kafka a laissée chez celles et ceux qui ont fait partie de sa vie. ■

CAMILLE MARGERIT

LA VIE APRÈS KAFKA *(Zivot po Kafkovi),* de Magdalena Platzova, *traduit du tchèque par Barbora Faure, Agullo, 322 p., 22,50 €, numérique 14 €.*



Photographies issues de la série « Prague, sur les traces de Kafka » (2011). Ci-contre : statue de Franz Kafka. Ci-dessous, de haut en bas et de gauche à droite : Ul. Radnice 5, la maison où est il né, le 3 juillet 1883 ; la boutique de son père, devenue une librairie consacrée à l'écrivain ; une affiche ; sa tombe. CYRIL BITTON/DIVERGENCES











Une destinée commune

Vivre après avoir connu l'amour de Franz Kafka fut le sort de la journaliste et écrivaine tchèque Milena Jesenska (1896-1944). L'ultime trace de cette existence devenue mythique a été son amitié amoureuse, dans le camp nazi de Ravensbrück, où elle était internée pour résistance, avec Margarete Buber-Neumann (1901-1989), livrée par les autorités soviétiques aux autorités de l'Allemagne hitlérienne. Elle a laissé des souvenirs, publiés en français en 1986. Précédée d'une émouvante préface de Léa Veinstein, cette réédition fait comprendre à quel point ces trois figures exceptionnelles nous interpellent encore par leur *« non-appartenance »* : celle de Kafka, écartelé entre les mondes juif, est-européen et germanique ; celle de Milena, entre ses volontés d'émancipation et le peu de place concédée aux femmes, y compris par les progressistes ; et celle de l'autrice, qui aura connu les camps des deux totalitarismes du XXe siècle. Les souvenirs de Margarete Buber-Neumann constituent un témoignage bouleversant de la vie concentrationnaire, mais aussi l'histoire d'une affection née dans les circonstances les plus effroyables que l'on puisse imaginer. Comme le note dans la postface Adrienne Dimakopoulou, la fille unique de Milena, la poète Jana Cerna (1928-1981), fut dans les années 1960 une figure underground du « printemps de Prague », au cours duquel Kafka fut réhabilité en Tchécoslovaquie. Là encore, des destins se sont entrelacés pour demeurer proches. ■

N. W.

► ***Milena,*** *de Margarete Buber-Neumann, traduit de l'allemand par Alain Brossat, préface de Léa Veinstein, postface d'Adrienne Dimakopoulou, Seuil, « Fiction & Cie », 494 p., 24,50 €.*

Léa Veinstein : « L'itinéraire posthume des manuscrits m'a captivée »

La philosophe mène une enquête littéraire très personnelle sur l'histoire des manuscrits de Kafka. Destinés au feu, ils furent sauvés par Max Brod, l'ami auquel l'écrivain avait confié la tâche impossible de les détruire

PROPOS RECUEILLIS PAR
FLORENCE NOIVILLE

J'IRAI CHERCHER KAFKA. UNE ENQUÊTE LITTÉRAIRE, *de Léa Veinstein, Flammarion, 320 p., 21 €, numérique 15 €.*

Dans sa passionnante enquête *J'irai chercher Kafka*, la philosophe Léa Veinstein, qui a consacré une thèse à l'écrivain (*Les philosophes lisent Kafka. Benjamin, Anders, Arendt, Adorno*, La Maison des sciences de l'homme, 2019), retrace le voyage de ses manuscrits, de Prague à Jérusalem. Elle évoque l'imbroglio juridique autour de ces archives que l'auteur du *Procès* vouait au feu et qu'elle a pu consulter à la Bibliothèque nationale d'Israël.

Vous écrivez à propos des manuscrits de Kafka : « Il fallait que je suive les traces de ces sauvetages. » Pourquoi cette urgence ?

La nouvelle traduction des *Journaux [Nous, 2020]*, par Robert Kahn *[1954-2020]*, parue au moment du confinement, a fait revivre Kafka dans ce moment si singulier. Le projet était de donner à lire une version plus directe du *Journal*. Quand il y a des répétitions, Kahn les traduit. Quand des phrases sont interrompues, c'est visible. Ce fort sentiment d'immédiateté m'a conduite à m'interroger sur les médiations qui existaient auparavant. Dans les éditions précédentes, on partait du texte établi par Max Brod *[1884-1968]*, qui avait remis en ordre, remis en forme, choisi, biffé.

Je me suis alors penchée sur Max Brod : celui dont on a souvent fait un « traître » – il n'avait pas respecté les dernières volontés de son ami, qui lui demandait de détruire ses manuscrits –, ou un personnage secondaire de l'histoire, s'est mis à me passionner. Pourquoi avoir voulu tout sauver à ce point d'une œuvre qui n'était pas la sienne ? En réalité, il ne l'a pas sauvée qu'une fois, au moment du testament, mais au moins deux : lorsqu'il s'est enfui in extremis de Prague envahi par les nazis, il a pris avec lui une seule valise, contenant les manuscrits de Kafka. Cet itinéraire posthume m'a captivée.

Votre enquête vous plonge dans des situations parfaitement kafkaïennes. Comme si l'écrivain continuait de tirer les ficelles à cent ans de distance…

Lorsque j'ai décidé de partir pour Jérusalem, je voulais comprendre les procès qui avaient précédé le regroupement des manuscrits à la Bibliothèque nationale d'Israël, rencontrer les avocats, les archivistes. Je voulais aussi toucher du doigt quelque chose de cet itinéraire que les papiers avaient suivi, de l'Europe vers la Palestine de l'époque. Mais, arrivée là-bas, je me suis retrouvée dans un univers tellement habité par Kafka que j'ai vite eu le sentiment d'être comme le personnage d'un roman qu'il aurait écrit après sa mort !

Le cadre même du procès nous reliait immédiatement à son œuvre. Il y avait cette femme, Eva Hoffe, qui vivait au milieu des immondices et des cafards à Tel-Aviv, où elle gardait cachés les manuscrits de Kafka *[fille de la secrétaire et exécutrice testamentaire de Max Brod, Eva Hoffe s'était retrouvée en leur possession à la mort de sa mère, en 2007, et ne voulait pas les céder]*. Et puis j'ai vécu des coïncidences plus légères, mais aussi troublantes, comme ce jeu de cartes à l'effigie de Kafka trouvé à la boutique du Musée de Tel-Aviv. Comme s'il voulait jouer avec moi. Le livre tente de restituer cette atmosphère étrange et grisante. De montrer la force d'une œuvre qui continue de créer après elle des situations dans lesquelles vous vous dites : seul Kafka aurait pu l'écrire.

Avoir eu en main les manuscrits a-t-il modifié votre perception de l'homme et de l'œuvre ?

Voir les manuscrits m'a éclairée sur un aspect auquel je n'avais jamais pensé auparavant. En voyant la petite enveloppe qui contient le testament adressé à Max Brod, et surtout la façon dont Brod l'a conservée – religieusement, si j'ose dire –, j'ai pensé : ce testament n'est pas un document privé auquel Brod nous donne un accès un peu voyeur, c'est un texte de Kafka au milieu des autres, et au même titre que les autres. On a tous envie de l'interpréter, et on n'y arrive pas, comme une petite nouvelle que Brod et Kafka auraient coécrite : l'histoire d'un écrivain maudit qui demande à son ami de tout détruire…

Emigrer en Palestine : vous suggérez que cette idée était probablement moins un fantasme de la fin de sa vie qu'un véritable projet contrarié par la maladie…

Un autre document que j'ai eu en main et qui m'a beaucoup troublée, ce sont les « cahiers d'hébreu » de Kafka. Il apprend l'hébreu à partir de 1917. Il a alors 34 ans, il lui reste six ans à vivre. Nous savons qu'il eut, à différents moments de sa vie, le « projet » d'émigrer en Palestine, largement partagé par les intellectuels des cercles sionistes de l'intelligentsia de gauche à Prague. Mais Kafka eut aussi des mouvements de recul, voire de dégoût, à l'égard du sionisme, et même du judaïsme. Ce n'est à aucun moment pour lui une identité claire ou transparente, c'est un conflit perpétuel.

Sauf qu'en découvrant les cahiers d'hébreu j'ai aussi compris qu'il s'était largement impliqué dans cet apprentissage : il a un niveau qui dépasse de loin celui d'un débutant ! Cela pourrait indiquer un désir plus profond qu'il aurait eu de partir. Donc une façon de lire l'issue des procès autrement : dans ce cas, n'est-il pas cohérent que ses manuscrits reposent à Jérusalem ? C'est comme s'ils avaient accompli, eux, ce que leur auteur n'avait pas réussi.

Vous mêlez à l'enquête littéraire une dimension personnelle. Après la thèse que vous lui avez consacrée, qu'est-ce qui se jouait dans ce deuxième voyage sur les traces de Franz Kafka ?

Dans le travail de thèse, nous sommes dans un rapport de précision à l'œuvre que l'on étudie : c'est précieux, et cela m'a permis d'aborder Kafka à travers la question de l'interprétation, de la langue et de la philosophie. Pour ce livre-là, je me suis donné le droit de dire « je », d'être dans un rapport d'affection à l'œuvre, qui assume toute la part subjective, et même fragile, du lien.

Pourquoi un écrivain habite-t-il votre monde, comment dialoguons-nous avec certaines œuvres au long de notre vie, et qu'est-ce que ça nous apporte ? Je crois que cela peut avoir lieu avec d'autres œuvres pour d'autres lecteurs, mais Kafka crée cela avec une grande intensité : il nous fait voir le monde par les traits de son imaginaire. Et son imaginaire lui a survécu. Ce fut la surprise de ce voyage, rencontrer un Kafka étonnamment vivant, espiègle, présent : celui qui me regarde depuis le jeu de cartes et semble me dire : « Alors, on joue ? » ■



Philippe Garnier et Elizabeth Stromme, à Monument Valley (Etats-Unis), durant l'été 1998. COLLECTION PARTICULIÈRE

Mausolée de l'épouse disparue, l'écrivaine Elizabeth Stromme, « Neuf mois » est surtout la reviviscence crue d'une femme téméraire

Philippe Garnier, à l'ombre des séquoias

FABRICE GABRIEL

Neuf mois est un récit bref, comme peut l'être la vie, ou sa fin, quand on essaie d'en décider le cours, d'en contrôler l'agonie. Philippe Garnier y raconte les dernières semaines de sa femme, l'écrivaine Elizabeth Stromme, atteinte d'un cancer, à l'âge de 59 ans, à l'automne 2006, en Californie. Il aura attendu plus de quinze ans pour se décider à un tel livre, tombeau terrible et sec, d'une beauté souvent coupante, parfois presque insupportable, parce qu'il craignait de ne pas être *« à la hauteur »*, dit-il : à la hauteur de sa femme et de leur amour, mais également à la hauteur du style que ce lecteur et traducteur maniaque se fixe comme une exigence absolue. Et il l'atteint, cette cime dont le symbole est peut-être à trouver au sommet des arbres centenaires entourant la maison dans les bois, au nord de San Francisco, où Elizabeth veut finir ses jours en sa compagnie.

La maison, prêtée, est le théâtre de la première partie du livre, « La drôle de mort ». Tout y est beige, laid et confortable, construit dans les nuances seventies d'un certain idéal de vacances américaines… Drôles de vacances, en vérité, qui ont été précisément planifiées : Elizabeth a décidé de refuser les soins inutiles, elle veut partir entre Thanksgiving et les fêtes de fin d'année, et l'aide qu'elle admet seulement est celle, conjointe, de la morphine et de son mari, dans la suite des jours ritualisés autour des attentions, massages, repas, feux de bois.

Philippe Garnier restitue ainsi le quotidien et les gestes de ce temps bizarrement suspendu : l'ordre essentiel des coussins, le soleil sur la terrasse, la lecture quotidienne du *New York Times*… Il n'est pas si simple de mourir, cependant, même quand on l'a ainsi décidé. En de courtes séquences, à partir seulement de quelques dates, c'est la réalité demeurée mystérieuse d'une fin qui est alors décrite, dans sa stricte et poignante matérialité : le corps qui progressivement se dérobe à la vie, le silence où l'on reste, les interrogations, l'hébétude même de celui qui va demeurer là, dans le deuil.

Les recoins sales de l'âme

Remarquable est, à cet égard, l'absence radicale de complaisance de la part de l'auteur, fidèle en cela à la ligne qui a fait sa gloire de journaliste un peu culte : écrire serré, avec une précision subtile qui n'épargne jamais les doutes sur soi, les recoins sales de l'âme comme les fulgurances de l'amour pur. On retrouve ce drôle de mélange dans *Neuf mois*, livre comme on en a rarement lu, sur la vie autant que sur une mort(e). Sa seconde partie s'intitule justement « La drôle de vie », et, à partir du temps retrouvé des derniers mois, dans l'espace clos de la maison et du couple, le récit glisse ainsi vers le passé d'une longue histoire d'amour commencée dans la vingtaine, lorsque Garnier revient de son premier séjour aux Etats-Unis, où il passera ensuite l'essentiel de sa vie avec Elizabeth… De celle-ci s'esquisse par là un portrait formidable : celui d'une femme à part, d'une rigueur morale exceptionnelle, *« originale »*, et pour certains *« pas commode »* ou *« carrément chieuse »*, qui a rompu avec les privilèges de son milieu d'origine, dans le Minnesota, en assumant toujours une sorte de liberté droite, déterminée jusque dans le choix de sa mort.

Les pages où Elizabeth revit et revient, pour ainsi dire, sous la plume de son mari sont magnifiquement habitées de cette présence spéciale, et le refus des joliesses sentimentales fait que l'on y retrouve parfois le meilleur du Garnier chroniqueur de l'Amérique, dans l'évocation de tel épisode vécu à deux : la rencontre de Patti Smith ou de Charles Bukowski, par exemple, ou la peu glorieuse épopée de ses cuites d'homme nettement moins téméraire que sa compagne, laquelle l'initia à la magie des bars louches, aux surprises aussi de leurs juke-box. A-t-il toujours été à la hauteur, dans ces instants ? Lui-même ne cache rien de ses faiblesses, peut-être même de ses insuffisances, comme lorsqu'il raconte n'avoir rien fait pour assurer la postérité d'écrivaine de sa femme… C'est précisément cette espèce de sincérité crue qui assure à l'écriture, et donc au souvenir, son salut : ne pas tricher devant le miroir du texte, où le visage que l'on aperçoit est aussi celui de l'autre qui a enchanté votre existence. Garnier ne décrit pas là un fantôme : il fait sentir le souffle intact d'une femme exceptionnelle. ■

NEUF MOIS,
de Philippe Garnier,
L'Olivier,
120 p., 17,50 €,
numérique 12 €.

EXTRAIT

« Que ressentais-je ? J'essaye de me souvenir. Je sais que ce que j'écris ici est une sorte de film dans ma tête (…). J'étais épuisé, je crois, le plus souvent. Gourd des membres et de la tête, je m'abîmais encore un peu plus avec la hache et les bûches à fendre. Car j'étais aussi curieusement euphorique de me trouver en vie. De vivre ces vacances. Pas seulement la rivière, le soleil et les promenades : j'avais aussi fait le vide dans mon existence, et durant neuf mois laissé tomber les habitudes, le livre en cours, les amis. J'étais là pour elle et pour être avec elle, et la question ne s'est jamais posée ni n'a été formulée entre nous. Je savais en gros quel était son but, et nous nous en sommes sacrément rapprochés. En ce qui concerne la vie, en tout cas. La mort, moins bien. »

NEUF MOIS, PAGE 59

APARTÉ

Ma vie des autres

LE PLAISIR PROPRE au recueil de nouvelles tient à la lecture fragmentée qu'il permet. Chaque texte se suffit à lui-même et concentre, en une forme brève qu'on lit d'une traite, les effets narratifs du petit organisme autonome auquel il donne corps. Libre au lecteur de renouveler immédiatement (ou pas) l'expérience et d'explorer, dans l'ordre ou le désordre, les autres propositions du nouvelliste. Mais l'art propre à ce genre (qu'il faut maîtriser au plus haut point pour que la brièveté ne soit pas le signe d'une incapacité de l'auteur à tenir la distance) peut comporter aussi son lot de frustrations pour le lecteur – les textes sont vite lus, et parfois vite oubliés. Et les recueils, souvent constitués comme des anthologies, obéissent parfois à une logique éditoriale plutôt qu'à une nécessité esthétique. Ce qui explique en partie le moindre goût qu'ont les lecteurs francophones pour ce genre dont sont friands les Anglo-Saxons. Faudrait-il pouvoir lire les recueils de nouvelles comme des romans pour y trouver un véritable plaisir ? C'est peut-être la question que s'est posée Véronique Ovaldé en écrivant *A nos vies imparfaites*.

Dans le même bus

Les huit nouvelles du recueil se donnent comme autant de chapitres d'une même histoire – la nôtre, tel que le suggère le titre –, dont le lecteur attend le dénouement, le personnage de chaque texte se révélant l'un des personnages secondaires d'une autre nouvelle. Ainsi que se le formule Eva Coppa dans « Vous êtes rayonnant de la réussite », dont le titre à la syntaxe volontairement maladroite intrigue le lecteur, les gens qui se trouvent dans le même bus qu'elle *« sont tous* [elle comprise] *des personnages de second plan dans la vie des autres. Des figurants.* (…) *Mais ils sont le centre de leur propre vie. Leur propre fil à plomb.* (…) *Chacun dirait, Je suis la personne la plus importante de ma vie »*. C'est l'une des réussites du livre que d'inventer une forme rendant compte de cet état de fait. Sans renoncer à emporter l'ensemble de ces personnages secondaires (aux yeux des autres) dans un même mouvement, une même destinée. Mais une histoire constituée uniquement de personnages secondaires aurait-elle un sens ? Un roman sans héros (ou antihéros) aurait du mal à susciter l'intérêt des lecteurs. L'héroïne de *A nos vies imparfaites*, qui écoute, regarde, raconte et commente les vies des personnages de toutes les nouvelles, et qui assure la continuité du récit, c'est bien sûr la narratrice dont on retrouve la voix de chapitre en chapitre. Comme Jo, dans « La reine du quartier », pour qui, *« quand l'une vit, l'autre observe et rend compte »*, et qui transforme *« cette tendance à regarder sa vie de l'extérieur »*, *« cette insupportable et partisane petite voix »* encombrante, la narratrice laisse entendre sa note malicieuse. Mais se découvre, de nouvelles en chapitres, profondément indulgente. Sous la plume de Véronique Ovaldé, le recueil de nouvelles relève du roman d'apprentissage réinventé. ■ FLORENCE BOUCHY

► ***A nos vies imparfaites,*** *de Véronique Ovaldé, Flammarion, 160 p., 19 €, numérique 14 €. Signalons aussi les parutions en poche de* Fille en colère sur un banc de pierre *et* Et mon cœur transparent, *J'ai lu, 320 p. et 224 p., 8 € et 7,50 €.*

Esprits d'amour à Capri

Marie Modiano publie « L'Ile intérieure », roman onirique hanté par les figures mythiques de l'île. Et aussi par ses propres fantômes

MONIQUE PETILLON

Capri ! C'est dans cette *« isola azzurra »* fascinante, mais aussi dans les *« paysages sans fin de la mémoire »* – Vienne, Berlin et Malmö, au bord de la mer Baltique –, que se déroule le quatrième roman de Marie Modiano. Chanteuse, poète et romancière, elle navigue avec grâce entre prose et poème, chanson et écriture : *L'Ile intérieure* est une composition musicale en seize chants, qu'ouvrent de courts poèmes. En exergue, une citation du *Songe d'une nuit d'été* (1600), de Shakespeare. Mais aussi, plus loin, une allusion au poète symboliste belge Maurice Maeterlinck, auteur de *La Culture des songes* (1928).

Dans ce récit onirique, qui sera bientôt suivi d'un nouvel album, *Capri. Ballad of the Spirits*, que l'écrivaine a composé avec son compagnon suédois, Peter von Poehl, la narratrice évoque un couple de musiciens *« en fuite dans un songe »*. Ils découvrent, en débarquant de Naples à Capri, sans bagages ni projet, qu'ils y sont attendus pour présenter une *« fable en musique »* sous les rayons de la nouvelle lune : l'accueil est assuré par des inconnus, *« seuls vivants parmi les esprits qui hantent l'île »* – fantômes jadis célèbres issus du passé mythique de ces lieux : le ténor napolitain Enrico Caruso (1873-1921), l'écrivain Curzio Malaparte (1898-1957), la femme de lettres Ada Negri (1870-1945). Du sulfureux dandy Jacques d'Adelswärd-Fersen (1880-1923) subsiste la villa Lysis, où les deux *« pauvres troubadours »*, M. et P., vont devoir donner un spectacle.

« Angoisses métaphysiques »

Dans ce roman troublant, tout en étrangeté, qu'on dirait imprégné du réalisme magique de l'écrivain argentin Julio Cortazar (1914-1984), la frontière est mince entre rêve et réalité – presque imperceptible : *« La vie et la mort se côtoient en toute simplicité. »* Ayant quitté leur propre vie, les deux personnages ont d'abord découvert *« une si grande liberté que cela fait naître en eux des angoisses métaphysiques* (…). *De temps en temps des bribes du passé les étourdissent »*. C'est ce qu'évoque le court poème qui ouvre le chant XIII : *« Lettres, photographies perdues/images au fond de l'esprit, à la surface du cœur/larmes séchées par le vent d'un semblant d'avenir./Tout cela dans le coffre de mon passé dont j'ai perdu/la clef. »*

Le fantôme intime qui ne cesse de hanter l'écrivaine née en 1978, c'est celui de son premier amour, un jeune Américain aussi fou d'écriture que tourmenté, rencontré à 16 ans sur le pont des Arts, à Paris, et que la famille Modiano a accueilli, sans parvenir à le convaincre de continuer à vivre. Marie Modiano l'évoquait déjà dans *Lointain* (Gallimard, 2017). La narratrice de ce roman touchant qu'est *L'Ile intérieure* s'adresse toujours et encore à son ombre : elle lui présente son nouvel amour, plus paisible, celui qu'elle vit avec son compagnon musicien.

Sur cette île mystérieuse où peines et joies se confondent, un bonheur durable n'est jamais assuré, et la plus légère brise est à redouter. *« Ai-je juste rêvé que nous étions tous les deux, pour me donner du courage et réussir à larguer les amarres ?… Peut-être étions-nous tellement liés l'un à l'autre que nous ne formions qu'un ? »* Une douce mélancolie, dénuée de peur, nimbe les derniers moments de cette infinie navigation parmi les *« archipels de solitude »*, sur la trace inoubliable d'un rêve. ■

L'ÎLE INTÉRIEURE,
de Marie Modiano,
Robert Laffont,
180 p., 18 €, numérique 13 €.

Helga Flatland met sous cloche toute une communauté, après la mort de trois de ses jeunes, envoyés en Afghanistan

Les larmes de la terre norvégienne



Une petite ville minière, dans l'archipel norvégien du Svalbard. GUIA BESANA/AGENCE VU

NILS C. AHL

A chacun des narrateurs de ce roman sa traversée du paysage : à pied, en voiture, ils se précipitent tous les trois, éperdus, glissant à la surface de la campagne norvégienne vers le bourg d'où Tarjei, Trygve et Kristian sont partis un jour pour mourir en Asie centrale. Les trois jeunes hommes faisaient partie des quelques centaines de soldats envoyés par Oslo et intégrés à la coalition internationale pendant la guerre d'Afghanistan (2001-2021). A Julie, la sœur de Tarjei, les elfes et les fantômes ; à Sigurd, l'amoureux secret de Trygve, les espoirs déçus et le désir dévasté ; à Mats, le compagnon de Julie, l'incompréhension et le découragement. Des trois flux de conscience qui se chevauchent et se répondent émerge une impossibilité, celle de rentrer ou de s'établir durablement dans le bourg, comme si le chagrin de la petite communauté pesait sur tout, imprégnait jusqu'à la terre et contaminait jusqu'aux bêtes de la ferme des parents de Julie – une ferme qu'elle rêvait, jusqu'à la disparition de Tarjei, de reprendre avec Mats.

Deuxième roman d'Helga Flatland, paru en 2012 en Norvège, *Tout le monde veut rentrer chez soi* est aussi le deuxième tome d'une trilogie, dont le premier, *Reste si tu peux, pars s'il le faut* (traduit dans une demi-douzaine de langues et publié en français aux éditions de l'Aube en 2023), a immédiatement installé la jeune autrice au cœur du paysage littéraire norvégien. Si un roman postérieur, plus léger mais tout aussi délicat et subtil, *Une famille moderne* (2017 ; L'Aube, 2022, pour la traduction française), lui apporta une reconnaissance mondiale, la trilogie d'origine (complétée par *Det finnes ingen helhet* [« le tout n'existe pas », 2013, non traduit]) s'affirme, avec le recul, comme un concentré des talents d'Helga Flatland. Mais aussi comme un regard décalé, depuis le pays natal, sur l'engagement des forces armées norvégiennes en Afghanistan. *« Tarjei était un héros qui s'était sacrifié pour le pays »*, explique le ministre de la défense dans le roman. *« De quel pays veulent-ils parler, en fait ? »*, brûle de lui demander Julie, pour qui le départ et la mort de son frère n'ont rien à voir.

Car toute la tension dramatique de *Tout le monde veut rentrer chez soi* repose sur une distance insoluble, une absence définitive et sans adieux. Un ailleurs insaisissable a rendu inhabitable un ici, un chez-soi dépeuplé et méconnaissable – qu'importent les discussions, les résolutions radicales ou les souvenirs.

Des voix qui se cherchent

Les monologues de Sigurd, Julie et Mats tournent en rond, les éloignent d'eux-mêmes autant que de ceux qui les aiment et qui demeurent impuissants. Julie a tenté d'habiter avec Mats à Oslo, d'élever avec lui leur fille, Solveig. De son côté, Sigurd s'est perdu dans l'alcool et les relations sans lendemain. Mais rien n'y fait. Julie revient à la ferme et n'y trouve que la détresse ; Sigurd se réfugie dans une cabane perchée dans un arbre où seul le silence l'attend ; quant à Mats, il tente encore et encore de rejoindre Julie, qu'il voudrait pourtant fuir. Les trois narrations se croisent, racontent parfois les mêmes scènes (comme lorsque Julie rencontre Sigurd en compagnie de sa nouvelle copine), mais ne se confondent jamais, ne parviennent ni à se rejoindre ni à se réunir.

Le plus grand talent d'Helga Flatland repose sur cet équilibre empathique entre des voix qui se cherchent et se parlent sans s'écouter. Des voix irrévocablement distinctes, jusque dans ce jeu entre néonorvégien (que parle Sigurd) et *bokmal* (qu'utilisent Julie et Mats), les deux langues nationales du pays, que la traductrice, Dominique Kristensen, signale mais qu'il est de fait impossible de rendre en français.

Le lecteur l'entendra à défaut de le lire, la version française jouant sur les variations de rythme, de couleur, de grain de voix afin de distinguer les différentes narrations. Roman sur le deuil et sur ce que « chez soi » veut dire, le livre évite soigneusement les pièges du mélodrame, utilise la polyphonie comme une sourdine et se construit par petites touches, alternant entre les époques, refusant une chronologie qui donnerait l'illusion d'un sens là où il n'y en a plus. Habité par les elfes et les fantômes, en effet, le petit bout de campagne norvégien valait bien une visite – on y reviendra certainement. ■

TOUT LE MONDE VEUT RENTRER CHEZ SOI
(Alle vil hjem. Ingen vil tilbake), d'Helga Flatland, traduit du norvégien et du néonorvégien par Dominique Kristensen, L'Aube, 248 p., 22 €.

EXTRAIT

« "Maman, qu'est-ce qu'il y a ?"
Ma voix est tout à fait normale. Elle ne répond pas, elle sourit juste, on dirait que son regard passe à travers moi, qu'elle regarde quelque chose derrière moi. Je ne me retourne pas.
Je demande :
"Maman, réponds. C'était qui, au téléphone ?"
Plus insistante, plus effrayée. Puis elle laisse tomber le combiné du téléphone, détourne le regard et crie.
Maman crie jusqu'à ce que je ramène papa. Il la secoue par les épaules, il lui demande ce qui est arrivé. Elle se contente de crier et il accourt vers moi. Il me secoue par les épaules, mais je ne peux rien dire. Je ne parviens pas à être la première à dire quelque chose, à le dire. Mais je le fais et je deviens pour toujours celle qui l'a dit en premier. Celle qui a annoncé que Tarjei était mort. »

TOUT LE MONDE VEUT RENTRER CHEZ SOI, PAGE 23



Glaciale dérive à huis clos

Ce serait une illusion d'optique que de considérer les pays baltes comme une périphérie culturelle de l'Europe. Malgré leur histoire tragique, ces pays ont connu des périodes de grâce, formant des creusets où se sont mélangés les traditions autochtones et les courants germaniques ou slaves venant de leurs voisins. Cela a donné parfois des fruits remarquables. Ce fut notamment le cas de la Lettonie vers la fin du XIXe siècle et durant les premières décennies du XXe. Sa capitale, Riga, connut alors une effervescence littéraire et artistique sans précédent : Rudolfs Blaumanis (1863-1908) en est une figure emblématique. Journaliste, nouvelliste, auteur de théâtre, il manie aussi bien l'allemand que le letton et excelle dans le genre de la nouvelle.

A l'ombre de la mort (1898), l'histoire d'un groupe de pêcheurs qui se retrouvent sur un banc de glace à la dérive, en offre une belle illustration. Peut-on survivre dans de telles circonstances ? Et si oui, à quel prix ? Un huis clos où les personnalités s'entrechoquent, tels les morceaux de glace qui flottent autour d'elles. A mesure que la situation s'aggrave, les caractères se dévoilent, des liens se rompent, d'autres se créent… En 1971, la nouvelle, qui fait partie du programme scolaire letton, inspire un film. Cette popularité s'explique par la finesse psychologique d'un récit servi par une maîtrise stylistique sans faille. ■

ELENA BALZAMO

► ***A l'ombre de la mort*** *(Naves ena), de Rudolfs Blaumanis, traduit du letton par Nicolas Auzanneau, Do, 104 p., 13,50 €, numérique 10 €.*

Jennifer N. Makumbi ravive la femme

Pour grandir, Kirabo fait parler les sirènes de la mythologie ougandaise qui sont en elle

GLADYS MARIVAT

Méfiez-vous des enfants qui inventent des histoires. Un soir, leurs contes pourraient bien déchirer le tissu de non-dits qui habille le récit familial. Ainsi de Kirabo, 12 ans. Dans la maison des grands-parents, elle est la petite dernière. La maigrelette, méprisée par les adolescents car elle fait encore pipi au lit. Lors d'une veillée, Kirabo relate la tragédie d'une femme cachant sa fille à la naissance dans une fourmilière afin de conserver son époux, qui ne souhaite qu'un fils. Silence inquiet dans l'assemblée.

Qu'est venue déranger Kirabo avec sa fable ? D'ailleurs, comment peut-elle savoir de quoi elle parle, si elle ne sait pas d'où elle vient ? Suivant le passage à l'âge adulte de cette héroïne blessée par l'absence de son père et l'abandon de sa mère, le roman répond de mille façons à ces questions. Cinq ans après la révélation de *Kintu* (Métailié, 2019), fresque historique qui balaie deux siècles et demi de l'histoire de l'Ouganda, Jennifer Nansubuga Makumbi fascine avec ce roman d'apprentissage.

On reconnaît là son habileté à mêler la cosmogonie et l'histoire politique de l'ancienne possession britannique (1894-1962) au thème de la transmission – des traumatismes, mais aussi des dons –, le tout au sein d'une même famille, avec, en arrière-plan, une perspective féministe et la dictature d'Idi Amin Dada (1971-1979). Quand *Kintu* faisait référence au premier homme habitant la Terre dans la mythologie ougandaise, le deuxième roman de l'écrivaine, née à Kampala en 1967, en explore l'autre moitié, celle de *« la première femme »*, Nnambi.

Courant avec la petite Kirabo à travers les champs de manioc et d'aubergines de son grand-père, l'intrigue passe d'une légende à une autre. Chez sa voisine, Nsuuta, la sorcière, l'enfant vient quérir les réponses aux questions inaudibles dans son foyer. Où est sa mère ? Pourquoi lui apprend-on à craindre son sexe ? Surtout, pourquoi a-t-elle l'impression d'héberger en elle une autre fille qui ne demande qu'à s'envoler ? Est-elle une sorcière, elle aussi ?

James Bond Girl

Prenant pour exemple Nnambi, les sirènes et autres créatures aquatiques ensorceleuses, ou encore une James Bond Girl, Nsuuta lui explique l'*« état originel »* des femmes : *« Nous n'étions pas comprimées à l'intérieur, nous étions immenses, fortes, audacieuses, bruyantes, fières, courageuses, indépendantes. Mais c'était trop pour les gens et ils s'en sont débarrassés. Cependant, il arrive que cet état renaisse chez une fille comme toi. Mais dans tous les cas, il est réprimé. Dans le tien, la première femme s'envole de ton corps parce qu'elle ne correspond pas à la société actuelle. »* Ainsi parle Nsuuta à Kirabo, avec sagesse et fantaisie, et sans doute s'adresse-t-elle aussi à l'adolescente qu'elle fut.

Délicatement, Jennifer Nansubuga Makumbi entretisse les trajectoires de ses deux héroïnes, ainsi que celles de leurs aïeules et descendantes – l'une à la fin du règne d'Amin Dada et ses lendemains troublés ; l'autre dans l'Ouganda des années 1930, façonné alors par les lois de l'Eglise et de l'administration britannique. Futée, amoureuse, fonceuse, Nsuuta est une femme inadmissible, donc la sorcière idéale. Kirabo finira par délaisser la quête d'une mère fugitive au bénéfice d'une quête d'elle-même. Jennifer Nansubuga Makumbi construit, avec ce roman qui foisonne d'expériences féminines, un matrimoine puissant pour toutes les Kirabo à venir. ■

LA PREMIÈRE FEMME
(The First Woman), de Jennifer Nansubuga Makumbi, traduit de l'anglais (Ouganda) par Céline Schwaller, Métailié, 544 p., 23 €, numérique 10 €.

Le grand oral d'Huckleberry Finn

Robert Coover propose une contre-histoire des mythes fondateurs américains en transposant au Far West le héros de Mark Twain et sa verve légendaire

ANTOINE ALBERTINI

Il fallait du cran et du métier pour oser s'attaquer à la suite des *Aventures de Huckleberry Finn*, chef-d'œuvre signé Mark Twain en 1884 et peut-être première balise d'une littérature strictement américaine, buissonnière et inventive, nourrie de parlers régionaux, d'expressions typiques, langue de tous les jours dépouillée des ornements de l'anglais classique. Du cran et du métier, donc : auteur méconnu en France du cultissime *Le Bûcher de Times Square* (Seuil, 1980), professeur à l'université Brown (Rhode Island) et grand expérimentateur du langage, Robert Coover ne manque ni de l'un ni de l'autre.

Ecrit à la première personne, le roman narre les (més)aventures de Huckleberry Finn, vagabond impénitent dont l'existence traquée – mais finalement heureuse – se trouve remise en question après la découverte d'un filon aurifère en plein cœur des Black Hills, les montagnes où il a trouvé refuge. Comme dans le roman de Mark Twain, « Huck », quasi-clochard des Grandes Plaines, parle comme il vit et crible son discours de mots tordus, de fautes de syntaxe, d'expressions boiteuses. Sa truculence est d'abord celle des misérables.

Aussi le pari d'une traduction en français n'allait-il pas de soi. *« Après avoir lu le texte original, je me suis dit qu'effectivement ça allait être un enfer »*, confesse Manuel Tricoteaux, éditeur chez Actes Sud, maison mère de Chambon. Comment restituer cette verve en préservant le sens caché d'un livre-palimpseste où affleure, sous le picaresque, une vigoureuse dénonciation de la violence et du racisme, péchés originels de l'Amérique ?

> « Après avoir lu le texte original, je me suis dit qu'effectivement ça allait être un enfer [à traduire] »
> **Manuel Tricoteaux**
> éditeur


Tom (à gauche) et Huck, dans « Les Aventures de Tom Sawyer » (1938), de Norman Taurog. PROD DB/SELZNICK INTERNATIONAL PICTURES

C'est bien ici que réside le tour de force de cette édition française : avoir non seulement rendu l'atmosphère d'une époque, mais aussi la richesse d'une œuvre toute d'oralité et d'inventions lexicales – un exercice *« périlleux mais jubilatoire »*, selon Stéphane Vanderhaeghe, le traducteur du livre. Professeur à l'université Paris-VIII et fin connaisseur de l'œuvre de Coover, à laquelle il a consacré un ouvrage de référence, *Robert Coover & the Generosity of the Page* (« Robert Coover et la générosité de la page », Dalkey Archive Press, 2013, non traduit), il s'est moins interrogé *« sur le sens de la phrase à traduire – même si, bien évidemment, je ne l'occulte pas – que sur l'effet qu'elle produit, en tâchant de comprendre comment naît cet effet »*.

De cette première analyse est née une stratégie assumée : *« maltraiter un peu le français »* afin de *« préserver l'humour du texte, porté par la langue atypique du personnage-narrateur »*. Dans cette entreprise, il a choisi d'agir *« principalement sur la graphie* [*"ruisso", "sigare"*], *les élisions* [*"où est-ce qu'y avait…"*], *les distorsions grammaticales »*, et a volontiers calqué *« l'orthographe sur la prononciation* [*"espliquer", "indjien"*] *»*. Une réussite ! Le genre parlé, en littérature, peut dégénérer en exercice de style mal maîtrisé, mais ici le texte s'écoule avec fluidité, grâce au monologue d'un Huckleberry Finn dont les mots bancals sont aussi – et surtout – une vigoureuse démonstration d'humanisme.

En filigrane d'un texte ponctué de légendes indiennes, de coups de Colt et de cavalcades au clair de lune se révèlent les véritables intentions de Coover : incarner, à travers le verbe estropié d'un vagabond mélancolique et faussement naïf, les dangers de la xénophobie et de la violence.

EXTRAIT

« Je lui ai demandé ce qu'il avait fait de cette poussière d'or que l'arpenteur aux rouflaquettes jaunasses l'avait aidé à trouver. "J'lui ai r'donné", qu'il m'a dit. Rouflaquettes installait dans la rue une table où les émigrants chercheurs d'or faisaient déjà la queue pour acheter une de ses cartes dessinées à la main. "Le juge m'l'avait juste prêtée, 'stoire de montrer patte blanche, comme y dit, et d'tirer un bon prix de ses cartes." Rouflaquettes dessinait ses images aussi vite qu'il pouvait, mais les nouveaux-venus débarquaient à la minute, il arrivait plus à suivre. En fin de compte, il faisait plus que déposer quelques signes sur chaque page, en gratifiant de ses jurons les ceusses qui voyaient quelque chose à y redire. »

HUCK FINN & TOM SAWYER À LA CONQUÊTE DE L'OUEST, PAGE 184

Comme perdu au milieu de cette contre-histoire aussi jouissive que tristement édifiante, Huck tente de conserver sa bonté d'âme, quand son vieux complice Tom Sawyer professe le catéchisme rapace de la nouvelle classe de possédants, enrichie à la vitesse d'un bronco lancé au galop, si possible en truandant son prochain ou en faisant main basse sur les terres des tribus natives. *« Les Indjiens*, assène-t-il, *ils s'assoient en rond par terre à moitié à poil, en petits groupes tristes, à attendre une chose, qu'on vienne les siviliser au bout d'une corde ou d'un canon de fusil. »*

C'est donc de cette manière, par la potence et par le feu, que se bâtit sous le regard du lecteur le destin d'une nation encore en gestation, pays de cocagne hérissé de tipis incendiés, où les ennemis d'hier lavent dans le sang des *« Peaux-Rouges »* les blessures fratricides de la guerre de Sécession. Alliés dans cette entreprise génocidaire, anciens Sudistes esclavagistes et ex-Yankees abolitionnistes sont renvoyés dos à dos : les premiers *« chassaient les Indiens tout en continuant à lyncher les esclaves affranchis qu'ils croisaient »* ; quant aux seconds, *« ce qu'ils abolitionnaient, en l'occurrence, c'était surtout les tribus »*.

En mettant en scène Huckleberry Finn, petit gars du Mississippi, à Deadwood, cité minière du Dakota du Sud, Coover installe son propos au carrefour des deux plus grands mythes de l'histoire américaine : la frontière et le Sud. *« Et offre non seulement une déconstruction des mythes fondateurs américains, mais une résonance avec l'époque actuelle »*, analyse encore Manuel Tricoteaux. Grâce à la puissance narrative encore intacte des lettres américaines, il ne le fait pas à la manière d'un pédagogue à thèse, mais avec la faconde du conteur, nourri au miel sauvage d'une littérature buissonnière qui sanctifie la jactance des moins-que-rien. Page après page, le miracle s'accomplit. Le lecteur oublie qu'il tient un livre et dresse l'oreille : c'est bien la voix de Huckleberry Finn qu'il écoute raconter mille et une péripéties, comme au coin d'un feu de camp caressé par la plainte d'un harmonica. On veut bien être pendu si ce n'est pas là le plus formidable des voyages. ■

Les tensions irréconciliables d'une Amérique inachevée

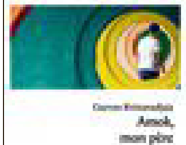


DEPUIS QU'IL A QUITTÉ les berges du Mississippi, Huckleberry Finn a mis le cap au nord, vers la grande prairie déroulant *« son tapis d'herbes monotones et solitaires dans toutes les directions »*. Tour à tour éclaireur ou messager du Pony Express, ce nomade impénitent *« toujours en train de fuir quelque chose »* s'est établi dans la chaîne montagneuse des Black Hills. Il y coule des jours paisibles en compagnie de son ami Eeteh, un Sioux mis au ban de sa tribu car il ne prend guère plaisir à scalper son prochain. Mais la découverte d'*« un caillou jaune »* par un vieillard passablement dérangé vient tout bouleverser. Après l'âge d'or, la ruée vers l'or : bandits sans foi ni loi et émigrants avides affluent à Deadwood, ville-champignon poussée sur les décombres du paradis terrestre de Huck et Eeteh. Tom Sawyer, l'ancien compère de Huckleberry Finn, devenu chef de gang, s'autoproclame maire-gouverneur de ce repaire de hors-la-loi, symbole selon lui d'*« une nation toute neuve »*. Une amitié brisée, deux visions d'un monde en devenir : Huck rêve de paix, Tom cherche le profit, coûte que coûte. L'un et l'autre incarnent les tensions irréconciliables d'une Amérique encore largement inachevée, les grands espaces contre la ville, la concorde entre les peuples contre l'asservissement. Pour y échapper, Huckleberry Finn n'a plus qu'un espoir : tailler la piste une nouvelle fois, loin de *« la stupiderie et la méchanceté générales de toute la race humaine »*. Vers de nouvelles aventures ? ■ A. AL.

HUCK FINN ET TOM SAWYER À LA CONQUÊTE DE L'OUEST
(Huck Out West),
de Robert Coover,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Vanderhaeghe,
Chambon, 320 p., 23,80 €, numérique 18 €.

L'esquisse paternelle

Le jour où le narrateur et son frère retrouvent le père qui les a abandonnés après quinze ans d'absence, celui-ci leur offre de fausses Rolex, clinquantes et inutilisables. Tout Dani est là : esbroufe, arnaque et cassure. Est-ce en référence à cette montre sans aiguilles que le récit, dans *Amok, mon père*, fait des allers-retours à travers le temps, pour raconter l'enfance à Brest, la désertion paternelle sans explication, les retrouvailles et le voyage en Indonésie, à la rencontre de la famille de Dani ? Cet éclatement contribue à la force du premier roman, d'évidence autobiographique, de Gurvan Kristanadjaja, journaliste à *Libération*. Un texte dont l'auteur, à rebours des penchants de son géniteur, fait le pari de la sincérité et de la sobriété pour dresser le portrait d'un homme insaisissable, et s'interroger sur la manière de se construire à l'ombre de ses manquements et mensonges. ■

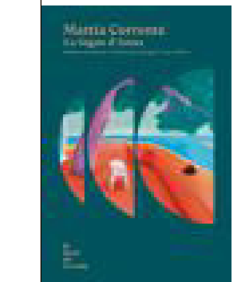


RAPHAËLLE LEYRIS

► ***Amok, mon père,***
de Gurvan Kristanadjaja,
Philippe Rey, 210 p., 18 €, numérique 12 €.

Secrets de Sicile

Anna et sa sœur jumelle, Nina, vivent avec leur mère dans une Sicile pétrie de conventions. Leur père les a quittées quand elles n'avaient que 13 ans, sans raison évidente, si ce n'est, peut-être, l'envie d'échapper à la rigidité des liens ou à un secret trop lourd lié à la fin de la seconde guerre mondiale. A son tour, Anna va devoir rentrer dans le rang, se marier et procréer. Mais le fera-t-elle ? Sa mère réussira-t-elle à lui dicter la conduite à adopter pour devenir une épouse aimante et obéissante ? A moins qu'elle ne se laisse imprégner par ce vent de liberté insufflé par un père tant aimé puis, plus tard, par l'amie pour laquelle elle fabrique de jolies poupées traditionnelles ? Un premier roman réussi, où il est question de féminité, de maternité, d'amour, de vieillissement. Et, surtout, de liberté et de choix existentiels. Une quête d'absolu sur fond d'errance sicilienne. ■



FLORENCE COURRIOL-SEITA

► ***La Fugue d'Anna***
(La fuga di Anna),
de Mattia Corrente,
traduit de l'italien par Jacques Van Schoor, Le Bruit du monde, 288 p., 23 €, numérique 16 €.

Dialogue avec les lavis

Il fut, en 2000, le premier Prix Nobel de littérature du XXIe siècle. Né en 1940, le romancier Gao Xingjian, auteur de *La Montagne de l'âme* et du *Livre d'un homme seul* (L'Aube, 1995 et 2000), est depuis toujours poète et peintre. Son ouvrage *Esprit errant, pensée méditative*, paru en 2016, que les éditions Caractères ont la bonne idée de rééditer, réunit ces deux passions en une sorte de dialogue – il s'agit de *« prendre un pinceau là où on a fini de dire »*, écrit-il. Prolongées par de suggestifs lavis – en noir et blanc, transparents et aériens –, ses pensées vagabondes – libres elles aussi *« comme l'eau qui coule partout à sa guise, sans limites »* – illustrent parfaitement l'idée que Gao Xingjian se fait de son rôle d'artiste : *« Je crois que le poète doit être comme une chambre d'échos où tous les bruits du monde sont donnés à entendre. »* ■



FLORENCE NOIVILLE

► ***Esprit errant, pensée méditative,***
de Gao Xingjian, traduit du chinois par Noël Dutrait, Caractères, 176 p., 32 €.

Le philosophe des sciences Sébastien Dutreuil revient aux prémices d'un concept de plus en plus influent, qui fait de la Terre un organisme vivant

Gaïa en ses différents visages

DAVID ZERBIB

C'est en réfléchissant aux moyens de détecter de la vie sur Mars que le scientifique James Lovelock (1919-2022) découvrit au début des années 1960 une entité vivante bien plus proche de nous que la Planète rouge. Baptisée « Gaïa », en hommage à la personnification de la Terre mère dans la mythologie grecque, cette entité n'était autre que notre propre planète. Dans *Gaïa. Terre vivante*, Sébastien Dutreuil, historien et philosophe des sciences, raconte l'histoire de cette idée qui consiste à considérer la Terre comme un organisme. Selon cette conception, on ne devrait plus seulement dire qu'il y a de la vie sur Terre, mais que la planète elle-même vit.

Pour Lovelock, Gaïa est d'abord une *« hypothèse »*, qu'il développe en 1972 dans un article écrit avec la brillante biologiste Lynn Margulis (1938-2011). Il s'agit de rendre compte d'un phénomène essentiel : c'est la vie sur Terre qui régule l'atmosphère et donc l'habitabilité de la planète. Comme Lovelock l'écrira dans son livre de 1979 *La Terre est un être vivant. L'hypothèse Gaïa* (Flammarion, 1993), le terme « Gaïa » désigne un *« écosystème de taille planétaire »* qui *« régule automatiquement certaines propriétés importantes comme le climat et la composition de l'atmosphère, de telle manière qu'elles soient toujours plus ou moins confortables pour la vie »*.

Ce regard *« géophysiologique »*, qui appréhende la vie comme un tout, ne va cependant pas de soi. La majorité des scientifiques, comme le déplorait Lovelock, n'agit-elle pas toujours *« comme si la Terre était une boule de roches chauffées à blanc »*, à la surface de laquelle la vie se serait adaptée à ces conditions matérielles en formant *« une écume verte et mince »* ? Gaïa s'oppose ainsi à une vision mécaniciste de la Terre, comme le vivant à la machine.

Quant à la vie qui s'y déploie, elle ne pourrait plus se résumer à une somme d'organismes en compétition les uns avec les autres, puisque l'ensemble des interactions des vivants concourent à un équilibre symbiotique à l'échelle globale. Au-delà des classes d'organismes qui occupent les biologistes, les « gaïens » étudient la *« Vie »*, analyse l'auteur en utilisant une majuscule, comme pour désigner le nom propre d'un individu.

> Un des intérêts du livre réside dans le panorama qu'il déploie autour de Gaïa, la situant dans l'orbite des philosophies de la nature autant que dans la galaxie des conceptions scientifiques de la Terre

L'idée d'une Terre vivante, cependant, n'est pas nouvelle, montre l'historien des sciences. Elle court de l'Antiquité à la Renaissance, et trouve même, plus récemment, d'intéressants théoriciens précurseurs, comme le Russe Vladimir Vernadsky au début du XXe siècle. Un des grands intérêts du livre de Sébastien Dutreuil réside dans le vaste et vivant panorama qu'il déploie ainsi autour de Gaïa, la situant dans l'orbite des philosophies de la nature autant que dans la galaxie des conceptions scientifiques de la Terre.

Les critiques formulées contre Gaïa ne manquent pas d'être, elles aussi, précisément documentées. En particulier au sujet de *« l'intentionnalité »* prêtée à Gaïa dans certaines lectures, qui la rapprocherait d'une déesse et donc de théories jugées pseudoscientifiques. Mais, à travers ces discussions autour des différents visages de Gaïa, Sébastien Dutreuil montre de façon très convaincante qu'il ne faut pas réduire Gaïa à une hypothèse à valider ou non.

Car Gaïa, soutient-il, a d'abord le grand mérite de poser, au-delà de l'enjeu premier des faits, la question du sens. Cette particularité expliquerait, selon lui, combien *« la conception gaïenne de la Terre irrigue les sciences contemporaines »*, notamment la climatologie, en dépit de la réticence des scientifiques à utiliser le *« label »* Gaïa, face à l'appropriation massive du terme par une pensée souvent très new age. A l'inverse, les discours militants s'en emparent volontiers, mais en s'intéressant peu à la figure de Lovelock et à ses ambiguïtés à l'égard de l'écologie politique (pionnier dans l'analyse du trou dans la couche d'ozone, Lovelock s'opposait pourtant à certaines mesures visant les industries impliquées dans cette pollution).

Reste que Gaïa, indépendamment même de Lovelock et Margulis, introduit une *« fissure au sein de l'édifice scientifique moderne »*, écrit l'auteur. Ces dernières années, le philosophe Bruno Latour (1947-2022), qui n'hésitait pas à comparer Lovelock à une sorte de nouveau Galilée, a largement contribué à creuser cette fissure, dans les débats sur les désastres environnementaux et le changement anthropologique et cosmologique qu'ils appellent. Indéniablement, ce qu'on pourrait appeler la « perspective Gaïa » nous fait passer, comme l'écrit Sébastien Dutreuil, d'une logique de *« maîtrise et de contrôle d'une nature extérieure »* à une logique de *« soin à apporter à une entité à laquelle nous appartenons »*. ■

GAÏA, TERRE VIVANTE. HISTOIRE D'UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA TERRE, ***de Sébastien Dutreuil,*** ***Les Empêcheurs de tourner en rond, 450 p., 25 €, numérique 19 €.***

EXTRAIT

« Il y a un parallèle intéressant entre l'histoire de Gaïa et celle des sciences et politiques du changement climatique. Elles montrent toutes les deux l'insuffisance du cadre étroit qui veut que les sciences ne soient que l'affaire de "faits" scientifiques dont disposent ensuite les politiques. (…) Les "faits" scientifiques sont essentiels : ils enrichissent le monde, permettent de trancher des controverses. Les sciences doivent poursuivre sans relâche leur travail ordinaire d'enquête sur les faits. (…) Mais, non seulement ces faits ne suffisent pas, seuls, à déterminer les trajectoires politiques à emprunter mais, surtout, ils n'épuisent pas la diversité des manières de se rapporter au monde (…). C'est la leçon principale de ces dernières décennies : on sait qu'il y a un changement climatique, mais cela ne suffit pas à infléchir le cours de l'histoire économique et politique (…). L'histoire de Gaïa et de l'importance des conceptions de la Terre pour le cadrage philosophique et politique des problèmes enrichit et réarme les scientifiques d'une autre manière : ils et elles n'ont pas que des "faits" à offrir au monde, mais une vision plus générale de la nature. »

GAÏA, TERRE VIVANTE, PAGES 426-427

APARTÉ

Le premier siècle de la Librairie Droz

IL MANQUE UN TITRE au catalogue de la Librairie Droz, qui en compte 6 000 : celui qui raconterait l'histoire de ce temple de l'édition savante, où s'accumulent, depuis sa fondation il y a exactement un siècle, travaux de recherche, éditions de textes anciens et revues de référence, dans les domaines les plus variés, de l'histoire de la Renaissance aux sciences sociales, en passant par la pensée politique, l'histoire de l'art, la critique littéraire, la linguistique… Tout ce qui compte ou presque en matière d'érudition a été accueilli, à un moment ou à un autre, par l'éditeur genevois (qui fut parisien jusqu'en 1947). Raconter cette aventure reviendrait à retracer un siècle d'élaboration et de promotion du savoir. Mais où trouver le temps de classer, fouiller et analyser ses propres archives, alors que la machine continue de tourner à plein régime, comme le montre le vertigineux site Internet de la maison ?

A défaut de s'appliquer à eux-mêmes toute la minutieuse rigueur que leurs livres ne cessent d'illustrer, ses responsables, pour célébrer son centenaire, ont pioché sur les rayons de leurs bibliothèques et dans leurs souvenirs de quoi constituer non pas une histoire générale de Droz, mais son esquisse, comme une promesse pour les années qui viennent.

De proche en proche

C'est ce matériau pour un monument futur que renferme le riche volume qu'ils font paraître, où cent extraits de livres parus depuis 1924 – dus, entre autres, à Ferdinand Alquié, Raymond Aron, Paul Bénichou, Cornelius Castoriadis, Umberto Eco, Marc Fumaroli, Arlette Jouanna, Jacques Le Goff, Jean Piaget, Jacqueline de Romilly, Jean Starobinski… – se mêlent au récit des conditions rocambolesques de la publication chez Droz, en 1963, de *L'Usage du monde*, de Nicolas Bouvier, ou à des évocations de la fondatrice, Eugénie Droz (1893-1976), et de son successeur, Alain Dufour (1928-2017).

Des évocations écrites par celui qui, en 1995, reprit le flambeau, l'historien et théologien suisse Max Engammare. Lequel vient tout juste de quitter la direction de la maison. C'est l'un des aspects les plus émouvants de ce livre : il n'y est pas question de transmission sur un plan théorique, mais au niveau le plus concret et le plus sensible, sinon intime. On ne transmet pas d'abord des idées, mais des textes et des manières de vivre avec eux, une passion industrieuse pour la chose écrite.

Et on le fait de proche en proche, Eugénie Droz initiant Alain Dufour, qui initie Max Engammare, qui lance la suite. Comme le note ce dernier, *« trois personnes seulement pour un siècle d'édition »* : c'est ce passage de relais, plus serré qu'on ne l'imaginait, qu'il s'agira de raconter un jour, en incluant le siècle suivant. Il vient de s'ouvrir. ■ FLORENT GEORGESCO

► ***Droz 1924-2024. Portraits et anthologie,*** *édité par Max Engammare et Charles Senard, préface d'Antoine Compagnon, Droz, « Varia », 268 p., 12,66 €, numérique 10,13 €.*

La collaboration au féminin, loin des clichés

Fabien Lostec livre une thèse brillante sur les femmes qui furent exécutées après-guerre

ANDRÉ LOEZ

Démentir une idée reçue nécessite parfois un long labeur historique. Dans le troisième tome de ses *Mémoires de guerre* (Plon, 1959), le général de Gaulle raconte qu'il supervisa l'épuration des collaborateurs, comme chef du Gouvernement provisoire de la République française (1944-1946). Il justifie l'exécution de ceux qui avaient *« causé la mort de Français ou servi directement l'ennemi »*, mais souligne qu'il commua *« la peine de toutes les femmes »*. Une supposée clémence envers elles qu'on lut comme une vérité générale sur toute la période de l'après-guerre, répétée dans d'innombrables ouvrages. L'historien Fabien Lostec a choisi de l'aborder de front, par un travail de thèse exemplaire et patient, visitant plus de soixante dépôts d'archives judiciaires et départementales.

Le résultat, qui vient d'être publié sous le titre *Condamnées à mort*, est net : en réalité, 46 femmes furent condamnées et exécutées entre 1944 et 1949, à la suite de procès légaux, un total qui se monte à 121 si l'on inclut les exécutions ordonnées par des tribunaux improvisés. Mais la richesse du travail ne se limite pas à l'établissement de ces chiffres. Chemin faisant, c'est toute la lecture de la période qui est retouchée. L'auteur souligne en particulier la complexité juridique des premiers mois de la Libération, qui voit naître un *« archipel épuratoire »* mêlant justice plus ou moins sommaire des résistants, cours militaires et juridictions civiles d'exception, dont la sévérité varie.

De très riches pages sont également consacrées à la fuite, en France ou à l'étranger, des femmes collaboratrices, dont la majorité sont condamnées par contumace. C'est sur leurs actes que l'ouvrage apporte le plus d'éléments inédits, en révélant de véritables engagements féminins. Loin des clichés genrés sur la collaboration *« sentimentale »* ou *« horizontale »* de femmes qui n'auraient été que des amantes ou des compagnes, il suit des parcours de femmes politisées, délatrices et, surtout, collaborationnistes, à l'image de Marguerite Jonlet, active secrétaire départementale du Parti populaire français, le mouvement pro-nazi de Jacques Doriot, arrêtée en Autriche en 1945, condamnée et graciée en 1946. Fabien Lostec interroge même le rapport à la violence de certaines femmes dont le rôle tortionnaire, voire meurtrier, est établi.

Une stratégie risquée

Si certains stéréotypes de genre sont ainsi démentis par les minutieux dépouillements d'archives de l'historien, ils réapparaissent au cours des procès, où les femmes collaboratrices tentent d'user de toutes les images alors disponibles pour mettre en scène leur faiblesse supposée de femmes influençables, *« incapables de lutter contre leurs sentiments »*, afin d'échapper à la peine suprême. Une stratégie risquée, puisqu'une même nature féminine, supposée frivole ou cupide, peut leur être reprochée par les juridictions chargées de les juger.

La relecture de l'Occupation et de la Libération au prisme du genre a débuté voici plus de vingt ans, notamment par les premiers travaux universitaires consacrés aux femmes tondues (*La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, de Fabrice Virgili, Payot, 2000). Comme il arrive souvent, cet apport neuf s'est insensiblement mué, depuis, en un stéréotype usé, comme si le rapport des femmes à la collaboration et leur répression ne se résumaient qu'à ce rituel humiliant. Le livre de Fabien Lostec fait donc plus que corriger une statistique erronée sur l'absence de collaboratrices exécutées : il démontre la fécondité maintenue de ces questionnements. ■

CONDAMNÉES À MORT. L'ÉPURATION DES FEMMES COLLABORATRICES, 1944-1951, ***de Fabien Lostec, préface de Marc Bergère, CNRS Editions, « Nationalismes et guerres mondiales », 396 p., 26 €, numérique 19 €.***

LE FEUILLETON
TIPHAINE **SAMOYAULT**

L'autre Copi



SYLVIE SERPRIX

PUBLIÉ EN ARGENTINE en 2016 seulement, *Lamento pour un ange*, la première œuvre de Copi (né Raul Damonte Botana en 1939), est aussi l'unique pièce de théâtre qu'il ait écrite en espagnol. Copi a peu vécu en Argentine. Il a passé son enfance en France, en Uruguay et en Haïti, car son père, député antipéroniste, était régulièrement contraint à l'exil. Il n'a habité sa ville natale, Buenos Aires, que de 1955 à 1962, date à laquelle il s'installe pour le restant de ses jours à Paris. Il a donc écrit presque toute son œuvre en français, à l'exception d'un roman, *La vida es un tango* (*La vie est un tango*, traduit en 1979), et de cette pièce de théâtre. On sait par un compte rendu du journal *Clarín* de 1961 que la pièce a fait l'objet d'une lecture scénique au Teatro Sarmiento de Buenos Aires sous le titre *Lamento para la Signora Lisca*, et que le talent de cet auteur inconnu de 22 ans avait été salué. Puis elle a été plus ou moins oubliée.

LAMENTO POUR UN ANGE, ***(Un angel para la señora Lisca), de Copi, édité et postfacé par Thibaud Croisy, traduit de l'espagnol (Argentine) par Laurey Braguier et Thibaud Croisy, éd. Christian Bourgois, 186 p., 17 €, numérique 13 €.***

Il faut dire que *Lamento pour un ange* ne ressemble pas beaucoup à ce que l'on connaît de l'œuvre de Copi, marquée par l'humour, le queer, la déstabilisation totale des registres et des catégories de genre. La pièce tient plus du réalisme psychologique, du théâtre des gouffres intérieurs, avec des personnages certes décalés, mais plus pathétiques que comiques. Dans la pension de Mme Lisca, qui y vit avec sa fille, Susana, s'installent des personnages tourmentés, désunis, des solitaires destinés à le rester. Comme le dit le professeur, *« il est toujours trop tard. L'amour est difficile. Parfois, je crois entendre un cri au coin de la rue et je cours, et je ne trouve que l'écho de mon propre cri. C'est comme ça. Il y a une ville morte dans chaque cœur »*.

L'action est dilatée, la conversation s'épuise, le rythme du texte est attentif aux silences, aux temps morts du discours. On pense à Tchekhov, pour *La Mouette*, bien sûr, mais aussi à *La Sonate des spectres*, de Strindberg, et à *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams – qui font certainement partie des influences de ce très jeune écrivain –, à ce théâtre qui se tient sur la scène intérieure et montre les drames de l'incommunicabilité. Tout le monde est un peu fou, un peu désespéré, et ce que l'on entend est néanmoins très beau.

Si Copi s'est rendu célèbre en France, à la fois comme dessinateur de comics et de bandes dessinées, et comme auteur de pièces de théâtre et de romans, c'est qu'il a toujours fait de l'homosexualité le contraire d'un tabou. On se souvient peut-être du personnage de Libérett', qu'il avait créé en 1979 pour le journal *Libération*, autoproclamé le *« premier transsexuel de la bande dessinée »*, mais aussi de sa pièce *L'Homosexuel ou la difficulté de s'exprimer* (1967), dans laquelle, à sa création, il jouait lui-même le personnage du travesti, ou encore de la publicité pour Perrier, en 1984, qui se terminait par l'exclamation *« fou, non ? »*, dite par lui de façon vraiment jubilatoire.

Dans *Lamento pour un ange*, au contraire, l'homosexualité est, dans une société qui la considère comme une déviance, coupable, douloureuse, réprimée. Elle est à l'origine du drame qui se joue, de l'incompréhension des personnages entre eux, de leur séparation, et même de leur mort. Les personnages d'homosexuels, lorsqu'ils ne transmuent pas leur désir en tristesse (le professeur), se fracassent au contact de la réalité (Alfredo). Les femmes, qui semblent un temps de leur côté, les maintiennent finalement à la marge. Alfredo ne peut pas se battre, le monde ne vibre plus pour lui : *« C'est ça que je n'arrive pas à comprendre. Il y avait en moi quelque chose de semblable à la mort, qui est apparu soudainement sur ma peau, et qui m'a consumé. »*

L'édition française présente l'intérêt de proposer deux versions de l'acte III. Thibaud Croisy, auteur et metteur en scène, a longuement fréquenté les archives de Copi déposées à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, où se trouvent les deux cahiers manuscrits sur lesquels Copi a écrit sa pièce. Plutôt que d'appuyer son édition sur la publication argentine, il choisit de nous faire entrer dans l'atelier du dramaturge, qui hésite entre deux façons de finir (la seconde, adoptée par l'édition argentine en 2016, plus disloquée, plus stupéfiante, étant sans doute aussi plus aboutie), excluant une scène parce qu'il la trouvait sans doute trop explicite ou parce qu'il en redistribue l'information autrement. Le livre donne ainsi à lire une pièce en même temps que le récit de son écriture, ce qui est passionnant.

> « Lamento pour un ange » ne ressemble pas beaucoup à ce que l'on connaît de l'œuvre de Copi. L'homosexualité y est coupable, douloureuse, réprimée

On voit comment, dans un contexte, un pays, une langue, Copi met en scène la nécessité de sortir du silence pour ne pas devenir fou, ce qu'il fera l'année suivante, quittant l'Argentine et l'espagnol. Mais *Lamento pour un ange* annonce aussi l'esthétique queer qui sera la sienne et imposera la bizarrerie comme caractéristique de tous les êtres. Chacun trouve l'autre bizarre, et tous les personnages sont, à un moment ou à un autre, qualifiés de la sorte. L'adjectif revient sans cesse, et il traduit l'espagnol *raro*, qui signifie « atypique », « étrange », mais aussi « rare », rejoignant très exactement la définition du mot anglais *queer*. ■



FIGURES LIBRES
ROGER-POL **DROIT**

Comment Foucault a lu Nietzsche

IL Y A BIENTÔT QUARANTE ANS que Michel Foucault est mort, le 25 juin 1984. Depuis, l'importance de son œuvre n'a cessé de s'affirmer. Elle était déjà reconnue internationalement de son vivant, mais, depuis sa disparition, la portée philosophique majeure de son travail est mieux mise en lumière. Ses axes principaux concernent le statut du sujet et celui de la vérité, les relations des savoirs et des pouvoirs, l'histoire des représentations. Une série fort importante de publications posthumes aide à préciser le cheminement de sa réflexion. Près d'une trentaine de volumes se sont ajoutés aux titres déjà disponibles, avec les *Dits et écrits* (Gallimard, 1994), les cours au Collège de France, les ensembles thématiques de manuscrits inédits.

NIETZSCHE. COURS, CONFÉRENCES ET TRAVAUX, ***de Michel Foucault, édité par Bernard E. Harcourt sous la direction de François Ewald, EHESS/Gallimard/Seuil, « Hautes études », 422 p., 28 €, numérique 14 €.***

Le recueil qui paraît aujourd'hui fait mieux saisir le rôle moteur joué par la lecture de Nietzsche dans cet immense travail. Dire seulement que Michel Foucault fut *« nietzschéen »* demeure imprécis, car il fut aussi, dans un premier temps, marqué par Hegel, Marx et Heidegger. C'est plutôt d'un usage personnel et singulier de la pensée nietzschéenne qu'il faut parler. Le philosophe s'est confronté aux ébranlements de la pensée que provoque Nietzsche au fil de découvertes successives, puis de lectures récurrentes.

Au début des années 1950, la première rencontre eut lieu *« un peu par hasard »*, dira plus tard Foucault, en dehors du cadre académique. L'enseignement philosophique français vivait alors un *« retour à Hegel »*, impulsé par les travaux de Koyré, de Kojève et d'Hyppolite, et fustigé par le jeune Althusser, qui y voyait un abandon de Marx. Nietzsche n'apparaîtra pour la première fois au programme de l'agrégation qu'en… 1970 ! Foucault juge d'abord les textes nietzschéens *« étranges et désinvoltes »*. Contrastant avec les analyses conceptuelles pesantes, ils lui paraissent vite porteurs d'un grand défi envers la philosophie de l'histoire qui lui est enseignée.

Un second temps d'études, dans les années 1967 et suivantes, lui fait découvrir le thème des formes successives qu'emprunte la *« volonté de savoir »*. Poursuivant lectures et réflexions, Foucault saisit à travers Nietzsche que la vérité même est une illusion et la connaissance, une pure invention. Elles émergent d'une succession de hasards et de rapports de force qui n'ont rien à voir avec une histoire se dirigeant vers un but ultime, porteuse d'une signification globale. Le dialogue souterrain avec la *« dynamite »* nietzschéenne se révèle crucial. Le projet d'une généalogie des savoirs y trouve sa source, tout comme la volonté de perturber les systèmes de domination en scrutant leur naissance arbitraire.

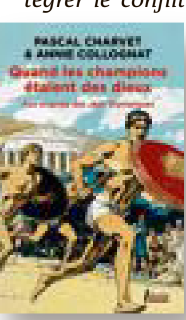
Les textes rassemblés dans ce volume – cours, conférences, notes de travail – sont peu rédigés, et leur lecture est sans charme. L'ensemble est à connaître pour qui s'intéresse à Foucault et à l'élaboration de ses analyses, mais aussi pour qui se préoccupe de l'évolution des idées dans la pensée française du XXe siècle. Des recherches détaillées restent à conduire pour éclairer les multiples élaborations personnelles de Foucault à partir des intuitions de Nietzsche, ainsi que les effets de sa lecture sur les représentations de la pensée nietzschéenne aujourd'hui. On ne saurait oublier l'un des premiers conseils de Zarathoustra : *« Eloignez-vous de moi ! »* Etre fidèle à Nietzsche ne consiste pas à le répéter. ■



LES YEUX DANS LES POCHES
FRANÇOIS **ANGELIER**

« CAR IL N'EST PAS *de plus grande gloire pour un homme au cours de sa vie*, écrit Homère au chant VIII de l'*Odyssée*, *que de remporter une grande victoire avec ses pieds et ses mains.* » Tout est dit, de l'olympisme et du sport en général, qui consistent, depuis plus de deux mille ans, à faire des pieds et des mains pour gravir, air humble et torse bombé, le cou en attente, le divin podium. Une histoire mêlée de technique physique et de désir frénétique, de scénographie politique et de hauts faits sportifs, dont la naissance nous est contée avec toute la ferveur érudite possible par deux marathoniens de l'histoire antique, Pascal Charvet et Annie Collognat.

Une grande dramaturgie où s'exerce une *« éthique de l'intensité »*, se confrontent *niké* (la victoire) et *agon* (l'esprit de compétition), et qui nous est présentée tel un *« évitement »* : *« Il ne s'agit pas de simuler la guerre mais de conjurer l'affrontement, d'intégrer le conflit dans la rencontre. »* Mille deux cents ans d'olympisme antique panhellénique (776-392 av J.-C.), répartis sur quatre lieux (Olympie, Delphes, Corinthe, Némée), dont Olympie et ses 40 000 spectateurs (femmes proscrites) demeurent l'épicentre mythique, avec son histoire divino-humaine, son mélange de temples et de stades, d'hippodrome et de galeries des bustes. Une histoire qui tient à la fois du noble art et de la mêlée sauvage, avec la digne foulée des coureurs et le corps en miettes des conducteurs de chars accidentés, le jet des javelots et l'assaut des pugilistes aux poings bandés, adeptes du fatal *« coup de la charrue »* sur le crâne de l'adversaire. Entre guide de voyage et randonnée érudite, Olympie à portée de la main.

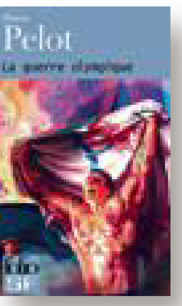


Au sein du Who's Who athlétique proposé, en fin de volume, par Charvet et Collognat se détachent les noms d'Alcibiade, le Brummell athénien aux attelages miraculeux, Kyniska la Spartiate, femme acceptée comme aurige car propriétaire de ses chevaux et deux fois victorieuse, Diagoras de Rhodes, l'homme aux poings d'or, mort de ne pouvoir être un dieu, Polydamas de Skotoussa, le titan du Pancrace.

MAIS C'EST À L'HERCULÉEN Milon de Crotone (port du golfe de Tarente, dans le sud de l'Italie, et grande cité athlétique) que reviennent les lauriers légendaires. Une exception due, comme nous le montre Jean-Manuel Roubineau, à la complexité de sa figure. Milon mêle, en effet, à une gloire de lutteur mythique et de masticateur hors ligne (ingérant d'une traite un bœuf entier) la vaillance herculéenne d'un soldat affrontant les forces de sa rivale Sybaris massue en main, coiffé d'une peau de lion, et le goût de la sagesse et de l'harmonie d'un disciple (et gendre) de Pythagore.



LES VOSGES ONT LEUR HOMÈRE, il s'appelle Pierre Pelot. On doit à cet Hercule de la plume plus de deux cents titres dans tous les genres, palmarès d'où se détache un des deux classiques de la science-fiction olympique (l'autre étant *Les Olympiades truquées*, de Joëlle Wintrebert, 1987) : *La Guerre olympique* (1980). Les choses y sont simples : est déclarée, à rythme bisannuel, une guerre olympique mondiale entre les blancs et les rouges, dopage de rigueur et aucune limite aux coups portés. Les perdants devront acquitter dix millions de morts moissonnés dans les marges et les rangs des opposants. De quoi résoudre bien des problèmes. Pelot à son meilleur, entre épopée et humour noir. ■



► ***Quand les champions étaient des dieux. Aux origines des Jeux olympiques,*** *de Pascal Charvet et Annie Collognat, Libretto, inédit, 272 p., 8,80 €.*
► ***Milon de Crotone ou l'invention du sport,*** *de Jean-Manuel Roubineau, Alpha, « Histoire », 440 p., 11 €.*
► ***La Guerre olympique,*** *de Pierre Pelot, Folio, « SF », 352 p., 16,40 €.*

PHOTOS BÉNÉDICTE ROSCOT/SEUIL, ANNIE CIVARD, BRUNO LEVY

Parmi les parutions récentes en poche, votre supplément vous recommande…



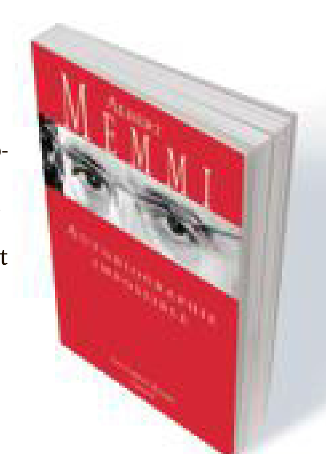
On vient de loin. Œuvres choisies

de Yasmina Reza
Gallimard, « Quarto voix contemporaines », 1022 p., 29 €.

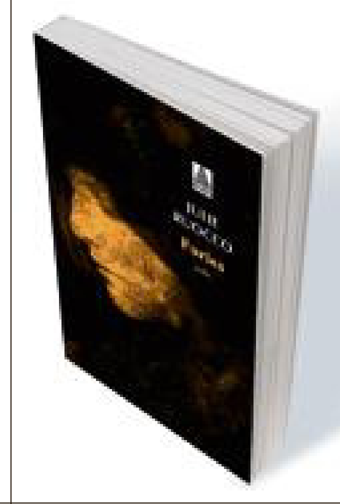
Au cœur de *Babylone* (Flammarion, 2016), l'un des plus beaux romans de Yasmina Reza, et le premier dont le narrateur est une narratrice, se tient une scène décisive. Tout commence par une fête organisée par Elisabeth dans un moment d'optimisme. Et puis il y a un meurtre. A un moment donné, comme si elle était heureuse, malgré tout, que quelque chose se passe, Elisabeth se met à faire de petits pas de danse, seule dans son salon bordélique. A travers ces petits pas, Yasmina Reza pose un personnage de femme qui prend les choses en main, et dont le rire obstiné et la gaieté d'être fille assurent une permanence au monde.
On retrouve ce polar métaphysique dans le magnifique volume « Quarto » qui rassemble des œuvres choisies, romans, pièces de théâtre, récit, depuis *« Art »* jusqu'à *Serge* en passant par *Adam Haberberg* ou *Anne-Marie la Beauté*. On retrouve aussi d'emblée cette gaieté féminine. Le volume s'ouvre en effet sur des pages très personnelles où l'autrice mêle citations aimées et photos légendées afin de poser quelques jalons biographiques. *« Elle saute en vrille du plongeoir, elle sort de l'eau et me regarde, elle luit, elle ne m'interroge pas, elle brille de joie »*, note la dramaturge en marge d'une photo où l'on voit sa fille Alta, alors âgée de 13 ans, faire le poirier dans une piscine. Observer le monde cul par-dessus tête, puis le remettre sur ses pieds dans un grand éclat de rire, c'est l'art de Yasmina Reza. Texte après texte, qu'elle se fasse dramaturge ou romancière, l'autrice met en scène les situations les plus ordinaires pour bâtir une enquête sur notre condition humaine, entre doute et désolation. Chez elle, on le constatera en plongeant dans ce volume précieux et réjouissant, le comble de la tragédie est aussi celui de l'allégresse. Sous sa plume bouleversante, c'est toujours le rire qui sauve. Et qui vient saluer, in extremis, la reconquête d'une liberté. ■ JEAN BIRNBAUM

Autobiographie impossible

d'Albert Memmi
Grasset, « Les Cahiers rouges », 224 p., 13 €.



Trente-cinq ans avant sa mort, Albert Memmi (1920-2020) livrait à la collection « Ce que je crois », chez Grasset, ce texte aux allures d'inventaire provisoire, où l'écrivain et intellectuel, fidèle à une méthode d'écriture combinant récit personnel, philosophie et sociologie, livrait le fruit d'une vie de réflexion sur le couple (son miracle et ses apories), la foi, le racisme (il y propose la notion d'« hétérophobie »), la pauvreté, la vieillesse… Ce court ouvrage constitue une parfaite introduction à l'oeuvre, injustement oubliée, de l'auteur de l'immense *Portrait du colonisé* (Corrêa, 1957). ■ RAPHAËLLE LEYRIS



Furies

de Julie Ruocco
Babel, 288 p., 8,90 €.

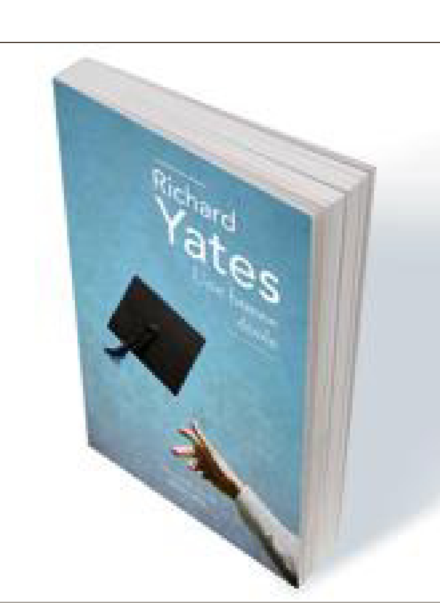
L'un est un ancien pompier syrien devenu fossoyeur. L'autre, une archéologue française embringuée dans une affaire de trafic et recel d'œuvres. *« Tous les deux avaient creusé la terre, l'un pour ensevelir, l'autre pour révéler. »* Asim et Bérénice se rencontrent en Turquie, près de la frontière avec la Syrie. *Furies*, le premier roman intense de Julie Ruocco, les entraîne jusqu'au Rojava, enclave autonome du Kurdistan syrien, et plonge le lecteur dans l'épouvante d'une guerre à la fois ultradocumentée et invisible. Son lyrisme noir s'attache à faire surgir des images stupéfiantes pour nous rendre la mémoire. ■ R. L.

Enfant de Bohême

de Gilles Kepel
Folio, 446 p., 8,90 €.



Enfant de Bohême est loin des sujets favoris de Gilles Kepel, le djihadisme ou l'islamisme des banlieues. C'est une adresse à son géniteur, Milan Kepel, qui jamais ne comprit que son fils devienne arabisant. Le véritable personnage central de cette saga familiale est néanmoins le grand-père, Rodolphe, qui quitta en 1908 la Bohême méridionale (dans l'actuelle République tchèque) pour Paris, afin de rencontrer Apollinaire et de traduire ses poèmes en tchèque. A travers lui, Gilles Kepel veut retrouver ce père, avec qui ses relations n'ont jamais été simples. L'esprit tchèque, mélange d'ironie grinçante, de refus du pathos et de rejet de l'héroïsme, est aux antipodes de l'imaginaire moyen-oriental. C'est donc un Gilles Kepel insoupçonné qui apparaît au fil des pages, beaucoup plus imprégné qu'il ne l'aurait lui-même imaginé par cet esprit de résistance par l'absurde, dont nombre d'écrivains tchèques ont été les porteurs. ■ MARC SEMO



Une bonne école

(A Good School)
de Richard Yates
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Aline Azoulay-Pacvon, Robert Laffont, « Pavillons poche », 270 p., 9 €.

Dans quelques mois, l'attaque de Pearl Harbor jettera les Etats-Unis dans la guerre, mais quand William Grove entre à la Dorset Academy, une école du Connecticut, en septembre 1941, ce sont d'autres conflits qui font rage : celui qui met aux prises les élèves adolescents avec leurs hormones, celui qui oppose, chez quelques adultes, la passion et la raison, celui que livre l'institution contre une faillite annoncée… Le roman de campus façon Richard Yates (1926-1992) est choral, d'une précision admirable, jalonné de dialogues qui font regretter le film qui aurait pu en être tiré. ■ R. L.

Fête chez Hoki

de Dany Laferrière
Zulma, « Z/a », 128 p., 9 €.

Hoki, Canadienne d'origine japonaise, organise des thés japonais ou des soirées artistiques *« métissées »*, à tendance orgiaque. Le narrateur, son amant noir, en profite, allongé sur son futon. Il lit Mishima, converse avec des musiciens ou des écrivains américains. Il plonge dans un bain avec des dames de toute confession. Les femmes l'obsèdent autant que la bombe atomique. Alors, il boit et écrit des textes – parfois des haïkus. En 1987, Dany Laferrière publiait *Eroshima*, qui reparait aujourd'hui sous le titre *Fête chez Hoki*. L'action est située à Montréal, où l'écrivain haïtien s'est exilé neuf ans plus tôt. Et si tout explosait ? La mort de Rita Hayworth – effigie de la bombe H – rend la menace palpable. Une pure fantaisie de l'académicien, à lire dans un bain chaud. ■ GLADYS MARIVAT



Lire sous l'Occupation

de Jacques Cantier
Biblis, 562 p., 12 €.

Le livre fut un enjeu symbolique de premier plan durant l'Occupation. En témoigne, comme le montre Jacques Cantier, l'importance attachée par l'occupant nazi à la censure et au pillage – à savoir l'aryanisation de certaines maisons d'édition et la spoliation de bibliothèques ou d'archives – comme à la politique d'influence menée par le groupe littérature à la Propagandastaffel, le service chargé de la propagande allemande. Or les Français étaient pris d'une furie de lecture : les ventes s'envolaient, et beaucoup trouvaient dans les textes les ferments du combat à mener. Lire devenait aussi un moyen de trouver des clés aux événements. Ainsi fut mis en œuvre un art de lire clandestin, élevé par Aragon, notamment, au rang d'art poétique : chez les troubadours chantant *« leurs Dames en présence même de leur Seigneur »*, le poète trouva un moyen de *« faire naître des sentiments interdits avec les paroles autorisées »*. ■ JEAN-LOUIS JEANNELLE

Parutions

QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE CULTURELLE ?, de Peter Burke, traduit de l'anglais par Christophe Jaquet, Folio, « Histoire », 304 p., 9,40 €.

ELLES, d'Alba de Céspedes, traduit de l'italien par Juliette Bertrand, Folio, 672 p., 10,40 €.

LA DANSE DE L'ARGIA. FÊTE ET GUÉRISON EN SARDAIGNE, de Clara Gallini, traduit de l'italien par Giordana Charuty et Michel Valensi, L'Eclat, « Poche », 350 p., 12 €.

DANS LA MAIN DU DIABLE, d'Anne-Marie Garat, Babel, 1256 p., 14,20 €.

UN BEAU MARIAGE, de Molly Keane, traduit de l'anglais par Anouk Neuhoff, La Petite Vermillon, 336 p., 8,90 €.

SOUVENIRS RETROUVÉS, de Kiki de Montparnasse, Nouveau Monde, « Chronos », 208 p., 8,90 €.

LE PEINTRE D'ENSEIGNES, de R. K. Narayan, traduit de l'anglais (Inde) par Anne-Cécile Padoux, Zulma, « Z/a », 224 p., 10 €.

LA PART D'ESMÉ, de Catherine Safonoff, Zoé, « Poche », 282 p., 10,90 €.

PECHKOFF, LE MANCHOT MAGNIFIQUE, de Guillemette de Sairigné, Texto, 662 p., 13,50 €.

Andrea Wulf

Sur les traces des romantiques

L'historienne et écrivaine, qui aime connecter les sphères scientifique et philosophique, reconstitue un grand foyer de la culture européenne

NICOLAS WEILL

Je ne suis pas philosophe», s'empresse de préciser l'historienne germano-britannique Andrea Wulf. Elle vient pourtant de publier en français *Les Rebelles magnifiques*, ouvrage grand public, fruit de cinq années de labeur consacré au Cercle d'Iéna. Ce groupe a rassemblé dans la dernière décennie du XVIIIe siècle et au début du XIXe la fine fleur de la vie philosophique et littéraire dans l'Allemagne d'alors.

Les trois plus grands penseurs du temps, Fichte, Schelling et Hegel, dont les noms résument à eux seuls l'« idéalisme allemand », l'un des courants de pensée les plus importants des temps modernes, séjournèrent en effet à Iéna, au côté du poète Schiller et non loin de la Weimar de Goethe, son ami. Là s'inventa le premier romantisme. A travers une galerie de portraits, l'historienne a *« voulu trouver des racines à cette obsession de nous-mêmes qui caractérise notre espèce »*, confie-t-elle au « Monde des livres ». Car, dans cette petite cité universitaire de Thuringe, auraient éclos l'individu souverain et le culte du moi.

> « Si j'avais suivi la voie de ceux qui consacrent toute leur existence à travailler sur un seul auteur, je serais morte d'ennui »

Nantie d'un bagage philosophique acquis dans les universités d'Allemagne, Andrea Wulf se veut résolument *« écrivaine et historienne »*, et non romancière, malgré son talent pour camper des personnages. Passionnée par la botanique et l'horticulture, vivant désormais à Londres et écrivant en anglais, elle s'est fait connaître avec *L'Invention de la nature. Les aventures d'Alexander von Humboldt* (Noir sur blanc, 2017). Alors, elle suivait les traces du géographe et naturaliste allemand (1769-1859) – écologiste avant la lettre, estime-t-elle –, qui fit son chemin jusqu'en Amérique du Sud.

« Tous mes livres portent sur les relations que l'humanité entretient avec la nature. Je veux comprendre les raisons pour lesquelles nous nous ingénions à détruire à ce point notre planète et, ce faisant, à nous détruire nous-mêmes », explique-t-elle. L'évolution de ses centres d'intérêt suit une démarche en crabe : *« Pour moi,* Les Rebelles magnifiques *aurait dû être écrit avant le livre sur Humboldt* [dont les voyages se situent à une période légèrement postérieure à celle du Cercle d'Iéna]. *Mais la vie emprunte des chemins de traverse. »*

Ce parcours en zigzag caractérise aussi son existence. Née à New Delhi de parents plutôt soixante-huitards, Andrea Wulf a vécu ses cinq premières années en Inde avant de déménager à Hambourg. Au milieu des années 1990, la voilà à Londres, où elle étudie l'histoire du design. C'est l'anglais qui l'a poussée à écrire. Il est devenu la langue dans laquelle elle pense, ajoute-t-elle. Jeune mère célibataire d'une fille aujourd'hui dans la trentaine, elle pourrait être rapprochée de la protagoniste des *Rebelles magnifiques*, Caroline Schlegel (1763-1809), figure dominante et non conformiste du Cercle d'Iéna, laquelle finit par épouser le philosophe Schelling, de onze ans son cadet, en 1803.

Andrea Wulf assure pourtant ne s'être jamais complètement identifiée à son héroïne, tout en reconnaissant avoir été *« fascinée de constater qu'il y a deux cent cinquante ans des femmes avaient vécu ce* [qu'elle vit], *même si ça a été plus facile pour* [elle] ». Et, quand on lui demande s'il n'est pas anachronique de considérer ces premiers romantiques à travers des catégories contemporaines comme « rebelles » ou « féministes », elle réplique : *« C'est justement le contraire. Des attitudes qu'on imagine très modernes étaient celles de gens qui ont vécu il y a deux siècles, tout simplement parce que c'est la nature humaine de se révolter contre l'establishment. »*

Elle assure aimer vraiment Fichte, Schelling, Novalis et les frères August Wilhelm et Friedrich Schlegel, dont les destins entrecroisés forment la matière de ce nouveau livre. *« Pour eux, rien n'était gravé dans le marbre, et ils pouvaient changer d'opinion. J'aime cela. J'aurais eu beaucoup plus de mal avec une monographie, par exemple sur Hegel. Si j'avais suivi la voie de ceux qui consacrent toute leur existence à travailler sur un seul auteur, je serais morte d'ennui »*, dit-elle.

D'où un goût prononcé non seulement pour les philosophes ou les explorateurs, mais également pour les biographies de groupe, à la manière de son compatriote Rüdiger Safranski, auteur d'un magnifique portrait collectif du romantisme (*Romantik. Eine deutsche Affäre*, « le romantisme, une affaire allemande », Carl Hanser Verlag, 2007, non traduit), où se trouvaient bien des personnages des *Rebelles magnifiques*. *« J'ai été surtout influencée par la façon anglo-saxonne d'écrire l'histoire*, corrige-t-elle cependant. *Quand je suis arrivée en Angleterre, j'avais la vingtaine. J'ai commencé à lire des essais historiques, et j'ai été soufflée de constater qu'on pouvait lire de l'histoire comme un roman. Par exemple, j'ai raffolé du livre de Richard Holmes,* The Age of Wonder [« l'âge des merveilles », HarperPress, 2008, non traduit] », qui portait également sur la génération romantique et la curiosité scientifique.

Plus généralement, Andrea Wulf aime à réunir des sphères jadis connectées l'une à l'autre, mais que nous nous sommes habitués à séparer, la science, la poésie, la philosophie. Le flamboyant Novalis, fasciné par la nuit et la mort, ne fut-il pas *« inspecteur des mines autant que poète ? Poésie et science sont au cœur du romantisme et de ce qu'il peut encore nous apprendre »*.

Personnalité éminemment européenne, circulant entre les langues, Andrea Wulf reconnaît qu'elle doit désormais *« télécharger* [son] *allemand »* quand elle a à le parler en public. Le succès n'en a pas moins été au rendez-vous en Allemagne, où *Les Rebelles magnifiques* a figuré sept mois durant sur la très courue liste des best-sellers de l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Pour la version allemande, raconte l'écrivaine, *« j'ai demandé à choisir le traducteur moi-même. C'est ma voix et ma langue maternelle, après tout. Ce livre est truffé de citations, puisque j'essaie de laisser les gens parler. Mais je voulais que ce qui n'est pas citation puisse être lu dans un allemand moderne »*.

Dans l'original, en anglais, un traducteur spécialisé dans les singularités linguistiques des XVIIIe et XIXe siècles anglais, Damion Searls, a contribué à la traduction des abondants extraits de la correspondance qu'ont échangée les membres du Cercle d'Iéna. Là est l'essentiel de sa documentation. Pour elle, ces esprits complexes s'y expliquent de façon plus simple et vivante que dans leurs ouvrages publiés.

Désormais, elle travaille sur la biographie d'un autre *« précurseur »*, l'explorateur allemand Georg Forster (1754-1794), mentor de Humboldt, qui accompagna les expéditions du capitaine Cook dans les mers du Sud et fut séduit par la Révolution française. Mais ce projet se heurte à la très contemporaine exigence de restituer aussi le point de vue des insulaires croisés par Forster dans le Pacifique, ce qu'elle ne se sent pas légitime de faire.

« Certes, Forster n'a pas cherché à voir dans l'indigène un être inférieur, précise-t-elle. *Il considérait que dans toute société coexistaient des gens bien et des méchants, sans non plus magnifier le bon sauvage comme Rousseau. Pas davantage qu'il ne voyait à l'œuvre dans les sociétés indigènes la lutte hobbesienne de tous contre chacun. Dans le climat actuel, en tant que femme blanche et occidentale, j'ai pris consciemment la décision qu'il était impossible de raconter l'histoire du point de vue des Maoris, sinon peut-être à travers les objets que Forster a rapportés de ses expéditions, leur mythologie… »* Eviter l'appropriation culturelle, encore un défi pour une historienne éprise d'unité. ■



Andrea Wulf, en 2022. DE BOER/LUMEN/OPALE.PHOTO

EXTRAIT

« Alors que Goethe épiloguait sur la Philosophie de la nature *de Schelling dans ses rêves enfiévrés, le jeune philosophe luttait contre ses propres démons. Il se sentait déchiré. Il couvait Caroline* [Schlegel] *de déclarations passionnées dans une lettre, et dans celle d'après, il laissait entendre qu'il pourrait se tuer. Parfois il l'accusait de ne pas l'aimer, pour la menacer ensuite de la quitter. Les sautes d'humeur de Schelling étaient si extrêmes que Caroline était désemparée. En dépit de sa propre douleur, elle tenta de l'assurer de son amour et de son attachement. Quand elle lui rappelait son propre chagrin, Schelling soutenait qu'ils ne méritaient pas d'être heureux ensemble après ce qui était arrivé à Auguste* [la fille de Caroline Schlegel, morte en 1800, à 14 ans]. *»*

LES REBELLES MAGNIFIQUES, PAGE 364

Parcours

1967 Andrea Wulf naît à New Delhi (Inde).

1989 Commence des études à l'université de Lüneburg (Allemagne).

1996 Déménagement à Londres, où elle étudie le design au Royal College of Art.

2015 *L'Invention de la nature. Les aventures d'Alexander von Humboldt* (Noir sur blanc, 2017).

2018 Elue à la Royal Society of Literature et à la Royal Geographical Society.

Fichte, Schelling, Hegel et les autres

AVEC SES *Rebelles magnifiques*, l'historienne et écrivaine Andrea Wulf parvient à rendre familier à un public élargi un groupe de philosophes et d'écrivains allemands du tournant du XVIIIe et du XIXe siècles. Si elle réussit avec talent à faire entrer le lecteur dans cet univers surtout connu – hors d'Allemagne – par les spécialistes, son effort de vulgarisation s'obtient parfois au prix fort : celui d'une certaine déformation de notions essentielles à l'« idéalisme allemand », dont elle décrit par ailleurs la naissance à travers les liens amicaux qui unirent les personnalités ayant façonné ce mouvement philosophique essentiel – les philosophes Fichte, Schelling ou Hegel, aux œuvres parfois difficilement pénétrables.

C'est ainsi que, dans sa présentation, elle a trop tendance à confondre ce que les idéalistes mettaient dans la notion de moi avec ce que la conscience moderne entend par là, à savoir l'individu et son libre arbitre. Or, le moi fichtéen, l'absolu schellingien ou l'esprit hégélien n'ont rien à voir avec la psychologie, mais signifient plutôt que l'ultime réalité et l'universel s'appréhendent à travers les idées.

Quoi qu'il en soit, le portrait de groupe réalisé par Andrea Wulf n'a pas pour but d'introduire le profane à des systèmes de pensée, mais de dresser un tableau captivant d'une constellation d'hommes et de femmes dont le destin et les passions rappellent à plus d'un titre les romans du siècle des Lumières. Là est la grande réussite de son livre. ■ N. W.

LES REBELLES MAGNIFIQUES. LES PREMIERS ROMANTIQUES ET L'INVENTION DU MOI *(Magnificent Rebels), d'Andrea Wulf, traduit de l'anglais par Marie-Odile Probst, Noir sur Blanc, 576 p., 27 €, numérique 19 €.*